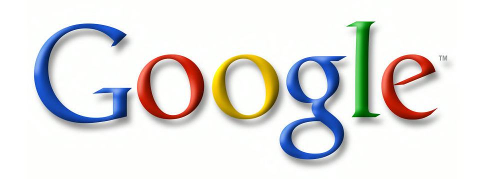


Genlis

HISTOIRE

DE

HENRI LE GRAND.

De l'Imprimerie de CELLOT, rue des Grands-Augustins.

HISTOIRE

DE

HENRI LE GRAND,

PAR

Mme LA COMTESSE DE GENLIS.

..... Tout l'art de l'éloquence, cet art qui peut embellir le portrait d'un héros, est au-dessous de l'âme d'un bon roi.

Eloge de Henri IV, par M. DE LA HARPE.

TOME PREMIER.

A PARIS,
CHEZ MARADAN, LIBRAIRE,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 9.

1815.

AVERTISSEMENT.

La vie de Henri IV ne pouvoit paroître dans un moment plus favorable; mais cette époque de bonheur, qui me donne la possibilité d'offrir au public mon travail, ne me l'a point fait entreprendre. En rentrant dans ma patrie (en 1800), mes premières pensées produisirent une suite de nouvelles et de romans historiques, que je publiai successivement, sans nul obstacle, dans l'espace d'environ quatre ans. La libre circulation de tous ces ouvrages dut me persuader que rien ne m'empêcheroit d'écrire la vie de Henri IV; je n'avois point oublié que, par la bonté personnelle de Sa Majesté le roi de Prusse, j'avois joui à Berlin de toute la tranquillité qu'on peut goûter dans une terre étrangère: dans l'impossibilité d'offrir mon travail, suivant le vœu naturel qu'un auteur françois devoit former, je le consacrai à la

reconnoissance. Sa Majesté le roi de Prusse daigna en agréer l'hommage, par une lettre remplie de bonté, datée de Paretz, du 3 septembre 1803 : alors je commençai ce travail avec ardeur. Je fis la lecture immense de tous les écrits de ce temps, et j'ébauchai quelques morceaux de cette histoire mais bientôt j'appris avec certitude que je n'obtiendrois pas la permission de la faire imprimer : il fallut y renoncer.

Aussitôt que la liberté de la presse a été rétablie, j'ai repris ce travail, que j'avois suspendu avec tant de regret.

Lorsque je sollicitai de Sa Majesté le roi de Prusse la permission de lui dédier cet ouvrage, je n'avois été frappé que de l'idée d'offrir le récit des actions du meilleur des rois à un souverain dont la vie retrace toutes ses vertus ; je n'avois pas réfléchi à un obstacle religieux, et par conséquent invincible. Le sujet de cette histoire m'obligeant nécessairement à parler des protestans, il étoit impossible qu'un auteur catholique pût aspirer à

l'honneur d'offrir l'hommage public de cet ouvrage à un prince luthérien. J'ai dû renoncer à la grâce que j'avois obtenue : le respect m'imposoit ce sacrifice.

L'article sur l'histoire de Henri IV, que j'ai fait insérer, il y a un an, dans le *Journal des Débats*, avec l'autorisation de Sa Majesté le roi de Prusse, m'oblige nécessairement à donner ici cette explication.



HISTOIRE

DE

HENRI LE GRAND.

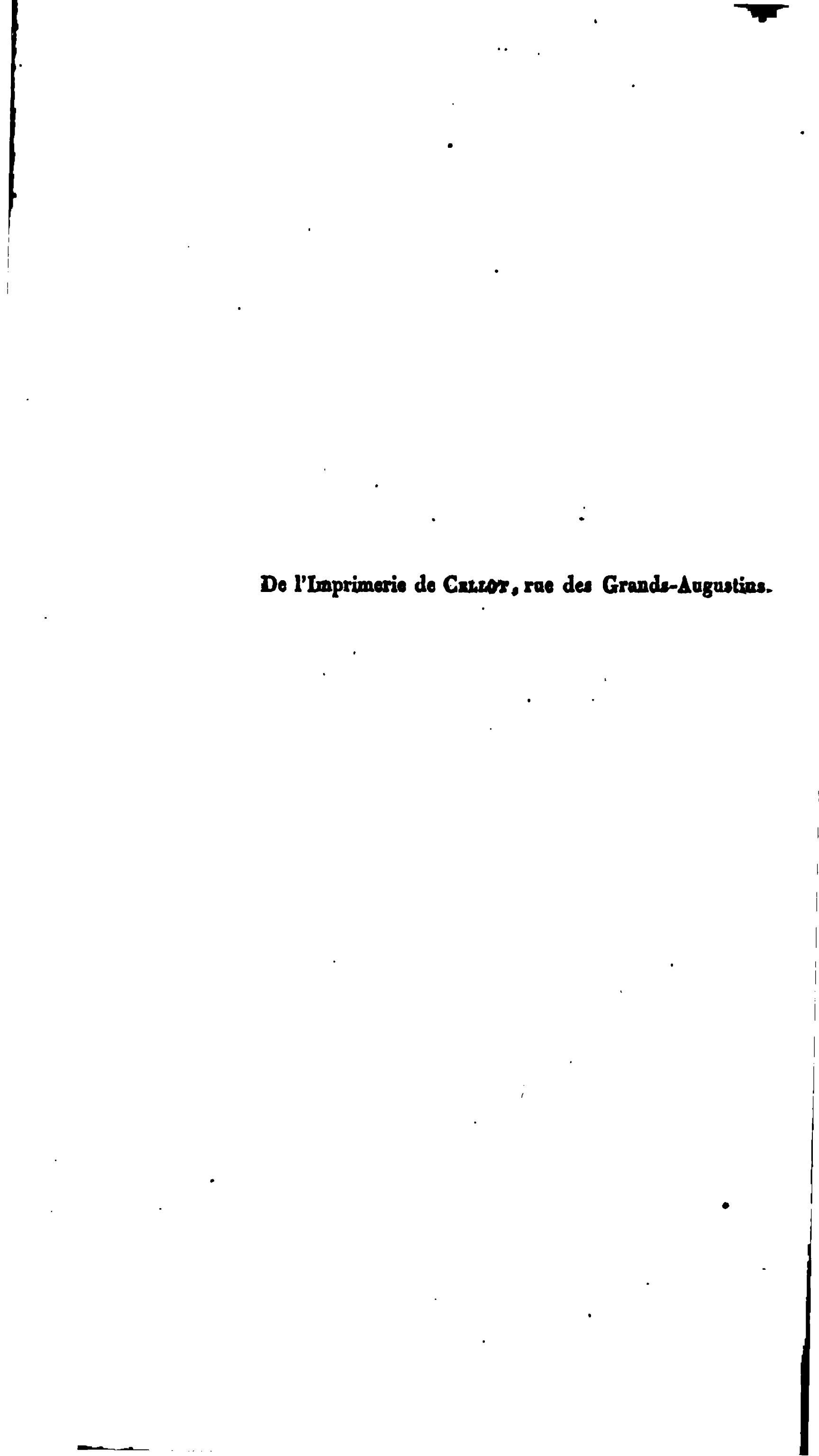
LIVRE PREMIER.

Réflexions préliminaires. — État de l'Europe depuis François Ier jusqu'à la naissance de Henri. — Portraits de Catherine de Médicis, de Claude duc de Guise, de l'amiral de Coligny, du prince de Condé, du connétable de Montmorency. — Naissance de Henri. — Son éducation. — Ses premiers exploits. — Son mariage. — Massacre de la Saint-Barthelemi. — Intrigues à la cour. — Mort de Charles IX.

Il est bien difficile que des princes nés sur le trône dans des temps paisibles puissent connoître les hommes, et apprendre le grand art de régner. Comment la jeunesse confiante et crédule pourroit-elle discerner la vérité au milieu des prestiges de la grandeur et de toutes les séductions de la flatterie? Mais la Providence, en accordant aux nations le plus grand de ses bienfaits, en leur donnant de bons rois, fait souvent subir les épreuves les plus rigoureuses à ces héros chargés d'une

mission divine, et les prépare ainsi à remplir dignement un jour leur sublime destination. Charles *le Sage,* et Louis, *Père du Peuple*, ainsi que Henri le Grand, durent au malheur une partie de leurs vertus. Ce fut dans le sein des factions les plus turbulentes et les plus sanguinaires, que Charles V acquit cette perfection de sagesse qui donne aux princes le véritable génie de la royauté; c'est cette sagesse qui enseigne à placer à propos la douceur et la fermeté; c'est elle qui, flexible avec dignité et ferme avec ménagement, sait ranimer les esprits, concilier des intérêts opposés, pénétrer les intentions, maîtriser les caractères, et connoître les bornes de la puissance souveraine, qui n'est suprême que dans le calme, mais qui, durant les orages, ne peut se soutenir que par la prudence et l'habileté unies à la droiture. Charles V eut besoin de toutes les ressources de la raison, et de tout l'ascendant que donnent dans les affaires d'état un esprit réfléchi, un caractère doux, souple et patient: réparer, réunir et pacifier, fut l'emploi constant de ce règne, qui mérita si justement au souverain le beau surnom de *Sage.* Dans les disgrâces et dans les exils, les princes connoissent tout le prix du dévouement et de l'amitié; on ne s'occupe point du

soin frivole de leur plaire, on ne songe qu'à les servir; ils sont forcés, pour se faire des partisans, de vaincre leurs ressentimens particuliers; l'ennemi qui revient à eux les trouve toujours disposés à l'oubli du passé: leur intérêt les accoutume ainsi à la clémence. Louis XII, avant de monter sur le trône, fut opprimé, persécuté; il eut besoin d'amis, il apprit à les choisir et à pardonner: c'étoit apprendre à régner. Henri IV fut le plus clément des rois. La grandeur d'âme et la bonté lui firent faire tout ce que la politique la mieux entendue auroit pu lui conseiller: les plus belles actions de sa vie ne furent que les fruits heureux des premiers mouvemens de son cœur; mais il dut à une éducation mâle et à l'adversité l'empire sur lui-même, la connoissance des hommes et des affaires, et la persévérance, qui triomphe de tout. Ce grand prince fut à la fois le plus habile capitaine d'un siècle guerrier, le monarque le plus digne de régner sur une nation généreuse, et le François le plus aimable. Par son courage, sa loyauté, sa franchise et sa gaîté, il acheva de former notre caractère national: tous les rois doivent le prendre pour modèle, et, pour être véritablement François, il faut lui ressembler. Henri IV fut tellement aimé, il a laissé



De l'Imprimerie de Cellot, rue des Grands-Augustins.

HISTOIRE

DE

HENRI LE GRAND,

Henry IV of France

PAR

Mme LA COMTESSE DE GENLIS.

..... Tout l'art de l'éloquence, cet art qui peut embellir le portrait d'un héros, est au-dessous de l'âme d'un bon roi.

Éloge de Henri IV, par M. DE LA HARPE.

TOME PREMIER.

A PARIS,
CHEZ MARADAN, LIBRAIRE,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 9.

1815.

espéroient se supplanter au milieu de ces troubles. Henri s'empara des villes impériales de Metz, Toul et Verdun. Une femme l'empêcha de pousser plus loin ses conquêtes : Marie d'Autriche, sœur de Charles-Quint, gouvernante des Pays-Bas, leva des troupes, et fit ravager la Picardie. Henri fut obligé d'accourir au secours de ses frontières ; ensuite, animé de cet esprit de vengeance qu'on appelle de justes représailles, et qui fait immoler des milliers d'innocentes victimes, ce prince alla en Flandre, où il mit tout à feu et à sang.

Tandis que l'Empire et la France recommençoient avec acharnement une guerre cruelle qui devoit durer tant d'années, Edouard VI, roi d'Angleterre, mourut à l'âge de seize ans. Marie, sa sœur aînée, fille de Catherine d'Arragon, première femme de Henri VIII, monta sur le trône ; l'année suivante cette princesse, d'un caractère intolérant et vindicatif, épousa le sombre et défiant Philippe, prince d'Espagne, fils de Charles-Quint : union tristement assortie, qui, en donnant à la maison d'Autriche un nouvel accroissement d'états, rendit cette puissance plus redoutable encore à la France.

Henri gagna contre les Impériaux la ba-

[illegible] mais il ne sut pas profiter de cette victoire, qui n'eut aucune suite favorable pour la France.

Charles-Quint, après avoir employé pendant quarante ans avec succès toute l'activité d'une âme ambitieuse, et tous les artifices de la politique à étendre sa domination, ne sentit plus que la fatigue de commander à tant de peuples, et que le besoin de repos. Il fit une trève de cinq ans avec le roi de France; il se démit de la couronne d'Espagne, de ses états de Flandre et de ceux d'Italie, en faveur de son fils Philippe II; il résigna l'empire à son frère Ferdinand, et il se retira dans le monastère de Saint-Just, espérant y jouir de l'oubli de tant d'agitations : heureux oubli qu'on ne trouve jamais quand la fausse gloire a formé d'injustes entreprises et fait verser des flots de sang.

La trève fut rompue au bout de quelques mois. Henri envoya le duc de Guise en Italie à la tête d'une armée, sous prétexte de conquérir le Milanais sur lequel il avoit des droits, mais surtout pour soutenir les prétentions ambitieuses du pape Paul IV (1), qui vouloit procurer à ses neveux, aux dépens de l'em-

(1) De la maison des Caraffes.

pereur, des établissemens dans le royaume de Naples. Le duc de Guise, en Italie, ne fit rien de digne de sa réputation; mais en France le connétable de Montmorency fut moins heureux encore. Marie, reine d'Angleterre, femme de Philippe II, déclara la guerre à la France; Emmanuel Philibert, duc de Savoie, dépouillé de ses états par Henri, fut mis à la tête des armées combinées d'Espagne et d'Angleterre, et la France étoit privée de l'un de ses meilleurs généraux, le duc de Guise, et de l'armée qu'il commandoit en Italie. Le duc de Savoie assiégea la ville de Saint-Quentin, le connétable s'avança pour la secourir; le duc de Savoie attaqua l'armée françoise, le connétable perdit la bataille et fut fait prisonnier, ainsi que le maréchal de Saint-André; le comte d'Enghien, frère du prince de Condé, fut tué; la ville de Saint-Quentin se rendit à discrétion, et l'amiral de Coligny, qui la défendoit, resta prisonnier. La France étoit perdue si les ennemis eussent su profiter de cette éclatante victoire. On rapporte qu'un courrier ayant été dépêché pour annoncer cette nouvelle à Charles-Quint, dans sa retraite, ce prince, après avoir appris le gain de la bataille et la prise de tous les généraux françois, demanda au courrier d'où

il étoit parti. De Madrid, répondit-il. J'aurois cru, reprit Charles, que vous arriviez de Paris, où l'armée du roi, mon fils, devroit être après une telle victoire. L'indolence des ennemis sauva la France. Le duc de Guise fut rappelé, on le fit lieutenant général du royaume : sa seule présence ranima la confiance. Il se rendit maître de Calais que les Anglois possédoient depuis deux cent dix ans ; il s'empara de Guise, de Thionville, tandis que le duc de Nevers se saisissoit de Charlemont, et le maréchal de Termes, de Dunkerque et de Saint-Vinox. Les armes françoises reprirent la supériorité qu'elles ont toujours eüe dans presque toutes les guerres. Ces brillantes conquêtes ne produisirent qu'une paix peu honorable, parce qu'on la fit avec trop de précipitation. On prétend que ce fut la duchesse de Valentinois, dont la petite-fille avoit épousé le fils du connétable, qui empêcha le duc de Guise de profiter de ses avantages en continuant encore la guerre pendant quelques mois. Cette femme, qui, malgré son âge, conservoit le plus grand ascendant sur l'esprit du roi, engagea ce prince à charger le connétable, prisonnier à Madrid, de faire des propositions de paix à l'Espagne : c'est ainsi que fut conclue la paix

par le traité de Cateau-Cambrésis, malgré l'avis de tout le conseil du roi, et les représentations du duc de Guise. Les conquêtes faites de part et d'autre furent rendues, à l'exception de Calais, qui resta à la France; on conclut le mariage d'Élisabeth, fille du roi, avec Philippe II, veuf, depuis peu de temps, de Marie, reine d'Angleterre; et Marguerite, sœur d'Élisabeth, épousa le duc de Savoie, qui par ce traité rentra dans ses états. Ces mariages et cette paix furent célébrés, suivant l'usage du temps, par des fêtes belliqueuses: on aimoit à retrouver l'image des combats, même en renonçant solennellement à la guerre. On donna à Paris un tournoi, dans lequel on vit briller toute la magnificence de la cour et l'adresse des seigneurs qui la composoient: le roi, qui excelloit dans ces exercices chevaleresques, y attira sur lui tous les regards. La fête étoit terminée, lorsque le roi, malgré les instances de la reine, voulut courir encore une lance, en l'honneur des dames, contre le comte de Montgomery, qui refusa vainement ce dangereux honneur. Le roi lui ordonna de joûter contre lui, et dans ce malheureux combat un éclat de la lance brisée du comte, pénétrant par la visière du casque du roi, lui fit dans l'œil une si pro-

fonde blessure qu'il en mourut onze jours après (1).

La mort de Henri II et la jeunesse de son successeur François II, âgé seulement de seize ans, produisirent de grands changemens à la cour. Ceux qui prétendoient à l'administration des affaires étoient en grand nombre: la reine, Catherine de Médicis, sa mère, aspiroit à la meilleure part; mais le duc de Guise et le cardinal de Lorraine son frère, oncles de la jeune reine régnante (2), s'étant saisis des rênes du gouvernement, Catherine, ne pouvant les chasser ou les exclure, parut s'unir à eux: on exila de la cour la duchesse de Valentinois, le connétable fut relégué dans sa maison de Chantilly.

---

(1) Le roi, en mourant, défendit que Montgomery fût inquiété pour ce régicide involontaire; mais, par la suite, Montgomery prit les armes en faveur des calvinistes, et ayant été fait prisonnier au combat de Castelnaudary, il eut la tête tranchée. Par une fatalité singulière, le père de ce même Montgomery avoit blessé très-grièvement François I[er], qui, en badinant, assaillit sa maison à coups de boules de neige; Montgomery, en jouant aussi, jeta par la fenêtre des tisons enflammés qui atteignirent le roi.

(2) L'infortunée Marie Stuart, qui fut depuis reine d'Ecosse après la mort de François II.

Portrait de Catherine.

Catherine de Médicis (dit l'auteur de l'*Esprit de la Ligue*) *ne doit pas être jugée ni sur les libelles qui en font un monstre, ni sur les panégyriques qui lui prodiguent toutes les vertus. Elle étoit belle, de riche taille, majestueuse et prévenante..... Elle aimoit tous les arts et les protégeoit.* Mais si elle n'enfanta point l'exécrable projet du massacre de la Saint-Barthelemi, il est du moins certain qu'elle pouvoit empêcher ce crime atroce : c'en est assez pour la juger, et ce fait est plus déshonorant pour sa mémoire que toutes les calomnies des libelles. Catherine garda cet horrible secret, elle présida à l'exécution du complot !.... Elle le fit approuver au roi son fils !.... Détailler de tels forfaits, c'est la peindre assez ; chercher à pénétrer dans les replis d'une âme aussi noire, seroit dégrader l'art de tracer des caractères.

Portrait de Claude duc de Guise.

Claude duc de Guise avoit acquis une grande réputation sous le règne précédent. On le regardoit comme le plus habile capitaine de l'Europe : il avoit une grandeur d'âme qui l'élevoit au-dessus même de son illustre naissance. Cette fierté de sentimens annonçoit une si haute destinée, que, dès ses premiers pas dans le monde, elle fixa sur lui tous les yeux : on attendoit des choses

extraordinaires de cet homme, qui paroissoit fait pour commander aux autres et pour les subjuguer tous. Il sembloit qu'il n'eût pas besoin d'ambition pour jouer le rôle le plus éclatant, et que la fortune dût naturellement le lui offrir. Fidèle à l'amitié, affable avec les soldats, modeste dans les succès, généreux avec ses rivaux lorsqu'ils étoient abaissés, il ne montroit de la hauteur que dans les occasions périlleuses; incapable de ménager ses ennemis quand on pouvoit les craindre, il l'étoit plus encore de braver ceux qui étoient hors d'état de lui nuire. Ses détracteurs même ont avoué qu'il avoit l'attachement le plus sincère pour la religion et pour l'état. Le cardinal de Lorraine, son frère, joignoit beaucoup d'esprit à de vastes connoissances : les Italiens l'appeloient le pape de de-là les monts.

Antoine de Bourbon, roi de Navarre, premier prince du sang, avoit plus de droit qu'aucun autre de prendre part au gouvernement. Sa naissance l'y appeloit, mais la douceur, la modération de son caractère et ses inclinations pacifiques l'éloignoient des affaires et le rendoient peu capable de s'en mêler, dans un temps où l'audace et le goût de l'intrigue auroient seuls suffi pour tenir lieu de talens.

Portrait de Condé.

Louis, prince de Condé, frère puîné du roi de Navarre, étoit le prince de la cour le plus spirituel et le plus brillant. Trop jeune encore pour jouer un rôle, il acquéroit la science la plus utile dans cette cour; il apprenoit à feindre, en cachant sous les dehors de la légèreté une extrême ambition.

Portrait de Coligny.

Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon, amiral de France, eut de grands talens, dont il fit le plus malheureux usage. On a dit de lui qu'il n'en montra que contre son Dieu, son roi et son pays (1). Il abjura la religion catholique, afin de se faire élire chef du parti protestant; il prit les armes contre son souverain; il appela les étrangers en France; il soutint, à leur tête, une longue et cruelle guerre; il ravagea sans pitié nos provinces, où les excès les plus barbares furent commis sous ses yeux et par ses ordres. Apostat audacieux, sujet rebelle, et citoyen dénaturé, il fut d'ailleurs universellement accusé du meurtre de Claude de Guise. Beaucoup d'hommes infiniment moins coupables ont laissé une mémoire flétrie, et la sienne ne l'est pas : c'est qu'ayant à la fois été, et avec talent, chef de secte et de parti, il eut

(1) Notes des *Mémoires de Sully*, tome I[er], page 58.

pour panégyristes un grand nombre de braves guerriers et tous les calvinistes, qui le regardèrent comme le héros et le martyr de leur secte ; enfin l'horreur de sa mort efface, aux yeux même de la postérité, le souvenir de ses crimes. On ne se rappelle que ses grandes qualités, sa valeur, sa réputation militaire, et l'austérité de ses mœurs ; mais l'histoire impartiale ne doit point le placer au rang des grands hommes.

Portrait du connétable.

Le connétable de Montmorency fut, au contraire, toujours fidèle à la religion, à la patrie, à son roi ; il ne lui manqua que du bonheur. Presque toujours battu, il fut cependant un bon général, et il en eut la réputation. Il avoit des talens distingués pour l'administration des finances ; on ne les employa point. Il montra, au conseil d'état, beaucoup de droiture et de capacité ; il eut peu d'influence dans les affaires. Son attachement pour ses souverains ne le préserva pas de l'exil ; mais il eut assez de mérite et de vertus pour se passer de succès : il acquit de la gloire au milieu des revers ; il fut un grand homme malgré la fortune.

Tels étoient, à cette époque, les personnages les plus remarquables de la cour.

Peu de mois après la mort de Henri II, on

découvrit à Amboise (où la cour étoit alors) une conjuration dont on n'a jamais bien connu les motifs et le but. Il paroît que l'on vouloit s'emparer de la personne du jeune roi, et chasser la reine mère et les Guises; on accusa l'amiral de Coligny d'avoir formé ce projet, et le prince de Condé d'être le chef secret de l'entreprise. Cette affaire servit l'ambition du duc de Guise; il fut déclaré une seconde fois lieutenant général du royaume. Au reste, il n'est rien de plus suspect de calomnie que ces prétendues conjurations que l'on étouffe, dont on ne publie point les preuves, et dont on n'ose punir les auteurs. Ces accusations vagues et mystérieuses n'intimidèrent point l'amiral; car dans un conseil extraordinaire, assemblé à Fontainebleau, il choisit ce moment pour présenter une requête au nom de tous les calvinistes du royaume, afin d'obtenir la liberté de conscience, en ajoutant qu'il parloit de la part de cinquante mille hommes. Cette sollicitation, qui ressembloit à une menace, irrita le duc de Guise, qui répondit qu'il meneroit contre eux *cent mille bons catholiques dont il seroit le chef.*

Le résultat de ce conseil fut qu'on assembleroit les états à Orléans. Peu de temps après, le prince de Condé fut arrêté, sous prétexte

d'une nouvelle conspiration. Le prince fut jugé et condamné à perdre la tête; le chancelier Olivier, par la sagesse de ses conseils, lui sauva la vie. La reine Catherine, qui voyoit avec autant d'inquiétude que de jalousie l'autorité des Guises s'accroître chaque jour, rendit la liberté au prince de Condé, dans la vue de leur opposer un rival redoutable, qui, se mettant à la tête des calvinistes, balanceroit au moins leur puissance. Elle favorisoit ainsi un parti qu'elle craignoit, et dont l'état avoit tout à redouter; elle agissoit contre les défenseurs de la foi catholique et des droits de la royauté: mais leur autorité s'opposoit à la sienne et pouvoit l'anéantir. François II mourut. Aussitôt après sa mort, la reine mère fit écrire à Charles IX, son successeur, une lettre au parlement, le 8 décembre 1560, dans laquelle il disoit: « qu'attendu son bas âge, ne pouvant gou» verner seul, et se confiant en la prudence » et en la vertu de la reine sa mère, il la » supplioit de prendre en mains l'adminis» tration du royaume, avec les sages avis du » roi de Navarre et des notables et grands » personnages du conseil du feu roi. »

Le parlement répondit, pour approuver cette résolution et pour en remercier le roi.

Quoique la reine n'eût pas été nommée régente, elle s'empara de toute l'autorité, qu'elle conserva toujours sous ce malheureux règne. Le connétable de Montmorency fut, pour la deuxième fois de sa vie, rappelé de l'exil. Dans sa première entrevue avec le jeune roi, il mit un genou en terre, lui baisa la main, et, ne pouvant retenir ses larmes: « Sire,
» lui dit cet auguste vieillard, que les trou-
» bles présens ne vous épouvantent pas, et
» que le nombre des sujets fidèles vous ras-
» sure; je suis prêt, ainsi qu'eux, à sacrifier la
» vie pour la conservation de votre couronne.»

La conduite du connétable prouva la sincérité de ce discours.

Etats d'Orléans, 1560.

Le roi de Navarre paroissoit favoriser les huguenots; le prince de Condé professoit ouvertement la religion prétendue réformée, et il étoit, ainsi que le roi de Navarre, intimement lié avec l'amiral de Coligny.

Le duc de Guise, le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André, craignant pour la religion catholique l'union qui régnoit entre Catherine et le roi de Navarre, formèrent entre eux une ligue qui fut appelée le triumvirat. Les états généraux, assemblés à Orléans, ne furent que simples spectateurs des événemens qui se passoient :

on y fit de beaux discours, qui ne servirent qu'à aigrir les esprits. Le chancelier de l'Hôpital parla avec beaucoup de sagesse; il exhorta à la paix, et déplut aux intrigans et aux ambitieux de tous les partis, c'est-à-dire au plus grand nombre. Le président de la noblesse demanda la réforme du clergé et de la magistrature; il ne trouva d'irréprochable que la noblesse, et s'attacha à prouver qu'on ne devoit véritablement respecter que ses priviléges. L'orateur du tiers-état invectiva avec véhémence contre les ecclésiastiques : il fut vivement réfuté par l'orateur du clergé; et c'est ainsi qu'en général l'intérêt du bien public anime ces nombreuses assemblées. Ce qui avoit excité le plus de rumeur, étoit les richesses de l'église, cet objet perpétuel d'envie. Il n'en est pas moins vrai que ces richesses furent, de toutes celles du royaume, les plus légitimement acquises, et en général les plus utilement employées. Mais ces clameurs furent apaisées alors par une action généreuse : les chefs du clergé offrirent une somme payable en dix ans. C'est le premier *don gratuit*. La cour l'accepta, et les états finirent.

Le Colloque de Poissy eut lieu dans ce même temps. C'étoit une assemblée où des

évêques et des docteurs devoient entendre les calvinistes, avec l'intention de les réfuter et l'espoir de les éclairer. C'étoient, au vrai, deux armées en présence, décidées à combattre et à ne rien céder. Des hommes d'une grande réputation, rassemblés pour prononcer publiquement des discours oratoires, ont nécessairement une émulation de savoir et d'éloquence très-préjudiciable dans les affaires importantes. Les ministres calvinistes osèrent demander que les évêques n'assistassent point aux conférences comme juges, qu'ils n'y fussent que comme parties. La reine répondit que le roi présideroit : réponse équivoque, qui laissoit aux calvinistes l'espérance de l'égalité sans anéantir la supériorité des évêques. Mais ces ménagemens n'étoient que des condescendances funestes, qui affoiblissoient aux yeux des hérétiques la majesté de la religion et la force de l'autorité royale. On ne compose point avec des erreurs pernicieuses; on ne doit permettre de les exposer qu'en annonçant le dessein formel et la persuasion intime de les confondre, et avec le droit de les juger, soutenu du pouvoir de les proscrire.

Le plus célèbre des orateurs protestans fut Théodore de Bèze, sophiste ingénieux, qui fut victorieusement combattu par l'éloquent car-

dinal de Lorraine et par le savant Claude d'Espence, docteur en théologie, homme d'une profonde érudition, d'une rare sagacité, et le premier des théologiens de son temps. Ces conférences n'aboutirent qu'à aigrir les catholiques et à redoubler l'audace des calvinistes. En considérant quels ont été tous les chefs des nouvelles opinions religieuses, en examinant leur vie, en étudiant leur caractère, on ne peut douter que la religion a seulement servi de prétexte et de voile à leurs desseins ambitieux. Ces sectes ont été évidemment formées par l'esprit d'indépendance et d'ambition, sentimens exaltés ensuite par l'orgueil, enhardis par des succès, envenimés par les revers et les persécutions. Si ces malheureuses disputes ont inondé de sang la France, il faut s'en prendre, non à la religion, qui déteste et qui réprouve toutes les fureurs qu'elles ont causées, mais à des passions turbulentes qui n'aspiroient à rien moins qu'à s'affranchir de toute sujétion sociale, à dénouer les liens les plus sacrés, ceux de l'obéissance due au chef de l'église, ceux du mariage, et qu'à renverser tous les trônes. Le prédécesseur de Calvin, Luther, eut moins d'audace que d'égoïsme. Il s'attacha surtout à établir les prétendues réformes qui pou-

voient le débarrasser personnellement des chaînes qu'il portoit à regret. Il atteignit son véritable but en se délivrant de la dépendance du pape, et en épousant la religieuse qu'il avoit séduite (1). Ce fut en 1519, deux ans après les sermons de Luther, que ses erreurs commencèrent à se répandre en France. Il prit d'abord pour arbitre la Sorbonne, et avec tous les témoignages d'une profonde admiration pour ses lumières. Il est assez remarquable que l'homme qui bientôt après abjura la foi catholique, ait rendu cet hommage public à ce corps respectable, et que ce même sectaire ait été vivement combattu par un prince qui prit alors le titre de *défenseur de la foi* (Henri VIII), et qui devoit lui-même par la suite se soustraire à l'obéissance du pape (2).

---

(1) Il est étrange que les chefs des protestans aient appelé leur secte la *religion réformée*, en retranchant tout ce qu'il y a d'austère et de gênant dans la religion catholique, les abstinences, les jeûnes réguliers, la confession, le célibat, la clôture, le vœu d'obéissance et de pauvreté. Cette *réforme* n'est pas sévère; elle devoit plaire et donner des disciples : la philosophie moderne a fait depuis une nouvelle *réforme* plus séduisante encore.

(2) Une attention un peu réfléchie sur les faits his-

L'intolérant et farouche Calvin alla beaucoup plus loin que Luther. Il joignit la bar- Principes politiques de Calvin.

---

toriques ne permettra pas de douter que les seules causes des hérésies ont été, dans tous les temps, l'orgueil, l'ambition, et l'esprit d'indépendance. Dans toutes les choses importantes, nous avons tellement besoin d'un chef qui nous conduise, qui réprime les écarts de notre imagination, et qui fixe nos volontés changeantes, que, si le chef sacré de l'église n'existoit pas, toutes les âmes religieuses le désireroient avec ardeur. Ceux qui ont eu le malheur de quitter le sein de l'église, en donnent pour principale raison les désordres de quelques prêtres, et l'ambition et les vices d'un très-petit nombre de papes. Mais Jésus-Christ, en fondant son église, n'a pas promis que tous les membres en seroient irréprochables : il a dit seulement que la véritable doctrine seroit là, et c'est uniquement là qu'elle s'est maintenue invariable. Il est bien remarquable que, parmi les papes les plus dépravés, aucun n'ait soutenu d'hérésie, et qu'au contraire quelques-uns de ceux-là ont combattu des erreurs soutenues par des saints, qui ensuite les ont reconnues et désavouées. Le flambeau divin de la foi n'est point semblable à ces feux terrestres qui s'affoiblissent et s'éteignent dans les lieux privés d'un air pur; la lumière évangélique a conservé tout son éclat au milieu même de la corruption, et dans les mains sacriléges des plus indignes pontifes, comme dans celles des plus vertueux, parce que les successeurs de Saint Pierre sont les seuls dépositaires de cette doctrine sacrée.

barie, la mauvaise foi et la cupidité au désir ardent de dominer; il voulut bouleverser l'ordre social; il fit profaner, piller, brûler les églises; il ne fut, au fond, qu'un conquérant spoliateur et un républicain féroce, caché sous un voile mystique. On trouve dans toute sa doctrine une haine profonde pour toute autorité, la passion de l'indépendance, le dessein d'abaisser et de détruire tout ce qu'on révère, et d'établir une égalité chimérique, c'est-à-dire, une anarchie universelle. Il commença par convenir que l'on doit obéir aux souverains, et qu'on n'a pas le droit de les juger; mais lorsqu'il eut assez de partisans pour oser parler avec assurance, il soutint au contraire, et publiquement, que nous avons le droit de *juger et de punir les princes licencieux;* que l'on doit mettre les bornes les plus étroites au pouvoir des rois, et qu'il y a de la lâcheté à ne pas le faire (1). Ainsi donc, si un excès d'austérité fait juger faussement qu'un prince est *licencieux*, on a *le droit de le punir!* Calvin, dans ses réponses à Knox, son ami le plus intime, pose en principe que les ecclésiastiques doivent être dépouillés de leurs biens, parce qu'ils sont

(1) *Institut.*, lib. IV.

inutiles et paresseux. Cette décision est bien effrayante pour tous ceux qui passent pour manquer d'activité, et qui ne peuvent se flatter d'être utiles à l'état. On pourroit, sous ce prétexte, *dépouiller* un grand nombre de personnes.

Calvin, Bèze et Knox, ont mille fois répété dans leurs écrits que *tuer un tyran est une action héroïque*. Quant à leur doctrine et à leurs opinions, elles se réduisent à ceci :

1°. Que l'autorité des rois et des magistrats suprêmes est renfermée dans des bornes naturelles très-circonscrites, qu'ils ne peuvent passer sans perdre le droit de l'exercer.

2°. Que le peuple, formant la nation, a des droits infiniment supérieurs à ceux de toute puissance établie pour le régir ; qu'il est légitime de prendre les armes contre les souverains lorsqu'ils abusent de leur puissance, comme il l'est, en tout pays, de s'armer contre des voleurs.

3°. Que nul gouvernement ne doit être sans une constitution qui reconnoisse la suprématie du peuple, et assure les moyens de la maintenir et de réprimer les prétentions des souverains qui voudroient y porter atteinte, comme, par exemple, les tribuns du peuple

dans l'ancienne Rome, les éphores à Sparte, ou des parlemens bien organisés.

4°. Qu'un roi ne peut ni déclarer la guerre, ni faire la paix, ni mettre des taxes, ni rien entreprendre d'important, sans le consentement du peuple, c'est-à-dire, de ceux qui le représentent (1).

Williams Bucam, disciple chéri de Calvin, a fait des commentaires sur les ouvrages de son maître, dans lesquels il soutient tous les principes politiques de Calvin, surtout celui de *l'égalité parfaite* entre tous les hommes. Il ajoute que les sujets, dans le cours ordinaire de la nature, sont, par leur nombre, fort au-dessus du souverain; que les sujets ne sont pas nés pour les rois, mais que les rois ne sont établis que pour servir les sujets; qu'ils sont dévoués aux sujets tant qu'ils existent sur le trône; et que les sujets, formant une masse considérable, ne peuvent avoir ce dévouement pour un seul homme (2); la re-

---

(1) *History of the presbyterians*, lib. II, édit. 1672.

(2) *History of the presbyterians*, lib. 1er. Ces principes signifient littéralement que les rois doivent le sacrifice entier de leurs volontés et de leur existence au peuple, et que le peuple ne leur doit rien. Comment

ligion, comme on voit, n'entre pour rien dans ces doctrines, qui sont purement poli-

---

un père pourroit-il gouverner sa famille, si ses enfans avoient le droit de le juger et de lui ôter son autorité? Comment un général pourroit-il conduire son armée, si les soldats avoient le droit de le déposséder du commandement, en supposant même qu'il eût fait une faute si grave et si frappante que tout le monde pût la juger? Comment enfin pouvoir gouverner avec talent, avec succès, quand on n'a pas la certitude d'être ponctuellement obéi? Le souverain promet de bonnes intentions, ses lumières et celles de son conseil; le peuple promet l'obéissance. Quelle est la sûreté du peuple? L'intérêt même du souverain, qui, dans les siècles éclairés, est toujours évidemment que chacun soit content, et que tout prospère sous sa domination. Quelle est la sûreté du souverain? L'inviolabilité de sa personne, qui fait en même temps la dignité du peuple. Plus on élève son maître, et plus on s'élève soi-même. Les peuples eurent une grande et belle idée, en donnant à la royauté un caractère divin; en la rendant sacrée, ils sanctifièrent leurs engagemens, ils ennoblirent la dépendance. La personne du Grand-Turc n'est point sacrée: on lui obéit servilement tant qu'il est redoutable; on l'égorge quand on ne le craint plus, parce que sa nation manque de lumières; elle ne connoît point l'horreur et l'infamie du régicide. La liberté individuelle et la sûreté des propriétés n'existent point chez elle: le souverain n'est qu'un despote, les sujets ne sont que des esclaves.

tiques : quel en fut le résultat ? Des soulèvemens universels, des guerres civiles et extérieures dans toute l'Europe pendant cent cinquante ans. Les sectateurs de Luther et de Calvin portèrent le trouble et la désolation en France, sous Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII : dans la Belgique, sous Philippe II ; dans la Hongrie et la Bohême, sans cesse agitées par des révoltes contre la maison d'Autriche. Ce fut la faction de Genève, qui, dans ces temps, bouleversa l'Ecosse, et qui suscita à l'infortunée Marie Stuart les plus cruelles persécutions ; ce fut cette secte, ennemie du pouvoir monarchique, qui porta en Angleterre l'esprit républicain dont Charles Ier fut la victime (1).

---

(1) L'histoire ne doit dissimuler ni des faits incontestables, ni des doctrines consignées dans des ouvrages imprimés ; mais on doit dire aussi que les calvinistes de nos jours n'ont de commun avec ceux de ce temps que leurs dogmes religieux : ils ne forment plus un corps dans l'état. Il n'en est peut-être pas un seul aujourd'hui qui connoisse les écrits de Calvin, et par conséquent ses écrits politiques ; hors de leurs temples, ils ne sont que citoyens, comme tous les autres François, et le récit de la conduite et des sentimens des calvinistes du seizième siècle leur est aussi étranger que le sont pour

Ainsi la philosophie moderne n'a point l'honneur d'avoir créé sa doctrine, ses principes et ses opinions sur les rois, les puissances, les prétendus droits du peuple et de l'homme *sur l'égalité, la liberté* sans bornes de penser, d'écrire et d'agir, sur l'abolition des fêtes de l'église, des ordres religieux et des vœux, sur les déclamations contre les papes, les ecclésiastiques, sur les *constitutions* qui enchaînent le souverain, et qui donnent au peuple le droit de se soulever, de détrôner et de tuer les rois, etc., etc. La vérité nous oblige de convenir que ces grandes lumières qu'on a répandues, dans ces derniers temps, comme des idées toutes nouvelles, sont très-anciennes; que Calvin a eu la gloire d'établir parmi nous ces principes, qui causèrent tant de troubles et de massacres dans la Grèce antique et dans l'ancienne Rome; que ce fameux sectaire les renouvela avec tout le succès qu'ils peuvent produire, car ils ensanglantèrent et embrasèrent l'Europe pendant plus d'un siècle. Il faut avouer que les chefs de notre philosophie (1) n'ont été que des

les catholiques les détails des vengeances et des fureurs de la Saint-Barthelemi.

(1) Voltaire, Helvétius, Diderot, Raynal, d'Alembert.

copistes mis en vogue par l'ignorance; qu'ils n'eurent point le mérite de l'invention lorsqu'ils se sont érigés en législateurs, puisqu'ils n'ont exactement fait que répéter ce qui se trouve dans les ouvrages de leurs maîtres en politique, Calvin, Bucam, Bèze et Knox (1).

---

(1) Et même d'un auteur moins connu, qui vivoit sous Henri III. Nicolas Barnaud, né dans le Dauphiné, fit plusieurs ouvrages, entre autres *le Miroir des François*, in-8°, de 511 pages, 1582; ouvrage aussi curieux que rare, dans lequel l'auteur s'engage à *régénérer la France* par des moyens qui ont une conformité singulière avec le régime révolutionnaire, établi plus de deux siècles après. Barnaud, dans cet ouvrage, propose: *La sécularisation des biens du clergé, la déportation, le maximum, le mariage des prêtres, la fonte des cloches, la garde nationale, la réunion de la Belgique, du comtat d'Avignon, du Milanais, etc.* Ainsi donc, de toutes les *lumières du dix-huitième siècle*, rien n'appartient aux philosophes modernes que leur morale: on en a vu les fruits dans toutes les classes de la société: la perte des mœurs, un luxe extravagant, le divorce et le suicide. Ajoutons que, d'après ces faits historiques, il est incontestable, comme on l'a déjà dit, que ce fut, non le fanatisme religieux, mais uniquement le fanatisme politique qui produisit tant de crimes, et ces erreurs monstrueuses que l'on auroit pu combattre si victorieusement l'évangile à la main, dans un temps où la multitude croyoit à la religion.

Cette digression sur le calvinisme, loin d'être étrangère à cet ouvrage, étoit absolument nécessaire dans une histoire où les calvinistes jouent un rôle si important.

Les intrigues de la cour, au commencement du règne de Charles IX, mirent tous les esprits dans une agitation qui fut encore augmentée par une querelle qui survint à Vassy (petite ville sur les frontières de la Champagne), entre les huguenots et les domestiques du duc de Guise : plusieurs personnes y perdirent la vie, le duc lui-même y fut blessé au visage en voulant apaiser le tumulte. Ses gens, furieux en voyant couler son sang, firent main-basse sur les huguenots : rien ne put les arrêter; le massacre devint affreux, et cet événement fut la cause d'une nouvelle guerre civile. Le prince de Condé s'empare d'Orléans, les huguenots se rendent maîtres de Rouen et de plusieurs autres villes; on prend les armes de toutes parts. L'armée royale fait le siége de Rouen; le roi de Navarre, qui y commandoit, reçut une blessure dont il mourut. Sa mort fut suivie de la prise de Rouen et de la bataille de Dreux, dans laquelle l'armée des huguenots fut défaite; le maréchal de Saint-André Bataille de Dreux.

y perdit la vie (1). Par une singularité remarquable, les chefs des deux armées, le prince de Condé et le connétable de Montmorency, furent faits prisonniers. Quoique le duc de Guise n'eût aucun commandement dans l'armée royaliste, ce fut lui seul néanmoins qui décida la victoire, en tombant avec impétuosité sur les ennemis lorsqu'il les vit s'affoiblir. Cette journée porta au plus haut degré l'élévation du duc de Guise: par la mort du roi de Navarre et du maréchal de Saint-André, et la prise du connétable, son collègue en puissance, il n'avoit plus de concurrens à craindre, et le prince de Condé, son rival, étoit son prisonnier. Il rendit à ce prince tous les honneurs dus à sa naissance; il le traita avec toute la cordialité d'un ancien

(1) Ce fut le maréchal de Saint-André (dit Brantôme) *qui ordonna l'ordre de la bataille de Dreux, qui fut en forme de croissant, mettant entre chaque bataillon de gens de pied un régiment de gendarmerie, étant pourtant en haie.* Sur la fin de cette bataille, le cheval du maréchal s'abattit; il fut pris par un huguenot, qui le mit en croupe derrière lui: il survint un nommé d'Aubigny, dont le maréchal s'étoit attiré l'inimitié, parce qu'il jouissoit de son bien confisqué; cet homme lui tira par-derrière un coup de pistolet dans la tête; le maréchal tomba roide mort.

ami. Dès le soir même, ces deux princes s'entretinrent familièrement, mangèrent ensemble et partagèrent le même lit. Il écrivit à la cour, n'exigea rien pour lui; mais, entre autres récompenses dont il prétendoit être le distributeur, il demanda un brevet de maréchal de France, en blanc, pour en gratifier qui il voudroit. On ne prétend pas louer sa modération pour lui-même, car Catherine ne pouvoit se dispenser de lui faire expédier des lettres de commandant général des armées du roi.

Mathieu, tom. 1er, p. 267.

Le duc, poursuivant avec ardeur ses avantages, assiége Orléans, dont la prise est certaine; le parti protestant, vaincu, découragé, touche à sa ruine: il est sauvé par un crime. Le duc est assassiné par un scélérat nommé Poltrot de Méré, que, peu de temps auparavant, sa bonté avoit préservé du dernier supplice. Le duc avoit déjà été manqué au siége de Rouen, et, quand on lui amena le coupable, qui se vantoit d'avoir voulu le tuer pour défendre sa religion: *Connoissez*, lui dit de Guise, *laquelle des deux religions que nous professons est la meilleure; la vôtre vous a porté à m'assassiner, et la mienne veut que je vous pardonne*; belles paroles que la poésie

Vie de Coligny, liv. 4, p. 267.

Assassinat de Claude duc de Guise.

Ce furent les restes même de l'armée de Condé que le connétable mena à ce siége. Le désir d'effacer la honte d'un traité conclu clandestinement avec les ennemis de l'état, fit faire à ces troupes des prodiges de valeur : la ville se rendit promptement. Aussitôt après, la reine, qui avoit mené le jeune roi au siége du Havre, le conduisit à Rouen, et le fit déclarer majeur au parlement de Normandie: Charles IX entroit dans sa quatorzième année. Dès sa première jeunesse, sa figure et sa taille avoient une majesté imposante; il montroit un esprit vif, de bonnes intentions, mais un caractère à la fois ardent et facile, du goût pour la guerre, de la passion pour la chasse, et en général pour tous les exercices violens. Plusieurs historiens ont fait très-mal à propos l'éloge de son éducation. Dans une lettre qui nous reste de Catherine, et qui s'adresse au roi son fils, cette princesse l'exhorte particulièrement à *monter à cheval, à chasser, à s'amuser, à courir, à donner de la lance.* Il falloit au contraire s'attacher à modérer cette ardeur physique que tout annonçoit en lui, et qui peut devenir si dangereuse lorsqu'elle se trouve unie à une grande foiblesse de caractère. La reine, dit-on, lui donnoit connoissance de toutes les affaires, et l'engageoit

Mémoires de Condé, t. 6, p. 551.

à se trouver au conseil; mais quelle école qu'un tel conseil! quelle étude pour un jeune prince, que celle de cette politique fallacieuse et craintive, sans vues étendues, sans génie comme sans loyauté, sacrifiant tout pour se soustraire à l'embarras du moment, ou à la passion de s'agrandir; tour à tour lâche et perfide, dominée par la crainte ou par l'ambition; se préparant dans l'avenir des obstacles invincibles, une honte inévitable, et rendant impossible par l'artifice et par la mauvaise foi le dénouement le plus heureux de tous les grands démêlés d'état, les réconciliations sincères et les traités de paix solides!

Catherine ne chercha dans les instituteurs qu'elle donna à son fils que des hommes dévoués à ses volontés, et chargés surtout d'inspirer au jeune monarque une soumission aveugle pour ses conseils. La jeunesse de Charles fut livrée à des flatteurs, à des courtisans vicieux, dont l'exemple et la coupable adulation achevèrent d'égarer sa raison et de corrompre son cœur. *Mémoires de Tavannes.*

En 1565, les méfiances des huguenots, aigries par les intrigues de l'amiral Coligny, donnèrent lieu à la deuxième guerre civile. Le prince de Condé et l'amiral hasardèrent une tentative pour enlever le roi, qui étoit à

Monceaux; mais la valeur et la fidélité des Suisses firent échouer ce complot. Cette affaire fut suivie de la bataille de Saint-Denis. Avant le combat, le roi envoya dans la ville de Saint-Denis, dont les rebelles s'étoient emparés, un héraut chargé d'un ordre du monarque, qui contenoit l'alternative, ou de mettre bas les armes, ou de déclarer qu'ils confirmoient de nouveau leur révolte. Le prince de Condé voyant venir à lui le héraut un papier à la main, lui dit d'un ton impérieux et courroucé : *Prends garde à ce que tu vas faire : si tu m'apportes ici quelque chose contre mon honneur, je te ferai pendre. Je viens*, lui répondit le héraut, *de la part de mon maître et du vôtre, et vos menaces ne m'empêcheront pas d'obéir à ses ordres.* En lui disant ces paroles, il lui présenta la signification. Le prince dit qu'il feroit sa réponse dans trois jours. *Il la faut dans vingt-quatre heures*, répliqua le héraut, et il se retira. Les catholiques gagnèrent la bataille : le connétable, durant l'action, montra, suivant sa coutume, le talent d'un grand général, la vigueur d'un jeune homme et le courage bouillant d'un soldat; il y fut blessé mortellement : les calvinistes se jetèrent sur lui pour le faire prisonnier; mais les catholiques l'ar-

Mémoires de Lanoue.

rachèrent de leurs mains. Il mourut dans les sentimens religieux qu'il avoit professés toute sa vie; mais son confesseur l'exhortant trop longuement à se résigner à la mort: *Mon père,* lui dit le connétable, *il seroit bien honteux qu'ayant vécu quatre-vingts ans, je ne susse pas mourir un quart d'heure!*

Au commencement de 1568 on fit la paix de Longjumeau, qui ne dura que six mois. La troisième guerre civile se déclara; elle fut encore plus funeste que les autres. L'amiral de Coligny appela en France les princes protestans de l'Allemagne, qui, dit Lanoue, *fretilloient d'y entrer*, et qui commirent les plus horribles excès dans tous les pays qu'ils parcoururent et qu'ils ravagèrent.

Tels sont les principaux événemens qui se passèrent en France depuis François Ier jusqu'aux premières années de la jeunesse de Henri le Grand. Ce prince descendoit en ligne directe de Robert de France, comte de Clermont, sixième fils de Saint Louis, qui n'eut pour apanage que le comté de Clermont en Beauvoisis.

Robert épousa Béatrix, fille et héritière de Jean de Bourgogne, et d'Agnès dame de Bourbon, dont Robert et ses descendans prirent le nom.

La maison de la Marche étoit une branche de celle de Bourbon. En 1364, Jean de Bourbon, comte de la Marche, épousa Catherine de Vendôme, sœur et seule héritière du dernier comte de ce nom. On compte trois générations depuis Jean de Bourbon jusqu'à Charles, en faveur duquel François Ier érigea le comté de Vendôme en duché. Charles de Bourbon eut sept enfans, dont il ne resta qu'Antoine de Bourbon, qui fut père de Henri IV; Charles de Bourbon, cardinal et archevêque de Rouen, que l'on nomma depuis le vieux cardinal; et Louis, prince de Condé, qui fut tué à la bataille de Jarnac.

Antoine de Bourbon épousa Jeanne d'Albret, fille et seule héritière de Henri d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite de Valois, sœur de François Ier, et si célèbre par sa beauté, son esprit, et la protection qu'elle accorda aux savans et aux gens de lettres. Le roi de Navarre n'avoit point d'enfans mâles; il désiroit ardemment que sa fille lui donnât un héritier, dans l'espoir, disoit-il, que cet enfant le vengeroit un jour des Espagnols, qui, sous le règne de Ferdinand d'Arragon, lui avoient enlevé la Haute-Navarre, située au-delà des Pyrénées.

Jeanne d'Albret avoit eu, dans les pre-

mières années de son mariage avec Antoine de Bourbon, deux enfans mâles, qui périrent l'un et l'autre par divers accidens. Enfin elle devint enceinte pour la troisième fois, et elle manda au roi de Navarre son père cette heureuse nouvelle, de l'armée que commandoit son mari en Picardie, dont il étoit le gouverneur. Le roi répondit à sa fille de revenir sur-le-champ dans la Navarre, où il désiroit qu'elle fît ses couches, voulant y être présent. Cette courageuse princesse, dit Péréfixe, partit de Compiègne le 15 novembre 1553; elle traversa toute la France jusqu'aux monts Pyrénées, arriva le 4 décembre à Pau en Béarn, où étoit le roi son père, et elle accoucha heureusement d'un fils le 13 du même mois.

Naissance de Henri IV.

Le roi avoit exigé de sa fille qu'elle lui promît de chanter une chanson durant les douleurs de l'enfantement, *afin*, dit-il, *que tu ne me fasses pas un enfant pleureux et rechigné.* La princesse le lui promit, et eut le courage de lui tenir parole. Elle en chanta une en langage béarnois lorsqu'elle entendit entrer le roi dans sa chambre. On a remarqué que l'enfant vint au monde sans pleurer et sans crier. Aussitôt qu'il fut né, son grand-père le prit dans ses bras, et le baisa affectueusement; il donna à sa fille son

testament, enfermé dans une boîte d'or, en lui disant : *Voilà qui est à vous*, et, lui montrant l'enfant, *et voici,* ajouta-t-il, *ce qui est à moi.* Il le mit dans un pan de sa robe, l'emporta dans son appartement, lui frotta les lèvres avec de l'ail, et lui fit sucer du vin dans sa coupe d'or (1).

Le jeune prince donna des inquiétudes, dans sa première enfance, par la faute de ses nourrices ; on fut obligé d'en changer sept ou *Péréfixe.* huit fois. Son aïeul lui donna pour gouver-

(1) On mit cet enfant si précieux dans un berceau fait d'écailles de tortues et décoré d'ornemens en argent : ce berceau fut soigneusement conservé, jusqu'à la révolution, dans le château de la ville de Pau. Dans l'année 1793, quelques révolutionnaires voulurent briser *solennellement* le berceau *du tyran Henri IV ;* M. le baron d'Espalongue, gouverneur du château, M. de Beauregard, directeur des domaines du roi, et le sergent La Maignière, imaginèrent un moyen ingénieux de tromper la rage insensée des factieux. M. de Beauregard avoit, dans son cabinet d'histoire naturelle, une écaille de tortue semblable au berceau de Henri : de concert avec M. d'Espalongue, il en fit secrètement l'échange : l'écaille du cabinet d'histoire naturelle fut abandonnée à la démence populaire, et brûlée publiquement. M. de Beauregard resta dépositaire du berceau, qu'il confia, en mourant, à M. de Laporte son gendre, et son successeur dans la place

nante Suzanne de Bourbon Busset, femme du baron Miossens, et le fit élever dans le château de Coaraze, situé dans un lieu agreste et solitaire, au milieu des montagnes et des rochers, entre le Bigorre et le Béarn (1).

Henri n'avoit que dix-sept mois lorsqu'il perdit son aïeul, qui mourut dans le Béarn, le 25 mai 1555, âgé de 53 ans. Avant de mourir, il donna de longues instructions sur la manière dont il vouloit que l'on élevât son

---

de directeur des domaines : des lettres et des procès verbaux revêtus des signatures et de toutes les formes requises constatent l'authenticité de ces faits. M. de Laporte a fidèlement conservé ce dépôt, et il n'en a révélé l'existence (en produisant des preuves incontestables) qu'à l'époque où on le pouvoit sans danger. Par cette ingénieuse et touchante supercherie, toutes ces personnes respectables se sont exposées à la mort, et il ne s'agissoit que de sauver un berceau d'écaille ! On peut juger par-là de ce qu'elles eussent été capables de faire pour leur souverain et pour les augustes descendans de Henri IV. Au reste, le souvenir de ce grand roi a toujours été particulièrement cher aux habitans de la ville de Pau, et les excès dont on vient de parler n'ont été commis que par un petit nombre de scélérats de la lie du peuple, et qui n'existent plus aujourd'hui.

(1) Les ruines de ce château subsistent encore ; elles sont à trois lieues de Pau.

petit-fils. Ses dernières volontés furent scrupuleusement exécutées. L'élève qu'elles ont formé les rendent si intéressantes, qu'on ne doit pas en omettre le détail. Le roi ordonna de ne donner au jeune prince que des alimens grossiers, de le nourrir de pain bis, de bœuf, de fromage et d'ail, de diriger ses promenades sur les montagnes, et le plus souvent nu-pieds et nu-tête; de l'accoutumer à supporter le froid, la pluie, le chaud, le soleil; de ne l'habiller qu'avec de grosses étoffes, pareilles à celles que portoient les gens du pays; de lui apprendre de bonne heure à monter à cheval, et à se servir avec adresse et avec grâce des armes destinées à l'attaque et à la défense, et à contracter dès l'enfance l'habitude de porter la cuirasse, le casque et le bouclier, armures de fer qui étoient alors d'une pesanteur excessive (1); enfin de le rendre accessible, affable, populaire; de ne lui point donner *de babioles* pour l'amuser, et surtout de ne jamais le flatter (2). Henri dut

Education de Henri.

Péréfixe.

(1) On voit encore au garde-meuble du roi l'armure de François I[er], avec laquelle combattoit ce prince, et que deux hommes auroient peine à soulever.

(2) Il fut appelé, au berceau, prince de Viane; on lui donna, peu de temps après, le nom de duc de Beaumont, et ensuite celui de prince de Béarn.

à cette éducation si peu commune parmi les princes une constitution robuste, un caractère ouvert et plein de franchise, des manières simples, naturelles, affables, qui lui gagnoient tous les cœurs. Souvent, dans ses longues promenades, il entroit dans les chaumières; il causoit familièrement avec ces bons montagnards, transportés de joie de recevoir leur jeune prince sous leur humble toit.

Henri connut là et avec détail la misère des peuples de la campagne, et leur bonheur aussi touchant que leur infortune. Quand on songe combien il faut peu de chose pour les rendre heureux, le cœur se soulève d'indignation contre la barbarie qui leur enlève ce bonheur si simple, si pur, acheté par tant de travaux aussi pénibles qu'utiles! Mais qui se contente du nécessaire, n'a rien à perdre. Henri vit plus d'une fois un léger impôt nouvellement établi détruire tout le repos d'une famille entière, et porter la tristesse et le découragement où régnoient la joie et la gaîté. Henri garda toujours ces précieux souvenirs, qui contribuèrent par la suite à le rendre l'idole de la France et le modèle des rois. Il jouit dès son enfance de la véritable gloire des souverains; il fut également aimé des cultivateurs, des paysans et de la noblesse.

Henri avoit une taille à la fois majestueuse et légère; il réunissoit la force physique à l'agilité, surpassant tous les jeunes gens de son âge à la course et dans tous les exercices; il se distinguoit surtout dans ces nobles divertissemens appelés tournois, et qui faisoient encore alors les délices de la noblesse françoise. Il y montroit ce courage intrépide et cette générosité chevaleresque qui le rendirent par la suite le guerrier le plus renommé de l'Europe. Ses traits étoient réguliers, et sa physionomie, pleine de douceur, de finesse et de bonté, portoit l'empreinte de son caractère et de son âme; on ne l'oublioit jamais. Cette figure chérie et révérée est devenue populaire comme la vie de ce héros; plus de deux siècles écoulés n'ont pu en effacer le souvenir; chaque François connoît le visage de Henri IV, ainsi que ses habitudes et son accent; il semble qu'on l'ait entendu, qu'on l'ait vu mille fois, et qu'on ait vécu intimement avec lui.

Antoine, roi de Navarre, père de Henri, fut nommé lieutenant général du royaume de France, et mena son fils à la cour: le prince de Béarn [on appeloit ainsi Henri (1)] n'avoit

(1) Il garda ce nom jusqu'à la mort de sa mère, parce que cette princesse possédoit la Navarre de son chef.

alors que dix ans. On le mit sous la conduite d'un savant nommé La Gaucherie, qui mourut peu de temps après. La reine de Navarre fit revenir son fils en Béarn, où elle s'étoit retirée. Elle professoit ouvertement la nouvelle religion, dont elle se déclara protectrice après la mort de son mari, tué, comme on l'a vu, au siége de Rouen. Jeanne d'Albret avoit du courage, une grande élévation d'âme, beaucoup d'esprit, et cette facilité à s'exprimer qu'on appelle toujours dans les princes le don de la parole; disposition naturelle que les princes perfectionnent rarement, parce qu'il est bien difficile que l'on puisse acquérir un talent véritablement supérieur, lorsqu'il n'a jamais été soumis à une censure libre et franche. La reine de Navarre, flattée des louanges que l'on prodiguoit à son éloquence, voulut la faire briller dans les disputes qui agitoient alors tous les esprits. Elle eut des conférences avec les ministres protestans; elle s'engagea dans des discussions qui ne convenoient ni à son rang ni à son sexe, et par-là même elle s'y attacha avec passion. Il ne suffit pas pour s'élever de sortir de sa sphère; néanmoins on croit trop souvent qu'un rôle étranger et bizarre est glorieux, parce qu'il n'est pas commun. La reine adopta des erreurs déplora-

bles, pour avoir le plaisir de les soutenir, de les défendre, et la gloire de les propager (1). Mais son nom sera toujours cité avec éloge: elle fut mère de Henri le Grand, et seule elle a dirigé son éducation.

Florent-Chrétien, zélé protestant, fut chargé par la reine de cette importante éducation. Il l'éleva dans la religion prétendue réformée, suivant les ordres de Jeanne (2). Si l'on égara

---

(1) Cependant ces disputes n'empêchèrent pas cette princesse de protéger les lettres et même de les cultiver. On cite d'elle l'impromptu suivant, qu'elle fit dans l'imprimerie du fameux Robert Étienne:

Art singulier, d'ici aux derniers ans
Représentez aux enfans de ma race
Que j'ai suivi des craignans Dieu la trace,
Afin qu'ils soient les mêmes pas suivans.

(2) Jean Florent, d'une famille noble de l'Orléanois, fut un des plus savans hommes de son temps: nous avons de lui une traduction d'Oppien et de quelques comédies d'Aristophane. Par la suite, Florent Chrétien, durant la guerre, se réfugia à Vendôme sous la sauvegarde de son élève, qui, le servant suivant son goût, lui confia le soin de la bibliothèque que les anciens Bourbons avoient dans cette ville, l'une des principales de leur apanage. Mais cette place ayant été prise par les ligueurs, Florent fut fait prisonnier. *Son illustre et généreux disciple*, dit de Thou, *lui procura bientôt la liberté en payant libéralement sa rançon.*

la foi de Henri, il reçut du moins d'excellens principes : c'étoient ceux de l'Évangile. Florent s'attacha surtout à lui donner la persévérance dans ses desseins, et la résignation dans les disgrâces inévitables (1). C'est ainsi qu'un instituteur habile fortifioit l'âme et le caractère de Henri, comme s'il eût prévu les obstacles, les contrariétés, les revers que lui préparoit la fortune. Henri traduisit, dans sa première jeunesse, les *Commentaires de César* : Casaubon atteste avoir vu le manuscrit écrit en entier de la main de ce prince. Il faisoit quelquefois, dit Péréfixe, des citations si heu-

(1) Les *Mémoires* de Nevers contiennent plusieurs lettres écrites, en 1567, par de principaux magistrats de Bordeaux ; et ces lettres renferment des détails intéressans sur le jeune Henri. En voici quelques passages : « Nous avons ici le prince de Béarn ; il faut » avouer que c'est une jolie créature. A l'âge de treize » ans, il a toutes les qualités de dix-huit et de dix-neuf. » Il est agréable, civil, obligeant.... Il vit avec tout le » monde d'un air si aisé, que l'on fait toujours la » presse où il est ; il agit si noblement en toutes choses, » qu'on voit bien qu'il est un grand prince.... Il a le » visage fort bien fait, le nez ni trop grand ni trop petit, les yeux fort doux, le teint brun, mais fort uni ; » et tout cela est animé d'une vivacité si agréable, que, » s'il n'est pas bien avec les dames, il y aura bien du » malheur. »

reuses des anciens auteurs, que les maîtres même en étoient tout étonnés. Il répétoit souvent ce vers de Virgile,

Parcere subjectis, et debellare superbos.

Pardonner aux vaincus, et vaincre les superbes.

Il prit pour devise un Hercule; il y joignit cette devise de son choix :

Invia virtuti nulla est via.

Aussi le célèbre Scaliger disoit-il de Henri : *Il ne faudroit pas mal parler latin devant le roi, il s'en apercevroit fort bien.*

On lui fit apprendre par cœur plusieurs sentences morales en vers latins et françois, qu'il n'oublia jamais. Par la suite, il y joignit ce vers et demi de Malherbe, qu'il regardoit avec raison comme l'une des meilleures maximes qui puissent guider une âme forte et chrétienne :

« Vouloir ce que Dieu veut est la seule science
» Qui nous mette en repos.... »

Il savoit l'espagnol et l'italien. On lui fit surtout étudier l'Histoire de France. Dès sa plus tendre enfance, il s'enflammoit au récit des exploits et des vertus de Bayard, qu'il regardoit comme le modèle des chevaliers françois. Parmi les anciens auteurs, celui dont la

lecture l'attachoit davantage étoit Plutarque. Il a souvent dit depuis sur le trône qu'il *lui avoit les plus grandes obligations*, qu'il y avoit *puisé d'excellentes maximes pour sa conduite et pour le gouvernement.* Comme le remarque un auteur moderne (1), jamais un mauvais prince ne fera ses délices de Plutarque, chaque éloge feroit sa satire, et chaque maxime sa condamnation.

Entrevue de Bayonne, 1565.

Henri n'avoit que douze ans lorsque Charles IX parcourut avec Catherine de Médicis et la plus grande partie de sa cour toutes les provinces méridionales, sous prétexte de se rendre à Bayonne, où devoit se trouver Elisabeth sa sœur, épouse de Philippe II, roi d'Espagne. Jeanne d'Albret et le jeune prince de Béarn furent obligés d'accompagner le roi à Bayonne : on parut ne s'occuper que du soin de distraire Elisabeth de ses chagrins secrets. Cette princesse infortunée, dont la jeunesse fut enveloppée d'un voile mystérieux et funèbre qui cachoit tant de peines amères, tant de craintes sinistres, se retrouva avec ravissement au milieu de sa famille et d'une cour brillante, empressée à lui plaire.

---

(1) L'abbé Brisard. Voyez l'ouvrage intitulé : *De l'amour de Henri IV pour les Lettres.*

Charles IX donna des bals, des festins, des tournois. On y distingua surtout le prince de Béarn, qui, malgré sa jeunesse, attira sur lui tous les regards, et obtint tous les suffrages. Catherine de Médicis se passionna pour lui; elle vouloit toujours l'avoir à ses côtés, à cause, disoit-elle, *de sa grâce et de sa gentillesse;* car la franchise aura toujours un attrait particulier pour les gens artificieux: ils y trouvent tant d'originalité, et une imprudence dont ils espèrent tirer un si bon parti!

Plusieurs historiens (d'Aubigné, Mathieu, l'auteur de l'*Esprit de la Ligue*) prétendent qu'au milieu des fêtes de Bayonne Catherine et Ferdinand Alvarès, duc d'Albe, ministre de Philippe II, méditoient le massacre de la Saint-Barthelemi (1). On ne médite point

(1) On a dit qu'à en juger par quelques paroles échappées, et recueillies par le prince de Béarn, les entretiens de la reine et du duc d'Albe rouloient sur la nécessité de détruire le parti calviniste. On ajoute que la reine voulant ménager les chefs, le duc répondit que *dix mille grenouilles ne valent pas la tête d'un saumon.* Puisque l'on assure que la reine adopta tous les sentimens politiques du duc d'Albe, on ne comprend pas comment on a pu trouver dans cette conclusion le projet de faire égorger tous les calvinistes. Il semble, au

durant sept ans de semblables forfaits : si la réflexion la plus mûre n'en faisoit pas sentir toute l'horreur, elle en démontreroit du moins l'absurdité. Tout est tumultueux dans la pensée et dans l'exécution d'un crime de cette espèce ; et nous prouverons par des faits que ce massacre, fruit surtout de la terreur, ne fut ni prémédité long-temps d'avance, ni ordonné d'après un plan fixe et arrêté. Ce voyage jeta, il est vrai, dans le cœur de Charles IX des germes de haine et de ressentiment. Il rencontra partout, sur la route qu'il parcourut, les traces des fureurs du parti calviniste ; il vit avec une juste indignation les monastères renversés, les églises ruinées, les croix abattues, les statues des saints mutilées, des chaumières abandonnées, les campagnes semées d'ossemens arrachés des tombeaux, les villes démantelées : affreux spectacle, qui auroit dû

---

contraire, que ces paroles invitoient à ne sacrifier qu'un seul homme, apparemment l'amiral de Coligny. Mais d'ailleurs il n'est nullement prouvé que Henri ait répété ou même entendu ces paroles. Sully n'en fait pas mention, et il est peu croyable que la reine et le duc d'Albe formassent de tels complots en présence du jeune prince de Béarn, élevé publiquement dans la nouvelle religion, et fils d'une princesse dont Catherine se défioit particulièrement.

préserver à jamais une âme véritablement chrétienne de tous les excès produits par l'ambition ou par l'aveugle fanatisme, cette démence impie, aussi contraire à l'Evangile que l'athéisme même; car l'exaltation de la véritable piété n'est jamais que l'enthousiasme de la raison suprême : tout est utile et grand dans ses motifs, tout est pur et généreux dans son ardeur, tout est justice et modération dans ses principes.

Henri resta sous la conduite de sa mère et de ses instituteurs jusqu'à l'âge de seize ans. Louis, prince de Condé, son oncle, chef du parti huguenot, avoit été tué à la bataille de Jarnac. L'amiral de Coligny, revêtu d'une autorité souveraine dans le parti calviniste, demanda le jeune prince de Béarn à sa mère, afin de l'instruire, disoit-il, dans l'art militaire. L'amiral venoit de perdre la bataille de Jarnac; la mort de Condé le délivroit d'un chef, mais elle ôtoit à son parti l'éclat d'un grand nom: le jeune prince de Béarn rendoit cet avantage; il étoit universellement aimé; il annonçoit déjà d'éminentes qualités; et la gloire de l'avoir pour disciple mettoit à l'abri de le craindre un jour comme rival. Coligny, avec beaucoup d'habileté, avoit réparé ses pertes en très-peu de temps. Il avoit mis sur

pied de nouvelles troupes, et il vint auprès de Montcontour présenter le combat à l'armée catholique. Le prince de Béarn se trouva à cette bataille; mais par les ordres de Coligny il n'en fut que spectateur. On le mit, avec le jeune prince de Condé, sous la garde de Ludovic, prince de Nassau; on les entoura d'une escorte de quatre mille chevaux, et on les plaça sur une colline, du haut de laquelle on pouvoit suivre de l'œil tous les mouvemens de l'armée. Henri brûloit du désir de combattre; il le demanda vainement. Réduit a observer, il jugea dès lors comme un grand capitaine. L'avant-garde du duc d'Anjou ayant été enfoncée, Henri vouloit fondre sur le corps de bataille avec les quatre mille chevaux que l'amiral avoit mis en réserve. Ludovic l'en ayant empêché, il s'écria : *Nous perdons la bataille en donnant aux ennemis le temps de se rallier.* Ce qui arriva effectivement. Les chefs des huguenots convinrent tous, après l'action, que si l'on avoit fait donner le corps commandé par le prince de Navarre, l'armée catholique auroit été battue. Une demi-heure décida du sort des calvinistes. Ils ne soutinrent qu'en chancelant le premier choc; dès la seconde charge, ils se débandèrent, et ce ne fut plus un combat, mais un massacre.

1569.

Bataille de Montcontour, 1569.

Le prince de Béarn, témoin de cette bataille.

1569. L'amiral eut la mâchoire inférieure fracassée d'un coup de pistolet, ce qui ne l'empêcha pas de combattre et de donner toujours ses ordres avec toute la présence d'esprit d'un grand capitaine, et toute l'activité du plus intrépide soldat. Au milieu du tumulte de la déroute complète des calvinistes, les catholiques s'excitoient à n'épargner personne, en criant *la roche la belle*, cri terrible qui annonçoit la vengeance. *La roche la belle* étoit le nom d'une rencontre dans laquelle, peu de temps auparavant, les calvinistes avoient massacré tous leurs prisonniers de la manière la plus inhumaine. Le champ de bataille, les drapeaux, les canons, les bagages, tout resta aux catholiques; des corps entiers furent passés au fil de l'épée, quoiqu'ils jetassent leurs armes et demandassent quartier. C'est ainsi que des ressentimens trop fondés et de cruelles vengeances préparoient déjà les fureurs de la Saint-Barthelemi. L'armée de vingt-cinq mille hommes des rebelles se trouva réduite à cinq ou six mille; mais la perte de cette bataille ne fut pas aussi funeste au parti calviniste qu'elle auroit pu l'être: les catholiques ne surent pas en profiter. Le plus grand avantage d'une victoire est dans l'impression de découragement et d'épouvante

qu'elle cause à l'ennemi. Si on laisse passer ces premiers momens, l'ennemi voit dans cette nonchalance un manque d'habileté qui lui rend tout son courage, et qui ne lui laisse plus que le désir de prendre sa revanche. L'amiral ne fut point poursuivi; il eut le temps de recueillir les débris de son armée et de se retirer en bon ordre. Il emmena les deux princes avec lui, et il eut la hardiesse de traverser la France pour aller rejoindre les bandes allemandes qu'il avoit appelées. Le maréchal de Cossé s'avança avec un corps de troupes pour s'opposer à cette importante jonction. Ce fut à cette action que le jeune prince de Navarre fit ses premières armes. Le maréchal fut battu, repoussé, et l'amiral rejoignit les Allemands. Encouragé par ce renfort, il continua la guerre dans diverses provinces.

1570.

Combat d'Arnay-le-Duc.

Mathieu, tom. 1er, *liv.* 5.

L'amiral étoit trop habile pour n'avoir pas découvert dans le jeune Henri le germe des talens qui devoient l'illustrer un jour, cette affabilité à la fois noble, franche et familière, qui, dans les chefs et les princes, gagne le cœur de tous les guerriers; cette vivacité qui profite habilement d'une faute de l'ennemi ou qui répare au même instant la sienne propre; cette patience qui sait quand il faut

1570. attendre et différer; ce coup d'œil rapide, étendu, qui semble multiplier celui qui le possède en lui donnant la facilité de commander où il n'est pas, avec autant de sûreté qu'autour de lui; enfin, cette réunion de qualités différentes et quelquefois opposées, qui toutes sont nécessaires dans un grand capitaine. L'amiral sentit que Henri seroit plus utile encore à son parti par son caractère et ses talens que par son rang et sa naissance. Il le menoit partout avec lui; Henri étoit présent aux campemens, aux marches, aux retraites, à toutes les évolutions que l'on faisoit faire aux troupes; l'amiral lui demandoit toujours son sentiment, qu'il approuvoit ou qu'il combattoit, en l'instruisant des principes et des règles de l'art militaire. Animé par l'ambition, mais guidé par la Providence, l'amiral expioit ainsi, à son insu, tout le mal qu'il faisoit à sa patrie, en formant le héros qui devoit ajouter tant d'éclat à la gloire de la France, et lui procurer tant de bonheur.

Mémoires de Sully. Henri, toujours accompagné de l'amiral, fit différentes expéditions à la tête des huguenots dans la Guyenne et dans le Languedoc. Il prit Nîmes par stratagème; il emporta par escalade les villes de Saint-Julien et de Saint-Just; il alla camper ensuite dans le

voisinage de Paris, où cette armée, ressuscitée 1570.
malgré la perte de deux grandes batailles, jeta d'autant plus de terreur, qu'on l'avoit crue dispersée sans retour. L'amiral se préparoit à livrer un troisième combat, lorsque la paix se fit à Saint-Germain, par l'entremise du baron de Biron, le 15 août 1570; et le jeune Henri se retira en Béarn après une campagne de quinze mois aussi fatigante que périlleuse. Il n'y a point de paix réelle lorsqu'elle n'est le fruit que de la lassitude des deux partis, et qu'on a fait la guerre avec acharnement et cruauté. Dans ce cas, les conditions les plus avantageuses deviennent suspectes; elles ne dissipent point la haine et elles y joignent la défiance.

Outre l'amnistie générale et le libre exercice de la religion prétendue réformée (excepté à la cour), la restitution des biens confisqués, et beaucoup d'autres avantages, on accorda aux calvinistes *quatre villes de sûreté*, c'est-à-dire, des villes dans lesquelles ils eurent le droit de mettre des gouverneurs et des garnisons à leurs ordres. Ils choisirent la Rochelle, Montauban, Cognac et la Charité. On exigea seulement que les princes de Béarn et de Condé, et vingt des principaux seigneurs de leur parti, fissent le serment de les rendre

1570. dàns deux ans. Cette humiliante cession avilissoit la royauté, et donnoit la force la plus redoutable au parti qu'on vouloit abattre. Quand le traité n'eût point été rompu, la possession de ces quatre villes pendant deux ans auroit suffi aux calvinistes pour y établir solidement leurs opinions et l'esprit républicain : d'ailleurs ces conditions honteuses pour la cour flétrissoient tout l'éclat des victoires des armées catholiques ; car on ne juge la gloire des campagnes de guerre que par les traités de paix. Le parti calviniste parut triomphant aux yeux de toute la France. Les princes, l'amiral et les autres chefs se retirèrent à la Rochelle, où ils fixèrent leur demeure auprès de la reine de Navarre.

La plus grande partie des calvinistes ne vit dans les avantages inespérés de ce traité que le dessein secret de le rompre à la première occasion. On assure que l'amiral ne partagea point cette défiance, et sa sécurité à cet égard honoroit son caractère ; cependant, au lieu de se rendre à la cour, il se retira sur-le-champ à la Rochelle où il ne s'occupa qu'à fortifier son parti.

Mariage de Charles IX.

Charles IX, dans le cours de cette année, épousa Elisabeth d'Autriche, seconde fille de l'empereur, princesse intéressante et vertueuse,

qui ne trouva sur le trône que l'épouvante, la honte et la douleur. 1570.

Après le mariage du roi, on s'occupa de celui de Marguerite de Valois, sa sœur, avec le prince de Béarn. Cette union (1), désirée par la cour malgré la différence de religion, dissipa beaucoup de défiances et rassura beaucoup d'esprits. Cependant il paroît que ce fut à cette époque que l'on commença véritablement à former contre les calvinistes les plus noirs complots; mais en réfléchissant mûrement sur tous les écrits de ce temps, il paroît certain aussi que l'on ne méditoit alors que la perte des chefs; que l'on persuada même d'abord au roi que l'on épargneroit l'amiral

(1) Henri, à l'âge de cinq ans, accompagna Antoine de Bourbon, son père, quand celui-ci alla joindre Henri II à Amiens: il fut présenté à ce prince. Il étoit (dit Favin) *si gentil et si dispos*, que le roi résolut de le faire élever avec le dauphin François (mais il n'y resta qu'un an). Le roi lui demanda s'il vouloit être son fils; l'enfant se tournant vers le roi de Navarre, *celui-ci*, répondit-il, *est mon père*. Eh bien, reprit le roi, puisque vous ne voulez pas être mon fils, voulez-vous être mon gendre? *Oui bien,* repartit vivement le jeune prince. De ce moment, dit-on, les deux cours arrêtèrent ce mariage, qui fut depuis formé sous de si noirs auspices.

1570. de Coligny, qu'il révéroit malgré sa coupable rebellion, parce que ce jeune prince étoit ébloui par ses qualités guerrières et par l'éclat de sa réputation.

1572. La reine de Navarre mourut à cette époque. Les huguenots ont accusé les catholiques d'avoir avancé ses jours par le poison; mais il paroît certain que cette accusation, dénuée de tout fondement, n'a été faite qu'après la Saint-Barthelemi. On pouvoit tout croire alors, et toutes les calomnies de la vengeance étoient accueillies avec crédulité: tel est le résultat et l'une des punitions d'un grand crime (1). La nouvelle de la mort de Jeanne d'Albret n'empêcha point le jeune prince de Béarn, qui prit alors le titre de roi Navarre, de se rendre à la

(1) Le Grain dit que la reine de Navarre mourut d'une pleurésie, pour *s'être trop échauffée aux préparatifs des noces de son fils :* c'est le sentiment de l'impartial et judicieux Péréfixe. M. de Thou, et d'autres historiens, rapportent que les médecins trouvèrent la cause de sa mort dans un abcès qu'elle avoit dans le corps. Plusieurs mémoires disent que cette princesse étoit persuadée depuis long-temps qu'elle avoit quelque chose d'extraordinaire dans la tête, et qu'en effet on y trouva une cause de mort. Le cercueil de plomb de Jeanne d'Albret, renfermant sa dépouille mortelle, fut déposé dans le caveau de l'église collégiale de Saint-

cour pour son mariage; ce qu'il n'eût pas 1572.
fait, si les soupçons d'empoisonnement eussent été conçus alors.

On avoit appelé à Paris les principaux seigneurs huguenots, et les noces du roi de Navarre devoient naturellement les y attirer. L'amiral de Coligny y vint comme les autres: Charles IX et Catherine lui prodiguèrent les marques de confiance et d'amitié. On le consulta sur le projet d'une guerre imaginaire contre l'Espagne; on lui fit croire que l'on ne voyoit que lui qui pût avec succès prendre le commandement de l'armée; on loua sa valeur et sa capacité dans l'art militaire et on l'admit dans tous les conseils. Le roi, en agissant ainsi, étoit alors de bonne foi. L'amiral ne pouvoit supposer à Catherine les mêmes

---

George, à Vendôme, à côté de celui d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, son mari. Ce dernier étoit catholique; mais, après sa mort, Jeanne d'Albert professa ouvertement le calvinisme; néanmoins les prêtres mirent sans difficulté son cercueil dans leur église. Cette tombe fut constamment respectée jusqu'à l'année 1793. Alors l'église fut profanée, pillée, le caveau démoli, le cercueil détruit, les cendres dispersées!... L'église entière est en ruines aujourd'hui; il seroit même difficile de désigner la place où l'on avoit déposé le cercueil.

1572. sentimens; il ne compta point sur sa sincérité, mais il se crut nécessaire : cette seule idée lui donna l'aveuglement et la sécurité qui le perdirent. Une erreur commune à tous les hommes d'un mérite supérieur et reconnu, est de penser que dans les temps orageux leurs talens peuvent faire oublier les sujets de haine et de ressentiment; ils se trompent: les passions l'emportent presque toujours sur la politique et sur l'intérêt de l'état.

Après avoir pris tant de fois les armes contre son souverain; après avoir fait couler tant de sang, et causé tous les désastres dont gémissoit la France, l'amiral ne devoit pas espérer de pardon. Cependant, il resta, seul de son parti, sans inquiétude et sans défiance dans une cour dont il connoissoit la duplicité, persuadé que le besoin que l'on avoit d'un homme tel que lui dissipoit tous les projets de vengeance, excepté peut-être dans le cœur de son mortel ennemi, le duc de Guise, qui avoit juré si hautement de venger le meurtre de son père.

Tandis que la cour paroissoit être uniquement occupée de fêtes brillantes et des préparatifs des noces du roi de Navarre, Catherine méditoit en secret la perte des chefs du parti calviniste. Les perfidies les plus noires sont

tramées par les souverains qui joignent la foiblesse aux ressentimens implacables, leur haine s'accroît encore par la contrainte de la dissimuler, et par la honte de n'oser punir légitimement des coupables; à la bassesse d'une feinte clémence succèdent toujours des vengeances atroces. 1572.

Il est vrai que tout contribuoit à envenimer les ressentimens de la reine mère : depuis long-temps elle étoit aigrie par des libelles qui exhortoient les peuples au régicide; elle recevoit les lettres anonymes les plus menaçantes. Un jour, en sortant de son appartement pour aller à la messe, elle trouva un billet à ses pieds, dans lequel on lui disoit que, si elle n'assuroit pas à jamais aux calvinistes le libre exercice de leur religion, elle seroit traitée comme le duc de Guise et le président Minard (1). Les calvinistes tenoient les discours les plus imprudens; ils rappeloient des exploits coupables, ils rabaissoient ceux des catholiques. L'intrépide et sage Lanoue désapprouvoit ces bravades, il les reprochoit à Téligny, gendre de l'amiral, et à tous les jeunes gens de son parti; ils les appeloit de *vrais foux et mal habiles*. Mais rien ne pou-

Dupleix, tom. 3.

(1) Qui avoit été assassiné.

1572. voit contenir cette jeunesse guerrière et séditieuse, qui en même temps montroit autant de défiance que d'audace, n'attribuant la conduite de la cour qu'à la crainte et à la dissimulation, et blâmant hautement la sécurité de l'amiral. Un gentilhomme nommé Langoiran alla trouver l'amiral, et lui demanda son congé. Pourquoi donc? lui dit Coligny, *Parce qu'on vous fait trop de caresses*, répondit Langoiran. Rien ne put éclairer l'amiral. Il étoit sans doute impossible de prévoir tout ce qui devoit arriver; ceux même qui méditoient la plus noire vengeance ne le savoient pas encore, et tous les hommes qui devinrent leurs complices l'ignoroient entièrement; mais Coligny, du moins, devoit craindre pour sa liberté. Sa sécurité fut inébranlable; il trouvoit toutes ses sûretés dans le projet de guerre contre l'Espagne, et dans la certitude d'être nommé chef de cette grande entreprise. Il est vrai que Charles désiroit sincèrement la guerre. Ce monarque infortuné, déshonoré justement dans l'histoire, aimoit la gloire; il vouloit faire cette campagne sous les yeux de l'amiral; mais la reine mère et son fils bien aimé, le duc d'Anjou, étoient déterminés en secret à s'y opposer de tout leur pouvoir. Catherine

sentoit que si le roi, plein d'ardeur et de courage, et guidé par un grand capitaine, avoit des succès brillans dans cette expédition, l'amiral, qu'il admiroit et qu'il aimoit déjà, prendroit sur lui un souverain empire, et qu'alors elle perdroit tout le sien. Mais, suivant sa coutume, dissimulant ses craintes et ses desseins, elle engagea seulement le roi à prendre l'avis de son conseil, dont presque tous les membres lui étoient dévoués. Le maréchal de Tavannes, de concert avec la reine, proposa que tous les avis fussent donnés par écrit, ce qui fournissoit à Catherine les moyens de les commenter à loisir, de les combattre ou de les appuyer en particulier avec le roi. Duplessis Mornay et l'amiral opinèrent fortement pour la guerre. On trouve dans l'écrit de l'amiral (que nous a transmis la Popelinière, *liv.* 2, *t.* 27) une phrase bien remarquable : en parlant des soldats dont l'inaction pouvoit devenir dangereuse, Coligny s'exprime ainsi : 1572.

Mémoires de Tavannes.

« *Pour vider tant de sang corrompu et superflu*, qui pourroit créer quelque nouvelle maladie au corps de votre état, sire, *il faut ou saigner*, ou, *pour le moins, esventer la veine.....* »

Il est possible que cet odieux raisonnement

5.

1572. ait affermi dans l'esprit de Catherine le projet du massacre de la Saint-Barthelemi, et que même il ait servi d'argument pour y déterminer.

Mariage du roi de Navrure.

Le 19 août 1572, on célébra, avec beaucoup de pompe, le mariage du roi de Navarre avec la princesse Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. Le cardinal de Bourbon fit la cérémonie sur un échafaud dressé devant l'église de Notre-Dame. On donna de nouvelles fêtes en réjouissance d'une union qui sembloit devoir affermir la paix (1), et

---

(1) M. de Voltaire, dans ses notes de *la Henriade*, dit que dans une de ces fêtes on exécuta une horrible allégorie, qui représenta les huguenots précipités aux enfers par les catholiques, et ces derniers s'élevant ensuite au paradis. Rien n'est moins exact que ce récit; car, dans cette fête, *tous les chevaliers, un à un*, furent précipités dans l'enfer, et ensuite ils furent *tous délivrés*: ce qui ne permet pas de trouver dans ces jeux le moindre sens *allégorique*. D'ailleurs c'étoit le goût du temps de placer dans toutes les fêtes le ciel et l'enfer, des anges et des diables. Voici le détail curieux de cette fête, tiré des *Mémoires d'état de France sous Charles IX*, et copié littéralement: « Le mercredi » 20 août furent faits les jeux de long-temps préparés » en la salle de Bourbon, comme s'ensuit. Premièrement, en ladite salle à main droite y avoit le paradis dressé, l'entrée duquel estoit défendue par trois

ce fut au milieu de la joie ranimée par les plus douces espérances, qu'un scélérat, nommé 1572.

» chevaliers armez de toutes pieces, qui estoient pour
» le roi et ses frères : à main gauche estoit l'enfer, dans
» lequel y avoit un grand nombre de diables et petits
» diabloteaux, faisant infinies singeries et tintammares
» avec une grande roue tournant dans ledit enfer,
» toute environnée de clochettes. Le paradis et l'en-
» fer estoient divisez par une rivière qui estoit entre
» deux, dans laquelle y avoit une barque conduite
» par Charon, nautonnier d'enfer. A l'un des bouts de
» la salle, et derrière le paradis, estoient les Champs-
» Elysées, à sçavoir un jardin embelli de verdure et
» de toutes sortes de fleurs : et le ciel Empyrée qui
» estoit une grande roue avec les douze signes, sept
» planetes, et une infinité de petites étoiles faites à
» jour rendans une grande lueur et clarté par le
» moyen des lampes et flambeaux qui estoient artifi-
» ciellement accommodez par derrière. Cette roue estoit
» en continuel mouvement, faisant aussi tourner ce
» jardin, dans lequel estoient douze nymphes fort ri-
» chement accoustrées. Dans la salle se présentèrent
» plusieurs troupes de chevaliers errans armez de
» toutes pieces, et vestus de diverses livrées, conduits
» par les princes et seigneurs ; tous lesquels tâchans
» de gagner l'entrée du paradis, pour puis après al-
» ler quérir ces nymphes au jardin, estoient empêchés
» par les trois chevaliers qui en avoient la garde, les-
» quels l'un après l'autre se présentoient à la lice, et
» ayant rompus la pique contre lesdits assaillans, et

1572. Maurevál (1), fut chargé d'assassiner l'amiral. Le 22 août, Coligny, revenant à pied du

Assassinat de Coligny.

» donné le coup de coutelas, les renvoyoient vers » l'enfer, où ils estoient traînez par ces diables. Cette » forme de combat dura jusqu'à ce que tous les cheva- » liers errans eurent esté combattus, et trainez un à un » dedans l'enfer, lequel fut puis clos et fermé. A l'ins- » tant descendirent du ciel Mercure et Cupido portez » par un coq, chantans et dansans. Le Mercure étoit cet » *Estienne le Roi*, chantre tant renommé, lequel des- » cendu en terre se vint présenter aux trois cheva- » liers; et après un chant mélodieux, leur fit une ha- » rangue, laquelle parachevée, il remonta sur son coq » toujours chantant, et fut repórté au ciel. Lors les » trois chevaliers se levèrent de leurs sieges, et traver- » sant le paradis, allèrent es Champs-Élysées quérir » les douze nymphes, lesquelles ils menèrent au mi- » lieu de la salle, où elles se mirent à danser un bal » fort diversifié, et qui dura plus d'une heure. Le bal » parachevé, les chevaliers, qui estoient dans l'enfer, » furent délivrez, et après se mirent à combattre, et » rompre les picques en foule; la salle estoit toute » couverte d'éclats de picques; et voyoit-on le feu » sortir de tous costés des harnoys. Le combat fini » on mit le feu à des trainées de poudre, qui estoient » autour d'une fontaine dressée quasi au milieu de la » salle, d'où s'elleva un bruit et une fumée qui fit reti- » rer chacun. »

(1) Qui jadis avoit assassiné à Niort le seigneur de Moni. On prétend que ce Louviers Maureval, auteur

Louvre, sur les cinq heures du soir, fut atteint d'une balle qui lui cassa le bras; Maureval, caché derrière le rideau d'une fenêtre, avoit dirigé contre l'amiral un coup d'arquebuse. L'amiral montra la maison d'où venoit de partir le coup; on y entra, mais toutes les perquisitions furent inutiles : le meurtrier s'étoit évadé. Coligny, couvert de sang, et soutenu par ses domestiques, rentra chez lui. 1572.

Le roi jouoit à la paume quand il apprit cet événement. *N'aurai-je jamais de repos?* s'écria-t-il en jetant sa raquette avec fureur.

---

de cet assassinat, avoit une si mauvaise physionomie, qu'en 1573 ayant suivi le maréchal de Retz, ambassadeur en Angleterre, un seigneur anglois, frappé de sa figure sinistre, le regarda fixement, et le reconnut sans l'avoir jamais vu. *Je gage*, s'écria-t-il, *que voilà l'assassin de l'amiral.* Il est bien étrange qu'un ambassadeur ait pu consentir à mener à sa suite un tel scélérat : rien ne peint mieux la férocité des mœurs de la cour de France à cette époque. La justice divine ne laissa pas impunis les crimes de ce meurtrier; il fut assassiné lui-même par le fils du seigneur de Moni, dont il avoit massacré le père, et le fils de ce seigneur, quelques minutes après cette coupable vengeance, fut tué d'un coup d'arquebuse.

BRANTÔME, *Vie de Lanoue.*

1572. *Verrai-je tous les jours troubles nouveaux?*
La nouvelle de cet assassinat se répandit bientôt dans toute la ville; elle y porta l'épouvante et la consternation parmi les huguenots: les uns menaçoient hautement, les autres étoient mornes, abattus; tous donnoient différens avis, dictés ou par la terreur, ou par la colère et l'audace. Plusieurs proposèrent d'enlever l'amiral et de sortir avec lui sur-le-champ de la ville. L'amiral s'opposa à ce dessein, en disant que ce coup ne partoit que de la main des Guise; il montra beaucoup de calme et ne parut occupé que du soin de rassurer ses amis. Tous les historiens s'accordent à charger de ce crime Catherine et le duc d'Anjou, et il n'est guère possible d'avoir une autre opinion; mais si le massacre général eût été décidé, on n'auroit pas manqué de l'exécuter après l'assassinat de l'amiral, afin de ne pas laisser aux calvinistes le temps de se reconnoître et de se mettre sur leurs grades. Peut-être pensa-t-on que l'assassinat de l'amiral exciteroit de premier mouvement une sédition parmi les calvinistes. Dans cette supposition, on auroit pris des mesures certaines pour exterminer par la supériorité nombre environ deux mille calvinistes qui se trouvoient alors rassemblés à Paris. Cette

manière de se défaire d'eux eût été en apparence beaucoup moins odieuse qu'une proscription, puisqu'on auroit pu la faire passer pour un combat et pour une sédition punie. Mais les huguenots restèrent tranquilles; ils se contentèrent d'aller se plaindre au roi et de lui demander justice. Le roi de Navarre et le prince de Condé se chargèrent de présenter la requête; Charles ordonna qu'on prît toutes les mesures nécessaires pour découvrir et pour arrêter l'assassin. On fit fermer les portes de Paris : il y eut des commissaires chargés d'informer; on fit des visites dans toutes les maisons suspectes, et comme l'amiral étoit excessivement haï du peuple, pour le préserver de toute insulte, on mit une garde à sa porte (1). Enfin, le roi dit aux ambassadeurs de déclarer à leurs maîtres *qu'il feroit en sorte que les coupables d'un si méchant acte fussent découverts et punis;* et il ordonna à ses ministres 1572.

(1) On a dit qu'on ne la lui donna que pour l'empêcher de sortir de Paris; mais ce fut l'amiral lui-même qui, alarmé des attroupemens du peuple et de la joie cruelle qu'il montroit de son assassinat, demanda au roi de lui donner une garde; et ce furent des Suisses de la garde du roi de Navarre qu'on lui envoya.

1572. d'écrire la même chose à tous les gouverneurs de province. Ces dernières démarches suffiroient pour ne laisser aucun doute sur sa sincérité : il étoit en effet dans la plus parfaite ignorance à cet égard. La reine mère lui faisoit entendre qu'elle avoit de violens soupçons contre le duc de Guise. *Rien n'apaisoit le roi*, dit la reine Marguerite; *il ne pouvoit modérer le passionné désir de faire justice de l'assassinat, commandant toujours qu'on cherchât M. de Guise, qu'on le prît; qu'il ne vouloit point qu'un tel acte demeurât impuni.* Coligny, le jour même de ce tragique événement, témoigna le désir de voir le roi. Charles se rendit dans la chambre du malade avec sa mère (vivement inquiète de cette entrevue), le duc d'Anjou, et quelques personnes de sa cour. Il étoit possible que l'amiral eût deviné quels étoient les véritables auteurs du crime. Le roi, qui l'appeloit son père, et qui étoit rempli de vénération et d'amitié pour lui, pouvoit être éclairé dans le cours de cet entretien. Tous les premiers mouvemens de Charles étoient violens et terribles : s'il eût découvert tout à coup qu'on l'avoit abusé, et que les auteurs de l'attentat qui lui causoit une si juste indignation étoient sa mère et son frère, on auroit eu tout à re-

Mémoires de la Reine, et Mémoires de Villeroy.

douter de l'impétuosité de son ressentiment. 1572.
Aussi, lorsque la reine et le duc d'Anjou entrèrent dans la chambre de Coligny, on les vit pâlir et se troubler; ils se trouvèrent entourés de calvinistes, dont le morne maintien et les sinistres regards augmentèrent encore leur secrète terreur.

Mémoires de Villeroy.

Le roi combla l'amiral de marques d'intérêt; il lui renouvela dans les termes les plus expressifs la promesse de le venger. Durant cette visite, qui fut environ d'une heure, on remarqua que Catherine ne s'éloigna pas un instant du roi, et qu'elle prêtoit une oreille attentive à tout ce que lui disoit l'amiral. Charles fut pleinement satisfait des protestations de fidélité de l'amiral et de tous ses discours; mais il fut très-frappé de la contenance audacieuse des calvinistes et de plusieurs paroles imprudentes qui leur échappèrent. Le même soir, Pardaillan, au souper de la reine, dit hautement que si le roi ne leur faisoit pas justice, ils se la feroient eux-mêmes (1).

Dupleix, tom. 3.

(1) Le maréchal de Tavannes dit, dans ses *Mémoires*, que Pardaillan poussa l'insolence jusqu'à vouloir battre Nambur, huissier du roi, à la porte même de ce prince, parce qu'il ne le vouloit pas laisser entrer.

1572. Le seigneur de Piles poussa plus loin l'imprudence : il osa répéter les mêmes menaces en présence du roi. *Les paroles indiscrètes*, dit un historien, *le geste insolent et le front sourcilleux de ce téméraire seigneur firent frémir le roi et tous les catholiques de la cour.*

Charles montra de l'étonnement et de l'inquiétude : Catherine saisit ce moment pour l'initier dans le ténébreux mystère qu'elle lui avoit caché jusqu'alors. Catherine, d'abord dans un conseil secret, affirma que l'amiral, depuis sa blessure, avoit fait partir plusieurs dépêches pour l'Allemagne et pour la Suisse, d'où il espéroit tirer vingt mille hommes ; on ajouta que, si ces troupes se joignoient aux calvinistes, le roi, dénué d'argent et d'hommes, se trouveroit dans le plus pressant danger ; enfin on lui déclara que les catholiques, jaloux de l'estime qu'il montroit pour l'amiral et pour les religionnaires, étoient décidés à élire un capitaine général, et à faire une ligue offensive et défensive contre les huguenots ; qu'ainsi il se trouveroit entre les deux partis, sans puissance, sans autorité, et non-seulement sans gloire, mais dans l'état d'abaissement le plus humiliant et le plus périlleux. A ces effrayantes révélations, Charles, frappé tout à la fois d'étonnement et d'épou-

vante, et transporté de fureur, consent à la proscription de l'amiral et de tous les chefs du parti; car il paroît certain que le massacre général ne fut point ordonné dans le premier moment, et qu'il fut l'ouvrage de la fureur du peuple (1); mais la cour, loin de l'arrêter, le seconda : on assure même que Charles s'é- 1572.

(1) Le maréchal de Tavannes, dit expressément, dans ses *Mémoires*, que l'on ne proscrivit dans le conseil que les chefs, et que le peuple fit le reste. Il ajoute que la reine mère, *comme femme craintive, se fût volontiers dédictée sans le courage qui lui fut redonné par les conseillers*. Ces conseillers, qu'il faut nommer, afin de dévouer à l'exécration leur mémoire, étoient le maréchal de Tavannes, le garde des sceaux Birague, le duc de Retz, et Louis de Gonzague, duc de Nevers. On nomme à regret ce dernier : on l'avoit regardé jusqu'alors et il passa depuis pour l'un des plus honnêtes hommes du royaume. S'il n'eût été de cet affreux conseil que pour y défendre la cause de l'humanité, il n'auroit fait qu'une action louable; mais l'histoire dit expressément que l'avis d'immoler les chefs fut unanime. Faudroit-il donc admettre qu'une politique barbare et de spécieux raisonnemens pourroient, dans les premiers momens d'une inconcevable illusion, entraîner un homme vertueux, et lui faire approuver une action exécrable ? Henri IV le pensa; car, par la suite, il accorda la plus grande confiance à ce même duc de Nevers.

1572. cria qu'il vouloit que tous les huguenots fussent exterminés, afin qu'il n'en restât pas un seul qui pût lui faire des reproches. Cet infortuné prince ne songeoit pas que rien ne pouvoit étouffer ces reproches terribles, et que la voix des proscrits s'élèveroit à jamais contre lui dans l'histoire... On délibéra dans le conseil secret si l'on envelopperoit dans la proscription le roi de Navarre et le prince de Condé. Le maréchal de Tavannes se vante dans ses *Mémoires* d'avoir par ses avis sauvé la vie de ces deux princes; mais presque tous les membres de cet affreux conseil opinèrent aussi en faveur des princes. On remit aux mains de la haine et de la vengeance la première scène de cette horrible tragédie; on confia au duc de Guise le meurtre de l'amiral. Tout fut atroce dans cette conjuration inouie d'un souverain contre ses sujets. Sa conception, son exécution, ses détails, les sentimens les plus sacrés, furent tout à coup anéantis, ou dénaturés et pervertis. Le zèle pour la religion devint une démence impie; la piété filiale ne fut plus qu'une fureur sanguinaire, l'obéissance à son souverain qu'une exécrable lâcheté. Charles, dominé par la terreur, entraîné par la violence de son caractère, donna avec impétuosité tous les or-

dres qu'on lui dicta. Livré tout entier à la reine mère et aux vils courtisans qui l'entraînèrent dans le plus profond abîme, il s'enivroit de ressentimens et de colère : l'emportement le préservoit des remords. Les yeux étincelans, le blasphème à la bouche, on eût dit, à le voir, qu'il étoit le seul auteur du crime qui se préparoit. Il se prêta à tout ce qu'on exigea de lui ; mais quand le plan fut arrêté, que tous les ordres furent donnés, Charles tomba dans un morne abattement : triste, consterné, il attendoit en silence, avec une secrète horreur, l'instant fatal fixé pour le massacre. La reine mère et le duc d'Anjou, qui ne le quittoient point, tâchoient en vain de le rassurer : rien ne pouvoit le tirer de son effrayante stupeur. La paix est perdue sans retour pour celui qui vient de commettre un crime ; l'inaction sans repos est son premier supplice. Charles, toujours suivi de sa mère et du duc d'Anjou, entre dans un cabinet tenant à la porte du Louvre ; il s'assied dans l'embrasure d'une fenêtre, et regarde dehors en frémissant.... Un coup de pistolet se fait entendre ! *Je ne saurois dire en quel endroit*, rapporte le duc d'Anjou ; *bien sais-je que le son nous blessa si avant tous les trois, qu'il offensa nos sens et notre*

1572.

Mémoires de Villeroy. Relation de Miron, médecin du duc d'Anjou, faite sous la dictée de ce prince, et contenue dans ses Mémoires.

1572. *jugement, épris d'appréhension et de terreur des grands désordres qui s'alloient lors commettre.* Le roi saisi d'horreur se leva, et, d'accord avec la reine et le duc d'Anjou, il envoya sur-le-champ un gentilhomme dire au duc de Guise de ne rien entreprendre contre l'amiral, ce qui auroit suspendu tout le reste; mais il étoit trop tard ! Le vindicatif duc de Guise avoit à peine attendu le signal pour se rendre chez son ennemi. Au nom du roi les portes furent ouvertes, et celui qui en rendit les clefs fut poignardé à l'instant même. Les Suisses de la garde navarroise, épouvantés, prirent la fuite et se cachèrent; trois colonels de troupes françoises, accompagnés de *Petrucci*, siennois, et de Bême, allemand, escortés de soldats, s'élancent dans la maison et montent précipitamment l'escalier. Au bruit affreux qu'il entendit de toutes parts, l'amiral jugea facilement qu'on en vouloit à sa vie. Il se leva, et, s'appuyant contre la muraille, il joignit les mains en élevant les yeux au ciel. On le trouva dans cette attitude, prêt à périr par l'ordre de celui dont il avoit fait assassiner le père. Dans ce moment terrible, en implorant le pardon du meurtre du duc de Guise, de ses révoltes contre son roi, et de tous les maux qu'il avoit faits à la France, peut-être

Meurtre de l'amiral.

eut-il recours à la religion qu'il avoit quittée !... 1572.
Les assassins enfoncent sa porte et se précipitent dans sa chambre : *A mort*, s'écrient-ils tous ensemble. L'amiral reste immobile. Bême s'avançant vers lui l'épée à la main : *Est-ce toi qui es Coligny?* lui dit-il. *C'est moi-même*, répond l'amiral. *Jeune homme*, ajouta-t-il, *respecte mes cheveux blancs.* Bême lui enfonce son épée dans le corps, l'amiral tombe nageant dans son sang, on le perce de mille coups. *C'en est fait*, s'écrie Bême par la fenêtre. *Nous ne le croirons*, répond le duc de Guise, *qu'en voyant le corps à nos pieds.* On précipite le cadavre dans la cour. La haine, joignant à tous les emportemens de la vengeance le dernier degré d'une lâche barbarie, ose examiner les traits du visage défiguré de cette malheureuse victime; ensuite on abandonne sa dépouille mortelle à la rage de la populace (1). On lui coupa la tête; on le

Mémoires de l'état de France sous Charles IX, tom. 1er.

(1) La Providence, qui venoit de venger le meurtre du duc de Guise, vengea par la suite celui de l'amiral. Bême (dit Brantôme) étoit un gentilhomme allemand devenu favori du duc de Guise, qui, après la mort de l'amiral, fit sa fortune. Bême alla en Espagne : en revenant en France, il tomba dans les mains des calvinistes, qui le mirent en prison, et qui, peu de temps après, l'y massacrèrent. On verra la justice divine

1572. mutila, on traîna dans les rues son corps sanglant, et on le pendit par les pieds au gibet de Montfaucon (1).

24 août 1572, massacre dans la ville.

Le 24 août, jour de la fête de Saint-Barthelemi, à quatre heures du matin, la cloche du Palais sonne : c'étoit pour les catholiques le signal qui les avertissoit que l'amiral n'existoit plus ; ils étoient armés de poignards et de pistolets, et pour se reconnoître ils portoient un linge blanc noué autour du bras.

D'Aubigné. Ils se dispersèrent dans la ville pour aller immoler tous les principaux calvinistes, ce qui formoit un grand nombre de proscrits : les victimes vinrent d'elles-mêmes se présenter au fer des assassins. Au tumulte effroyable causé par la mort de l'amiral, les calvinistes réveillés sortirent en foule de leurs maisons, à demi nus et sans armes ; on fondit de tous côtés sur eux : ceux qui veulent gagner le logement de l'amiral sont

---

compléter, à Blois, la vengeance de la mort de Coligny.

(1) D'où le maréchal de Montmorency le fit détacher la nuit, et inhumer, à ce qu'on croit, à Chantilly. En 1718, en abattant la vieille chapelle du château de Chantilly, on découvrit un cercueil de plomb, et l'on prétendit que c'étoit celui de l'amiral de Coligny. *Mémoires manuscrits de Dangeau.*

massacrés par les compagnies des gardes postées devant sa porte ; tentent-ils de se réfugier dans le Louvre, la garde les repousse à coups de piques et d'arquebuses. D'autres, en fuyant, tombent dans les mains des gens du duc de Guise et dans des patrouilles bourgeoises, qui en font un horrible carnage. Le peuple s'arme de tout ce qu'il trouve sous sa main ; il s'attroupe dans tous les quartiers, et fait retentir la ville entière du cri terrible : *Tue les huguenots*. Des rues on passe dans les maisons : on les assiége ; on enfonce les portes ; on brise les fenêtres ; on abat des pans de murailles : le massacre devient général ; on se précipite avec furie dans les maisons. Il y a du désespoir dans l'horreur des forfaits irréparables, l'homicide croit se délivrer de la torture des remords en redoublant de cruauté : les meurtriers égorgèrent tout ce qui se trouva dans les maisons, sans distinction d'âge ni de sexe ; l'octogénaire infirme fut massacré, ainsi que l'enfant au berceau avec sa jeune mère. On ne pilla point dans cette première journée, la cupidité fut étouffée par la barbarie ; on cherchoit des victimes et non des richesses ; on dédaigna l'or, on ne vouloit que du sang. Le palais du roi, qui auroit dû être un asile

1572.

Dans les maisons.

Et dans le Louvre. *Mémoires de Marguerite.*

1572. sacré, un refuge paternel, fut souillé par les mêmes horreurs. Le Louvre, en un instant, se remplit d'assassins. Le roi de Navarre fut tout à coup arraché au sommeil par l'irruption que firent dans son appartement plusieurs de ses amis et de ses officiers : les uns, déjà blessés, venoient expirer à ses pieds; les autres furent tués sous ses yeux. Henri, ne pouvant les défendre, ne songea point à fuir : les assassins entourèrent son lit et le menacèrent; mais il leur montra tant de fermeté, il leur imprima tant de respect, qu'ils n'osèrent attenter à sa vie; ou, pour mieux dire, un miracle de la Providence sauva le prince qui devoit un jour réparer tant de maux. Henri se rendit chez le roi. Une heure après, les meurtriers pénètrent dans la chambre de la jeune reine Marguerite. Un huguenot percé de coups, et poursuivi par quatre archers, vient tout ensanglanté se jeter sur le lit de la reine, qui se débat et se précipite dans sa ruelle; le capitaine de la troupe arrive, renvoie les archers et accorde aux prières de la reine la vie à cet homme. La princesse court se réfugier chez la duchesse de Lorraine, sa sœur : comme elle entroit dans l'antichambre, elle vit un gentilhomme percé d'un coup de hallebarde tomber mort à ses

côtés; elle s'évanouit : on la porta chez sa sœur. 1572.

Charles, qui avoit mandé le roi de Navarre et le prince de Condé, *les reçut avec un visage farouche et des yeux ardens de courroux*. Il leur dit que l'amiral ayant fait une nouvelle conspiration contre l'état et contre son souverain, il avoit subi, ainsi que les autres chefs des rebelles, la punition due à tous leurs crimes. Charles ajouta qu'il étoit persuadé que les deux princes avoient été entraînés dans la révolte, non de leur propre mouvement, mais par de mauvais conseils; qu'il étoit prêt à leur pardonner, pourvu qu'ils abjurassent leur fausse religion. Sur leur réponse ambiguë, Charles leur donna trois jours pour y réfléchir.

Mémoires de Sully.

Cependant rien n'arrêtoit le cours des assassinats : le carnage dura trois jours. Pendant trois jours entiers, dans cette enceinte désolée, le sommeil fut suspendu par la fureur homicide ou par la terreur ! On ne prononça que des paroles de rage ou de désespoir : le ciel, outragé dans tous les instans de ces horribles jours, ne fut invoqué que par des victimes expirantes; le crime infatigable et forcené veilla sans relâche et

Histoire des cinq rois, p. 433 et 434.

1572. régna seul dans cette ville immense (1). Durant ces deux derniers jours, Paris offrit le spectacle affreux d'une ville prise d'assaut et livrée au pillage. Une populace et une soldatesque effrénées, armées de pistolets, de pieux, de piques et de poignards, couroient les rues, ou sortoient pêle-mêle des maisons dévastées, n'y laissant que des cadavres, et emportant sans obstacles des vivres, des meubles, des bijous. On n'entendoit que le bruit des coups de pistolets, d'arquebuses, celui des pierres et des cailloux lancés contre les vitres et les maisons, et les cris, les gémissemens des victimes, ou les blasphèmes, les imprécations et les hurlemens des meurtriers. Les rues étoient jonchées de membres épars et sanglans; les portes des maisons, des palais et des lieux publics, teintes de sang; l'image de la mort et de la destruction se trouvoit partout, et sous les formes les plus hideuses;

(1) On dit, dans la *Henriade*, que les bourreaux, en égorgeant leurs victimes, *invoquoient et prioient Dieu*; ce qui est absolument faux. Tous les auteurs du temps s'accordent à dire que, durant le massacre, les assassins proféroient d'*horribles blasphèmes*, et faisoient d'*effroyables juremens et reniemens de Dieu*. Voy. *Mézeray*, *Mém. de Sully*, *Brantôme*, *Péréfixe*, etc., etc.

on voyoit des corps mutilés précipités du haut des toits, ou par les fenêtres, traînés ensuite dans la boue et dans les ruisseaux ensanglantés; on rencontroit à chaque pas des charrettes chargées de butin ou de monceaux de cadavres qu'on alloit jeter dans la Seine, dont les eaux furent, pendant plusieurs jours, souillées de sang humain, du sang des François !....... On épuisa tous les genres de cruauté; la foiblesse même de l'enfance ne préserva pas de la férocité : on vit des enfans de dix ans, dans le premier essai de l'homicide, commettre l'acte de la plus monstrueuse barbarie, en égorgeant des enfans au maillot! Briou, vieillard octogénaire, gouverneur du prince de Conti, se trouvant environné d'assassins, prit dans ses bras son jeune élève, dans l'espoir de s'en faire une sauvegarde; il n'en fut pas moins poignardé, malgré les efforts du prince, *qui, en pleurant, mettoit ses petites mains au-devant des coups*. François de Caumont, couché au milieu de ses deux fils, encore enfans, fut poignardé avec l'aîné; le second échappa en contrefaisant le mort et en se cachant sous les corps sanglans de son père et de son frère. Le marquis de Revel, fuyant en chemise jusqu'au bord de la Seine, et s'étant jeté dans

1572.

D'Aubigné.

Mémoires de l'état de France.

1572. un petit bateau, fut tué d'un coup d'arquebuse par son propre cousin Bussi d'Amboise.

Brantôme. Ce massacre mit en deuil presque toutes les familles distinguées de la France. La Rochefoucauld (1), Crussol, Téligny, gendre de Coligny; Pluviant, Berni, Clermont, Lavardin, Caumont de la Force, Pardaillan, Lévi, de Piles, et un grand nombre d'autres capitaines, périrent par le fer des assassins. Quelques-uns se sauvèrent: on compte parmi eux Rohan, le vidame de Chartres, Montgomery. Le roi fit grâce à Grammont, Duras, Gamaches, Bouchavane; les Guise en épargnèrent aussi quelques-uns; le maréchal de Tavannes sauva Neufville; Armand de Gontaut de Biron échappa à la mort en se fortifiant dans l'arsenal (2). Il est remarquable que, parmi tant de vaillans guerriers, deux proscrits seulement se soient défendus:

---

(1) Le roi voulut le sauver en le retenant au Louvre, la Rochefoucauld s'obstina à n'y vouloir pas rester. M. de Voltaire, sans aucune citation d'auteur, prétend que le roi, en le laissant aller, dit: *Je vois bien que Dieu veut qu'il périsse.* Mot qui ne se trouve que dans les notes de la *Henriade*.

(2) Il étoit catholique, mais accusé de favoriser les calvinistes.

Guerchi, qui, le bras enveloppé dans son manteau, combattit long-temps dans la maison de l'amiral et ne fut accablé que par le nombre; et Taverny, lieutenant de la maréchaussée, *homme de robe longue*, qui, avec l'aide d'un seul valet, soutint dans sa maison un siége de neuf heures. Si la surprise et la terreur n'eussent pas glacé le courage de tous les autres, ils auroient pu exterminer leurs féroces ennemis : de braves guerriers, même en nombre très-inférieur, doivent l'emporter sur de vils assassins.

1572

Pasquier.

Dans ces journées désastreuses la Providence sauva un enfant qui par la suite devoit contribuer à régénérer la France. Le jeune Rosny, âgé de douze ans, le premier jour du massacre, fut réveillé par le son de toutes les cloches et par les cris confus de la populace. Son gouverneur et son valet de chambre sortirent précipitamment pour aller s'informer de la cause de ce tumulte, et l'on n'a jamais depuis entendu parler de ces deux hommes, qui furent sans doute immolés des premiers. Le jeune Rosny, resté seul dans sa chambre, se hâte de s'habiller, et, instruit par son hôte du péril où il se trouvoit, il résolut de se rendre au collége de Bourgogne où il faisoit ses études. Il se revêtit de sa robe

Mémoires de Sully.

1572. d'écolier, et prenant une grosse paire d'heures sous son bras il descendit dans la rue. Il fut saisi d'horreur en rencontrant à chaque pas des troupes de furieux qui couroient en criant : *Tue, tue, massacre les huguenots*..... Il tomba au milieu d'un corps de garde qui l'arrêta ; mais le livre d'heures dont il s'étoit muni lui servit de passe-port ; on le laissa aller : il fut encore arrêté deux fois, et il se retira de ces pressans dangers avec le même bonheur. Arrivé au collége de Bourgogne, le portier refuse d'abord de l'y recevoir : alors il se crut perdu sans ressource ; mais il s'avisa de demander le principal du collége, vertueux ecclésiastique, nommé La Faye, qui se chargea de lui et le tint caché pendant trois jours dans un cabinet, où ce respectable prêtre, si digne de prêcher l'Évangile, alloit lui-même lui porter des alimens matin et soir. La défense de tuer et de piller ayant enfin été publiée, on sortit le jeune Rosny de sa cellule, et il fut remis entre les mains du roi de Navarre.

Au milieu de tant d'horreur, on ne cite qu'une action généreuse, mais qui porte l'empreinte de la rudesse des mœurs de ce temps.

Vezins, gentilhomme du Quercy, étoit depuis long-temps brouillé d'une manière irré-

conciliable avec un de ses voisins calviniste, 1572.
nommé Regnier : tous deux se trouvoient à Paris. Au commencement du massacre, Vezins, annonçant hautement qu'il se charge d'immoler son ennemi mortel, se rend chez lui escorté de deux soldats; il enfonce la porte, et, l'épée à la main, force Regnier de le suivre; Vezins le fait monter à cheval, le fait sortir à la hâte de la ville, toujours suivi de ses deux satellites, persuadés qu'il prépare une vengeance particulière et terrible. Vezins conduit son prisonnier avec une extrême diligence : sans s'arrêter et sans proférer une seule parole, il le mène en Quercy, dans son château, et là s'enfermant tête à tête avec lui : Je ne sais point me venger par un assassinat, lui dit-il; je n'ai voulu que te sauver; te voilà en sûreté, adieu. Regnier tombe à ses pieds et lui jure une éternelle amitié : Non, lui dit le farouche Vezins; je te donne la vie, je te rends la liberté; mais je garde toute ma haine. A ces mots, il s'éloigne précipitamment et disparoît.

La vengeance, beaucoup plus que le fanatisme, fut le motif de presque toutes les barbaries qui se commirent alors. Les catholiques étoient profondément indignés depuis longtemps des profanations, des sacriléges dont

1572. à tant de reprises les calvinistes se rendoient coupables, de la dévastation de toutes les provinces, des cruautés atroces exercées par leurs soldats et par les troupes étrangères appelées en France par eux : ils crurent, par ces horribles représailles, venger l'humanité qu'ils outrageoient et la patrie qu'ils couvrirent de honte et de déshonneur. Plusieurs catholiques, victimes de ressentimens particuliers, périrent dans cette grande catastrophe : leurs ennemis profitèrent, pour les assassiner, du désordre et de la confusion générale (1). On a dit que Charles IX, du haut du Louvre, tira sur des infortunés qui se sauvoient (2). Il est des faits positifs et des actions que rien n'excuse ; mais il n'est jamais permis d'ajouter légèrement un blâme de plus à de justes flé-

---

(1) Ce fut ainsi que périrent Loménie, secrétaire des finances ; le conseiller au parlement Rouillard, Chapes et Robert, avocats célèbres ; Salcède, connu par ses querelles avec la maison de Guise ; Villemur, neveu de l'ancien garde des sceaux, et beaucoup d'autres. *Voy.* la Popelinière, *tom.* 1er.

(2) Cet auteur est M. de Voltaire, qui rapporte, dans la *Henriade*, cette horrible anecdote, et sur la foi d'un écrivain calviniste, et par-là très-suspect. D'ailleurs aucun auteur de ce temps ne fait mention d'un trait si peu croyable, à l'exception de Brantôme,

trissures : ce seroit distiller du poison sur une plaie déjà mortelle. Pour calomnier la vertu, il faut avoir autant d'audace que de perversité ; il y a de la lâcheté à calomnier les coupables : écoutons sur ce sujet le plus véridique de tous les historiens : 1572.

Dès le soir du 24 août, on s'aperçut que le roi frémissoit au récit de mille traits de cruauté dont chacun venoit se faire honneur en sa présence..... De tous ceux qui approchoient ce prince, personne n'eut autant de part à sa confiance qu'Ambroise Paré (1). *Le surlendemain du massacre, le roi le prit à part, et s'ouvrit à lui sur le*

Mémoires de Sully, tom. 1er.

---

mais qui ne l'affirme pas. M. de Voltaire, qui, comme on sait, a, dans sa jeunesse, été le confident de tous les octogénaires de la cour, raconte (notes de la *Henriade*) que le maréchal de Lassé lui a dit qu'il avoit connu jadis un homme de quatre-vingt-dix ans, qui avoit été page de Charles IX, et que ce vieillard affirmoit avoir chargé l'arquebuse avec laquelle ce prince avoit tiré sur ses sujets. Il est bien indigne d'un historien et d'un François de recueillir ainsi des *oui-dire* si dénués de vraisemblance, et si outrageans pour la mémoire d'un de nos rois, et de les débiter gravement comme des preuves.

(1) Fameux chirurgien et calviniste que le roi sauva en le gardant au Louvre, quoiqu'il eût déclaré que rien ne le feroit abjurer.

1572. *trouble affreux dont il se sentoit agité. Ambroise*, lui dit-il, *je ne sais ce qui m'est survenu depuis deux ou trois jours; mais je me trouve l'esprit et le corps tout aussi émus que si j'avois la fièvre; il me semble à tout moment, aussi bien veillant que dormant, que ces corps massacrés se présentent à moi avec des faces hideuses et couvertes de sang. Je voudrois bien qu'on n'y eût pas compris les innocens.*

Quand on songe que l'ordre d'immoler l'amiral et les chefs ne fut arraché à ce malheureux prince que par la terreur et l'indignation que lui inspira le récit d'un complot imaginaire, mais qu'il crut capable de le renverser du trône et de bouleverser l'état; quand on voit qu'au bruit du signal de l'exécution, malgré le péril où il croyoit être, son premier mouvement fut de révoquer l'ordre; lorsqu'enfin on voit, dès les premiers momens, des remords si pressans, on ne croira jamais qu'il ait poussé la barbarie jusqu'à tirer lui-même sur ses sujets, surtout lorsque tous les mémoires des calvinistes dignes de foi ne font nulle mention de cette action exécrable.

Aussitôt que le roi eut fait publier l'ordre de cesser le massacre, il se rendit au par-

lement, où il tint son lit de justice. Il y déclara qu'après mille attentats mille fois pardonnés contre son souverain et sa patrie, Coligny avoit comblé la mesure de ses crimes par la résolution d'exterminer la famille royale et tous les princes, à l'exception du prince de Condé, qu'il avoit eu le dessein de mettre sur le trône, dans l'intention de s'en défaire ensuite, afin de s'y placer lui-même. Il paroît certain que Charles IX, dans les premiers momens de ces funestes jours, crut à la réalité de cette prétendue conspiration; mais il dut être désabusé lorsqu'il vit ensuite qu'il étoit impossible de lui en donner la moindre preuve : cependant le massacre étoit fait, et, pour étouffer le cri menaçant des plus affreux remords, il falloit tâcher de s'abuser soi-même, dangereuse facilité qui n'est malheureusement que trop commune dans les princes. 1572.

Le premier président de Thou (dit l'auteur de l'*Esprit de la Ligue*) *gémit d'être forcé par sa place d'approuver en apparence les faux motifs suggérés au roi.* Il n'y a point de place qui puisse *forcer d'approuver* des assassinats et de consacrer comme un acte de justice, par une approbation publique, un crime exécrable.

1572. Cependant, le roi de Navarre et le prince de Condé, qui n'avoient point encore fait leur abjuration, furent de nouveau mandés par Charles. La reine mère donna ordre qu'on fît passer Henri, désarmé, sous des voûtes étroites entre des gardes rangés en haie *et en posture de le massacrer.* A cet aspect, qui annonçoit un nouveau crime, *Henri tressaillit* et recula deux ou trois pas en arrière. Nançay la Châtre, capitaine des gardes du corps, lui jura qu'on n'attenteroit point à ses jours. Henri, *quoiqu'il ne se fiât pas trop à ces paroles*, avança, et passa au travers des carabines et des hallebardes.

Péréfixe.

Charles reçut les deux princes avec le maintien le plus menaçant; il leur déclara avec emportement qu'il vouloit être obéi, et que, s'ils n'alloient pas sur-le-champ à la messe, il les traiteroit en criminels de lèse-majesté (1). Les deux princes cédèrent à la violence..... Le roi de Navarre fut de plus obligé d'ordonner dans ses états le rétablissement de la

Mémoires de Sully.

(1) M. Anquetil prétend (*Esprit de la Ligue*, tom. II, pag. 51), que le roi leur dit: *Mort, messe*, ou *Bastille*. Entre la *mort* ou la *Bastille* le choix n'étoit pas douteux; mais ni le duc de Sully ni les auteurs contemporains ne font mention de ces paroles ridicules.

religion catholique, et de défendre l'exercice de la prétendue réformée. 1572.

Charles, enivré de crimes et de fureur, autorisa de son nom le massacre qui se fit dans les provinces, et qui fut horrible à Meaux, à Angers, à Bourges, à Orléans, à Lyon, à Toulouse, à Rouen, sans compter les petites villes, les bourgs et les châteaux particuliers. Il y eut, s'il est possible, plus de fureur qu'à Paris, dans ces provinces cruellement ravagées à plusieurs reprises par les calvinistes. Mandelot, gouverneur de Lyon, ayant appris que quelques huguenots avoient échappé au fer des meurtriers, les fit poursuivre, saisir, et voulut contraindre le bourreau de les tuer; mais cet homme répondit qu'il n'étoit point un assassin, et qu'il n'exerçoit son ministère qu'au nom de la loi et par les ordres de la justice: réponse et conduite bien remarquables dans un homme d'une telle profession, et sous le règne d'un prince qui étoit devenu le bourreau de ses sujets! Plusieurs commandans de provinces refusèrent d'exécuter ces ordres sanguinaires. L'histoire doit proclamer ces noms si dignes de passer à la postérité : ces généreux commandans furent le comte de Tende, en Provence; Gordes, en Dauphiné; Chabot

Abrégé chronologique de l'Histoire de Lyon.

Mézeray.

1572. Charny, en Bourgogne; Saint Héran, en Auvergne; de la Guiche, à Macon. Jean Hennuyer, jacobin, évêque de Lisieux, prélat d'une éminente piété, obtint un sursis de celui auquel les lettres étoient adressées, et par ce délai il sauva tous les calvinistes de sa ville et de son diocèse. Le vicomte d'Orthe, commandant à Bayonne, écrivit au roi : *Sire, j'ai communiqué le commandement de votre majesté à ses fidèles habitans et gens de guerre de la garnison; je n'y ai trouvé que bons citoyens et braves soldats, mais pas un bourreau. Nous supplions très-humblement votre majesté de vouloir employer nos bras et nos vies en choses possibles; quelque hasardeuses qu'elles soient, nous y mettrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang.* Lettre véritablement admirable, qu'on ne se lassera jamais de citer.

De Thou. Il n'y eut point de massacre à Senlis. Les principaux habitans s'assemblèrent, et, ayant horreur de tremper leurs mains dans le sang de leurs concitoyens, ils enjoignirent aux calvinistes de sortir de la ville; ce qui s'exécuta sans bruit et sans tumulte, et ils furent tous sauvés.

C'est un fait remarquable que les gouverneurs de villes qui ont été libérateurs des hu-

guenots n'aient trouvé aucun obstacle à cette courageuse résolution. Il semble que leur humanité ait triomphé sans effort des ressentimens particuliers des habitans et de la haine du peuple. Tel est le pouvoir de l'exemple dans ceux qui commandent. Il est juste qu'ils soient responsables du mal, car presque toujours leur conduite, leurs discours et leurs mœurs, peuvent produire le bien. S'ils sont dignes d'être respectés, il leur est facile de ranimer dans toutes les âmes des sentimens généreux; mais la vertu seule peut leur donner cet heureux et sublime ascendant. 1572.

Le maréchal de Tavannes n'évalue qu'à deux mille le nombre de ceux qui furent massacrés à Paris; mais le témoignage d'un des auteurs de la Saint-Barthelemi est très-suspect à cet égard : il paroît certain que ce nombre monte à six ou sept mille, en y comprenant les catholiques que la haine, la vengeance ou des méprises enveloppèrent dans la proscription. Plusieurs auteurs disent qu'il périt en tout, à Paris et dans les provinces, environ quarante mille personnes. Le duc de Sully, si fidèle dans ses récits, si impartial dans ses jugemens, affirme que le nombre des victimes alla jusqu'à soixante mille; et c'est là sans doute la vérité.

1572. Cependant le conseil odieux de Catherine termina les massacres par un nouveau meurtre dont sa politique espéra tirer un grand parti. Deux calvinistes, Briquemont, capitaine, et Cavagne, négociateur, furent arrachés de l'asile où ils s'étoient cachés, et mis en prison. On se flatta que ces deux hommes, pour racheter leur vie, consentiroient à dire tout ce qui leur seroit dicté sur la prétendue conspiration de l'amiral et des autres chefs. Briquemont, fameux par son intrépidité dans les combats, ne montra qu'une foiblesse honteuse devant ses juges. Sachons estimer les divers genres de courage; la vaillance guerrière n'est pas toujours la preuve qu'on les possède tous.

Procès de Briquemont et de Cavagne.

Briquemont promit de reconnoître publiquement que Coligny et les autres avoient conspiré contre le roi; mais Cavagne lui reprochant sa lâcheté, il se rétracta. On les condamna, comme *conspirateurs*, à être pendus. Ils furent menés au supplice sur la claie; on traîna avec eux l'effigie de l'amiral, faite de paille; tout ce qu'on peut imaginer pour flétrir éternellement le plus horrible scélérat, fut accumulé dans l'arrêt porté contre sa mémoire. Il y étoit dit que son effigie resteroit à jamais attachée aux fourches

Leur mort.

On flétrit la mémoire de l'amiral.

patibulaires de Montfaucon ; que ses armes seroient traînées à la queue des chevaux par l'exécuteur de la haute Justice ; on ordonnoit de lacérer et de briser ses portraits et ses statues partout où l'on en trouveroit ; de raser son château de Châtillon-sur-Loing ; de couper les arbres, de semer du sel sur la terre, et d'élever, au milieu des décombres et des ruines, une colonne sur laquelle l'arrêt seroit gravé. Enfin, tous ses biens furent confisqués, ses enfans déclarés roturiers et inhabiles à posséder jamais aucune charge. Cependant, tous ces actes si violens et toute l'autorité d'un souverain, loin d'avoir pu flétrir la mémoire d'un sujet rebelle et d'un mauvais citoyen, n'ont servi qu'à lui faire pardonner les fautes les plus criminelles, parce que tout fut inique, atroce, dans sa mort et dans ce jugement. Les arrêts émanés du trône n'impriment le déshonneur que lorsqu'ils sont fondés sur la justice. La postérité a vengé Coligny de tant de cruautés et de fureur, en ne se rappelant que ses grandes qualités. Toutes ces scènes désastreuses n'excitèrent point en général, en France et surtout à Paris, l'indignation et l'horreur qu'elles devoient inspirer, même après les premiers momens et parmi les

1572.

Mœurs de ce temps.

1572. classes les plus élevées. Depuis que les calvinistes avoient appelé les étrangers pour dévaster la France, on s'étoit familiarisé avec les assassinats. Des haines violentes, des ressentimens impétueux et trop fondés, autorisoient, dans l'opinion publique, toutes les vengeances, et les duels multipliés à l'infini, et l'embûche et la trahison. Le meurtre du prince de Condé, celui du premier duc de Guise ne déshonorèrent point leurs auteurs. Le maréchal de Saint-André périt au champ d'honneur, mais par un assassinat.

L'énergie nationale étoit devenue une affreuse barbarie, regardée presque universellement comme une louable fidélité à son parti, et comme un zèle héroïque. L'intrépide Montluc, si grand dans les combats, si dévoué à la cause royale, a mêlé à tant de gloire des actes de cruauté dont il se vante avec orgueil dans ses *Mémoires*. Le duc de Guise poursuivit, l'épée à la main, jusque dans l'antichambre du roi un gentilhomme dont il croyoit avoir à se plaindre. Villequier, favori de Henri III, poignarda dans le Louvre, par jalousie, sa femme grosse et près d'accoucher. La dame de Château-Neuf *tua virilement*, dit Brantôme, son mari infidèle. La galanterie même et l'amour se ressentoient

de cette férocité. Il étoit beau, au premier signal de sa maîtresse, de se précipiter dans la rivière sans savoir nager, d'affronter des bêtes féroces, de faire ruisseler son sang avec la pointe d'un poignard. C'étoit avec son sang que Henri III écrivoit de Pologne à une princesse qu'il aimoit. *Et Souvroy r'ouvroit et fermoit la piqure à mesure qu'il falloit remplir la plume.* En même temps on joignoit l'indiscrétion et le manque de délicatesse à la passion, on exposoit sans cesse sa vie pour une femme; mais on la perdoit de réputation, on la déshonoroit sans scrupule. 1572. L'historien *Mathieu.*

Après le supplice de Lamole et de Coconas, la reine Marguerite et la jeune duchesse de Nevers, dont ils avoient été les amans, se firent apporter leurs têtes *pour les baigner de larmes et les embaumer de leurs mains.* Le même emportement se retrouvoit dans la reconnoissance et dans l'amitié (1); tous les sentimens avoient un caractère passionné. *Esprit de la Ligue.*

(1) Le maréchal de Tavannes, confident de Catherine de Médicis, lui proposa sérieusement d'aller couper le nez à la duchesse de Valentinois, sa rivale. La reine lui disant que cette action le perdroit, il répondit qu'il le savoit, mais qu'il sacrifieroit sa vie avec joie pour la servir. La reine eut beaucoup de peine à l'empêcher de lui donner cette preuve d'attachement.

1572. Les princes du sang, les Guise, les Montmorency, les autres chefs des grandes maisons, séparant leurs intérêts de ceux de la patrie, se faisoient des créatures uniquement attachées à leur personne. Les simples gentilshommes se piquoient d'un dévouement fanatique pour ces grands seigneurs, qu'ils appeloient leurs maîtres. *Être attaché* à un prince, à un éminent personnage, ne signifioit point alors que l'on en reçût un titre et une pension : la cupidité n'entroit pour rien dans ces associations; on ne vouloit que la gloire de se dévouer sans réserve à l'homme dont on admiroit le caractère et les talens : la vertu n'étoit pas le lien de ces dangereux engagemens; mais l'honneur fut toujours le garant certain de leur fidélité. On portoit la même ardeur dans l'amitié; on se lioit par le serment de ne se jamais abandonner, de suivre toujours le même parti, d'avoir biens et maux communs, et surtout de s'associer pour la vengeance, de quelque genre qu'elle fût. L'absence d'un ami occasionnoit un deuil. On en vit, pour cette seule raison, prendre non-seulement des habits lugubres, mais se refuser à toute espèce de dissipation (1). C'étoit

(1) Saint-Gelais, dans l'absence de son ami d'Aubi-

en tout l'esprit de l'antique chevalerie, dégé- 1572.
nérée, et dépouillée des grands principes de morale et d'humanité qui élevèrent à un si haut degré de gloire nos anciens preux.

Telles étoient les mœurs en France sous les règnes de Charles IX et de Henri III; mais cette effervescence étoit plutôt un égarement, un abus de la force, qu'une véritable corruption. Le mal, qui sembloit porté au comble, étoit plus effrayant que profond; il n'avoit pas de base; il ne s'appuyoit point sur les fausses combinaisons de l'esprit perverti par l'orgueil et l'égoïsme; loin que les âmes fussent desséchées, elles étoient entraînées par des passions tumultueuses et par un ardent enthousiasme. Tant d'excès déplorables ne furent point les fruits de l'athéisme et de l'impiété. Un grand roi pouvoit, en peu de temps, rendre à la nation la plus généreuse son véritable caractère; et c'est ce qui arriva lorsque Henri IV monta sur le trône.

Aussitôt que la nouvelle de la mort de

---

gné, *laissa croître ses cheveux et sa barbe outre mesure :* à son retour, Henri, en le voyant, dit à un de ses gentilshommes : *Allez dire à Saint-Gelais qu'il se fasse ébarber et couper les cheveux, voilà son ami d'Aubigné de retour.*

1572. Brantôme. l'amiral et du massacre de la Saint-Barthelemi fut reçue à Rome, le souverain pontife (1) parut accablé de douleur ; il versa des larmes sur le sort de tant d'infortunés. *Hélas!* dit-il, *je pleure la façon dont le roi a usé par trop illicite et défendue de Dieu. Je crains qu'il en tombe une punition sur lui..... Possible qu'à plusieurs de ces morts Dieu eût fait la grâce de se repentir et de retourner au bon chemin!...* Tel sera toujours le langage de la véritable piété.

Tandis que ce vertueux vicaire de Jésus-Christ exprimoit des sentimens si naturels et si chrétiens, d'indignes historiens et de fougueux orateurs faisoient publiquement l'éloge de cette exécrable action (2)! Mais

(1) Grégoire XIII.

(2) M. de Voltaire et ses amis ont nommé, avec une juste indignation tous ces odieux panégyristes, à l'exception d'un seul, Gabriel Naudé, qui est cependant le plus violent, par conséquent le plus coupable de tous, et qui n'a écrit l'éloge de la Saint-Barthelemi que sous le ministère du cardinal de Mazarin. On avoit eu le temps de réfléchir sur cet événement : c'est donc avec autant de sang froid que de persuasion que Naudé, dans son ouvrage intitulé *Considérations politiques sur les coups d'état*, dit que ce massacre *fut une action très-juste*, et que Charles IX *eut un juste sujet de se défaire de l'amiral et de ses complices*. Il désapprouve

on la vit d'un autre œil dans les pays étrangers ; on la jugea sans passion, et elle inspira une horreur universelle. Le massacre de la Saint-Barthelemi fut, comme tous les crimes des gouvernemens et des souverains, non-seulement une atrocité, mais une énorme faute politique. Si la clémence de Charles IX pour l'amiral et les autres chefs eût été soutenue ; si la guerre contre l'Espagne eût eu lieu, il est hors de doute que cette guerre, conduite par un aussi grand capitaine que Coligny, auroit terminé tous les troubles. Le roi se seroit mis à la tête de ses troupes: 1572.

seulement qu'on en ait épargné quelques-uns ; il voudroit qu'on eût pris *d'assez sages mesures* pour qu'aucun n'eût échappé. Il ajoute : *Il convenoit d'imiter les chirurgiens experts, qui, pendant que la veine est ouverte, tirent du sang jusqu'aux défaillances pour nettoyer les corps cacochymes de leurs mauvaises humeurs*. Pourquoi les philosophes modernes ont-ils gardé un si profond silence sur un tel écrivain ? Ils connoissoient parfaitement ses ouvrages, qu'ils ont cités plus d'une fois : pourquoi donc ce silence respectueux sur de semblables atrocités ? C'est que Naudé, dans plusieurs de ses écrits, attaque la religion, et qu'il fut l'un des précurseurs de la philosophie moderne. Telles furent l'impartialité, la pureté d'intention et la droiture que les philosophes du dix-huitième siècle ont portées dans la critique et dans l'histoire.

1572. il avoit du courage, et, guidé par l'amiral, il auroit eu de grands succès; les deux partis, réunis par une gloire commune à tous, eussent fait des prodiges sous les yeux de leur souverain; l'amiral eût expié ses fautes par des triomphes légitimes; la patrie eût compté un grand homme de plus, et l'Espagne abaissée n'auroit plus eu le pouvoir de bouleverser la France. Catherine et le duc d'Anjou ne sentirent que trop que l'autorité leur échappoit sans retour, si Charles, commandant l'armée sous la direction de l'amiral, gagnoit une bataille. Le ciel punit sévèrement leur noire politique : la Ligue alloit se former, et le fils adoré de Catherine, le duc d'Anjou, devoit en être la victime !

Une nouvelle guerre civile fut le premier fruit du massacre de la Saint-Barthelemi. Les calvinistes échappés au fer des meurtriers se sauvèrent, les uns chez des amis fidèles, les autres dans les pays étrangers, le plus grand nombre dans le Vivarais, le Rouergue et les Cévennes, pays coupés et faciles à défendre. L'épouvante ne leur permit pas d'abord d'espérer de pouvoir s'y soutenir; ils se flattoient seulement d'y rester quelque temps jusqu'à ce qu'ils pussent trouver des asiles plus sûrs. Si, sans perdre de temps, on les

eût vivement pressés dans ces retraites, aucun ne seroit échappé; mais on n'avoit pas un seul corps d'armée sur pied; on n'avoit rien prévu, parce qu'on n'avoit rien prémédité. Les huguenots reprirent courage, ils implorèrent la protection de leurs amis. La catastrophe qui les dispersoit porta au comble l'intérêt qu'ils inspiroient à leurs partisans déclarés et secrets; ils furent secourus: ils s'armèrent, se réunirent, et le désir ardent de la vengeance doubla leur audace et leur courage; ils se fortifièrent dans plusieurs villes et surtout dans la Rochelle. Le brave Lanoue, guerrier également intrépide et humain, calviniste attaché à son parti, mais plein de droiture et de modération, se trouva heureusement dans le Hainaut pendant le massacre de la Saint-Barthelemi. Ne sachant où se retirer, il s'adressa au duc de Longueville, son ancien ami, gouverneur de Picardie, qui écrivit en sa faveur à la cour. Lanoue y fut appelé et reçu à bras ouverts; le roi lui rendit les biens confisqués de Téligny son beau-frère; il fut envoyé à la Rochelle pour tâcher d'inspirer aux habitans des sentimens de soumission et de paix. Sa mission, qui auroit dû le rendre suspect aux Rochelois, ne servit qu'à lui faire of-

1572.

Caractère et conduite de Lanoue.

1572. frir le commandement de cette ville rebelle qui refusoit de se soumettre. Ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est que le roi lui ordonna de l'accepter : ce qu'il fit en déclarant hautement qu'il y resteroit ministre du roi. On vit donc un homme s'annoncer comme pacificateur, et, de l'aveu du roi, rester à la tête des révoltés qui faisoient la guerre à leur prince. Lanoue soutint ce double personnage, de défenseur de la Rochelle et de ministre de la cour, avec une intégrité qui fit le sujet de l'admiration universelle. Guerrier infatigable, il employoit toute sa valeur et toute l'habileté d'une longue expérience à défendre la ville confiée à ses soins; vainqueur dans un assaut ou dans une sortie, il revenoit conjurer les citoyens d'accepter la paix que le roi leur offroit. Il essuya souvent les reproches des ministres de sa religion et les insultes d'un peuple brutal et séditieux; mais jamais sa droiture ne fut mise en doute : exemple unique d'une probité assez respectée pour être réclamée avec une égale confiance par les deux partis, dans le moment critique de la plus grande animosité.

Siége de la Rochelle.

Esprit de la Ligue.

1573. La reine mère chargea le duc d'Anjou de la conduite du siége, que le maréchal de Biron dirigea sous les ordres de ce prince. On ne

comptoit à la Rochelle que quinze cents 1573.
hommes de troupes réglées et deux mille habitans aguerris; mais il y avoit de bonnes fortifications, des munitions de bouche et de guerre en abondance, un courage déterminé, et l'espérance d'un secours d'Angleterre. Ce fut avec aussi peu de forces que les Rochelois, commandés par le brave Lanoue, soutinrent avec succès le siége contre une armée formidable, à la tête de laquelle se trouvoient le duc d'Anjou, le duc d'Alençon, les autres princes du sang et l'élite de la noblesse françoise. Le roi de Navarre et le prince de Condé furent forcés d'aller à ce siége comme des espèces d'otages et non comme des guerriers; le roi de Navarre surtout y fut traité en prisonnier, toujours gardé à vue, dans la crainte qu'il ne s'échappât pour se jeter dans la ville. Les combattans des deux partis montrèrent une égale valeur: ils étoient tous François. Les Rochelois, malgré leur bravoure, auroient certainement succombé s'il y avoit eu le moindre esprit de système dans l'armée catholique; mais tout s'y faisoit au hasard, sans aucun plan. L'officier, ainsi que le soldat, ne connoissoient ni ordre ni discipline; nul secret n'étoit gardé dans les délibérations; le projet d'un assaut étoit aussitôt

1573. ébruité que conçu ; à l'instant de l'exécution, chacun y couroit pêle-mêle, non-seulement sans être commandé, mais malgré la défense expresse des généraux : ainsi l'ardeur même du courage étoit nuisible à la cause et ne servoit qu'à porter le désordre et la confusion dans toutes les opérations militaires, et à faire périr sans utilité une jeunesse florissante, aussi imprudente que valeureuse.

Vie de Lanoue. La joie qu'inspiroient aux Rochelois leurs brillans succès fut empoisonnée par la retraite de Lanoue. Le duc d'Anjou, voyant que ses efforts pour obtenir la paix étoient inutiles, fit sommer Lanoue de quitter la ville ; Lanoue, zélé calviniste et sujet fidèle, quitta avec douleur un peuple qui lui étoit cher ; il harangua les Rochelois : ses dernières exhortations furent des paroles de paix. On le vit s'attendrir et gémir ; mais il obéit, et se rendit dans l'armée royale pour y combattre les calvinistes avec toute l'ardeur et toute la loyauté qu'il venoit de mettre à les défendre. Il fut vivement regretté à la Rochelle, non-seulement sans qu'il s'élevât une seule plainte contre lui et sur une conduite si extraordinaire, mais en emportant l'estime et l'affection de tous ceux dont la fortune et son devoir le forçoient de se déclarer l'en-

nemi. La vie de ce grand homme a prouvé qu'il n'y a point de temps difficiles où une réputation sans tache, une profonde sagesse et une vertu solide, ne puissent obtenir la confiance des hommes les plus ombrageux, et qu'il est possible alors de se tirer avec gloire des situations les plus étranges et les plus épineuses : triomphe admirable que l'artifice et la duplicité n'obtiendront jamais (1). 1573.

Le duc d'Anjou abandonne la Rochelle pour se rendre en Pologne.

Dans ces entrefaites, le duc d'Anjou apprit que les négociations entamées pour le faire monter sur le trône de Pologne prenoient le

(1) François de Lanoue, ce célèbre capitaine, fut surnommé *Bras de fer*, parce qu'ayant eu un bras fracassé, il s'en étoit fait remettre un de fer. Il fut tué, à l'âge de soixante-dix ans, au siége de Lambale, en Bretagne. Ayant voulu considérer de trop près l'état de la place, il monta sur une échelle dressée contre la brèche : il reçut à la tête un coup si violent, qu'il tomba à la renverse; mais il demeura accroché entre deux échelons : il mourut quinze jours après cet accident. Le roi fut sensiblement affligé de cette perte. Il honora sa mémoire de cet éloge : « C'étoit, dit-il, un grand homme » de guerre, mais un plus grand homme de bien; et » l'on ne peut assez regretter qu'un petit château ait » fait périr un capitaine qui valoit mieux que toute une » province. » Lanoue aima les lettres, et les cultiva toujours malgré la guerre; on peut dire, à la gloire des lettres, que les guerriers célèbres qui les ont aimées, ont tous été humains et généreux.

1573. tour le plus heureux: de ce moment il ne fut plus occupé que du soin de terminer promptement le siége de la Rochelle. Lanoue reprit ses fonctions de négociateur. Les rebelles, profitant de l'empressement qu'on leur montroit, firent des demandes exorbitantes: on leur accorda tout pour eux et pour tous les protestans qu'ils voulurent comprendre dans le traité, et la paix fut signée le 6 juillet 1573. Ce siége coûta à la France quarante mille hommes et des trésors immenses, de sorte que le royaume se trouva plus épuisé par cette guerre de huit mois, qu'il ne l'avoit encore été par toutes les autres. Le duc d'Anjou, élu roi de Pologne, quitta la France et partit sans délai.

Paix générale avec les calvinistes.

La cour étoit toujours dans la double agitation que devoient y produire, et les événemens publics, et les artifices de la reine mère, et les caractères remuans et séditieux de ceux qui la composoient. Le roi de Navarre, retenu malgré lui dans ce séjour corrupteur, n'y jouissoit que par intervalle d'une apparente liberté: le plus souvent étroitement resserré, il y étoit traité en criminel; quelquefois on permettoit à ses domestiques de l'approcher et de le servir, et puis tout à coup on leur défendoit impérieusement de paroître.

Mémoires de Sully.

Henri ne trouvoit en Marguerite ni une amie active et discrète, ni une épouse irréprochable. Au milieu de tant d'amertumes et de contrariétés de tout genre, il chercha trop souvent des distractions à ses peines dans les intrigues de la galanterie : elles ne lui manquèrent pas dans cette cour licencieuse, où la politique de Catherine les faisoit servir à ses desseins, et elles eurent sur le caractère de Henri, par une habitude de deux années, une influence fâcheuse qui fit quelquefois tort à sa gloire ; cependant, s'il eut le malheur de céder à des séductions dangereuses, il ne vécut pas même alors dans une honteuse oisiveté. Sa grande âme et son esprit avoient besoin d'occupations solides et sérieuses ; il les chercha dans l'étude et dans la lecture. Il avoit encore auprès de lui ce même Florent Chrétien qui avoit été chargé de son éducation ; il en recevoit régulièrement chaque jour des leçons de mathématiques, de géographie et d'histoire, et il exigeoit qu'il en donnât au jeune baron de Rosny. Henri, plus âgé de sept ans que cet enfant, dont il s'étoit entièrement chargé (1), s'occupa sérieusement 1573.

(1) Henri, comme on l'a vu, naquit le 13 décembre 1553, et Rosny le 13 décembre 1560 : ils avoient tous les deux le même jour de naissance.

1573. de son éducation, et fut le véritable instituteur de l'homme qui devoit être un jour pour lui, en tant d'occasions, un mentor vigilant et un censeur sévère. Il présidoit à ses leçons, il en suivoit les progrès; il lui prescrivoit de lire et d'écrire tous les jours; *il le formoit aux exercices propres à donner la bonne grâce du corps; il y joignoit une attention plus grande encore à former son caractère et ses mœurs; il l'élevoit comme il avoit été élevé lui-même*, et l'on verra par la suite qu'il lui prodigua ces soins paternels, même au milieu du tumulte des camps et des combats.

Mémoires de Sully.

Peu de temps après le départ du duc d'Anjou pour la Pologne, Charles IX, succombant à la profonde tristesse qui le consumoit en secret, tomba dangereusement malade. Rien ne ranime l'intrigue dans une cour remplie de mécontens, comme l'idée que le règne actuel va finir. Le duc d'Alençon se mit à la tête d'une ligue formée par le prince de Condé, les maréchaux de Montmorency, de Cossé, et quelques autres seigneurs des deux partis catholique et calviniste: le dessein étoit d'ôter l'autorité à Catherine pour la donner au duc d'Alençon. Le roi de Navarre entra dans cette espèce de conspiration et

Intrigues de cour.

s'unit au duc d'Alençon qu'il n'aimoit pas; 1573.
mais il se flattoit de trouver dans ce changement les moyens de s'échapper de la cour odieuse où il étoit retenu prisonnier depuis son mariage, car on devoit commencer l'exécution du projet par l'enlèvement des trois princes, le duc d'Alençon, le roi de Navarre et le prince de Condé : il étoit décidé qu'on les tireroit de la cour pour les conduire dans quelques-unes des provinces où les huguenots avoient déjà des places fortes et des corps de troupes tout formés. La reine mère découvrit ce complot. Elle fit arrêter les deux princes, le roi de Navarre et le duc d'Alençon; on leur donna des gardes, et l'on envoya à la Bastille les maréchaux de Montmorency et de Cossé; le prince de Condé se sauva en Allemagne. Plusieurs gentilshommes accusés d'avoir eu part à ces intrigues, entre autres Lamole, favori du duc d'Alençon, et Coconas, furent arrêtés; le duc d'Alençon eut la foiblesse de tout avouer à Catherine, et, pour excuser sa faute, de dénoncer tous ses amis. Le roi de Navarre qui connoissoit son caractère, sachant qu'il étoit enfermé avec la reine, dit au duc de Bouillon : *Notre homme dit tout.* La reine voulut faire interroger le roi de Navarre par le grand chan-

Conjuration contre la cour.

Mémoires de Bouillon.

1574. Noble fermeté du roi de Navarre.

celier. Ce prince, soutenant avec une admirable fermeté la dignité de son rang, brava toutes les menaces qu'on osa lui faire, et répondit fièrement qu'il n'avoit point de compte à rendre; mais qu'il pouvoit donner d'utiles conseils qu'on ne demandoit pas, et en présence de Catherine et de son conseil il fit un sévère et long discours sur les désordres qui régnoient dans le royaume et sur la nécessité d'y remédier: il ne parla qu'en général; il ne nomma et ne chargea personne. Cette conduite subjugua l'admiration de ceux même qu'elle irrita; on ne prit aucune mesure violente contre lui et contre les maréchaux de France mis à la Bastille. D'autres, moins considérables, subirent divers genres de punitions; mais Lamole et Coconas furent entièrement sacrifiés: ils eurent la tête tranchée. Coconas, en allant au suplice, dit à la foule qui l'environnoit: *Messieurs, vous voyez que les petits sont pris, et que les grands demeurent qui ont fait la faute:* leçon aussi juste que triviale, mais qui ne corrigera jamais les intrigans subalternes, qui croiront toujours que leur fortune est faite quand de grands personnages veulent bien les employer, de quelque manière que ce puisse être.

Le Laboureur.

Supplice de Lamole et de Coconas.

Mort de Charles IX.

Tandis que tous les projets et toutes les

espérances de l'ambition causoient à la cour tant de cabales secrètes, tant de mouvemens divers, de noirceurs et de perfidies, l'infortuné Charles IX, négligé par ses proches, abandonné de ses courtisans, renfermé dans son appartement solitaire, touchoit aux derniers momens de sa triste existence. Ce jeune prince, né avec du courage, un esprit vif et brillant, et de grandes qualités, fut, par l'horreur de ses justes remords, la plus déplorable victime du massacre qu'il avoit ordonné. Un souverain capable de renoncer au titre sacré de père de ses sujets pour devenir leur meurtrier, fait une horrible abdication; il ne voit plus dans la famille immense qu'il a trahie avec tant d'inhumanité, que des ennemis irréconciliables; il n'a plus d'enfans; il n'a plus de patrie; il pleure, il gémit en vain; sa douleur n'est que l'aveu terrible d'un crime irréparable; elle n'est qu'une vengeance céleste à laquelle applaudissent tous les cœurs, dépouillés de pitié pour lui! S'il conserve le trône chancelant qu'il a souillé, il s'étonne de l'occuper encore; il n'y reste qu'en frémissant; il le voit teint de sang et entouré d'abîmes..... Son imagination épouvantée ne peut se réfugier dans l'avenir; il entend déjà s'élever contre lui le cri formidable de la

1574.

Mémoires de Sully.

1574. postérité ; son rang, son élévation fait son plus grand supplice ; il ne peut espérer l'oubli ; il sait que son nom ne périra jamais, et qu'il sera toujours maudit. Charles IX, depuis le massacre de la Saint-Barthelemi, n'eut pas un seul instant de repos. De ce moment on vit sa santé s'altérer sensiblement chaque jour, ainsi que son caractère et son humeur ; il devint sombre, farouche (1); son imagination troublée lui représentoit sans cesse des fantômes, des spectres menaçans; ses jours s'écouloient dans l'amertume, et ses nuits dans la terreur. Il eut une maladie cruelle et bizarre, à laquelle les médecins ne purent donner de nom. Il souffroit les douleurs les plus aiguës (dit le duc de Sully), et son sang sortoit par tous les pores de sa peau. Peu d'heures avant sa mort, il demanda le roi de Navarre; il lui témoigna, *par ses transports et par ses larmes*, son repentir de tout ce qui s'étoit fait contre les huguenots ; il l'embrassa affectueusement, et, comme s'il eût eu quelque

(1) Lanoue revint à la cour après la Saint-Barthelemi, et M. de Longueville lui dit : *Vous ne trouverez plus ce roi doux, bénin et gracieux, que vous avez vu ci-devant ; il est tout changé ; il a plus de sévérité, à cette heure, au visage, qu'il n'a jamais eu de douceur.* BRANTÔME, *Vie de Charles IX.*

pressentiment que Henri dût un jour monter 1574.
sur le trône, il lui recommanda son fils naturel (1). *Il expira baigné dans son sang*, au château de Vincennes, le 30 mai 1574, jour de la Pentecôte, à l'âge de vingt-quatre ans moins vingt-huit jours, après en avoir régné treize et demi. On ouvrit son corps; on n'y trouva ni abcès ni gangrène; *mais il étoit rempli de meurtrissures, dont les chirurgiens ne purent pénétrer la cause* (2).

---

(1) Qu'il avoit eu de Marie Touchet, fille du lieutenant particulier au bailliage d'Orléans. Ce prince est connu dans notre histoire sous le nom de Charles de Valois, comte d'Auvergne, et depuis duc d'Angoulême.

(2) *Brantôme, Mémoires de Sully, Mézerai*, etc.

LIVRE II.

Régence de Catherine. — Mort de Montgomery. — Retour du roi de Pologne, Henri III. — Portrait de ce prince. — Sacre et mariage du roi. — Insolence des révoltés. — Portrait de Henri, duc de Guise. — Belle conduite du roi de Navarre. — Evasion de Monsieur. — Le roi de Navarre s'échappe aussi de la cour. — Premiers états de Blois. — Foiblesse de Henri III. — Prise de Cahors par le roi de Navarre. — Henri III se déclare chef de la Ligue. — Mort du duc d'Alençon. — Seconds états de Blois. — Mort du second duc de Guise.

HENRI III. 1574.

La reine mère, qui, pendant la longue maladie de Charles IX, avoit pris toutes ses mesures pour s'assurer la régence, s'en saisit aussitôt que le roi eut rendu le dernier soupir. Le souverain qui devoit régner sous le nom de Henri III étoit alors sur le trône de Pologne. Ce prince, dont la première jeunesse, illustrée par le gain de deux grandes batailles, avoit annoncé une carrière brillante et glorieuse, fut au contraire destiné à subir dans tout le reste de sa vie les plus étranges humiliations. Pour aller en Pologne prendre possession de son nouveau royaume, il avoit passé par l'Allemagne dans les états

protestans : il rencontra là un grand nombre de François réfugiés, victimes échappées au massacre de la Saint-Barthelemi ; il en fut comme investi chez le comte palatin : ils attachèrent sur lui de sinistres regards ; ils l'entourèrent avec une contenance également insolente et farouche, en murmurant contre l'un des auteurs de leur infortune et assez haut pour être entendus. Le comte palatin mena le roi dans une galerie de peinture, où le premier tableau qui frappa sa vue fut le portrait de l'amiral : *Reconnoissez-vous cet homme ?* lui dit le comte : question terrible qui seule étoit un outrage. Henri, dans le cours de sa route, dévora beaucoup d'autres affronts. Catherine lui fit savoir la mort de Charles IX en moins de treize jours. Le roi se hâta de confirmer la régence de sa mère en attendant qu'il pût s'échapper de Pologne. Les Polonois firent de vains efforts pour le retenir ; il feignit de consentir à ce qu'ils désiroient, afin de leur ôter tout soupçon de son départ et d'avoir le temps de s'y préparer en secret. Il se sauva de Cracovie, la nuit du 18 juin 1574 ; il alla à Vienne, où il reçut de grands honneurs ; il prit ensuite la route de Gratz et se rendit à Venise, on lui donna de magnifiques fêtes dans cette ville ; il sem-

1574.

Brantôme.

1574. bla, à son retour, que le beau titre de roi de France l'eût purifié; on lui rendit partout d'éclatans hommages. Il devoit avoir le plus vif empressement de revenir en France où tant d'affaires le rappeloient; mais, amusé par les fêtes, il fit de longs séjours dans toutes les grandes villes: ce voyage, qui ne devoit être qu'une course rapide, dura trois mois. A Vienne, à Venise, on exhorta Henri à la douceur et à la clémence avec les calvinistes; mais il mesura sans doute sa haine pour eux sur celle qu'il leur supposoit pour lui, et ces sages conseils ne firent aucune impression sur son esprit.

Dès les premiers jours de sa régence, Catherine fit un acte de rigueur qui consterna les protestans. Montgomery, le meurtrier involontaire de Henri II, étoit un des principaux chefs du parti calviniste; il eut longtemps la réputation d'un capitaine habile et heureux: les confédérés durent à ses victoires dans le Béarn le rétablissement de leurs affaires après la bataille de Montcontour. Ce fut lui qui détermina la reine Élisabeth à donner des troupes aux Rochelois, et il commanda la flotte qui tenta de les secourir; mais, repoussé de ce côté, il alla échouer en Normandie où son bonheur l'abandonna. Le

maréchal de Matignon l'investit dans Domfront et le força de se rendre; il fut amené à Paris : Catherine ordonna qu'on lui fît son procès, le parlement le condamna, comme rebelle, à avoir la tête tranchée; on demanda vainement sa grâce à la reine, il fut décapité. L'auteur de *la Ligue* remarque judicieusement que Montgomery étoit plus coupable que les autres rebelles; car, ayant eu le malheur de tuer son roi, il auroit dû consacrer au service de sa veuve et de ses enfans tout ce qu'il avoit de talens, au lieu de se jeter, comme il le fit, dans l'intrigue et les factions. Au reste, quoiqu'il fût généralement aimé, sa mort n'excita point de murmures, parce que cette sévérité ne blessa point la justice, et que la condamnation se fit selon les formes ordinaires et par un arrêt du parlement. 1574.

Mort de Montgomery.

La reine fut informée que les confédérés tenoient entre eux plusieurs conférences, dont les plus fameuses furent celles de Milhaud, ville du Rouergue. Catherine négocia pour les rompre : elle en seroit venue à bout avec de la bonne foi; mais à force d'artifices elle rebuta le négociateur même (le duc de Damville) (1), qui finit par s'unir aux calvi-

Conférences de Milhaud.

(1) Gouverneur du Languedoc, second fils du feu

1574. nistes et par signer avec eux la nouvelle confédération.

Retour de Henri III en France.

Henri III, terminant son long voyage, arriva en France après avoir passé par les états du duc de Savoie. Il avoit une escorte de six mille hommes d'infanterie et de mille chevaux, que le duc de Savoie lui avoit donnée, dans lacrainte qu'en passant par le Dauphiné il ne fût insulté par les huguenots, qui avoient un corps de troupes dans cette province. La reine mère, qui s'étoit rendue à Lyon avec toute sa cour, alla au-devant du roi jusqu'au pont de Beauvoisin, où elle goûta la douceur de voir la couronne sur la tête de celui de ses enfans qu'elle avoit toujours aimé de préférence aux trois autres. Elle lui présenta le duc d'Alençon et le roi de Navarre, en lui disant : *Voici deux prisonniers que je vous remets; vous connoissez leur conduite, c'est à vous de décider de leur sort.* Le roi les reçut froidement; cependant il écouta assez favorablement leurs excuses; il leur répondit qu'il les remettoit en liberté, et qu'il alloit leur faire ôter leurs gardes.

Péréfixe.

connétable de Montmorency, homme d'un esprit supérieur et d'un caractère droit, doux et pacifique.

L'Europe entière avoit en ce moment les yeux fixés sur Henri III. En le voyant monter sur le trône de France, on se rappeloit les victoires de Jarnac et de Montcontour ; on attendoit du moins de lui quelque chose d'éclatant. On ne pouvoit accuser formellement du massacre de la Saint-Barthelemi que le monarque qui régnoit alors. Dans les premiers momens d'un règne, tous les cœurs, par un mouvement naturel, se portent vers celui qui devient l'arbitre de tant de destinées ; toutes les illusions de l'espérance et de l'ambition sont alors les gages assurés d'une bienveillance universelle : d'ailleurs, les princes ont cet avantage, que lorsqu'on est satisfait de leur conduite actuelle, ils peuvent se justifier de toutes les fautes passées dont ils n'ont jamais fait un aveu public et solennel. Henri III n'avoit point proclamé par des édits son adhésion aux massacres. La seule expression de la pitié pour les victimes, et quelques actes de clémence eussent suffi pour le justifier ; mais il en parloit comme d'une grande action politique à laquelle il se glorifioit d'avoir eu part. Il y eut dans la destinée de ce prince une bizarrerie funeste : il abusa de toutes ses bonnes qualités : il méconnut toutes les prérogatives et toute la dignité de son rang ;

1574.

Portrait de Henri III.

1574. il devint méprisable, non par un caractère pervers ou méchant, mais au contraire par des vertus dont il ignora la mesure et l'usage; il plaça toujours à contre-temps la fermeté et la condescendance; ses actes de vigueur furent des témérités imprudentes ou des crimes, et son indulgence de la bassesse; il se souilla par la force; il s'avilit par la clémence: la piété filiale et l'amitié ne furent en lui que des foiblesses inexcusables, et sa dévotion que des superstitions ridicules. Il ne connut ni les hommes ni les choses. Il ne manquoit point d'esprit; il ne repoussoit point la vérité; mais une profonde ignorance, une inconcevable frivolité de goûts, le rendoient incapable de réfléchir et de peser les conseils; il fut tout à coup paralysé par l'indolence et la paresse. Les fruits de ce caractère furent, dans tout ce règne, l'irrésolution, les fausses démarches, l'inconséquence, des folies puériles, des attentats monstrueux, et l'avilissement produit par des scandales de tout genre: conduite déplorable qui ne peut manquer d'ébranler le trône et de perdre le souverain.

Il étoit naturel de penser qu'un prince célèbre dès l'âge de vingt et un ans par deux grandes victoires, alloit se mettre à la tête

de ses armées et poursuivre à outrance ses sujets rebelles; mais, conduit par Catherine, le roi s'amusa à négocier, et ce fut avec la mauvaise foi qui régnoit depuis si long-temps dans le conseil dont la reine mère étoit l'âme. Cette conduite attira au roi, dès le commencement, les marques du mépris le plus outrageant. Montbrun, gentilhomme du Dauphiné, le premier du royaume, qui, quinze ans auparavant, eût pris les armes pour la religion prétendue réformée, fut sommé par le roi de rendre quelques prisonniers. Il eut l'audace de répondre : *Comment! le roi m'écrit comme roi, et comme si je devois le reconnoître! Il faut qu'il sache que cela seroit bon en temps de paix; mais qu'en temps de guerre, tant qu'on a l'épée au poing et le cul sur la selle, tout le monde est compagnon.* Des actes violens contre son souverain seroient d'une conséquence beaucoup moins funeste que ce ton méprisant. Le roi, décidé à exterminer les huguenots, mit trois armées sur pied : l'une fut envoyée en Languedoc, sous la conduite du duc d'Uzès; Bellegarde eut ordre de se rendre en Dauphiné avec la seconde, et la troisième, commandée par le duc de Montpensier, passa en Poitou : mais la vigueur et l'activité des huguenots firent échouer toutes ces entreprises.

1575.

Insolence des révoltés.

Brantôme, Le Laboureur.

1575. Brantôme, Dupleix.

Le roi envoya une armée assiéger Livron, petite ville du Languedoc : les assiégés faisant une vigoureuse résistance, le roi y alla lui-même avec ses courtisans; du haut de leurs murailles, les assiégés accablèrent d'injures l'armée royale : *Lâches assassins !* leur crioient-ils, *croyez-vous nous surprendre dans nos lits, et nous égorger comme vous avez fait l'amiral? Venez éprouver, à vos dépens, que vous n'êtes pas seulement capables de tenir tête à nos femmes.*

On vit pendant les attaques une vieille femme, assise sur la brêche, filer tranquillement et narguer les assiégeans. Le roi, comme s'il ne fût venu que pour essuyer cette insulte, se retira, et le siége fut levé.

Cependant le roi, qui avoit déclaré, à son retour, qu'il remettoit en liberté le roi de Navarre et le duc d'Alençon, les faisoit toujours veiller de si près, qu'il étoit impossible à ces deux princes de s'éloigner de la cour. Le roi s'occupoit des préparatifs de son sacre, qui devoit se faire à Reims, lorsqu'il découvrit une nouvelle conjuration, dont le but étoit toujours de mettre le duc d'Alençon sur le trône. Le roi interrogea le duc d'Alençon, qui lui avoua qu'on lui avoit fait cette criminelle proposition; mais il protesta qu'il l'avoit rejetée avec horreur : le roi parut le croire, l'assura de son

pardon, et conserva un profond ressentiment. 1575.
En même temps le roi donna au roi de Navarre la plus honorable preuve de confiance. Il voulut que Henri lui servît de capitaine des gardes lorsqu'il alla à Reims, et que, durant toute sa route, il n'abandonnât jamais un instant la portière de son carrosse. Le roi, arrivé à Reims, fut sacré, le 15 du mois de février, par le cardinal de Guise, et le lendemain il épousa Louise de Lorraine, fille du comte de Vaudemont. Ce mariage jeta un nouvel éclat sur la maison de Guise, dont le duc Henri de Guise, alors en faveur, étoit le chef. Ce prince, dont la vie fut souillée par un meurtre que lui fit commettre la piété filiale, avoit cependant hérité d'une partie des grandes qualités de son père : il étoit aussi brillant par sa valeur et son audace ; mais il n'avoit ni ses principes, ni sa vertu, ni son génie ; sa figure avoit quelque chose de si attrayant, qu'un courtisan disoit *que les huguenots étoient de la Ligue quand ils regardoient le duc de Guise.* Il portoit en général dans les affaires ce coup d'œil de maître qui donne la facilité de se déterminer promptement et de prendre le bon parti dans ces momens critiques où l'indécision fait tout perdre. L'action étoit chez lui un rapide résultat d'une pensée également vive et pénétrante ; il

Sacre et mariage du roi.

Portrait de Henri, duc de Guise.

Balzac et l'*Esprit de la Ligue.*

1575. pouvoit se tromper, mais sa première idée valoit toujours mieux que ses réflexions. Le duc de Mayenne son frère l'exhortant un jour à peser quelques inconvéniens avant de prendre un parti : *Ce que je n'aurois pu résoudre en un quart d'heure*, répondit-il, *je ne le résoudrois pas en toute ma vie.* Ce mot peint à la fois son caractère et son genre d'esprit; et voilà l'homme contre lequel devoit lutter l'irrésolu, le foible Henri III !.... Le duc de Guise prit par degrés une ambition démesurée. La nature l'avoit formé pour gagner des suffrages; mais elle donne quelque chose de plus grand à ceux qu'elle a créés pour obtenir sur les hommes un empire souverain et durable. Le duc de Guise devoit avoir avec éclat tous les succès du moment; le devoir ne pouvoit être un frein pour lui : la fausse gloire enfle l'âme sans l'élever, elle ne connoît point de bornes, ou plutôt elle ordonne de les franchir toutes : la véritable ne forme que des projets légitimes; elle n'a rien de gigantesque et d'outré; elle est calme, parce qu'elle est pure; le feu qu'elle inspire ne sauroit égarer, il guide et conseille comme la sagesse. Le roi de Navarre avoit une inclination naturelle pour le duc de Guise (1). La

(1) Le duc, dit Péréfixe, l'appeloit *son maître*; Henri l'appeloit *son compère*.

reine Marguerite, qui avant son mariage avoit 1575.
aimé le duc, contribuoit de tout son pouvoir à entretenir cette bonne intelligence ; mais Catherine craignant les résultats d'une étroite union entre deux princes d'un mérite si éclatant, s'occupa vivement du soin de les brouiller : elle y parvint en donnant au roi de la jalousie sur la liaison du duc avec la reine Marguerite. D'un autre côté, elle irritoit le duc d'Alençon contre le duc de Guise, en lui rappelant sans cesse le meurtre de l'amiral, car le duc d'Alençon n'avoit point eu de part à la Saint-Barthelemi, et il avoit aimé l'amiral. Enfin Catherine semoit aussi la division entre le duc d'Alençon et le roi de Navarre par les intrigues de madame de Sauve, coquette artificieuse, aimée de tous les deux, les trompant l'un et l'autre, et vendue à la reine mère. En allumant ainsi la discorde parmi les princes, Catherine croyoit faire mouvoir les ressorts de la plus adroite politique, et cependant cette désunion des princes contribua beaucoup par la suite à l'avilissement du trône, et par conséquent aux malheurs de l'état. Il se forma à la cour, au milieu de toutes ces intrigues, une nouvelle faction, composée des catholiques mécontens : on les appela *les politiques*, et ils prirent le nom *de tiers-parti*. Pendant le sacre du roi,

1575. les politiques du tiers-parti mettoient à Nîmes la dernière main au traité qu'ils avoient auparavant projeté de faire. Ce fut une véritable ligue qui forma dans l'état une espèce de république. Les confédérés se nommèrent des chefs; ils établirent des impôts, ils en réglèrent les levées et les emplois; ils firent des lois pour l'administration de la justice, pour la discipline des troupes, pour la liberté du commerce, et pour l'exercice du calvinisme, lois indépendantes du souverain, dont la base fut un engagement solennel de ne jamais traiter les uns sans les autres. Ils furent toujours fidèles à cette clause du traité, de laquelle dépendoit toute la force de la confédération.

Confédération de Nîmes.

Esprit de la Ligue.

Belle conduite du roi de Navarre.

Le roi, peu de temps après son sacre, fut attaqué d'un violent mal d'oreille; il se souvint que le roi François II, son frère, étoit mort d'un mal semblable, qu'on avoit attribué au poison. Il se crut empoisonné par Monsieur (c'est ainsi qu'on appeloit le duc d'Alençon, depuis le sacre de Henri III), et de faux rapports le confirmèrent dans cette idée. Dans le premier mouvement de sa colère, il fit appeler le roi de Navarre, et lui exprimant le chagrin qu'il auroit en laissant la couronne à un successeur si dénaturé, il le chargea d'une vengeance qui lui assuroit le trône, ou du moins

Péréfixe.

l'en rapprochoit encore, en supposant que le poison ne fût pas mortel. Le roi de Navarre ne dissimula point l'horreur que lui inspiroit une telle proposition. *Au contraire*, poursuivit-il, *mon honneur et ma gloire exigent que je veille de tout mon pouvoir à la conservation des jours d'un prince qui, dans ce moment, suivant l'ordre de la succession, se trouve seul entre le trône et moi. Je puis ne le pas aimer personnellement, mais je dois le défendre.* En effet, ce généreux prince le défendit même sur le crime qu'on lui imputoit, et ce fut avec tant de chaleur, que le roi lui promit de ne rien entreprendre contre son frère. Le roi guérit, et reconnut l'innocence de Monsieur. Il remercia le roi de Navarre de l'avoir empêché de commettre un grand crime, il l'en estima davantage, mais il n'en aima pas mieux son frère, qu'il fit toujours garder à vue; cependant Monsieur trouva le moyen de s'évader de la cour, le 15 septembre. Il se rendit à Dreux, ville de son apanage, où tous les mécontens des deux partis vinrent le joindre, et d'où il envoya à la cour un manifeste contenant ses griefs et des plaintes de la mauvaise administration de l'état. Ce mémoire, fondé en partie sur des faits, produisit dans le public l'effet le plus fâcheux pour la cour. Si Catherine,

1575.

Évasion de Monsieur.

1575. au lieu de jeter, par une absurde politique, la division parmi les princes, eût employé tous ses soins à maintenir la bonne intelligence dans la famille royale, on n'auroit pas vu les princes s'armer contre l'autorité souveraine et contribuer à l'anéantir. La fuite du duc d'Alençon causa tant d'étonnement à la cour; on connoissoit si peu ses forces et ses desseins, que l'on fit fortifier la ville de Saint-Denis, comme si le duc avoit eu une armée prête à faire le siége de Paris.

Le parti de Monsieur devint très-considérable. Le prince de Condé lui amenoit d'Allemagne un corps de troupes avec lequel il comptoit le joindre; mais la reine mère rompit ce projet : elle quitta la cour après avoir fait rendre la liberté aux maréchaux de Montmorency et de Cossé, afin qu'ils la secondassent dans le dessein d'obtenir la paix. Elle courut de ville en ville après son fils, le joignit et le détermina à conclure une trève de six mois. Pendant la négociation de cette trève, Thoré, frère du duc de Montmorency, étoit entré en France à la tête d'un corps de reitres, pour frayer le chemin au prince Jean Casimir, fils de l'électeur palatin. Le duc de Guise alla au-devant de lui, l'attaqua près de Langres, et le défit : le duc de Guise reçut,

Combat près de Langres.

dans cette action, une blessure à la joue, dont la marque lui resta toute sa vie ; ce qui le fit surnommer *le balafré*. 1575.

1576. Le roi de Navarre se sauve de la cour de France et fait profession du calvinisme.

Mémoires de Sully.

Pendant qu'on travailloit à la paix, un nouvel incident y apporta de grands obstacles. Le roi de Navarre, après avoir couru le cerf dans la forêt de Senlis, se rendit à Chantilly chez M. de la Trimouille, sous prétexte de se reposer ; et, dès le même soir, il prit la route de Normandie, accompagné de cinq ou six seigneurs, confidens et compagnons de sa fuite : dans ce nombre étoit son jeune élève le baron de Rosny, âgé alors de seize ans ; Henri en avoit vingt-trois. Ce prince se retira dans la ville de Tours. Là, il déclara sur-le-champ que son abjuration du calvinisme lui avoit été arrachée par la violence, et qu'il retournoit à la religion dans laquelle il avoit été élevé. En effet, il en reprit publiquement l'exercice. Il renvoya de Tours le jeune Rosny, avec Fervaques (1), à la cour de France, redemander la princesse sa sœur (2). Elle lui fut accordée; et dès la seconde journée, cette

(1) Depuis maréchal de France, mort en 1613, âgé de soixante-quatorze ans.

(2) Madame Catherine de Bourbon, depuis duchesse de Bar.

1576. princesse, reprenant aussi sa religion, se trouva au prêche à Châteaudun, et rejoignit le roi à Parthenay. Le dessein du roi de Navarre ne fut pas d'abord de se joindre au duc d'Alençon, qu'il n'estimoit pas; mais il y fut bientôt forcé, malgré la trève qui subsistoit toujours. Le prince de Condé, qui ne l'avoit point signée, gardoit un corps considérable de troupes allemandes, commandées par le prince Casimir : il se joignit, au commencement de mars, au duc d'Alençon, et lui déféra le commandement de l'armée. Ce prince fut très-embarrassé de cet honneur, non-seulement à cause de son incapacité, mais encore par la difficulté de payer ces étrangers, plus avides d'argent que de gloire. Le duc et le prince de Condé envoyèrent une députation au roi de Navarre pour le solliciter de s'unir à eux; Henri, quoique avec peine, se rendit à leur armée, composée d'environ trente-cinq mille hommes. Les trois princes, après cette jonction, firent à leur tour trembler Catherine. Tout sembloit annoncer une guerre sanglante. Ce fut alors que le jeune Rosny fit ses premières armes aux environs de Tours, où il y eut plusieurs rencontres entre des détachemens de partis différens. Le roi de Navarre, qui avoit toujours l'œil sur lui, apprit qu'il s'y

Jonction des princes.

comportoit avec une extrême témérité ; il le fit appeler et lui dit : « Rosny, ce n'est pas » là où je veux que vous hasardiez votre vie ; » je loue votre courage, mais je désire vous » le faire employer mieux. » 1576.

Cette occasion ne fut pas aussi proche que tout le monde le croyoit. Catherine, pour conjurer cet orage, eut recours à ses moyens ordinaires, l'intrigue, les séductions et les promesses. Pour obtenir la trève, elle avoit tiré de prison les maréchaux de France, amis de son fils ; cette fois-ci, elle rendit la liberté à sa fille, la reine de Navarre, qui avoit des gardes depuis la fuite de son frère et de son mari. Le duc d'Alençon avoit pour sa sœur la plus vive tendresse, et la mieux partagée. La reine mère mena Marguerite avec elle au camp de son fils ; elle y conduisit aussi plusieurs dames : cette suite, choisie dans la plus brillante jeunesse de sa cour, étoit appelée *son escadron volant*. Le duc d'Alençon ne put résister aux artifices de sa mère, aux prières de sa sœur, et aux promesses qui accompagnèrent tant de séductions réunies. Son apanage fut augmenté de trois provinces, la Touraine, le Berry et l'Anjou, et d'une pension de cent mille écus. On promit au prince de Condé

Catherine obtient la paix.

1576. le gouvernement de Picardie, et au prince Casimir une belle terre en France et la solde de ses troupes, auxquelles on ne donna comptant qu'une somme très-modique. Elles s'en dédommagèrent en ravageant les provinces par lesquelles elles passèrent en allant regagner les frontières, pour y attendre les millions promis à leur chef (1). Le roi de

(1) Lorsque ce prince Casimir rentra en Allemagne, dit Brantôme, « il s'y fit faire un triomphe ni plus ni » moins qu'à la mode superbe des anciens consuls et » capitaines romains, jusque-là qu'en son triomphe » furent menés et conduits une infinité de bœufs qui » avoient été pris en France, caparaçonnés et accom- » modés ni plus ni moins qu'étoient ceux desdits Ro- » mains, menés tant en leurs triomphes qu'en leurs » victimes et sacrifices. Il n'avoit pas eu grande peine » à conquérir ces bœufs, car ils étoient en proie à un » chacun. Bref, toute solemnité antique des Romains, » naguère en leurs triomphes, ne fut oubliée en ce » triomphe de Casimir, voulant montrer à tous qu'il » avoit triomphé en la France. Les bagues, les joyaux, » les buffets, la vaisselle d'argent, les chaînes d'or et » surtout les beaux écus au soleil, le pillage et les dé- » pouilles que lui et les siens avoient faits en la France, » pouvoient beaucoup aussi servir au sujet de son » triomphe. Tant y a que pour ses venues en France » il y a bien fait du mal, car il étoit très-mauvais aux » François, et non pas par zèle pour sa religion,

Navarre ne fut point compris dans ce dernier 1576.
traité; mais il affecta d'en paroître content, parce qu'il étoit extrêmement favorable aux huguenots. S'il n'en retira aucun avantage particulier, il en fut du moins récompensé par l'estime et la confiance de tout son parti, qui, depuis cette époque, le regarda comme son chef et son protecteur, et qui s'attacha étroitement à lui.

Quoiqu'on eût accordé aux huguenots la paix la plus avantageuse et par un édit qui leur assuroit tous les avantages civils et re-

---

» puisqu'il s'est confédéré à la Ligue dernière (avec les » catholiques), au commencement de laquelle il se » trouva un mardi gras avec M. de Guise, où ils cou- » surent force besogne, et s'il ne fût mort à point, il » vouloit venir en France contre le roi d'aujour- » d'hui (Henri IV), » etc. Ce prince allemand avoit une bien fausse idée d'un triomphe. Lorsque dans les combats, avec des forces inférieures ou du moins égales, on remporte une éclatante victoire, on *triomphe* d'une nation; mais piller et ravager n'est pas un triomphe lorsqu'on entre dans un pays qui n'a pas assez de troupes pour se défendre. L'invasion des Gaulois ne ternit point la gloire des Romains; mais ils furent humiliés après la bataille de Cannes. Les coups de la fortune et le malheur ne sont point des *humiliations*: aussi n'ont-ils jamais abattu le courage et la fierté des nations généreuses.

1576. ligieux qu'ils avoient demandés, rien ne pouvoit calmer leurs défiances, et leurs craintes furent portées au comble lorsqu'ils apprirent que les catholiques venoient de faire une confédération sous le nom de *Sainte-Ligue.*

Péréfixe. Le roi de Navarre se retira à la Rochelle, dont les habitans le reçurent à bras ouverts. Son séjour en cette ville ne fut pas long : bientôt Catherine nia formellement toutes les promesses faites aux calvinistes; on reprit les armes avant même que l'année fût finie.

Henri III, décidé à pousser la guerre contre les huguenots, jugea cependant à propos d'envoyer une députation au roi de Navarre et au prince de Condé, pour les exhorter à rentrer dans le sein de l'église catholique. Le prince de Condé refusa de recevoir les députés, en leur faisant dire qu'il ne désiroit que la paix, et que, si l'on vouloit tenir les conditions du dernier traité, il étoit prêt à mettre bas les armes. Le roi de Navarre reçut les députés; il répondit avec sagesse : *Qu'il ne respiroit que l'obéissance pour le roi dans tout ce qui lui seroit possible; qu'il supplioit sa majesté de lui permettre l'exercice de la religion dans laquelle il avoit été nourri; que tous les jours il prioit Dieu de l'y*

maintenir si elle étoit bonne, et, si elle ne l'étoit pas, de lui faire la grâce de la quitter, et de lui donner le pouvoir de l'abolir. Henri établit sa petite cour à Agen, où il se fit adorer du peuple par sa justice et sa bonté. Mais il arriva que dans un bal quelques jeunes gens de sa suite soufflèrent les chandelles, et commirent beaucoup d'insolences, ce qui scandalisa tellement les habitans, qu'ils livrèrent leur ville au maréchal de Biron, gouverneur de la Guyenne pour le roi. Peu de temps après, Henri perdit aussi la Réole, par une autre folie de jeunesse. Henri en avoit donné le gouvernement à un vieux capitaine huguenot, nommé Ussac, *qui avoit un visage horriblement difforme:* sa laideur et son âge ne l'empêchèrent pas de devenir éperdûment amoureux d'une jeune personne. Le vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon et alors âgé de vingt-deux ans, fit beaucoup de plaisanteries sur cette ridicule passion; toute la cour se moqua du vieillard amoureux. Henri, au lieu d'imposer silence à ses courtisans, se joignit à eux. Ussac ne put supporter les railleries de son maître, et, pour se venger d'une gaîté inconsidérée et piquante, il trahit sa religion, ses sermens et l'honneur, et li-

1576.

La guerre recommence.

Péréfixe.

Agen et la Réole perdues par des imprudences.

1576. vra la Réole à Duras (1). La perte de ces deux places est une grande leçon pour tous les princes ; elle leur apprend qu'ils sont responsables, aux yeux du public, des imprudences de ceux qui les entourent, et que les traits piquans dans leur bouche forment les blessures les plus profondes et les plus envenimées.

Mémoires de Sully. Le roi de Navarre, abandonné d'une partie de ses troupes, ne put rien faire de considérable au commencement de cette guerre. Toutes les entreprises de ce genre consis-

(1) Ce seigneur ayant été en faveur auprès du roi de Navarre, l'avoit quitté par dépit de ce qu'il lui témoignoit moins d'affection qu'à Roquelaure, qui étoit en effet, dit Péréfixe, *l'un des plus honnêtes hommes et des plus agréables de son temps.* Plaire et se faire aimer sans exciter de jalousie est un art bien nécessaire aux princes, surtout dans des temps orageux. On prend mieux son parti sur les places données à l'ancienneté, au mérite, à la capacité, que sur les préférences particulières accordées dans l'intimité. Elles marquent la faveur, l'amitié ; alors même qu'elles ne donnent rien d'essentiel, elles promettent tout. Au reste, Henri IV apprit, par la suite, cet art important : nul souverain n'en a fait un usage plus utile, et n'a su mieux ménager l'amour-propre de ses amis.

toient alors à se saisir subtilement ou d'emblée des villes ou des châteaux ennemis, ce qui ne se pouvoit pourtant jamais sans des combats souvent très-sanglans. Le roi de Navarre étoit fort mal servi. Son armée étoit presque également composée de calvinistes et de catholiques, qui combattoient par un pur attachement pour sa personne; mais ce mélange même nuisoit à ses affaires par l'inimitié des deux partis. Lavardin assiégea Villefranche pour le roi de Navarre; le jeune Rosny, étant monté à l'assaut avec son drapeau, fut renversé dans le fossé par le choc des piques et des hallebardes; il y demeura enfoncé dans la boue, embarrassé dans son drapeau qu'il n'avoit pas voulu quitter: il auroit infailliblement péri, si quelques soldats ne l'eussent aidé à remonter. La ville ayant été forcée, fut entièrement pillée: *Rosny y gagna pour sa part une bourse de mille écus en or* (1), *qu'un vieillard poursuivi par cinq ou six soldats lui donna pour lui sauver la vie.* C'est ainsi dans ces temps désastreux que se faisoit la guerre, contre des compatriotes, dans son propre pays, et sous les chefs les plus géné- 1576.

(1) *Écus d'or au soleil*, ainsi nommés parce qu'au milieu de la couronne de cette monnoie il y avoit un soleil. — Leblanc, *Traité des Monnoies de France.*

1576. reux. Il n'y a point de lois dans les guerres civiles, et l'anarchie *guerrière* est le plus horrible de tous les brigandages ; il n'a ni frein, ni punition, même morale ; en dépit de toute justice divine et humaine, il ne déshonore pas aux yeux de la multitude (1).

L'animosité de parti, qui régnoit entre les catholiques et les huguenots dans l'armée du roi de Navarre, produisoit dans les conseils de ce prince une opposition qui fit échouer une partie de ses desseins, entre autres celui du siége de Marmande. Lavardin attaqua cette ville contre l'avis de Lanoue et même

(1) Le duc de Sully conte une aventure singulière arrivée à cette même ville de Villefranche quelque temps après. Les bourgeois de cette ville ayant formé le complot de se saisir par surprise de Montpazier, autre petite ville voisine, choisirent, pour cette expédition, la même nuit que ceux de Montpazier (sans en rien savoir) avoient choisie aussi pour s'emparer de Villefranche. Le hasard fit encore qu'ayant pris des chemins différens, les deux troupes ne se rencontrèrent point. Tout fut exécuté avec d'autant moins d'obstacle, que de part et d'autre les murs étoient demeurés sans défense. On pilla, *on se gorgea de butin;* chaque parti s'applaudit d'un plein succès, jusqu'à ce que le jour fit connoître que le succès, ou, pour mieux dire, le malheur, étoit égal des deux côtés. La composition fut que chacun retourneroit chez soi, et que tout seroit remis en son premier état, autant que le pourroient permettre les dégâts commis ; et c'est à quoi ont abouti souvent de longues et sanglantes guerres.

contre celui du roi : il chargea Rosny de se saisir d'un poste à deux cents pas de la ville ; mais Rosny y étoit à peine, qu'il fut assailli par un détachement trois fois supérieur au sien : il se retrancha à la faveur de quelques maisons et se défendit longtemps ; mais enfin il alloit succomber avec le reste de ses soldats découragés, lorsque le roi de Navarre, qui vit le danger auquel il étoit exposé, accourut à son secours, combattit durant le jour entier, et les sauva tous. Malgré l'intrépidité du roi, il fut impossible de prendre la ville, mais on vint faire des propositions de paix ; Henri eut un prétexte honnête de retirer ses troupes.

1576. Le roi de Navarre sauve la vie à Rosny devant Marmande.

Le roi de Navarre apprit que la ville d'Eause, qui lui appartenoit, soulevée par des mutins, avoit refusé de laisser entrer la garnison qu'il y envoyoit. Il ordonna à ses troupes de tenir leurs armes cachées sous des habits de chasse, et de se rendre dans un endroit de la campagne qu'il indiqua, où il alla les attendre. Il arriva aux portes de la ville avant qu'on eût pu être instruit de sa marche, et y entra sans obstacle à la tête de quinze ou seize des siens, qui le suivoient de plus près que le reste de la troupe, et parmi lesquels se trouvoit le jeune Rosny. Mais aussitôt les mutins

Danger où se trouve le roi de Navarre, et son intrépidité.

1576. crièrent qu'on abaissât promptement la barre de la porte, qui s'abattit en effet à l'instant même. Les rebelles, sans perdre de temps, sonnèrent le tocsin, et cinquante soldats armés vinrent fondre sur le roi, qui, renfermé dans la ville, et séparé de sa troupe, n'avoit avec lui, comme on l'a dit, que quinze ou seize hommes. On distingua parmi les rebelles trois ou quatre voix qui crioient : *Tirez à cet habit d'écarlate et à ce panache blanc, car c'est le roi de Navarre.* Ce prince se tournant vers sa petite troupe : *Mes amis*, dit-il, *mes compagnons, c'est ici qu'il faut montrer du courage et de la résolution ; car c'est de-là que dépend notre salut. Que chacun donc me suive, et fasse comme moi, ne tirant le coup de pistolet qu'à bout portant.* En disant ces mots, il mit le pistolet à la main et marcha fièrement vers les mutins, qui ne purent soutenir cet effort, et se dissipèrent en désordre. Trois ou quatre autres pelotons semblables se présentèrent ensuite et furent dissipés de même. Mais les ennemis s'étant rassemblés au nombre de deux cents, le danger devint extrême. Le roi se retira vers le portail d'une église, qui facilitoit sa défense, et il y tint ferme. Il eut la présence d'esprit d'ordonner à deux officiers de monter dans le clocher pour faire signe à ceux qui

étoient restés dans la campagne, de se hâter 1576.
et d'enfoncer la porte; ce qui s'exécuta avec d'autant plus de facilité, qu'heureusement on n'avoit point levé le pont. Ceux des bourgeois qui en secret avoient été portés pour le roi, sans oser le témoigner au moment de la sédition, voyant les soldats prêts à entrer dans la ville, attaquèrent de leur côté les mutins par-derrière: ceux-ci se défendirent en désespérés; mais la porte ayant été forcée, et la ville se remplissant de soldats, les rebelles alloient être passés au fil de l'épée, et la ville abandonnée au pillage, si les principaux habitans, ayant leurs consuls à leur tête, ne fussent venus se jeter aux pieds du roi, qui se laissa fléchir, et qui se contenta, pour toute punition, de faire pendre quatre des plus séditieux, et qui avoient ameuté tous les autres.

Le roi de Navarre montra toujours la même 1577.
intrépidité dans une infinité d'autres combats. Ce prince, dit le duc de Sully, s'exposoit comme le moindre soldat. Il fit devant Nérac un coup d'une extrême hardiesse, lorsqu'un gros de cavalerie s'étant détaché pour venir le surprendre, il le repoussa presque seul. Son exemple animoit tellement ses officiers, que, dans cette même journée, douze ou quinze s'avancèrent pour faire le coup de

1577. pistolet jusqu'à la portée de l'armée catholique. Rosny étoit de ce nombre. Le roi, qui ne le perdoit jamais de vue, le remarqua, et dit

Peréfixe. à Béthune : *Allez à votre cousin, le baron de Rosny ; il est étourdi comme un hanneton, retirez-le de là et les autres aussi, et amenez-les moi.* Rosny revint auprès du roi, qui, voyant son cheval blessé, *se mit en colère*, et lui reprocha vivement sa témérité.

La reine mère, toujours occupée d'intrigues, qu'elle appeloit des négociations, quitta Paris, et, suivant sa coutume, avec toute sa cour. Elle fit le tour des provinces, et s'aboucha avec le roi de Navarre en plusieurs lieux, entre autres à Nérac. Ce fut là qu'elle lui demanda si la peine qu'elle avoit prise ne produiroit aucun fruit, elle qui ne souhaitoit que le repos. *Madame*, lui répondit-il, *ce n'est pas moi qui vous empêche de coucher dans votre lit, c'est vous qui m'empêchez de dormir dans le mien. La peine que vous prenez vous plaît et vous nourrit, le repos est le plus grand ennemi de votre vie.* Dans la même conférence, le duc de Nevers ayant dit au roi de Navarre qu'il seroit bien plus honorablement auprès du roi que parmi des gens sur lesquels il n'avoit point d'autorité, puisque, dans un besoin d'argent, il n'auroit pas le

crédit d'établir un impôt à la Rochelle : *Monsieur, répondit Henri, je fais à la Rochelle tout ce que je veux, parce que je n'y veux rien que ce que je dois.* 1577.

Premiers états de Blois.

Cependant les premiers états de Blois, qui venoient de se tenir, avoient dû éclairer Henri III sur les projets des chefs de la Ligue. Presque toutes les propositions qui furent faites à ces états ne tendoient qu'à l'abaissement de l'autorité royale : le roi se contenta de les éluder en feignant de n'en pas apercevoir les conséquences, conduite qui marquoit un manque absolu de lumières ou une timidité qui fortifioit toutes les prétentions des ambitieux. Si le roi eût montré de la pénétration et de la vigueur, il eût, dans ces premiers momens, réduit les ennemis de son autorité à se justifier aux yeux de la nation, et à différer l'exécution de leurs desseins. Les états vouloient la guerre avec les hérétiques : le roi, moins par politique que par vengeance, fit la paix pour punir les Guise des inquiétudes qu'ils lui donnoient. Il falloit du moins alors s'unir étroitement au roi de Navarre, dont il connoissoit les talens, la valeur et la droiture ; mais il prévit l'orage sans chercher à le conjurer ; il ne songea qu'à jouir de quelques momens de calme qui devoient le précéder.

1577. Henri III, comme tous les caractères foibles et paresseux, fermoit volontairement les yeux sur l'avenir : c'étoit assez pour lui de s'occuper du présent, et, pour s'affranchir des craintes pressantes que lui donnoit la Ligue, il imagina de s'en déclarer le chef. Par cette mesure imprudente il avilit la dignité royale, et il augmenta l'importance d'un parti séditieux, dont son nom alloit servir l'ambition et couvrir les attentats jusqu'au moment où l'on croiroit pouvoir, sans risque, tout oser.

Henri III se déclare chef la Ligue.

Esprit de la Ligue.

La licence et les désordres de tout genre étoient portés au comble par les guerres civiles. La certitude d'obtenir le pardon des crimes les plus atroces en passant d'un parti dans l'autre, facilitoit sans cesse le brigandage le plus effréné : il n'existoit alors ni subordination dans le royaume, ni discipline dans les armées; les chefs les plus vaillans étoient forcés de tolérer l'indocilité et l'insolence des troupes et souvent les excès les plus monstrueux. Le roi de Navarre, dans une rencontre, après avoir vaincu avec une quarantaine d'hommes trois cents arquebusiers, leur fit mettre bas les armes, et leur accorda la vie à tous; dans ce moment survint un puissant renfort qui arrivoit de Montauban au roi de Navarre. Cette nouvelle troupe, en voyant les arque-

Licence de ce temps.

Mémoires de Sully.

busiers désarmés, auxquels le roi venoit de faire grâce, se jeta avec furie sur eux : le roi voulut en vain les défendre; les soldats de cette troupe, dit Sully, *les arrachoient de nos bras et les poignardoient sans miséricorde.* Ils furent tous massacrés. Des crimes exécrables étoient la cause de ce carnage. Les scélérats qui venoient d'être immolés par les soldats de Montauban avoient enlevé six femmes de cette ville, et, après leur avoir fait subir tous les genres d'outrages, ils les avoient fait périr avec une barbarie dont le détail souilleroit la plume de l'histoire ! 1577

Souvent la cruauté, tournant la justice en dérision, en profanoit le redoutable appareil, qu'elle faisoit servir à des vengeances particulières. Un nommé Baleins commandoit pour le roi de Navarre dans le château de Leitoure. Il avoit une sœur, qui fut séduite et abandonnée par un des officiers de la garnison; elle se plaignit à son frère, qui lui imposa silence et qui, feignant de ne rien savoir, attira l'officier chez lui et le fit charger de chaînes. Alors il le conduit dans une salle, où l'on trouve un greffier, des témoins et la demoiselle prête à déposer contre l'infortuné prisonnier. Baleins se met dans un fauteuil et interroge, comme juge, celui qu'au

Vie de de Thou.

1577. fond de l'âme il a déjà condamné. Le malheureux officier veut nier en vain le crime qu'on lui impute et récuser le témoignage de sa barbare accusatrice ; Baleins le condamne à mort, fait écrire sa sentence, et, quittant le rôle de juge pour faire véritablement l'office de bourreau, il lui plonge un poignard dans le cœur. Il en fut quitte pour demander sa grâce au roi de Navarre, qui l'accorda, dans la crainte que cet homme féroce ne l'achetât du parti contraire en livrant le château.

Quelle admiration n'éprouve-t-on pas pour Henri le Grand, quand on pense que ce prince, qui avoit conservé à la cour de Catherine un caractère si loyal, conservoit aussi, au milieu de tant d'horreurs, les sentimens les plus humains ! Rien ne put altérer la droiture et la bonté de cette âme véritablement grande et royale.

Esprit de la Ligue.

Aux excès particuliers se joignoient les maux de toute espèce inséparables de la marche des armées. Il y en avoit plusieurs sur pied. Quoiqu'elles ne fissent pas de grands exploits, elles versoient toujours du sang et ravageoient tout sur leur passage. Le brave Lanoue eut le bonheur et la gloire, si digne de lui, d'en sauver deux, prêtes à se détruire. Chargé d'aller porter en Languedoc la nouvelle de

la paix, il trouva Damville pour le roi, et Châtillon, fils de l'amiral, pour les religionnaires, en présence sous les murs de Montpellier. On alloit combattre; tous les ordres étoient donnés; déjà marchoient les enfans perdus: Lanoue, au risque d'être percé de coups, s'élance entre les deux armées; au milieu des piques et au bruit du tambour il crie: *La paix, la paix;* il fait signe de la main et déploie le traité à la vue des soldats: on s'arrête, les chefs s'approchent; on entoure, on écoute Lanoue; on acquiesce aux conditions. Un instant plus tard on alloit s'égorger; mais on se félicite, on s'embrasse, on se retire réconciliés. 1577.

Édit de Poitiers et Articles de Bergerac.

L'édit de Poitiers, base de cette paix, fut le mieux conçu et le plus sage de ce règne: Henri l'appeloit avec complaisance *mon édit.* On n'y accordoit pas aux calvinistes tous les avantages qu'on leur avoit prodigués précédemment, et par-là même il devoit inspirer plus de confiance. Le roi, dans cet édit, rétablit les huguenots dans tous les priviléges de citoyens, dans le droit aux charges, aux magistratures et autres dignités; il leur accorde des juges établis exprès pour eux dans chaque parlement, neuf places de sûreté et des troupes, à condition qu'ils paieront les

Mémoires de Nevers.

1577. dîmes, rendront les biens d'églises usurpés, chômeront les fêtes extérieurement, et n'inquiéteront en rien les catholiques dans leur culte.

Il est à remarquer que, dans cet édit, le roi, en défendant aux calvinistes toutes pratiques, ligues et intelligences hors du royaume, en prit occasion de tomber indirectement sur la ligue des catholiques par ces mots : *Et seront toutes ligues, associations et confrairies faites et à faire, sous quelque prétexte que ce soit, cassées et annullées ; défendons expressément à tous nos sujets de faire dorénavant aucunes cotisations et levées de deniers, fortifications, enrôlemens d'hommes, congrégations et assemblées, sous peine d'être punis rigoureusement, comme contempteurs et infracteurs de nos ordonnances.* Cet article de l'édit anéantissoit la Ligue, si le roi eût ensuite montré de la sagesse, de l'économie et de la fermeté. Quoique ce prince se fût déclaré le chef de cette association, il eût pu dire que la paix la rendoit inutile, et qu'ainsi elle n'existoit plus. On voit avec peine dans cet édit un roi accorder à ses sujets des places de sûreté : c'étoit à la fois s'humilier et laisser subsister des moyens de nouvelles rébellions ; mais, sans cette condition, la paix étoit im-

possible. On ne pouvoit se fier à un gouvernement dont toute la politique étoit fondée sur la mauvaise foi. La parole royale, cette parole sacrée, n'étoit plus une sûreté : c'est un mal sans remède et qui entraîne tous les autres. 1577.

Articles de Bergerac.

L'édit de Poitiers fut accompagné d'articles secrets, accordés, dans le même mois, de concert avec le roi de Navarre, qui les demanda en grande partie, et les fit rédiger dans la ville de Bergerac en Périgord. Il y eut dans ces articles un règlement fixe sur les mariages contractés par les prêtres, religieux et religieuses, au mépris de leurs vœux. Le roi ordonna qu'ils ne seroient ni recherchés ni punis, mais qu'ils ne pourroient réclamer aucune succession directe ni collatérale, et que leurs enfans ne succéderoient qu'aux meubles et aux acquêts immeubles de leurs pères et mères.

Journal de Henri III. Conduite indécente du roi.

L'édit de Poitiers, fidèlement exécuté, auroit pu donner à la France une véritable paix; mais le roi, qui déjà n'étoit ni aimé ni estimé, acheva par sa conduite d'aliéner les cœurs et de s'attirer le mépris universel. Dans le temps du carnaval, il couroit publiquement la bague, habillé en amazone, *faisant joutes, balets et tournois, et force mascarades, où il se trou-*

1577. *voit ordinairement habillé en femme, portant des pendans d'oreilles et un collier de perles.*

Il donna un festin public, *auquel les dames, vêtues de vert et en habits d'hommes, firent le service.* La reine mère en donna un autre, *auquel les plus belles et honnêtes dames de la cour, étant à moitié nues et ayant leurs cheveux épars comme épousées, furent employées aussi à faire le service. Henri III* (dit Le Laboureur) *se plaisoit à avoir plusieurs favoris ensemble; il les aimoit vaillans, téméraires, spirituels; enfin il ne leur refusoit rien, pourvu qu'ils fussent courageux, magnifiques et dépensiers.* Le roi passoit les journées avec eux, et les faisoit loger tous, la nuit, autour de sa chambre à coucher, dans de petites cellules, séparées seulement par de minces cloisons.

Ces puérilités ridicules ont fait donner aux favoris de Henri III le nom odieux de *mignons.* Cependant ces mignons étoient les hommes les plus braves de la cour, les plus sensibles à l'honneur, les plus galans, et ceux qui avoient le plus de succès auprès des femmes; le roi étoit le confident de leurs amours: il maria ceux qui pouvoient épouser leurs maîtresses; il célébra leurs noces avec une grande magnificence et leur conserva la même faveur

après leur mariage. Le roi lui-même avoit de la galanterie, et, jusqu'à son mariage, il eut pour une princesse une passion célèbre et très-violente. Rien n'a jamais égalé la frivolité de ce prince. Tous les mémoires du temps disent qu'il se plaisoit à présider lui-même à la toilette de la reine son épouse, et à la parer de ses mains; il aimoit les pierreries et les perles, comme il aimoit les petits chiens, dont il s'entouroit et qu'il achetoit un prix exorbitant. Enfin, quand on se rappelle les mœurs de ce temps, les démonstrations outrées et l'exagération en amitié, il n'est rien qui puisse étonner, et l'on conçoit qu'au milieu des factions les plus menaçantes, ce prince ait voulu s'attacher des amis dévoués, et qu'il ait désiré les avoir à toute heure autour de lui. On ne peut ni justifier la frivolité de ses goûts et de son genre de vie, ni ses folles profusions pour ses courtisans préférés; mais on ne doit point imprimer la tache du déshonneur où l'infamie n'est pas prouvée. L'historien ne doit ni flatter, ni risquer de calomnier. 1577.

Henri III, par un mélange bizarre de dévotion et de fêtes souvent indécentes, porta au comble le mépris public pour sa cour et pour sa personne. Le roi, en sortant d'un tournoi ou d'un bal, se couvroit d'un sac de pénitent,

1577. en portant une discipline et un chapelet de têtes de mort; sans songer qu'un roi travesti en moine ne peut être qu'un objet ridicule quand il n'a pas abdiqué, il se mettoit à la tête d'une procession et traversoit ainsi les rues de Paris. Il auroit dû se rappeler que c'étoit avec tout l'éclat d'un guerrier, d'un grand législateur, avec toute la dignité d'une irréprochable vertu, enfin avec ses habits royaux, et toute la majesté de son rang et d'un sublime caractère, que Saint Louis, à la tête d'un peuple pénétré de respect et d'admiration pour lui, conduisoit les pompes religieuses.

La haine qu'on portoit aux favoris rejaillissoit sur Henri III. Leur magnificence scandaleuse et leur arrogance étoient sans bornes. Caylus et Maugiron furent tués en duel. Saint-Mégrin, qui, dit-on, aimoit la duchesse de Guise, fut assassiné à la porte du Louvre; des assassins postés en embuscade se jetèrent sur lui : percé de trente-cinq coups, il tomba sur le pavé et mourut le lendemain (1). La reine Marguerite fit assas-

(1) Bussy d'Ambroise, favori du duc d'Alençon, eut le même sort. Il étoit amoureux de la dame de Monsoreau. Le mari découvrit cette passion; il emmena sa

siner Dugast, le favori le plus aimé de son maître, et celui dont le caractère méritoit le plus d'estime. Il avoit, dit Brantôme, d'excellentes qualités : loin de flatter le roi, *il lui faisoit des remontrances lorsqu'il lui voyoit faire quelque chose de travers, ou qu'il l'oyoit dire de lui ; le roi le trouvoit bon et s'en corrigeoit.* Le meurtre et la mort de Dugast auroient dû rendre Marguerite odieuse ; mais comme elle avoit personnellement à se plaindre de ce favori, et que le ressentiment excusoit tout alors, on fut plus étonné de l'audace de l'action, qu'indigné de l'horreur du crime ; et ce meurtre et une conduite d'ailleurs très-scandaleuse n'ont pas empêché Sully de louer les bonnes qualités et le caractère de cette indigne princesse (1). 1577.

Au milieu de tous ces désordres, les conditions de la paix furent mal observées de

---

femme dans un château, il la force de donner un rendez-vous à Bussy ; celui-ci vint avec confiance : il ne trouva qu'une troupe d'assassins. Il se défendit longtemps, mais enfin il succomba sous le nombre et fut tué.

(1) Il est vrai qu'elle se conduisit bien dans l'affaire de son divorce, et depuis cette époque avec beaucoup de droiture et de désintéressement dans tous ses rapports avec Henri IV. Voilà sans doute pourquoi Sully ne parle jamais d'elle qu'avec éloge.

1577. part et d'autre ; les hostilités et les fêtes se succédoient avec rapidité. Tandis que mutuellement on reprenoit ou que l'on refusoit de rendre de petites villes promises ou cédées, Sully, à la suite de son maître, apprenoit, dit-il, *le métier de courtisan, très-neuf pour lui, et un pas de ballet que lui enseignoit Madame, sœur du roi.* Le roi de Navarre mena la reine mère dans la province de Foix, où, entre autres divertissemens, il lui donna celui de la chasse aux ours. *La délicatesse des dames,* dit Sully, *ne s'accommoda point de ce spectacle ; ces terribles animaux démembrèrent des chevaux, tuèrent jusqu'à dix suisses et dix fusiliers. Un ours acculé sur le haut d'une roche escarpée se précipita avec plusieurs chasseurs qu'il tenoit embrassés, et les écrasa.*

Mélange singulier de guerre et d'amusemens.

Mémoires de Sully.

La cour du roi de Navarre et celle de Catherine se donnoient sans cesse des rendez-vous en divers lieux, excepté à Paris, où le roi de Navarre ne vouloit point aller. On étoit demeuré d'accord qu'il n'y auroit point d'hostilités partout où se trouveroient les cours, et les limites ne s'étendoient communément qu'à une ou deux lieues ; ce qui paroissoit suffisant pour s'amuser sans inquiétude. Là, on se combloit de politesses et de

marques d'amitié; hors de là, on se bat- 1577.
toit, et souvent à outrance. Mais, dans toutes ces réunions des deux cours, *Catherine n'oublioit jamais de débaucher au roi de Navarre une partie de ses officiers catholiques.* Ce fut 1578 et 1579.
ainsi qu'elle lui enleva successivement Lavardin, Grammont, Duras, et beaucoup d'autres; en même temps elle s'appliquoit à brouiller ensemble ceux qui restoient fidèles au roi de Navarre. Comme elle avoit un talent très-exercé dans ce genre, elle y réussissoit souvent, ce qui ne manquoit pas de produire beaucoup de duels. Quelquefois, *lorsqu'il s'étoit passé quelque chose qui donnoit à l'une des deux cours un sujet de mécontentement un peu fort, on crioit à la perfidie sur de tels procédés en temps de paix :* on se séparoit brusquement et brouillés; mais l'intérêt des plaisirs d'un côté, et le besoin d'intriguer de l'autre, rapprochoient bientôt les deux cours. Au mois de février de l'année 1579, on donna de nouvelles interprétations à plusieurs articles de l'édit de pacification, et presque toutes favorables aux calvinistes; on leur céda de nouvelles places de sûreté, qu'ils devoient rendre au mois d'août suivant. Pibrac, qui étoit du conseil de Catherine, fut accusé de leur avoir fait accorder ces avantages

1579. par un sentiment qu'on n'auroit attendu ni de son âge ni de sa gravité, l'amour qu'il avoit pour Marguerite. Cette princesse, lui laissant de ridicules espérances, profita de cette folie pour l'intérêt du roi de Navarre. On appela cette nouvelle réconciliation le *Traité de Nérac* (1).

Histoire du duc de Bouillon, par Marsolier, *t.* 1er, et *de l'amour de Henri IV pour les Lettres.*

Dans cette même année, un événement tragique, mais qui n'étoit alors que trop commun, jeta de nouvelles défiances dans les esprits des deux partis. Henri vicomte

---

(1) Du nom d'une jolie ville où Henri, dans sa jeunesse, tenoit sa cour. Les habitans de cette ville, et même depuis la révolution, ainsi que ceux de Pau et de Vendôme, ont conservé la mémoire de ce prince avec une affection que rien n'a pu affoiblir. La ville de Nérac est remplie de monumens intéressans qui retracent le *bon Henri*, et que la fureur révolutionnaire n'a point détruits, parce qu'ils n'ont rien de magnifique, et que les habitans n'en ont pas dénoncé l'origine. La jolie fontaine de Saint-Jean, dans la garenne de Nérac, fut faite par les ordres de Henri IV; deux magnifiques ormes en ombragent les bords : l'un fut planté par Henri IV, et l'autre par Marguerite de Valois.

On voit aussi dans la ville une fontaine qui rappelle le souvenir de Henri IV : les habitans la firent construire à leurs frais, en réjouissance de la naissance du dauphin, qui fut depuis Louis XIII.

de Turenne, qui avoit embrassé les nouvelles opinions et le parti du roi de Navarre, fut attaqué par des assassins; on le trouva percé de vingt-deux coups d'épée : cet événement transporta de colère et de douleur le roi de Navarre. Turenne s'étoit attaché de bonne heure à ce prince : compagnon de ses *périls, de sa gloire, de ses plaisirs, la conformité d'âge, de sentimens, de goûts, de religion, les avoit étroitement unis. Henri vivoit avec Turenne comme s'il eût été son frère,* et cette amitié fut toujours, de son côté, aussi généreuse et aussi fidèle qu'elle étoit vive et sincère. On soupçonna universellement Catherine d'avoir eu part à cet assassinat; elle vint à Agen exprès pour s'en justifier. Henri ne put s'empêcher d'éclater en reproches : la reine protesta de son innocence; elle offrit même de voir le vicomte, qui étoit mourant, et de présider aux soins qu'exigeoient ses blessures. *Non, madame,* répondit Henri, *je ne veux me fier qu'à moi-même du soin d'un ami qui m'est si cher;* et, le même jour, Henri fit porter le malade dans une litière. Il le conduisit à Nérac, où il s'enferma avec lui, et il y resta jusqu'à sa parfaite convalescence (1). 1579.

(1) Turenne répéta souvent depuis qu'il dut la vie,

1579. *Mémoires de Sully.* A la fin de cette année, on envoya le maréchal de Montmorency au roi de Navarre pour l'engager à faire la restitution convenue des places de sûreté confiées aux huguenots seulement pour six mois; mais comme les catholiques avoient fait déjà plusieurs infractions au traité, on ne répondit à cette demande que par une déclaration de guerre. En voyant la mauvaise foi de la cour, le roi de Navarre s'y étoit préparé en prenant des mesures avec le prince de Condé, Lesdiguières, Turenne, et les autres seigneurs calvinistes, afin de n'être pas pris au dépourvu. On dut cette utile prévoyance à la pénétration du roi de Navarre : sans la sagesse de plusieurs précautions qu'il fit prendre, son parti eût été écrasé. Les calvinistes ne balancèrent plus à courir aux armes lorsqu'ils eurent appris que tout à coup les catholiques s'étoient emparés de plusieurs villes, entre autres de Figeac, dont ils tenoient le château assiégé; le roi de Navarre chargea Turenne d'en aller

---

dans cette occasion, aux soins que lui prodigua Henri. Combien cette héroïque amitié devoit être un jour utile à la France! Par la suite, Henri fit épouser à son ami l'héritière de Sedan et de Bouillon, et de ce mariage naquit le grand Turenne.

faire lever le siége. Les catholiques, confondus de la diligence des huguenots, se retirèrent. Le prince de Condé, brouillé avec le roi de Navarre, s'empara de la Fère en Picardie; il y laissa un commandant, et courut en Allemagne pour y lever des troupes, afin de rentrer en France avec une armée d'étrangers. L'amiral de Coligny avoit familiarisé la plupart de ses disciples avec ce crime, l'un des plus grands que l'on puisse commettre contre sa patrie. La ville de Mante en Gévaudan fut escaladée, la veille de Noël, par le capitaine Merle, et en même temps Montaigu, dans le Bas-Poitou, se rendit au capitaine Pommier, gascon: ces deux guerriers étoient calvinistes. Mais l'action la plus brillante et la plus glorieuse fut l'attaque et la prise de Cahors par le roi de Navarre. 1579.

Action d'éclat du roi de Navarre.

Cette ville, vaste et peuplée, dit Sully, est située sur la rivière de Lot, qui l'environne de toutes parts et lui sert de fossés, excepté du côté du nord. Henri, avant d'aller attaquer cette ville, assembla à Montauban son conseil de guerre, composé de capitaines aussi braves qu'expérimentés, et qui tous trouvèrent l'entreprise non-seulement hasardeuse, mais téméraire. Le gouverneur de la place,

Mémoires de Sully.

1580. nommé Vezins (1), passoit pour un homme habile et d'une grande valeur. Il avoit une garnison de deux mille hommes, outre cent cavaliers bien montés, un grand nombre d'habitans armés, toujours sur leurs gardes, et qu'on ne pouvoit se flatter de surprendre; enfin la ville étoit dans la situation la plus favorable pour se défendre, et Henri n'avoit pour l'attaquer que des forces très-inférieures. Le roi répondit que ce qui le tentoit surtout dans cette entreprise, étoit les difficultés mêmes qu'elle présentoit, parce que le succès donneroit le plus grand éclat au parti, et qu'un tel commencement porteroit au comble le courage et la confiance des troupes. Enfin, ajouta-t-il, *tout me sera possible avec des hommes aussi braves que ceux que je consulte.* On lui fit encore quelques représentations; mais il persista avec une fermeté inébranlable. Il renforça sa troupe (fort diminuée par la défection ou l'absence de plusieurs chefs) de tout ce qu'il trouva de gens de guerre dans Montauban, Négrepelisse, Saint-Antonin, Gajare et Sénevière : ce qui ne lui donna en

(1) Le même dont il a été parlé dans le 1er livre, qui, pendant le massacre de la Saint-Barthelemi, sauva généreusement son ennemi Regnier.

tout qu'environ quinze cents hommes, avec lesquels il sortit de Montauban, et il arriva, à minuit, à un quart de lieue de Cahors. On étoit au mois de juin; il faisoit une chaleur excessive et un violent tonnerre, mais sans pluie. Le roi de Navarre fit halte dans un plant de noyers où couloit une fontaine, qui fut d'un grand secours en servant à désaltérer sa petite armée. Ce fut en ce lieu que le roi disposa l'ordre de la marche et de toute l'attaque, après avoir eu la précaution d'envoyer dire au capitaine Schouppes de venir le joindre le plus promptement possible; ce qui néanmoins ne pouvoit être que dans quatre ou cinq jours. Toutes choses ainsi disposées, *deux pétardiers*, secondés de dix soldats des plus déterminés de la garde du prince marchèrent en avant pour ouvrir un passage dans la ville. Ils étoient suivis de près par vingt autres fantassins et trente cavaliers, aussi des gardes du roi, conduits par Saint-Martin, leur capitaine; quarante gentilshommes commandés par Roquelaure, et soixante soldats de la garde, composèrent un autre corps, et marchèrent ensuite : Rosny étoit dans cette brigade. Le roi de Navarre, à la tête de deux cents hommes partagés en quatre bandes, venoit ensuite; le reste de sa petite armée, qui

1580.

Attaque et prise de Cahors.

1580. composoit un gros de mille à douze cents arquebusiers en six pelotons, fermoit la marche. Il y avoit trois portes à forcer, qu'on se hâta de renverser avec les pétards, après lesquels on employa la hache; cependant, les ouvertures se trouvèrent si étroites, que les premiers qui entrèrent furent obligés de se glisser *en rampant sur le ventre.* Les coups de tonnerre, qui redoublèrent avec violence en ce moment, favorisèrent les assiégeans; car ce bruit terrible se confondant avec celui des pétards, empêcha la garnison de distinguer d'abord que leurs portes étoient percées et renversées : mais, bientôt avertis de l'attaque, les habitans sonnèrent les cloches d'alarme; on courut chez le gouverneur, qui venoit de se coucher, et qui, s'élançant hors de son lit, prit ses armes à la hâte sans s'habiller, sortit à demi nu, et fut tué à la première décharge. Quarante hommes armés, et environ deux cents arquebusiers à moitié vêtus, accoururent, cherchant l'ennemi, à la lueur des éclairs, pour lui disputer l'entrée de la ville, mais trop tard : les troupes du roi de Navarre étoient déjà dans les rues. Cependant les cloches avertissoient tous les habitans de se mettre en défense; en un moment, les maisons furent couvertes d'un peuple im-

mense, qui précipitoit du haut des toits 1580.
des pièces de bois, des tuiles, des meubles, avec les cris redoublés de : *Charge, tue...... Il est impossible de se faire une idée de la confusion et du fracas épouvantable, causés par cette attaque imprévue,* de la furie des assiégés, de l'intrépidité des assaillans, et du bruit tumultueux des cris, des armes, des cloches, du tonnerre, d'une grêle de pierres, au milieu de cette nuit orageuse et brûlante! Ce premier choc si terrible dura plus d'un quart d'heure. Rosny fut renversé par terre par une grosse pierre lancée d'une fenêtre; il fut aussitôt relevé par le fidèle *La Trappe*, son valet de chambre, qui ne le quittoit jamais dans les combats. Les troupes du roi avançoient fort peu, parce que les pelotons ennemis, culbutés ou défaits, étoient aussitôt remplacés par d'autres soldats tout frais. Avant d'avoir pu gagner la grande place, le roi avoit déjà livré plus de douze combats. *Les cuissarts* de Rosny s'étant détachés dans la mêlée, il fut blessé à la cuisse, ce qui ne l'empêcha pas de combattre avec la même ardeur. On parvint enfin à la grande place : on y trouva des barricades qu'il fallut renverser; on n'en vint à bout qu'avec des peines infinies et en supportant les décharges continuelles de l'artillerie,

1580. qu'on avoit mise en batterie pour les défendre. Le roi, couvert de sang et de blessures, fut toujours à la tête de ses troupes pendant toutes ces attaques. Il y rompit deux pertuisanes, et toutes ses autres *armes y furent marquées de coups de feu, et faussées.*

On en avoit déjà fait assez pour se vanter d'une belle victoire, dit l'historien et le témoin de cette mémorable entreprise; *mais on pouvoit dire que l'on avoit encore à peine commencé*, la ville étant d'une immense étendue, et pleine d'un si grand nombre de combattans, qu'en comparaison de cette multitude, le roi n'avoit qu'une poignée de soldats. Il falloit à chaque carrefour livrer un combat et forcer de nouvelles barricades; heureusement que la garnison, privée de son chef, attaquoit et se défendoit avec plus d'opiniâtreté que d'intelligence, et que, se fiant à l'extrême supériorité du nombre et comptant sur le renfort qu'elle attendoit, elle s'occupoit surtout du soin de ménager son monde, pensant que l'ennemi ne pouvoit lui échapper, et que la seule fatigue suffiroit bientôt pour achever de l'exterminer. *On aura de la peine à croire*, dit le duc de Sully, *qu'il se passa cinq jours et cinq nuits entières dans ce violent exercice.* Durant tout ce temps, aucun

guerrier de la troupe du roi n'osa, ni quitter ses armes un seul instant, ni s'écarter pour conquérir un peu de nourriture à la pointe de l'épée, ni goûter quelques minutes de repos qu'en s'appuyant debout contre des maisons. A la fatigue, à l'épuisement, au poids des armes, à l'excessive chaleur, souvent à la faim, et surtout à une soif ardente, se joignoient les blessures, qui achevoient d'anéantir les forces. Il n'y avoit personne qui n'eût les pieds si écorchés et si remplis de sang, que l'on pouvoit à peine se soutenir. Dans cette extrémité, les principaux officiers s'approchèrent du roi, et lui conseillèrent de rassembler toute sa troupe autour de sa personne, et de s'ouvrir une retraite ; ils redoublèrent leurs instances sur la nouvelle qui se répandit, et qui étoit vraie, que le secours attendu par les habitans arrivoit du côté de la barre ; mais ce prince intrépide, que rien ne pouvoit abattre, *surmontant la douleur que lui causoient ses blessures, se tourna vers ses officiers d'un air calme et serein, et se contenta de leur répondre : Il est dit là-haut ce qui doit être fait de moi en cette occasion. Souvenez-vous que ma retraite hors de cette ville, sans l'avoir assurée au parti, sera la retraite de ma vie hors de ce corps. Il y va* 1580.

1580. *trop de mon honneur d'en user autrement ; ainsi qu'on ne me parle plus que de combattre, de vaincre ou de mourir.*

Ranimés par les paroles et l'exemple de ce chef héroïque, tous lui jurèrent avec enthousiasme de lui obéir et de combattre avec une nouvelle ardeur ; et, dans le cours de la journée, l'arrivée du capitaine Schouppes acheva de rendre aux soldats tout leur courage. Schouppes se fit un passage dans la ville avec cinq ou six cents arquebusiers et cent chevaux, en culbutant les ennemis qui vouloient lui boucher le passage ; il rejoignit ainsi le roi. Le duc de Sully convient que, sans cet heureux secours, le roi auroit infailliblement succombé sous le nombre. Le nom de ce brave capitaine Schouppes, que l'histoire n'a point assez fait connoître, doit être cher à tous les François : la plus foible voix peut l'immortaliser, en disant que, dans cette journée mémorable, ce guerrier eut le bonheur et la gloire de sauver Henri le Grand. Après cette importante jonction, le roi conduisit ses troupes à la barre, où venoit d'arriver le renfort ennemi ; tout ce quartier tenoit encore. Le roi, se trouvant à la fois assiégeant et assiégé, fit face à tout avec une admirable habileté, se défendant contre les

ennemis du dedans, en disposant tout pour repousser ceux du dehors. Il se rendit maître des tours et des parapets ; il plaça plusieurs petits corps pour fermer aux ennemis du dehors tout passage dans la ville pendant qu'il seroit aux prises avec eux. La bonne volonté de ses troupes seconda si bien son activité, sa prudence et sa valeur, que le renfort ennemi fut obligé de se retirer précipitamment. Alors les habitans, confondus de tant de prodiges, perdirent tout à coup l'espérance, le courage, et mirent bas les armes. La ville fut abandonnée au pillage, avec défense néanmoins aux soldats, et sous peine de la vie, de faire aucune violence ; défense que, dans ces occasions, Henri fit toujours, mais qui, avec la permission cruelle du pillage, paroît plus faite pour calmer un peu la conscience du chef, que pour sauver les malheureux habitans. Le duc de Sully dit que *sa bonne fortune fit tomber entre ses mains un petit coffre de fer dans lequel il trouva quatre mille écus en or.* 1580.

Gémissons sur la manière dont les plus honnêtes gens faisoient la guerre dans ces temps véritablement barbares ! Les du Guesclin et les Bayard n'avoient point de sem-

1580. blables *bonnes fortunes*, ou, pour mieux dire, ils en auroient eu horreur.

Le roi de Navarre, dans les attaques si vives et durant une si longue résistance, ne perdit que soixante-douze hommes; mais le nombre des blessés fut presque universel : le roi, couvert de blessures, n'en eut point de graves; ses habits étoient tellement percés et déchirés qu'ils tomboient en morceaux. La perte fut infiniment plus considérable du côté des assiégés (1).

La prise de Cahors est un de ces événemens extraordinaires dont on trouve peu d'exemples dans l'histoire. Elle surprit toute l'Europe, et quoiqu'on s'accordât à trouver une extrême témérité dans cette entreprise, l'imprudence même qu'on reprochoit à Henri répandit un éclat prodigieux sur le jeune héros qui venoit en même temps de montrer dans la conduite et dans tous les détails de cette miraculeuse affaire une inconcevable activité, une intrépidité, une persévérance admirables, et des talens supérieurs pour la guerre.

---

(1) Le duc de Sully termine sa relation par ces paroles : *Je suis obligé de supprimer quantité de circonstances et d'actions particulières, soit du roi, soit des officiers, qui paroîtroient presque des fables.*

Ce prince retourna à Montauban après avoir nommé Cabrière pour commander à Cahors; il défit ensuite deux ou trois troupes de l'armée du maréchal de Biron. De fâcheuses nouvelles causèrent dans ce temps de vives alarmes au roi de Navarre. Le prince de Condé, non content de lui avoir débauché une partie de ses troupes et de s'être séparé de son parti d'une manière éclatante, avoit attiré dans le sien quelques villes du Dauphiné et du Languedoc, qu'il ôtoit à Henri pour s'en composer une souveraineté, et, comme on l'a dit, il s'étoit aussi emparé de la Fère. Le roi de Navarre, dont l'armée étoit déjà si inférieure à celle des catholiques, fut encore obligé de la démembrer; il fit partir Turenne, qui déconcerta tous les projets du prince de Condé: mais il ne fut plus possible au roi de Navarre de tenir la campagne contre le maréchal de Biron. Il se renferma dans Nérac, *où étoient les dames et toute la cour de Navarre,* toujours brillante malgré le mauvais état des affaires du roi. Sans que cette guerre pût être appelée guerre de campagne ou de siége, elle étoit à la fois l'une et l'autre. Biron avoit dit que le siége de Nérac, soutenu par Henri, étoit une entreprise imprudente, et il se contenta néanmoins de jeter l'alarme dans la ville, en te-

1580.

Le roi de Navarre bloqué dans Nérac.

1580. *spectatrices du haut des remparts.* Tous les historiens ont remarqué que le maréchal de Biron (1), l'un des plus grands hommes de guerre de cette époque, n'agit jamais contre le roi de Navarre avec toute la vigueur qu'il auroit pu avoir : il semble qu'un pressentiment secret l'avertissoit que Henri de Bourbon releveroit un jour le trône et sauveroit la France : d'ailleurs, les grandes qualités de ce prince avoient subjugué son admiration ; la politique même le portoit à ménager le roi de Navarre, ainsi qu'à épargner les huguenots, mais ce fut toujours sans manquer à ce qu'il devoit à la religion et à ses rois. Il montra constamment une sage modération, et il fit tous ses efforts pour engager le roi à accorder franchement aux huguenots la liberté de conscience ; il prévoyoit que l'indolence de Henri III ruineroit infailliblement la France, et que la destruction des calvinistes, en faisant triompher le parti de Guise, anéantiroit tous les obstacles qui s'opposoient aux desseins ambitieux du chef de cette maison. Biron, dans sa jeunesse, avoit été élevé en qualité de page au-

Eloge du premier maréchal de Biron.

(1) Père de celui que l'on verra jouer un rôle si considérable et si funeste sous le règne de Henri IV.

près de Marguerite de Valois, reine de Navarre, sœur de François Ier (1), aïeule de Henri IV. Cette princesse, la plus accomplie de son temps, ayant remarqué dans le jeune Biron beaucoup d'esprit et de jugement, se plut à lui faire donner sous ses yeux une excellente éducation, dont il sut profiter. Ce bienfait, le plus précieux de tous, inspira à Biron une profonde reconnoissance, qu'il conserva toute sa vie et qu'il témoigna en toute occasion par son attachement pour la famille de cette princesse et surtout pour Henri de Bourbon. Cette conduite et ces sentimens le firent injustement accuser d'avoir eu secret embrassé le calvinisme : il eût été l'une des victimes de la Saint-Barthelemi, si, comme on l'a vu, il n'avoit pas eu la précaution de s'enfermer à l'arsenal, dont il étoit gouverneur, et le courage de s'y maintenir. Le maréchal de Biron étoit magnifique, bienfaisant et fort instruit; il savoit parfaitement les langues grecque et latine; il aimoit la lecture, et Brantôme raconte qu'il avoit l'habitude d'écrire tout ce qu'il entendoit dire d'intéressant, *et lorsque quelqu'un rapportoit quelque chose de bon on lui disoit: Tu as pris*

1580.

Brantôme.

---

(1) Et mère de Jeanne d'Albret.

1580. *cela dans les tablettes de Biron. Le fou du roi juroit souvent par les divines tablettes de Biron* (1).

La guerre continua encore quelque temps entre le roi de Navarre et les troupes du roi commandées par le maréchal de Biron ; mais *Mémoires de Sully.* il n'y eut point d'affaire importante. Dans ce temps, un juste sujet de mécontentement du roi de Navarre contre Rosny fut au moment de rompre pour jamais l'amitié la plus fidèle et la plus parfaite dont l'histoire nous ait transmis l'exemple. Le roi méprisoit les duels, et venoit de renouveler dans son ar-

---

(1) Lorsque Biron fut reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, il dit au roi, en lui présentant ses titres de noblesse : *Sire, voilà ma noblesse ici comprise;* puis, mettant la main sur son épée, *mais, sire, la voilà mieux encore.*

Il étoit boiteux d'une blessure reçue à la guerre. Après la bataille de Montcontour, la paix fut appelée *boiteuse et mal assise*, parce que Biron la négocia avec le sieur *de Malassise*. — BRANTÔME.

Il étoit également magnifique et bienfaisant. On rapporte que ses gens d'affaires lui proposant de réformer plusieurs domestiques inutiles, il répondit : Vous me prouvez fort bien que je puis me passer d'eux, mais il faudroit surtout me prouver qu'ils peuvent se passer de moi.

mée les défenses qu'il avoit faites mille fois sur 1580.
ce sujet. Rosny eut l'imprudence de servir de témoin à Beauvais, fils de la gouvernante du roi de Navarre, qui se battit contre un officier nommé Usseau, et qui reçut une dangereuse blessure : le roi, qui aimoit beaucoup Beauvais, fut doublement irrité contre Rosny, non-seulement de ne l'avoir pas averti, ce qui eût empêché ce duel, mais d'avoir conduit les deux adversaires sur le pré. Dans son indignation, il dit à Rosny que, s'il lui rendoit justice, il lui feroit trancher la tête : Rosny, mortellement blessé de cette menace, répondit au roi qu'il n'étoit ni son sujet ni son vassal, et il ajouta qu'il quitteroit son service ; il alloit s'éloigner et sans doute pour toujours, mais les princesses (la reine Marguerite et Catherine sœur du roi) le retinrent, et entreprirent de faire sa paix. Le roi, qui avoit gardé un dédaigneux silence pendant cet emportement, écouta, reçut les excuses ; il traita Rosny pendant quelque temps avec beaucoup de froideur, ensuite, lorsqu'il fut bien convaincu qu'il se repentoit vivement de sa faute, il reprit pour lui ses premiers sentimens : *ce trait de bonté me faisant connoître*, dit Sully, *combien ce prince si doux méritoit qu'on le servît avec dévouement, je*

1580. *résolus de cet instant de n'avoir jamais d'autre maître.*

Cependant la reine mère se décida à terminer la guerre; son ambition et ses desseins pour le duc d'Alençon, le dernier de ses fils, lui rendoient la paix absolument nécessaire: elle vouloit assurer au duc d'Alençon la souveraineté des Pays-Bas (1). La paix étant faite, Rosny obtint du roi de Navarre la permission d'aller à Coutras à la suite du duc d'Alençon, où ce prince rassembloit un brillant cortége de gentilshommes et de seigneurs, afin de paroître avec éclat dans les Pays-Bas, dont les députés des Provinces-Unies venoient de lui offrir la souveraineté (2).

---

(1) On trouve à ce sujet, dans un *Mémoire* dit *de Thou*, livre 96, qu'avant que le duc d'Anjou fût appelé à la cour de Pologne, Catherine, qui vouloit, à quelque prix que ce fût, le faire souverain, avoit envoyé François de Noailles demander au Grand-Seigneur le royaume d'Alger pour ce prince. On devoit y joindre la Sardaigne, obtenue de l'Espagne en échange de la Navarre dont on lui assuroit la possession, et on eût donné au roi de Navarre, pour équivalent de ses droits sur ce royaume, d'autres biens en France.

(2) Rosny avoit d'ailleurs des biens à réclamer en Flandre, et c'étoit là le principal motif de son voyage.

Rosny, en demandant cette permission, 1580.
ajouta que, pour peu que le roi eût besoin de lui, il reviendroit à son premier ordre : Henri montra dans cette conversation cette sagacité si utile dans les souverains et qui lui fit toujours juger si bien les hommes qui l'approchoient. En parlant du duc d'Alençon : « Il me trompera, dit-il, s'il remplit l'espé-» rance que l'on conçoit de lui ; il a si peu » de courage, le cœur si double et si malin, » si peu de grâce dans son maintien, tant » d'inhabileté à toutes sortes d'exercices, » que je ne saurois me persuader qu'il fasse » jamais rien de grand. »

L'événement justifia cette opinion. Rosny 1581.
alla rejoindre le duc d'Alençon. On se battit en Flandre, on prit d'assaut Cateau-Cambresis (1). Le duc d'Alençon, qui, d'abord pour gagner les cœurs, avoit montré une grande humanité, dévoila ensuite une per-

---

(1) Le duc d'Alençon défendit toutes violences contre les femmes, et craignant que ces défenses ne fissent pas plus d'effet sur la brutalité du soldat que la peste dont ce fort étoit infecté, il leur donna des églises pour asiles et y mit des sauvegardes. Rosny traversoit une rue, lorsqu'une jeune et belle personne vint se jeter dans ses bras en le conjurant de la garantir de la vio-

1581. fidie qui le couvrit de honte à tous les yeux. Il alla en Angleterre, où la reine Elisabeth le charma par des fêtes romanesques et de brillantes espérances; il repassa en Zélande, il y fut couronné duc de Brabant dans la ville d'Anvers, où commandoit le prince d'Orange. Ce prince donna au duc d'Alençon les preuves d'une généreuse amitié; il contribua puissamment à son élection, et fit lui-même avec une grande solennité la cérémonie de
1582. son couronnement. Le duc et les François remplissoient encore la cour et la ville d'Anvers, lorsque le prince d'Orange éprouva le sort de presque tous les princes de ce temps: il fut assassiné. Jean Jauregui, Basque de nation, lui tira un coup de pistolet qui lui perça la mâchoire de part en part; les gens du prince tuèrent au même instant le meurtrier. La populace, dans son premier mouvement, accusa les François de ce crime, et

---

lence de quelques soldats postés en embuscade pour la saisir. Rosny lui offrit de la conduire dans une église; elle répondit qu'on ne l'y recevroit pas, parce qu'on savoit qu'elle avoit la peste. A ces paroles, Rosny, *plus effrayé qu'elle*, la repoussa brusquement en lui disant qu'elle avoit en elle-même la meilleure des sauvegardes.

voulut faire main-basse sur eux. Le duc d'Alençon ne trouva de sûreté qu'en se réfugiant chez le blessé. Mais on connut bientôt l'injustice de ces soupçons : en fouillant le cadavre de l'assassin, des lettres cachées dans ses habits prouvèrent qu'il étoit Espagnol. Les bourgeois en corps vinrent faire au duc d'Alençon les plus humbles excuses : néanmoins cet outrage avoit jeté dans le cœur de ce prince de si profondes racines de haine et de ressentiment, qu'il s'étoit promis en secret d'en tirer une vengeance éclatante. Le prince d'Orange, qui l'observoit, se tint de ce moment sur ses gardes. 1582.

Ayant fait assembler son armée dans la plaine, le duc sortit d'Anvers, un jour du mois de février, sous prétexte d'en faire la revue ; mais ensuite il ordonna à ses soldats de rentrer avec rapidité par les portes que la confiance et l'hospitalité avoient mises à sa disposition, et de s'en rendre maîtres à main armée. En effet, tous ses soldats se jetèrent dans Anvers comme dans une ville prise d'assaut, en criant : *Tue, tue, ville gagnée*. Mais le triomphe fut de courte durée. Le prince d'Orange avoit si bien pris ses mesures, il donna de si bons ordres, on les exécuta avec tant d'ardeur et de célérité, que les soldats

1583. Trahison du duc d'Alençon.

Mémoires de Sully.

1583. du duc furent repoussés, taillés en pièces ou précipités tous; car l'épouvante s'étant mise parmi eux, ceux qui ne purent sortir par les portes, que la grande quantité de cadavres avoit bouchées, se jetèrent du haut des murailles. Dans ce tumulte, Rosny fut sauvé par les soins du prince d'Orange, qui le retint et le garda chez lui. Le duc d'Alençon alla se réfugier dans les environs de Malines, dont les habitans, en lâchant les écluses, avoient fait un grand marais : il y périt quatre ou cinq mille hommes de maladies, de faim et de froid; presque tous les chevaux y restèrent ensevelis dans la fange. Ce prince, dans cette déplorable situation, lutta pendant plusieurs mois contre tous les élémens, contre la honte et l'indignation publique : courage extravagant de la plus coupable obstination. Enfin il quitta les Pays-Bas. Il y laissa le souvenir de la plus odieuse entreprise, et la mémoire d'un nom justement détesté.

Pendant les années 1582 et 1583, le roi de Navarre n'eut aucune part aux affaires de la cour de France. Durant tout ce temps, la lecture, d'utiles réflexions, des conversations solides avec ses amis, qu'il sut toujours bien choisir, occupèrent la plus grande partie de

ses loisirs. L'amour et la galanterie ne purent jamais le distraire de ces occupations sérieuses (1). 1583.

L'expédition dans les Pays-Bas irrita tellement l'Espagne, qu'elle songea à rechercher l'alliance du roi de Navarre; elle lui fit offrir des secours pour recommencer la guerre contre les royalistes de France. Le roi de Navarre avoit trop de droiture pour accepter ces propositions; il les rejeta, et il envoya Rosny à la cour pour en informer le roi et la reine mère. En donnant à Rosny ses instructions pour cette mission, il lui parla en général des devoirs des princes et des hommes d'état, et il termina cet entretien par ces paroles remrquables : « Mon ami, souvenez-» vous que la principale partie d'un grand » courage et d'un homme de bien, c'est de 1584.

(1) *Il étoit alors*, dit le duc de Sully, *dans le fort de sa passion pour Corisande d'Audoin*, *veuve du comte de Guiche*. Il est dit, dans le *Journal de Henri III*, que la comtesse de Guiche envoyoit à Henri IV des levées faites, à ses dépens, de vingt-trois et vingt-quatre mille hommes; que pour fournir à ses dépenses, elle engagea ses terres et vendit ses pierreries; qu'elle eut un fils nommé Antoine, que Henri offrit de reconnoître; mais que ce jeune homme répondit qu'il aimoit mieux être un simple gentilhomme que bâtard d'un roi. *Journal du règne de Henri III*, pag. 270.

1584. » se rendre inviolable dans sa parole; vous » ne me verrez jamais manquer à celle que » je donnerai. »

Rosny partit pour Paris. Cette conduite et cette démarche, qui faisoient si bien connoître la pureté des intentions du roi de Navarre, ne servirent qu'à engager Catherine à renouer avec l'Espagne. Ce qu'elle redoutoit surtout étoit le roi de Navarre; sa vertu même n'étoit pour elle qu'un sujet de plus de crainte et d'ombrage, par l'ascendant que lui donnoit sur tous les cœurs sa réputation de bonne foi, de loyauté, de fidélité scrupuleuse à tous ses engagemens. Enfin elle haïssoit en lui un caractère qui formoit, avec le sien, le plus parfait contraste, et qui étoit universellement admiré (1).

(1) Tous les Mémoires disent aussi que ses devins lui avoient prédit que ce prince monteroit sur le trône de France. Sully avoue qu'il eut long-temps la foiblesse de croire à l'astrologie, et que les astrologues lui avoient prédit de Henri IV la même chose; qu'il en parla un jour au roi de Navarre, qui lui répondit qu'il croyoit que *la religion doit nous inspirer du mépris pour tous ces méchans pronostiqueurs*, et que, pour lui, il ne croyoit qu'à un seul pronostic, celui que l'on peut tirer, pour la conduite future des hommes, de l'étude et de la connoissance de leur caractère. *Mémoires de Sully*, tom. 1, pag. 146.

La paix n'ayant été rompue que l'année suivante, les mémoires de celle-ci nous apprennent peu de chose du roi de Navarre (1). 1584.

Mort du duc d'Alençon.

Dans cette année mourut le duc d'Alençon. On prétendit qu'il avoit été empoisonné dans un bouquet; mais il paroît certain qu'il mourut de chagrin, accablé de honte et du repentir inutile que lui laissa la malheureuse expédition des Pays-Bas. Ce prince, sans génie et sans talens, eut une extrême ambition; il

(1) *Le Grain* rapporte l'aventure qui lui arriva avec le capitaine Michau, qui, dit-on (mais sans preuves positives), avoit feint de quitter le service d'Espagne et de passer à celui de ce prince, afin de trouver les moyens de le tuer en trahison. Un jour, dit-il, chassant ès forêts d'Ailles, il avoit à ses talons le capitaine Michau, bien monté, ayant une couple de pistolets à canons, bandés et amorcés. Le roi, seul, sans armes, le voyant approcher, lui dit d'une façon hardie et assurée: « Capitaine Michau, mets pied à terre; » je veux essayer ton cheval, s'il est si bon que tu dis: » le capitaine obéit; le roi monte sur le cheval, et » prenant les deux pistolets: Veux-tu donc tuer quel- » qu'un? ce dit-il; on m'a assuré que tu veux me tuer, » mais je te puis maintenant tuer toi-même, si je veux; » et disant cela, il tira les deux pistolets en l'air, lui » commandant de le suivre. » Le capitaine s'étant fort excusé, prit congé deux jours après, et depuis ne parut. *Décade de Henri le Grand*, liv. 8.

1584. manqua de grandeur d'âme, et il forma des projets élevés; il fit des entreprises hasardeuses, quoiqu'il fût dépourvu de toutes les qualités qui peuvent les faire réussir; il n'y eut aucune proportion entre ses désirs, ses desseins et ses facultés : c'est le comble du malheur pour tous les hommes et surtout pour les princes. Cependant on lui doit un éloge : les auteurs du massacre de la Saint-Barthelemi pensèrent qu'on devoit lui cacher ce complot; il fut exclu de cet affreux conseil (1).

---

(1) On doit le louer encore de sa constante amitié pour la reine de Navarre, sa sœur. Il prit toujours courageusement son parti dans toutes les persécutions qu'elle essuya de Henri III. Cette princesse, dans ses *Mémoires*, conte le trait suivant. Le duc d'Alençon, suspect au foible et défiant Henri III, fut arrêté à la cour; on lui donna des gardes, avec défense de le laisser sortir de son appartement. Dans ce premier moment, le duc demanda si l'on avoit arrêté Marguerite; on lui répondit que non. Cela soulage beaucoup ma peine, dit-il, de savoir ma sœur libre; « mais, encore qu'elle soit en cet état, je m'assure qu'elle » m'aime tant, qu'elle aimera mieux se captiver avec » moi que de vivre libre sans moi. » Et il pria M. de Cosse, qui l'avoit arrêté, d'obtenir du roi que Marguerite partageât sa prison, ce qui lui fut accordé. Marguerite, en rapportant ce trait, ajoute : « Cette

La mort de ce prince (Henri III n'ayant point d'enfans) rapprochoit du trône le roi de Navarre; mais la haine de Catherine, les défiances, la foiblesse de Henri III, l'ambition des Guise, l'audace des factieux, lui préparoient des embarras et des obstacles qui ne pouvoient être surmontés que par le courage le plus héroïque. 1584.

Origine de la faction des Seize.

Ce fut dans cette année qu'éclatèrent les entreprises hardies de la Ligue, et que commença à se former à Paris la redoutable *faction des Seize*. Depuis long-temps il s'y tenoit des assemblées clandestines, dans lesquelles on censuroit la conduite du roi et des ministres. Elles étoient composées de prêtres scandaleux et de gens de robe; par la suite on y admit de simples bourgeois.

Esprit de la Ligue.

De la censure du gouvernement on passa avec facilité à la prétention d'en réformer

---

» ferme croyance qu'il eut de la grandeur et fermeté
» de mon amitié me fut une obligation si particulière,
» bien que par ses bons offices il en eût acquis plusieurs
» grandes sur moi, que j'ai toujours mis celle-là
» au premier rang. » Marguerite s'enferma avec le duc. Le roi lui donna la liberté du palais seulement. Marguerite le fit sauver par la fenêtre de sa chambre, et s'exposa par cette action à toute la colère du roi.

1584. les abus. Chaque frondeur alors se croit un homme d'état. Les têtes s'échauffent promptement dans ces assemblées ; l'union d'abord paroît y régner, parce que tous s'accordent à se plaindre du gouvernement. Bientôt aux simples discussions succèdent les déclamations les plus amères et souvent les plus injustes ; on finit par n'estimer les orateurs qu'en proportion de leur véhémence ; la modération ne paroît plus qu'une coupable tiédeur ; on ne voit plus l'amour du bien public que dans l'exagération et les plus violens emportemens. Ainsi ce conseil secret passa des murmures à des projets vagues et généraux, de ces projets à de ténébreux complots, et enfin aux derniers excès de la fureur et de la folie. Paris devint le centre de la Ligue. Les factieux écrivirent dans les principales villes ; ils y firent passer des émissaires pour y former des assemblées pareilles, que celle de Paris devoit endoctriner et guider. Les factieux se cotisèrent et amassèrent des armes. Henri défendit, par un édit, les levées d'hommes et les attroupemens ; mais on n'en tint compte. Pasquier écrivoit à un de ses amis : *Nous sommes devenus tous guerriers désespérés ; le jour*

nous gardons les portes, et la nuit faisons 1584.
le guet, patrouilles et sentinelles (1).

Ils répandirent avec profusion des écrits séditieux. Le sage Duplessis Mornay, attaché au roi de Navarre, y répondit plusieurs fois, entre autres dans l'ouvrage intitulé : *Avertissement sur l'intention et le but de M. de Guise dans la prise des armes.*

Henri III voyant que la Ligue arboroit enfin l'étendard de la révolte, se réveilla un peu de sa profonde léthargie. Il envoya en Normandie le duc de Joyeuse, l'un de ses favoris, pour l'opposer au duc d'Elbeuf, qui y commandoit une armée pour la Ligue. Rosny le reçut dans son château et s'engagea à le suivre ; car servir contre la Ligue, c'étoit entrer dans les véritables intérêts du roi de Navarre, sur lequel d'ailleurs la cour comptoit, avec raison, dans cette circonstance; certaine qu'il seconderoit les efforts du roi pour abattre la Ligue, l'ennemie
de tous deux. Rosny partit; mais à peine 1585.
s'étoit-il mis en route, que Joyeuse reçut Traité de Nemours.

(1) Cette faction s'appela celle des Seize, non qu'ils ne fussent que seize, mais parce qu'ils choisirent seize d'entre eux pour les répandre dans les seize quartiers de la ville, afin d'y dominer.

1584. un paquet de la cour, qui contenoit la nouvelle que le roi venoit de signer la paix avec la Ligue, et l'ordre de mener contre le roi de Navarre l'armée qui avoit dû s'unir à lui pour combattre la Ligue (1).

Rosny, indigné et confondu de tant d'inconséquence et de foiblesse, retourna précipitamment dans son château de Rosny : il y vendit pour 48,000 fr. de bois, afin de porter cet argent au roi de Navarre, qui, dans ce moment de crise, avoit un si grand besoin des ressources que l'amitié et la fidélité pouvoient lui procurer (2).

---

(1) Cette paix honteuse du roi avec ses sujets rebelles, qui avoient les armes à la main, s'appela *le Traité de Nemours*. Cependant les ligueurs se contentèrent que le roi reconnût dans ce traité le cardinal de Bourbon, non *premier prince du sang*, mais *le plus proche*, tel qu'il étoit en effet en qualité d'oncle du roi de Navarre. Ainsi, on ne statua rien contre le droit de représentation, avantage du moins apparent que le neveu conserva sur l'oncle. *Esprit de la Ligue.*

(2) Ce prince prévit toutes les peines et tous les dangers que lui préparoit ce fatal traité de Nemours ; il en fut violemment affecté. *Le roi de Navarre*, dit l'historien Mathieu, *parlant un jour au marquis de la Force et à moi de l'extrême regret que son âme*

La conservation de la religion catholique 1585
étoit le prétexte dont le duc de Guise et les seigneurs de sa maison se servoient pour cacher leur ambition et leur chagrin de n'avoir aucun crédit à la cour. Leurs nombreux partisans intriguoient dans les provinces et persuadoient aux peuples que les édits favorables, accordés par le roi aux protestans, ne tendoient qu'à l'entière destruction de la religion catholique, et qu'enfin (ce qui n'étoit que trop vrai) la multiplicité des impôts dont on les chargeoit ne servoit qu'à entretenir le luxe des favoris. On leur promettoit de remédier à tous ces désordres et de conserver la religion, s'ils vouloient se liguer avec les seigneurs les plus puissans et les mieux intentionnés du royaume. Les engagemens secrets furent pris de toutes parts; mais on avoit encore besoin d'un peu de temps et de repos pour achever de rendre la conjuration formidable : on desiroit surtout pouvoir écraser le roi de Navarre, l'ennemi le plus redoutable

conçut de cette paix, dit que, pensant à cela profondément, et tenant sa tête appuyée sur sa main, l'appréhension des maux qu'il prévoyoit pour son parti fut telle, qu'elle lui blanchit la moitié de la moustache.

1585. de la Ligue. Comme ce prince étoit abandonné du prince de Condé et d'une grande partie de ses officiers, on jugea ce moment favorable, et l'on pensa qu'on devoit suspendre l'exécution des projets formés contre Henri III, afin de s'unir à lui pour exterminer le roi de Navarre. Tels furent les motifs qui portèrent les chefs de la Ligue à proposer la paix au roi. Ce prince vit dans cette offre quelques momens assurés de repos et de tranquillité : c'en étoit assez pour l'engager au sacrifice de sa dignité, de ses vrais intérêts et de l'avenir. Avant même la mort du duc d'Alençon, le duc de Guise, sachant que ce prince étoit atteint d'une maladie mortelle, avoit pris toutes les précautions qu'il crut nécessaires pour exclure le roi de Navarre de la succession au trône de France. Le duc de Guise et les seigneurs mécontens tinrent à ce sujet une assemblée près de Nancy, qui fut suivie d'une autre à Joinville, où l'on résolut de reconnoître le cardinal de Bourbon (1) pour roi de France, en cas que Henri III mourût sans enfans.

En donnant ce fantôme de roi, on mé-

(1) Frère d'Antoine de Bourbon, père du roi de Navarre.

nageoit les scrupules puissans encore qu'inspiroit ce grand nom de Bourbon, et en même temps on accoutumoit les peuples à voir intervertir l'ordre naturel de la succession, puisqu'on excluoit le fils du frère aîné. Ce traité de Joinville fut tenu secret. Il contenoit encore beaucoup d'autres articles, dont quelques-uns favorisoient l'ambition de l'Espagne qui promettoit de l'argent et des hommes. Tandis que l'on tramoit ces diverses intrigues, le roi de Navarre employoit toute son activité et tout son courage à chercher et à préparer les moyens de faire échouer les desseins de ses ennemis. Il alla à Montauban, où se tenoient de fréquentes conférences entre les protestans sur les résolutions qu'on devoit prendre dans cette conjoncture; mais une partie des principaux chefs songeoient plutôt à leur agrandissement particulier qu'aux intérêts du roi: chacun se faisoit un système de fortune hors du plan général. Dans une conférence plus particulière, qui fut tenue à Saint-Paul de Lamiate (1), cette désunion des esprits, et ces ambitions particulières, parurent avec moins de dissimulation. On accorda une audience secrète à un

1585.

Mémoires de Sully.

Sage conduite du roi de Navarre.

(1) Dans l'évêché de Castres.

1585. ministre docteur (envoyé de l'électeur palatin), nommé Butriex : le vicomte de Turenne donna dans cette occasion les premières marques de l'ambition et de l'ingratitude qui formoient le fond de son caractère. Il avoit composé, de concert avec Butriex, un nouveau système de gouvernement, dans lequel il entraîna plusieurs autres chefs : ils vouloient faire de la France calviniste une république sous la protection de l'électeur palatin, qui auroit tenu en son nom cinq ou six lieutenans dans les différentes provinces. Ainsi l'on confondoit dans ce plan le roi de Navarre et les autres princes du sang, avec tous les officiers du parti religionnaire ; on réduisoit le roi de Navarre à la qualité de simple lieutenant d'un petit prince étranger, ou, pour mieux dire, on se proposoit de l'abandonner et de l'expulser, car on connoissoit trop l'élévation des sentimens de ce prince pour se persuader qu'il consentît à supporter un tel abaissement. C'est ainsi qu'en général ce prince, si bon, si grand, étoit servi et secondé, et dans le moment le plus critique de sa vie. Actif, vigilant, plein de pénétration et de sagacité, il connut toutes ces menées secrètes et ne s'en effraya pas ; il eut la prudence de ne jamais faire de re-

proches inutiles, de paroître ignorer les torts 1585.
que l'on pouvoit réparer : il feignoit alors sans fausseté; en dissimulant, il pardonnoit. Mais ajoutons aussi qu'il eut des amis fidèles. Rosny obtint la première place dans son cœur, et la postérité lui conserve le titre glorieux de premier ami de Henri le Grand.

Malgré les cabales de quelques factieux, les avis du parti du roi de Navarre prévalurent toujours dans les assemblées générales. Le duc de Montmorency (1), dans la dernière, opina fortement, ainsi que Rosny, sur la nécessité, dans le danger présent, que tout le monde se tînt étroitement uni; Rosny insista surtout sur l'obligation de reconnoître un chef unique et de ne pas anéantir le pouvoir en le partageant. Au sortir de ce conseil, le roi de Navarre tira à part Rosny et lui dit : « Rosny, ce n'est pas tout de bien » dire, il faut encore mieux faire; n'êtes-» vous pas résolu que nous mourions en-» semble ? Il n'est plus temps d'être bon mé-» nager; il faut que tous les gens d'honneur » emploient la moitié de leurs biens pour » sauver l'autre; je m'assure que vous serez

(1) Henri, maréchal de Damville, devenu duc de Montmorency.

1585. et de folies, faisoit entendre un langage si noble et si touchant. Le roi de Navarre, dans ce même temps, publia un défi fait au duc de Guise, dans lequel il disoit que, *pour épargner le sang, et pour empêcher la désolation du pauvre peuple, et les désordres infinis causés par la licence de la guerre, il offroit au duc de Guise, chef de la Ligue, de vider cette querelle de sa personne à la sienne, un à un, deux à deux, dix à dix, en tel nombre qu'il voudroit, avec armes usitées entre des cavaliers d'honneur, soit dans le royaume, soit en tel lieu que sa majesté ordonneroit, ou que le duc de Guise choisiroit.* Cette déclaration produisit beaucoup d'effet dans un temps où l'esprit guerrier étoit l'esprit général. La noblesse admira hautement ce procédé chevaleresque du roi de Navarre, et avec justice, parce qu'il étoit parfaitement d'accord avec le caractère et la conduite de ce prince. Chacun disoit que le duc ne devoit point refuser un si grand honneur; mais le duc, ne voulant pas réduire sa cause à une querelle particulière, répondit sagement qu'il révéroit les princes du sang; qu'il estimoit la personne du roi de Navarre, qu'il n'avoit rien à démêler avec lui, mais qu'il s'intéressoit seulement à la conservation de la

religion catholique, qui étoit menacée, et à la tranquillité de l'état, qui dépendoit absolument de l'unité de la religion. Comme le courage du duc n'étoit pas douteux, on loua la modération de cette réponse, qui plut à tous les partis. Le roi de Navarre fit encore une autre action de vigueur. Le pape Sixte V publia contre lui des bulles, par lesquelles il le déclaroit déchu de tous ses droits au trône de France. Henri dépêcha vers le roi pour lui en faire ses justes plaintes : il lui remontra que cet attentat le touchoit d'aussi près que lui ; qu'il devoit penser que si le pape s'attribuoit le pouvoir temporel de déclarer qu'un prince du sang étoit incapable de porter la couronne, il pourroit bien un jour le détrôner lui-même. Sur ces remontrances, le roi défendit la publication des bulles dans son royaume. Le roi de Navarre ne se contenta pas de ce premier succès. Il avoit des amis à Rome; il s'en trouva d'assez hardis pour afficher les protestations de ce prince et celles du prince de Condé dans tous les carrefours de la ville et jusque sur les murs du Vatican. Ces placards, faits dans les termes les plus énergiques, firent admirer à Sixte V le courage de ce roi persécuté par

1585.

Sixte-Quint déclare le roi de Navarre déchu de tous ses droits à la couronne de France.

1585. la fortune, qui de si loin savoit soutenir ses droits et venger son injure. Le pape prit même tant d'estime pour ce prince, qu'il ne voulut jamais fournir de l'argent à la Ligue pour les frais de la guerre; ce qui fit échouer plusieurs de ses entreprises contre les huguenots. Rien ne peut exprimer l'embarras où ce prince se trouvoit alors : sans troupes, sans argent, sans secours, il voyoit marcher contre lui trois puissantes armées; celles du duc de Mayenne et de Joyeuse s'avançoient à grandes journées, et dans le moment actuel il avoit en tête celle du maréchal de Matignon.

Il marcha du côté de Castillon et de Montségur, il se rabattit sur Castel, dont il fit lever le siége; mais lorsqu'on apprit tout à coup que l'armée du duc de Mayenne étoit proche, on n'imagina plus alors comment on pourroit résister à l'effort de deux armées si supérieures, et l'épouvante fut extrême. Le roi de Navarre, seul, aussi calme dans la mauvaise fortune que généreux dans la prospérité, conserva l'espérance, et par son maintien, sa tranquillité, ses discours, ranima le courage de tous. Il décida qu'il se rendroit à la Rochelle, qu'il se réserveroit le soin de conserver la ville et les environs jusqu'à ce que les troupes

étrangères qu'on attendoit fussent arrivées (1). 1585.
Il courut les plus grands dangers en se rendant à la Rochelle. Il ne se tira de tous les périls qui l'environnèrent durant tout ce voyage, que par une espèce de miracle, ou, pour mieux dire, il dut son salut à son intrépidité, et à sa présence d'esprit, qui ne l'abandonnoit jamais. En vain ses nombreux enne-

Dangers que court Henri.

---

(1) Le roi de Navarre n'a jamais appelé en France des troupes étrangères (à l'exception des Anglois, dans l'instant du plus pressant danger), ni entretenu de liaisons avec les ennemis de la France; il a même toujours, dans ces temps malheureux, repoussé toutes leurs propositions. Il a eu, il est vrai, de grandes correspondances avec Élisabeth, reine d'Angleterre; mais cette princesse étoit l'ennemie de l'Espagne, et non celle de la France. Cet intérêt commun dut engager Henri à profiter des secours que cette princesse lui envoya, et les Anglois se conduisirent avec tant de loyauté et de courage, qu'il ne dut pas s'en repentir : ils ne commirent aucun excès en France. Les troupes dont il est ici question étoient amenées par le prince de Condé; elles devoient entrer en France, non pour la cause du roi de Navarre, mais pour celle d'une moitié du parti calviniste, dont le roi de Navarre n'étoit ni le maître ni le chef, qui souvent lui fut opposée, et qui ne se réunissoit à lui que dans de grands périls, communs à tous.

1585. mis le cernèrent de toutes parts, lui bouchèrent tous les passages, il échappa, avec vingt officiers et vingt gardes à cheval, à leurs poursuites, à leurs efforts réunis et redoublés, tantôt par des retraites savamment combinées, tantôt par des travestissemens et toujours par une inconcevable activité. Il arriva heureusement à la Rochelle, où il fut reçu avec des transports que portoient au comble les dangers inouis qu'il avoit courus. On lui fournit aussitôt tout l'argent et toutes les munitions dont il avoit besoin. Henri III envoya au roi de Navarre plusieurs députations inutiles, entre autres Sillery et Lénoncourt, pour lui proposer d'embrasser la religion catholique, d'abandonner les calvinistes, et de revenir à la cour. Le roi de Navarre répondit qu'il ne pouvoit changer de religion sans conviction; qu'il n'abandonneroit point de braves gens bien intentionnés, qui avoient plus que jamais besoin de lui; qu'ils étoient tous prêts, lui à la tête, à se réunir autour du trône, si sa majesté vouloit en écarter ses véritables ennemis, le duc de Guise et ses créatures; qu'ils étoient prêts à combattre les factieux armés contre l'autorité royale, et qu'eux-mêmes ne prenoient les armes que pour repousser leur agression. Si Henri III eût suivi ces conseils, don-

nés par le prince le plus loyal, il auroit reconquis tous ses droits, et la France dès lors eût été sauvée. 1585.

Malgré la supériorité des forces de la Ligue, la campagne, cette année, fut moins avantageuse à ce parti qu'au roi de Navarre. Ce prince fit échouer presque toutes les entreprises des catholiques et surprit un grand nombre de places en Poitou, en Saintonge et en Guienne. La désunion qui se mit entre le duc de Mayenne et le maréchal de Matignon fut très-favorable au roi de Navarre. Il donna l'ordre au duc de la Trimouille d'aller s'emparer de Talmont avec douze cents fantassins, deux cents chevaux et trois canons que lui fournirent les Rochelois. Ce nombre n'étant pas suffisant, le roi de Navarre leva promptement aux environs de la Rochelle deux mille hommes, qu'il mit sur trois vaisseaux, et il les conduisit à Talmont. Le passage de mer étoit de six heures; mais une violente tempête le retint deux jours sur mer, il fut durant tout ce temps en danger de périr; enfin il arriva à Talmont, et les assiégés, sachant que le roi de Navarre en personne conduisoit les attaques, se rendirent aussitôt. Henri prit avec le même bonheur Lanjay et Saint-Maixant; et lorsqu'il se vit renforcé

Mémoires de Sully.

Exploits du roi de Navarre.

1586.

1586. de deux cents chevaux et de quinze cents hommes que lui amenèrent le prince de Condé et la Rochefoucauld, qu'il venoit de faire colonel général de son infanterie (1), il entreprit le siége de Fontenay, la seconde place du Poitou, quoiqu'il n'ignorât pas qu'il y eût dans cette place un brave gouverneur et une forte garnison.

Le gouverneur, nommé la Roussière, voulut défendre non-seulement la ville, mais le faubourg des Loges, plus grand et plus riche que la ville même, et revêtu par dehors d'un large fossé, auquel il joignit de fortes barricades, qui fermoient l'entrée du faubourg. Le roi de Navarre le fit attaquer dans une nuit fort noire par la Rochefoucauld, à la tête de quarante gentilshommes et dix ou douze volontaires, parmi lesquels se trouva Rosny. Les assaillans furent repoussés trois fois; enfin le faubourg fut emporté. Le roi de Navarre s'y logea avec toute sa suite; mais on s'y trouva fort incommodé de la mousqueterie de la place, qui, de dessus la terrasse de la grande porte, enfiloit toute la rue, et rendoit l'en-

(1) François de la Rochefoucauld, prince de Marsillac, fils de celui qui avoit été massacré à la Saint-Barthelemi. Il fut tué en 1591.

trée de la maison du roi et des maisons adjacentes fort périlleuse. En outre, les batteries des remparts dominoient sur les avenues de ce faubourg; rien ne pouvoit y entrer qu'en essuyant de continuelles décharges. Un jour que Rosny traversoit la rue pour aller chez le roi, une balle vint s'aplatir contre son casque, que lui présentoit son valet de chambre : il fit aussitôt tendre une corde dans le travers de la rue, et, par le moyen de draps qu'on y attacha, il déroba, du moins aux assiégés, la vue des allans et venans. Ensuite on s'appliqua sans relâche à la tranchée et à la sape. Le roi de Navarre, avec un soin infatigable, conduisit lui-même les mineurs, après avoir pris toutes les précautions nécessaires contre les secours qui pouvoient arriver du dehors. Le principal emploi de Rosny à ce siége fut de conduire l'artillerie. La sape se trouva enfin poussée si avant, qu'on pouvoit entendre, de dedans les logemens des mineurs, la voix des soldats qui gardoient les parapets; et ce fut le roi qui s'en aperçut le premier. Il parla, et se fit connoître aux assiégés, qui, ayant cru d'abord n'entendre à un tel poste que la voix d'un sapeur, furent si surpris quand le roi se nomma du fond de ces souterrains, qu'ils demandèrent à 1586.

1586. capituler. Toutes les propositions se firent de cette étrange manière; les articles en furent dressés, ou plutôt dictés par le roi de Navarre. La sûreté de sa parole étoit si universellement connue, que les assiégés ne voulurent point d'écrit. Le roi, charmé de la noblesse de ce procédé, accorda plus qu'il n'avoit promis; non-seulement il préserva la ville de tout pillage et de toute insulte, mais il accorda tous les honneurs à la garnison. Il se saisit ensuite de quelques autres places dans le Bas-Poitou. Le reste de cette année se passa dans une sorte d'inaction : les troupes catholiques, ne recevant de la cour ni secours ni argent, ne firent rien de considérable; le duc de Mayenne fut même forcé de se retirer. Il se plaignit hautement que la cour l'avoit abandonné; ce qui augmenta les murmures contre le roi, qui en effet, craignant beaucoup plus la Ligue que les huguenots, n'avoit nulle envie d'exterminer ces derniers. On termina l'année par des négociations, qui n'aboutirent qu'à un repos forcé, fruit de l'incertitude et de la fatigue, et à des fêtes et des bals dans les cours des deux rois : car, dit le brave Montluc dans ses *Mémoires* (1), *il falloit, quelque affaire qu'il y eût,*

(1) Blaise de Montluc, maréchal de France.

que le bal marchât toujours. Dans une des conférences avec la reine mère, le roi de Navarre eut l'occasion de montrer cette bonne foi dont il ne se départoit jamais. On étoit convenu d'une trève pour la sûreté de ces pourparlers, de sorte que si l'un des deux partis l'eût rompue, on eût pu arrêter avec justice tous ceux qui auroient eu part à la contravention, et surtout les chefs. Quelques gens du roi de Navarre, à l'insu de ce prince, imaginèrent un artifice dont le succès eût livré entre ses mains la reine mère et les seigneurs qui l'accompagnoient. Ces gens, feignant de trahir leur parti, s'abouchèrent avec des capitaines catholiques *ardens au butin*, et promirent de leur livrer Fontenay, qu'ils leur eussent en effet laissé prendre. Par ce moyen, les catholiques fussent demeurés convaincus de perfidie, et le roi de Navarre eût eu le droit de faire arrêter la reine mère et toute sa cour. Mais ce généreux prince, ayant eu connoissance de cette supercherie, en témoigna la plus vive indignation, et prit les mesures nécessaires pour en empêcher sûrement l'exécution.

1586. *Péréfixe.*

Loyauté du roi de Navarre.

Cependant la Ligue faisoit, à Paris surtout, des progrès effrayans dans l'opinion générale. L'enthousiasme pour le duc de

Péréfixe.

1586. Guise, et le mépris pour le roi, y étoient portés au comble. La cour se contentoit d'user d'adresse et de dissimulation, ignorant que, dans ces grands mouvemens, les artifices les mieux combinés ne peuvent jamais être que des moyens secondaires, et qu'on ne parvient à calmer une violente effervescence que lorsqu'on a l'art et le talent d'en exciter une autre. *Les Seize* alloient souvent beaucoup plus vite et plus loin que ne le vouloit le duc de Guise. Son ambition avoit flatté et répandu des erreurs qui, malgré lui, devenoient monstrueuses; il en combattoit vainement les excès, et même dans sa propre famille. On ignore les véritables motifs de la haine envenimée de la duchesse de Montpensier contre Henri III (1); mais cette haine étoit poussée jusqu'à la férocité. Cette princesse ne s'occupoit que du soin cruel d'inspirer aux factieux sa criminelle énergie et ses noirs projets de vengeance. Elle se trouva dans toutes les conjurations formées contre la personne du roi et contre l'état; et, par cette fureur atroce, déshonorant à la fois son rang, son caractère et son sexe, elle

Intrigues et fureurs de la duchesse de Montpensier.

(1) Catherine-Marie de Lorraine, sœur du duc de Guise, et veuve du duc de Montpensier.

étonna les ligueurs même par son effrayante constance à persécuter ce monarque infortuné, qu'elle poursuivit jusqu'au tombeau. Un seul ligueur parmi *les Seize* avoit la confiance du duc de Guise : c'étoit François de Roncherolles, homme hardi, éloquent, plus modéré au fond qu'aucun autre, capable d'inspirer l'enthousiame, mais qui n'eut pas toujours le pouvoir d'arrêter l'impétuosité des mouvemens qu'il avoit excités. Ainsi, durant ces orages, ceux qui fomentent des troubles deviennent toujours plus coupables qu'ils n'ont voulu l'être ; on peut, dans sa pensée, poser la limite qu'on se prescrit de ne jamais franchir : il est, dans ce cas, bien hasardeux de compter sur sa propre force ; mais compter sur celle des autres est une étrange présomption ! Il est impossible de fixer le point où s'arrêteront ceux qu'on entraîne dans une route obscure et glissante, qui n'est pas celle du devoir. 1586.

Les conjurations se multiplioient. Dans ce temps, Philippe, roi d'Espagne, préparoit contre l'Angleterre une flotte, qu'il nomma l'*invincible*, et qui fut engloutie dans les flots ; et, comme s'il eût prévu ce malheur, dit M. Anquetil, il désiroit avoir, sur les côtes de France, un port où il pût, en cas 1587.

Esprit de la Ligue.

1587. Complots des ligueurs. Foiblesse du roi.

d'accident, retirer ses vaisseaux. Les ligueurs non-seulement lui prêtèrent la main pour s'emparer de Boulogne, mais ils se chargèrent même de l'exécution par leurs émissaires. Le roi, instruit de ce complot, le fit aisément échouer, mais sans punir les coupables. Cette clémence hors de saison enhardit à conspirer contre lui-même. Les factieux projetèrent d'arrêter le roi, un jour qu'il reviendroit de Vincennes, peu suivi à son ordinaire; une autre fois, ils voulurent profiter, pour l'enlever, du tumulte de la foire Saint-Germain, où il alloit quelquefois, et toujours mal accompagné: mais il restoit encore au roi des sujets fidèles, entre autres Nicolas Poulain, lieutenant du prévôt de Paris, qui avertit le roi de tous ces complots. Poulain avoit eu l'adresse de gagner la confiance des conjurés, au point d'obtenir d'eux la commission d'acheter des armes et de les cacher. Pour faire parvenir au roi le détail d'une autre conjuration beaucoup plus compliquée, Poulain imagina un stratagème singulier. Il ne pouvoit, sans se rendre suspect aux conjurés, avoir une longue conférence avec le chancelier; il lui fit dire de le faire mettre en prison comme soupçonné de mauvais desseins: ce magistrat le fit ensuite paroître devant lui, sous prétexte de l'inter-

roger, et, au lieu de subir l'interrogatoire, 1587.
Poulain lui expliqua toute l'intrigue. Voici quel étoit le fond de cette conjuration. On commençoit par s'emparer de la Bastille, de l'Arsenal, du Temple, du grand et petit Châtelet; on égorgeoit le chancelier, le premier président et l'avocat; on investissoit le Louvre; on tendoit des chaînes dans toutes les rues; on arrêtoit le roi et on le mettoit en prison; on créoit un parlement pour rendre la justice, et un conseil pour gouverner l'état. L'avertissement de Poulain renversa tous ces projets, que les Guise n'avoient pas formés, mais qu'ils connoissoient, qu'ils n'empêchoient pas, dont ils auroient profité s'ils eussent réussi, et que même ils secondoient sourdement. Le roi, instruit à temps, rassembla des troupes, s'empara des portes et s'assura des lieux menacés. Lorsqu'on vit le complot découvert, tous les conjurés restèrent consternés. Si dans ce moment de stupeur, le roi eût fait arrêter les chefs des ligueurs, et entre autres le duc de Mayenne qui étoit à Paris, on auroit pu facilement ensuite, avec de la vigueur et de la prudence, anéantir la Ligue; mais la patiente foiblesse du roi acheva de tout perdre. Le duc de Mayenne se retira; il eut l'audace d'aller

1587. prendre congé de Henri, qui se contenta de lui dire d'un ton moqueur : *Quoi! mon cousin, vous abandonnez ainsi vos bons amis les ligueurs ? Je ne sais*, dit le duc déconcerté, *ce que veut dire votre majesté*. Henri, satisfait d'avoir fait une épigramme, laissa sortir le duc, qui partit de Paris sans obstacle, après avoir promis aux factieux de ne jamais les abandonner, et qu'à la première alarme son frère et lui accourroient à leur secours. Il leur laissa pour gage de sa parole, leur dit-il, plusieurs officiers expérimentés, mais qui ne restèrent que pour les animer et pour les maintenir dans leurs dispositions présentes.

Mémoires de Sully et *Péréfixe*.

La conduite de Henri III dans cette occasion, et l'excès de son indulgence, prouvent assez qu'il falloit se porter aux dernières extrémités pour le décider à des partis violens, et qu'à cette époque il n'avoit encore forme aucun projet sinistre contre les Guise. Des entreprises échouées ne suffisoient pas pour exciter sa colère, il lui falloit un danger actuel et pressant. Cependant il craignoit le duc de Guise, il sentoit qu'il avoit tout à redouter de son ambition. On lui persuada que tous ses projets seroient renversés si le duc de Joyeuse, l'un de ses favoris, pouvoit

avoir de grands succès contre le roi de Navarre; qu'alors Joyeuse, sujet fidèle, effaçant la réputation de Guise, et même celle des princes calvinistes, prendroit un grand ascendant sur l'opinion publique et feroit tout rentrer dans l'ordre. On donna des troupes à Joyeuse, et on l'envoya en Guienne. Le roi de Navarre, n'ayant pu rassembler des forces suffisantes pour lui résister, se contenta de jeter des garnisons dans les villes qui lui étoient soumises, pour arrêter l'ennemi et le fatiguer à faire des siéges. Les premiers mois de l'été se passèrent sans avantage marqué de part et d'autre. Dans ces entrefaites, une intrigue de cour et la crainte d'être supplanté dans la faveur du roi déterminèrent Joyeuse à quitter brusquement l'armée : ce caprice de courtisan donna le temps au roi de Navarre de rassembler toutes ses forces. Aussitôt après le départ de Joyeuse, l'armée de ce général, privée de son chef, et déjà mal disciplinée, vécut sans règle et sans commandement. Le roi de Navarre, qui avoit assemblé secrètement douze cents hommes de ses garnisons, tomba si à propos sur plusieurs compagnies, qu'il en trouva une partie à table et l'autre au lit, et les tailla en pièces; il donna plus d'une fois l'alarme à toute l'armée, qui étoit demeurée sous les

1587.

Activité, nouveaux exploits du roi de Navarre.

1587. ordres de Lavardin ; il la suivit jusqu'à la Haie en Touraine et trouva moyen de la tenir comme assiégée pendant quatre à cinq jours. S'il avoit eu assez de troupes pour garder son poste plus long-temps, la disette de vivres auroit forcé cette armée de se rendre. Les soldats se répandoient dans les villages et s'exposoient à tout pour avoir des vivres: dans ce peu de temps il y en eut plus de six cents de pris ou de tués. Rosny, avec six chevaux seulement, entra dans un bourg plein de soldats, mais si accoutumés à craindre ceux du roi de Navarre, qu'ils ne songèrent même pas à se défendre; ils se rendirent tous, ils étoient quarante. Rosny les mena au roi de Navarre; ils prirent parti dans ses troupes. Ce prince fut joint par le prince de Condé, le prince de Conti, le comte de Soissons, le duc de la Trimouille et le vicomte de Turenne. Bientôt le duc de Joyeuse, plus en faveur que jamais, revint accompagné de toute la fleur de la noblesse françoise. Le roi de Navarre, fort inférieur en nombre, n'étoit en état que de chercher à s'ouvrir un passage pour aller joindre les troupes auxiliaires d'Allemagne qui étoient entrées en France, et il n'avoit que ce dessein (1); mais Joyeuse,

(1) Cette jonction ne se fit point : ces troupes étran-

qui le pénétra, crut ne devoir pas attendre, pour livrer la bataille, le maréchal de Matignon qui s'avançoit avec une armée. Cette décision de Joyeuse a paru à tous les historiens une folle présomption ; cependant le duc de Sully la justifie : il est possible que l'idée de ne point partager avec un autre la gloire de vaincre le roi de Navarre y soit entrée pour quelque chose, mais la prudence et la raison ne s'y opposoient pas. En effet, Joyeuse, avec ce qu'il avoit de troupes, étoit si supérieur au roi de Navarre, qu'il ne devoit pas risquer, en attendant Matignon, que Henri pût trouver le moyen de s'échapper et d'aller se joindre aux troupes allemandes ; d'ailleurs, il voyoit, par les mouvemens du roi, qu'il vouloit éviter la bataille, raison de plus de la croire avantageuse et de la donner. D'après ces réflexions, Joyeuse poursuivit si vivement le roi qu'il l'atteignit près de Coutras, poste important dont Henri s'étoit emparé par son extrême activité. Il eut le bonheur de faire asseoir son artillerie sur une éminence,

1587.

Bataille de Coutras.

---

gères ne furent d'aucune utilité au parti calviniste ; elles causèrent beaucoup de dégâts dans les campagnes ; elles se débandèrent et furent presque toutes exterminées.

1587. tandis que celle de Joyeuse fut mal placée (1), ce qui contribua beaucoup à lui faire perdre la bataille. *Rien n'est plus nécessaire à un général*, dit à ce sujet le duc de Sully, *que la justesse de ce premier coup d'œil qui abrège les voies et prévient la confusion. Je n'ai point connu de généraux qui l'eussent aussi bon que le roi de Navarre.* Henri voyant qu'il ne pouvoit éviter un combat désavantageux, qui, s'il le perdoit, le laisseroit sans ressource, se livra avec courage à la Providence; il remarqua dans ses officiers et dans ses soldats tant d'ardeur et de bonne volonté, qu'il leur ordonna de se préparer à marcher le lendemain à l'ennemi.

L'armée de Joyeuse étoit éblouissante de jeunesse, de dorures, de clinquans, d'armes richement damasquinées, d'écharpes couvertes de broderies, de casaques de velours dont tous les seigneurs avoient paré leurs compagnies; celle du roi de Navarre n'avoit que des armes de fer sans aucun ornement, et des habits de fatigue.

---

(1) Quoiqu'il eût perdu du temps à la faire mettre d'abord dans un lieu, et ensuite dans un autre; ce qui donna à Henri la possibilité de placer avantageusement la sienne.

La première étoit composée de six mille 1587.
hommes d'infanterie, et d'environ deux mille cinq cents de cavalerie parfaitement bien montés : il n'y avoit dans celle du roi de Navarre que quatre mille cinq cents hommes d'infanterie et douze cents de cavalerie, mal équipés. L'armée royaliste avoit pour elle la supériorité du nombre, le nom et l'autorité du souverain, et l'assurance des récompenses les plus brillantes ; mais elle étoit en grande partie formée de nouvelles troupes; elle manquoit d'ordre et de discipline; elle avoit un général sans réputation; ses autres chefs étoient des jeunes gens élevés dans les délices de la cour, remplis d'honneur et de courage, mais sans aucune expérience. L'autre armée, au contraire, étoit composée de toute l'élite de son parti et des vieux et respectables débris des batailles de Jarnac et de Montcontour, exercés sans cesse par un héros qui les avoit illustrés encore par une foule d'exploits merveilleux ; de gens nourris dans le métier des armes, endurcis à la fatigue, et accoutumés à croire tout possible sous le chef le plus intrépide. Elle avoit à sa tête quatre princes du sang, dont le premier d'entre eux, toujours obéi avec zèle quand il falloit combattre, étoit l'idole des soldats, révéré comme l'héritier

1587 présomptif de la couronne, et l'espoir de tous les bons François; enfin elle se trouvoit dans la nécessité de vaincre ou d'être anéantie; son infériorité même étoit pour elle le plus puissant aiguillon.

Quand les armées furent en présence, quelqu'un faisant remarquer à Henri la pompe fastueuse des bataillons ennemis : *Eh bien,* répondit-il, *nous en aurons tant plus belle visée sur eux quand nous viendrons à mêler les mains ensemble.* Il harangua ses troupes; il déplora dans les termes les plus touchans les funestes effets des guerres civiles, qui arment amis contre amis, parens contre parens, frères contre frères; il s'attendrit sur le sort de la France; il prit le ciel à témoin des efforts qu'il avoit faits pour terminer à l'amiable ses différens; il ajouta qu'il combattoit, non contre son roi, qu'il révéroit, mais pour la défense de sa religion et de son droit. *Périssent,* poursuivit-il avec véhémence, *périssent les auteurs de cette guerre, et que le sang qui va être répandu retombe sur leur tête!* Puis, se retournant vers les princes du sang, il leur adressa ces paroles : *Pour vous, je ne vous dis autre chose, sinon que vous êtes du sang de Bourbon; et, vive Dieu! je vous ferai voir que je suis votre aîné. Et nous,*

répondirent ces princes, *que nous sommes de bons cadets*. Henri se mit à genoux, toute l'armée en fit autant, et le ministre prononça tout haut une courte et fervente prière; ensuite Henri fit attacher sur son casque un bouquet de longues plumes blanches, *parce qu'il aimoit cette couleur*, et surtout pour se faire mieux remarquer. La bataille commença sur les neuf heures du matin. Les catholiques eurent d'abord l'avantage; les troupes de Turenne et celles de la Trimouille furent forcées dès le premier choc, ce qui porta le désordre dans le reste de l'armée: les catholiques crioient: *Victoire;* mais l'artillerie, avantageusement placée et commandée par Rosny, commença à faire un feu si terrible, que chaque coup enlevoit douze, quinze, et quelquefois jusqu'à vingt-cinq hommes (1). Elle arrêta l'impétuosité des ennemis, et les incommoda tellement, que, pour se mettre à couvert, ils s'écartèrent et n'offrirent plus alors qu'un corps mal joint et mal soutenu, aux

1587.

Péréfixe.

Mathieu, Brantôme, Mémoires de Sully, Le Grain.

(1) Le premier coup d'artillerie, dit Le Grain, emporta sept capitaines du régiment de Picardie, le meilleur et le plus aguerri de l'armée de Joyeuse. Cette artillerie si redoutable n'étoit composée que de trois pièces de canon.

1587. efforts redoublés du roi de Navarre, du prince de Condé et du comte de Soissons, qui étoient accourus à la tête de trois escadrons. Ils furent vaillamment secondés par les capitaines Schouppes, Montgomery, Belzunce, Charbonnière; les trois princes firent des prodiges de bravoure, *leurs armes furent martelées de coups.* Au fort de la mêlée, plusieurs officiers, se mettant devant le roi de Navarre, dans le dessein de couvrir et de défendre sa personne, il leur cria : *A quartier, je vous prie; ne m'offusquez pas, je veux paroître.* Sa valeur brilla par-dessus celle de tous les autres. Il enfonça les premiers rangs des ennemis; il fit des prisonniers de sa propre main; il en vint, dit Péréfixe, jusqu'à colleter un nommé Châteauregnard, en lui disant : *Rends-toi, philistin.* L'infortuné Joyeuse ne chercha point à se sauver. Que faut-il faire? demanda un de ses lieutenans : *Mourir,* répondit-il. En disant ce mot, il s'enfonça dans les bataillons ennemis avec Claude de Saint-Sauveur son frère, et ils y furent tués tous les deux (1). La victoire fut complète. Il de-

---

(1) Dans les notes de *la Henriade*, il est dit que le duc de Joyeuse, lorsqu'il alla à Rome (chargé par Henri III d'une mission pour le pape), y fut reçu

meura sur la place cinq mille morts des ennemis, et l'on fit cinq cents prisonniers. Il n'y eût qu'un fort petit nombre de soldats tués dans l'armée du roi de Navarre. La bataille gagnée, quelqu'un ayant vu de loin des fuyards qui faisoient halte, les prit pour les ennemis, et vint dire au roi que l'armée du maréchal de Matignon paroissoit : *Allons*, dit-il, *mes amis ; ce sera ce qu'on n'a jamais vu, deux batailles en un jour.* 1587.

Modestie et générosité de Henri après la victoire.

Après avoir fait admirer son courage héroïque et son génie guerrier, Henri fit ado-

---

comme *frère du roi.* Tout au contraire, il y fut reçu très-froidement, et n'obtint rien de ce qu'il demandoit. On dit encore dans ces notes que Joyeuse avoit *l'âme grande et digne de sa fortune*, et on cite pour preuve le trait suivant : *Un jour, ayant fait attendre longtemps dans l'antichambre du roi les deux secrétaires d'état, il leur abandonna un don de cent mille écus qu'il venoit de recevoir du roi*, somme exorbitante alors, et dans un temps où les besoins de l'état et la misère publique étoient au comble. Il faut avoir bien peu de principes et d'idée des convenances pour trouver de la *grandeur d'âme* dans une prodigalité si insolente et si folle, et pour admirer un grand seigneur qui, à cette époque désastreuse, abusoit à cet excès de la faveur de son souverain, et faisoit de ses dons un usage si ridicule.

1587. rer sa bonté, sa modestie, sa clémence. Il fit enterrer les morts, et prendre soin des blessés ; il envoya les corps de Joyeuse et de son frère à leur famille ; il annonça à tous les prisonniers qu'il leur donnoit la liberté sans rançon ; il rendit à plusieurs leurs drapeaux et leur bagage, comme une récompense de leur bravoure ; il réprima la gaîté de quelques jeunes officiers de son armée, en leur disant : *Ce moment est celui des larmes, même pour les vainqueurs.* On lui avoit préparé un léger repas dans une grande salle, que l'on tapissa à la hâte des étendards enlevés aux ennemis : ce fut un beau spectacle de le voir entrer, avec un maintien calme et modeste, dans cette salle si pompeusement décorée, et suivi d'une foule de prisonniers consolés par lui, devenus libres par sa bonté, oubliant leur défaite pour se livrer aux transports de l'admiration et de la reconnoissance, et qui, mêlés avec ses amis et se pressant autour de lui, ne s'apercevoient même pas qu'ils formoient une partie de son triomphe. Sur le champ de bataille, ils avoient vu toujours, et partout, un vainqueur intrépide et redoutable, ils ne voyoient plus qu'un libérateur dans ce héros plein de douceur et de générosité.

On a dit que Henri ne profita point de sa victoire ; qu'il auroit dû, après la bataille, aller, sans perdre de temps, se réunir à l'armée allemande, et en effet il eût alors été le maître de la France : Sully même lui fit ce reproche, que tant de généraux ont mérité, et surtout durant ces guerres civiles. Il semble qu'après un succès extraordinaire il y ait, pour tous les hommes, une confiance dans la bonne fortune et un besoin de s'en applaudir avec ceux qu'on aime, qui donnent un charme invincible à l'inaction de corps et d'esprit ; cependant Sully convient qu'il eût été fort difficile au roi de Navarre de tenir rassemblées sous ses ordres des troupes commandées par des chefs agités de diverses ambitions particulières, et Péréfixe ajoute que Henri n'avoit *pas voulu pousser les choses plus avant, de peur de trop offenser le roi, avec lequel il désiroit encore garder quelques mesures, espérant toujours se réconcilier avec lui.* Le prince de Condé vouloit démembrer de la couronne de France l'Anjou, le Poitou, le pays d'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois pour s'en composer une principauté indépendante ; le comte de Turenne (depuis duc de Bouillon) avoit de semblables des- 1587.

1587. seins sur le Limousin et le Périgord, où il possédoit déjà de grands biens. Le comte de Soissons cachoit plus adroitement ses desseins, parce que beaucoup de perfidie formoit le fond et l'espoir de ses projets ambitieux. Il avoit su gagner le cœur de la princesse Catherine, sœur du roi de Navarre. Il n'entretenoit ce prince que du désir de s'unir plus étroitement à lui; mais, au fond de l'âme, son intention étoit de se faire subroger, par ce mariage, à tous les droits du roi de Navarre. C'est ainsi que Henri étoit secondé par les princes de son sang et par les chefs de son armée. Après cette éclatante victoire, il se trouva plus abandonné de ses officiers que s'il eût été vaincu, parce qu'alors, peut-être, la bienséance, ou du moins le péril, eût retenu près de lui tous ces guerriers. Henri se retira en Béarn, après avoir mis ce qui lui restoit de troupes en quartier d'hiver. Henri s'étoit opposé quelque temps à l'inclination de la princesse sa sœur pour le comte de Soissons, il alloit enfin donner son consentement à cette union, lorsqu'une lettre qui tomba dans ses mains, et qui lui fit connoître avec certitude les desseins perfides du comte, changea tout à coup

Henri se retire en Béarn.

ses dispositions, et lui inspira pour ce prince ingrat et dissimulé un invincible éloignement. 1588.

Pendant que le roi se reposoit en Béarn, il apprit la mort subite du prince de Condé. Henri, oubliant de grands sujets de mécontentement, ne sentit dans cette occasion que la perte d'un prince son parent, rempli de talens et de courage. En apprenant cette triste nouvelle, il versa des larmes amères, en s'écriant *qu'il avoit perdu son bras droit.* Il ajouta : *Dieu est mon refuge et mon support, c'est en lui seul que j'espère ; je ne serai point confondu.* Il écrivit, à ce sujet, à Corisande d'Audoin, comtesse de Grammont. « Il » m'est arrivé, disoit-il dans cette lettre, » un des plus extrêmes malheurs que je pou» vois craindre, qui est la mort subite de » M. le prince. Je le plains comme ce qu'il » me devoit être, non comme ce qu'il m'é» toit...... Ce pauvre prince, non de cœur, » jeudi, ayant couru la bague, soupa se por» tant bien ; à minuit, lui prit un vomisse» ment, qui lui dura jusqu'au matin ; tout le » vendredi, il demeura au lit ; le soir, il soupa, » et, ayant bien dormi, il se leva le samedi » matin, dîna debout, et puis joua aux » échecs ; il se leva de sa chaise, se mit à

Mort du prince de Condé.

Péréfixe.

Lettre de Henri IV.

1588. » se promener par sa chambre, devisant avec » l'un et avec l'autre : tout d'un coup, il » dit : Baillés moi ma chaise, je sens une » grande foiblesse ; il ne fut pas assis qu'il » perdit la parole, et soudain après il rendit » l'ame assis. Les marques du poison sorti- » rent incontinent. Il n'est pas croyable l'é- » tonnement que cela a porté en ce pays-là ; » je pars dès l'aube du jour pour y aller » pourvoir en diligence. Je me vois en che- » min d'avoir bien de la peine ; priez Dieu » pour moi, etc., etc. »

Après cet événement, arrivé à Saint-Jean-d'Angély, un page du prince de Condé se sauva; il fut exécuté en effigie. Le prince laissoit Charlotte-Catherine de la Trimouille son épouse, grosse de trois mois : cette princesse fut accusée de cet empoisonnement, réel ou imaginaire. René de Cumont, lieutenant particulier de Saint-Jean-d'Angély, commença contre elle une procédure, qui fut ensuite suspendue pendant six années. Un domestique, nommé Brillant, fut tiré à quatre chevaux. Par la suite, le juge fut taxé de précipitation ; cependant il resta impuni. Au bout d'une longue détention, la princesse présenta requête au parlement de Paris, qui la déclara innocente.

La mort du prince de Condé étoit en effet un grand malheur pour le roi de Navarre : il avoit à supporter désormais tout le poids des affaires, et il demeuroit plus exposé aux attentats de la Ligue, qui n'avoit plus à craindre que lui seul ; car le prince de Conti n'avoit ni assez de talens ni assez d'expérience pour être en état de remplacer son frère : aussi l'audace de la Ligue s'accrut encore. Henri III s'étoit mis à la tête de ses troupes pour achever de repousser les foibles restes de l'armée de reitres. Le duc de Guise les avoit poursuivis jusqu'à la frontière ; les paysans en assommèrent un grand nombre ; les traîneurs et les malades furent égorgés sans pitié : cette armée, de trente mille hommes, fit beaucoup de dévastations ; mais elle fut presque entièrement détruite, à peine en retourna-t-il cinq ou six mille dans leur pays. Telle fut l'issue de cette invasion. Le roi revint avant Noël à Paris, où il fit une entrée publique, revêtu de sa cotte d'armes, le casque en tête, comme s'il eût triomphé de tous ses ennemis ; le peuple s'en moqua. Ce ridicule, ajouté à tant d'autres, servit mieux le duc de Guise que n'auroit pu le faire une grande faute. 1588.

Assemblée de Nancy.

Le duc de Guise rassembla à Nancy les

1588.

De Thou, Mathieu, Davila, Pasquier, Mémoires de Nevers et de Villeroy.

principaux personnages de sa famille et de la Ligue : on y tint un grand conseil ; chacun en secret n'y fut occupé que de son intérêt particulier, et n'y parla que du bien public : formule usée des ambitieux, qui ne trompe personne, et cependant sans laquelle les factieux n'atteindroient jamais leur but. Ce langage artificieux soulage toujours un peu les consciences agitées ; en feignant d'en être la dupe, on croit presque se justifier. Les avis ne furent point partagés dans une assemblée où régnoit un désir unanime, celui d'anéantir l'autorité royale ; volonté qui s'accordoit avec toutes les prétentions, et qui flattoit toutes les espérances. Ainsi, le résultat de ces conférences fut au fond la décision positive de susciter au roi assez d'embarras pour l'entraîner sans cesse dans des démarches fausses et timides, afin d'achever de l'avilir aux yeux de la nation ; en même temps il fut convenu que l'on éviteroit de le pousser à bout, dans la crainte qu'il ne prît enfin une résolution vigoureuse, qui auroit pu relever son caractère dans l'opinion publique, et même lui rendre tous ses droits. On dressa une requête au roi, très-insolente au fond, mais rédigée dans les termes les plus ménagés : on y supplioit sa majesté

de se déclarer d'une manière plus authentique en faveur de *la Sainte-Union ;* d'éloigner de sa personne et de priver des emplois publics les courtisans suspects de protéger l'hérésie, dont on lui fourniroit la liste, sur laquelle se trouvoient tous les gens qui lui étoient dévoués ; d'accorder aux chefs de l'Union, tant dans l'intérieur que sur les frontières, des villes dont le roi entretiendroit les garnisons ; de leur soudoyer un certain nombre de troupes ; de payer leurs dettes ; de déclarer la guerre à toute outrance aux hérétiques, et de ne faire quartier à aucun prisonnier. 1588.

Le roi n'osa rejeter cette étrange requête, il eut même la foiblesse de faire espérer une réponse favorable ; mais il envoya Bellièvre, un de ses ministres, porter au duc de Guise la défense de venir à Paris. La défense étoit verbale ; le duc feignit de ne pas la regarder comme expresse : il paroît même que Bellièvre n'eut pas le courage de la signifier d'une manière absolue ; il écouta les raisons du duc, et se chargea de les faire valoir. Bellièvre, de retour près du roi, reçut l'ordre positif de défendre au duc d'approcher. Cet ordre enfin, donné par écrit, fut envoyé par

1588. la poste (1). Le duc prétendit ne l'avoir pas reçue, et se mit en marche par des routes détournées, de sorte que tous ceux qui furent envoyés au-devant de lui pour empêcher son arrivée ne purent le rencontrer.

Guise arrive à Paris malgré le roi.

Le duc de Guise entra à Paris à midi par la porte Saint-Denis, le lundi 9 mai, accompagné seulement de sept personnes, *tant maîtres que valets*, dit Davila ; mais les Parisiens, dont il étoit adoré, sortirent tous précipitamment de leurs maisons pour le voir, l'entourer et l'escorter, en le nommant leur libérateur et en faisant retentir les airs des cris mille fois répétés : *Vive Guise.* On vit un grand nombre de personnes fléchir les genoux devant lui et baiser le bas de ses habits; de toutes les fenêtres, les dames jetoient sur son passage des rameaux, des couronnes de laurier et des fleurs. Le duc, calme et serein, parloit avec grâce à ceux qui l'environnoient; il

(1) Tous les historiens disent que l'on mit à la poste cette lettre importante, parce que le courrier chargé d'abord de cette dépêche ne put partir, *faute de vingt-cinq écus qui ne se trouvèrent point au trésor*, et dont apparemment aucun ministre ne voulut faire l'avance : fait qui est assurément peu croyable.

faisoit aux plus éloignés des signes obligeans ; 1588.
saluoit aux fenêtres avec un visage doux et riant, et marchoit tête nue, au petit pas, au milieu de cette multitude et des acclamations du plus ardent enthousiasme. Suivi de ce cortége, il alla descendre à l'hôtel de Soissons, où demeuroit la reine mère. Elle changea de couleur en le voyant, et fut saisie d'un tremblement qui déceloit son trouble et toutes ses frayeurs : le duc lui dit qu'il étoit venu pour se justifier auprès du roi. Après un message envoyé au Louvre, la reine consentit à y conduire elle-même le duc. Ils se mirent en chemin, la reine portée dans sa chaise, et le duc la suivant à pied, s'entretenant tranquillement avec elle. Une foule innombrable de peuple l'escortoit toujours. En arrivant au Louvre, il trouva les gardes doublées, les Suisses placés en haie, les archers et une foule de gentilshommes rangés dans les salles qu'il falloit traverser. L'air froid et morne de tous les visages qu'il rencontroit dut le frapper et lui causer quelque émotion, mais il conserva le maintien le plus assuré. Henri le reçut avec trouble et sévérité. Après quelques reproches d'une part et de l'autre, une justification respectueuse et laconique, le duc fit une profonde révérence et se retira. Le peuple, qui l'atten-

1588. doit, renouvela les plus bruyantes acclamations en le revoyant : ce redoublement de joie sembloit exprimer les craintes qu'on avoit ressenties durant cette courte et singulière entrevue. On le reconduisit en triomphe jusqu'à son hôtel. L'après-midi, le duc alla à l'hôtel de Soissons, chez la reine mère ; le roi s'y rendit aussi : ils y eurent une longue conférence dans le jardin, d'où l'on entendoit distinctement les murmures du peuple attroupé autour des murailles contre le roi, et les cris de *Vive Guise*. Guise, enhardi, déclara nettement des prétentions exorbitantes ; il insista surtout sur le renvoi de la cour du duc d'Epernon et de la Vallette son frère. Le premier avoit succédé à toute la faveur de Joyeuse, et il étoit particulièrement haï des factieux, par son attachement pour le roi et par l'énergie de son caractère. Le roi eut la foiblesse d'aquiescer à ces propositions, sous la seule condition que Guise, de concert avec lui, interposeroit son crédit pour chasser sans tumulte les étrangers, les soldats et les aventuriers, dont, depuis quelque temps, la ville s'étoit remplie. Il est étrange que le roi ignorât que tous ces gens sans aveu avoient été appelés par la faction des Guise, et, si le roi le savoit, il ne pouvoit s'adresser plus mal pour se dé-

barrasser de ces étrangers. Guise promit d'agir comme le roi le désiroit, bien décidé à faire tout le contraire. On publia sans délai une proclamation portant injonction à tous ceux qui n'auroient pas de raisons valables de demeurer à Paris, d'en sortir sur-le-champ. Des commissaires nommés pour en faire la recherche y travaillèrent avec ardeur toute la journée du mercredi, mais sans succès : les bourgeois cachèrent ces étrangers. Le peuple murmuroit de voir fouiller ses maisons, et prodigua les injures et les insultes aux commissaires, qui en firent leur rapport au roi; alors ce prince prit enfin une résolution décisive. Il assembla sa noblesse; il demanda des troupes; il fit mettre sous les armes des compagnies de bourgeois opulens, ennemis naturels du trouble, parce qu'ils ne pouvoient qu'y perdre. Guise, de son côté, envoie des émissaires dans les divers quartiers; il fait dire à ses affidés de se tenir sur leurs gardes, et de se préparer à se rassembler au premier signal; il répand le bruit qu'il se trame un grand complot qui commencera par le massacre, ordonné par le roi, de cent vingt catholiques; on fait distribuer des listes de proscrits, on ne manque pas d'y placer les noms les plus chers au peuple, celui de Guise et de ses principaux parti-

1588.

Chron. novennaire, d'Aubigné.

Journée des Barricades.

1588. sans. Le jeudi 12 mai, sur les quatre heures du matin, un détachement de quatre mille Suisses, suivi de deux mille fantassins, entra par la porte Saint-Honoré. Le roi alla lui-même les recevoir, leur recommanda la modération et marqua les postes, où ils se rendirent tambours battans et les armes hautes. Le peuple, étonné, inquiet, les vit passer en gardant le silence et sans donner le moindre signe de rébellion. Ils s'emparèrent des principales places et y posèrent des corps-de-garde. Si, dans ce moment de surprise et de consternation, le roi eût fait arrêter le duc de Guise et cinq ou six autres chefs, tous les projets des factieux eussent été renversés. Le roi avoit le droit de les faire juger. Un procès public eût mis au jour toutes leurs trames criminelles; leur condamnation étoit alors aussi certaine que légitime. La plus grande erreur politique est la pensée qu'une trahison puisse être véritablement utile; mais une action de vigueur, faite à propos et d'accord avec la justice, un jugement équitable et légal, eussent suffi, dans cette occasion, pour relever à la fois l'autorité royale et le caractère du roi.

Henri III fit encore une grande faute. Il ne voulut point s'emparer de la place Maubert, et par la raison même qui auroit dû

l'engager à s'en saisir avant tont, parce que ce quartier étoit rempli d'une multitude d'ouvriers, de bouchers et d'artisans : le roi craignit que l'on ne fût obligé d'employer la violence dans ce quartier, et c'est ce que les troupes avoient ordre d'éviter. Le tumulte s'éleva précisément sur le pont Saint-Michel et sur cette place Maubert, où l'on prit pour de la foiblesse et de la crainte le sentiment d'humanité qui les épargnoit. En général, la haine ne voit jamais dans les ménagemens les plus généreux que de l'impuissance ou de la pusillanimité. En un instant, cette multitude mutinée s'agite, et communique son effervescence de proche en proche à tous les quartiers de la ville. Les uns courent aux armes ; les autres dépavent les rues, garnissent les fenêtres de grosses pierres, qu'ils appuient de planches, de solives, de meubles, de tout ce qu'ils trouvent sous leur main. On sonne le tocsin : les barricades s'avancent, on y travaille avec une inconcevable activité ; les troupes, qui ne reçoivent point d'ordres, se laissent investir ; en moins de quatre heures toutes les rues de cette ville immense se trouvent sans aucune issue, et les mutins placent insolemment leur dernière barrière en face et à cinquante

1588.

Esprit de la Ligue.

1588. pas du Louvre. Voilà le récit de tous les historiens contemporains, répété par tous les modernes sans aucune réflexion sur l'étonnante singularité de cet événement. Cependant, il est impossible de concevoir que six mille hommes de troupes bien armées n'aient pu empêcher le peuple de boucher les rues avec tant de soin et d'appareil, et qu'ils se soient ainsi laissé enfermer de tous côtés sans opposer la moindre résistance.

Pendant ce temps, le duc de Guise resta enfermé dans sa maison; le roi, à plusieurs reprises, lui envoya l'ordre de faire cesser ce désordre. *Ce sont taureaux échappés*, répondit froidement le duc; *je ne puis les retenir*. Tout à coup s'élève un cri général de tumulte et d'horreur: c'étoient les soldats bloqués et prisonniers dans les rues, sur lesquels on jetoit des pierres; il y en eut un assez grand nombre de tués et de blessés. Alors le duc de Guise, une simple baguette à la main, sortit de sa maison: devant lui tombent les barricades; il harangue le peuple, adoucit sa colère, délivre les soldats, les renvoie au Louvre, ne craignant point de rendre ce secours au roi qu'il veut détrôner. Les troupes se retirent honteusement sans tambour, tête nue, et les armes basses et

renversées. Tous les étrangers, partisans 1588.
du duc, et tout le peuple, se mirent sous les armes. Guise examine les barricades, et envoie des officiers pour en renforcer quelques-unes. Il ordonne pour la nuit une garde exacte. Le prévôt des marchands veut, comme de coutume, donner le mot au nom du roi; le peuple le refuse, et le demande au duc. Tandis que ces choses se passoient, on se fortifioit au Louvre; la reine mère conseille de négocier et s'en charge. Elle consentit à subir l'humiliation d'aller elle-même chez le duc. Ce fut pour elle une véritable fatigue, car on ne voulut point lui ouvrir les barricades, du moins entièrement; elle fut obligée de passer par-dessus à force de bras. Le duc se démasqua presque entièrement dans cette entrevue: il ajouta encore à toutes ses propositions précédentes les plus folles prétentions; il demanda, outre la lieutenance générale du royaume pour lui, le gouvernement de Paris pour le comte de Brissac, qui lui étoit dévoué (1), et tous les grands gou-

(1) Brissac s'étoit jeté dans le parti de la Ligue, parce que le roi avoit parlé publiquement de lui d'une manière méprisante. Le jour des barricades, le comte de Brissac s'unit au duc de Guise pour apaiser la

1588. vernemens du royaume pour ses créatures, au préjudice de tous les fidèles sujets du roi. Enfin, il vouloit que le roi se contentât de sa garde ordinaire, et qu'il cassât les quarante-cinq gentilshommes qu'il y avoit ajoutés depuis peu. La reine s'abaissa jusqu'à laisser au duc l'espérance que le roi accepteroit ces conditions; elle ne vouloit que gagner du temps. Le roi apprit qu'on s'apprêtoit à investir le Louvre; alors il ne songea plus qu'à se sauver. Personne, heureusement, du côté de la Ligue, n'avoit eu la pensée de s'emparer des derrières des Tuileries : ce fut par-là que le roi s'échappa secrètement le lendemain. Tandis qu'il fuyoit, la reine mère, qui avoit demandé une seconde entrevue au duc de Guise, s'entretenoit avec lui, et prolongeoit à dessein la conversation; dans le fort de la discussion, un des confidens du duc survint, et lui annonce le départ du roi. Guise en fut consterné, et se tournant vers la reine : *Madame*, dit-il, *vous m'amusez et vous me per-*

Le roi se sauve.

Pasquier, de Serres, Cayet, Brantôme.

---

fureur du peuple contre les Suisses, et, se tournant vers quelques personnes qui l'accompagnoient, il leur dit en riant : *J'ai enfin trouvé mon terrain : le roi dit que je ne vaux rien ni sur terre ni sur mer, il conviendra du moins que je suis bon sur le pavé.*

dez. La reine répondit tranquillement qu'elle ignoroit cette résolution. Elle se leva et retourna au Louvre. 1588.

Les gardes françoises et les Suisses étoient partis peu après le roi ainsi que les courtisans; ils marchoient à la hâte et dans le plus grand désordre sur les traces du roi, qui, parti à cheval, n'avoit pas trente personnes avec lui. Il coucha cette nuit dans un village et arriva le lendemain à Chartres, où Nicolas de Thou, qui en étoit évêque, le fit recevoir malgré les ligueurs et non sans exposer sa vie. Le duc de Guise, devenu maître absolu de Paris, fit mettre bas les armes, ôter les chaînes et les barricades. Il se rend chez le premier président de Harlay, qu'il ne peut ni séduire ni intimider. Ce respectable magistrat, qui se promenoit dans son jardin, ne daigna pas se retourner au bruit que le duc et sa suite firent en entrant. Lorsqu'il le rencontra au détour d'une allée, il écouta gravement le discours artificieux, plein de flatteries, de promesses et de menaces, que lui adressa le duc; ensuite il dit ces belles paroles que l'histoire ne doit pas se lasser de répéter: *C'est grand'pitié quand le valet chasse le maître! Au reste mon âme est à Dieu, ma foi à mon roi, mon corps entre les mains*

1588. *des méchans, ils en feront ce qu'ils voudront.* Guise insista, et le conjura d'assembler le parlement. *Quand la majesté du prince est violée,* reprend de Harlay, *le magistrat n'a plus d'autorité.* En parlant ainsi, il se retourne et continue sa promenade. Guise, interdit et confus, dut connoître en ce moment que la vertu seule est la base de la véritable grandeur d'âme. Il s'adressa à d'autres, qu'il trouva plus faciles; il se saisit de l'Arsenal et de la Bastille, dont il confia le gouvernement à Bussy le Clerc, procureur au parlement, l'un des plus fougueux ligueurs (1); il s'empara du château de Vincennes et de Corbeil, afin d'être maître de la Seine; il fit une tentative sur Melun, mais Trestan de Rostaing, qui s'y étoit jeté, conserva cette ville au roi. Le prévôt des marchands fut arrêté et mis à la Bastille; et comme les trois premiers échevins avoient suivi le roi à Chartres, les Seize choisirent pour prévôt des marchands la Chapelle Marteau (2), et nommèrent pour éche-

(1) Jean le Clerc, dit Bussy, avoit été prévôt de salle; ensuite, devenu procureur au parlement, il entra dans la Ligue, et fut l'un des Seize.

(2) Michel Marteau, sieur de la Chapelle, maître des comptes, fut élu prévôt des marchands, non sui-

vins les plus dévouées de leurs créatures. Le roi et le duc de Guise envoyèrent, chacun de leur côté, des manifestes dans les provinces pour informer les principales villes de ce qui s'étoit passé. Ces écrits produisirent diverses sensations, suivant les différentes opinions : leur effet le plus apparent fut une division dans les familles, qui n'annonçoit que trop une cruelle guerre civile. 1588.

La Ligue envoya, à Chartres, au roi une bizarre députation : c'étoit une *procession de pénitens*, dans laquelle se trouvoit Henri de Joyeuse, frère du duc tué à la bataille de Coutras, et qui, après avoir vécu long-temps à la cour et dans les armées et montré beaucoup de courage, avoit quitté la cuirasse *De Thou.*

vant les formes, par scrutin, mais à haute voix et publiquement ; il eut part aux barricades, et fut fait secrétaire de la Ligue. Il fut très-chargé, dit M. de Thou, dans les informations faites après la mort de Henri III. On l'accusa d'avoir conféré avec Jacques Clément, le jour où ce scélérat partit de Paris pour commettre ce parricide. On le cita, à son de trompe, comme complice, parce qu'il prit la fuite lors de la réduction de Paris. Il se retira en Espagne, où il mourut de misère, comme tous les Ligueurs, qui, effrayés de leurs propres crimes, s'expatrièrent et ne purent par conséquent participer à la clémence de Henri IV.

1588. pour le froc et s'étoit fait capucin, sous le nom de *frère Ange*. Cette procession se rendit à la cathédrale, où le roi entendoit les vêpres; elle y entra en chantant le *Miserere*. Quand tous les pénitens défilèrent devant le roi lui demandant pardon pour les Parisiens et le suppliant de revenir dans sa capitale, Henri, d'un air sévère, les interrompit, et, s'adressant à Joyeuse, son ancien ami et son favori, il lui dit qu'on avoit abusé de sa crédulité, en l'engageant, sous prétexte de religion, à se mettre à la tête des rebelles, *que je sais*, ajouta Henri en élevant la voix, *être en grand nombre dans cette procession*. Rien n'étoit plus vrai. Il y avoit parmi ces capucins des émissaires de la Ligue envoyés exprès à Chartres pour tâcher d'y exciter une sédition: le roi le savoit, et il ne fit pas arrêter ces factieux.

Quelque temps après, la reine mère arriva avec les députés des chefs de la Ligue et des habitans de Paris, qui se prosternèrent aux pieds du roi, lui demandèrent humblement pardon dans les termes les plus soumis, et le supplièrent de recevoir une requête, que la reine sa mère leur avoit promis de lui présenter; mais cette requête, démentant toutes ces démonstrations de respect et de re-

pentir, ne contenoit que les demandes les plus insolentes. Le roi, dissimulant son indignation, se contenta de répondre qu'il feroit assembler à Blois, au mois de septembre prochain, les états généraux de son royaume pour remédier aux abus qui pouvoient s'être glissés dans le gouvernement, et pour entendre les réclamations de ses sujets. 1588.

Mémoires de Sully.

Générosité et belle conduite du roi de Navarre.

Lorsque le roi de Navarre apprit tous ces événemens, le souvenir des mauvais procédés de Henri III ne tint pas un moment, dans son cœur, contre le juste ressentiment que lui inspirèrent ces outrages sanglans, qui rejaillissoient en quelque sorte sur toutes les têtes couronnées. Il en marqua sa profonde douleur dans son conseil, et l'avis de défendre et de secourir le roi de France, ayant été embrassé tout d'une voix, il fit partir sur-le-champ son secrétaire pour assurer ce prince qu'il pouvoit disposer de sa personne et de ses soldats: mais Henri III, livré à toute l'irrésolution qu'entraîne une extrême foiblesse, ne sut pas profiter de cette démarche généreuse.

En attendant la tenue des états de Blois, le duc de Guise ne songeoit qu'à fortifier son parti, et, pour parvenir à ce but, qu'à enchaîner le roi: il engagea la reine mère à

1588. être médiatrice entre ce prince et lui. Ca
rine, dont toute la politique et toutes les
tions secrètes tendoient à diviser, à brouil
passa toute sa vie à négocier, à briguer,
se charger du rôle conciliant de médiatı
Henri III consentit à faire la paix la plus l
teuse et la plus humiliante, et qui fut ı
clamée sous le titre d'*Edit d'Union.* Eı
les articles de ce traité, le seul avantag
au roi (et qui n'eut pas lieu) fut celui qui
mettoit en sa possession la Bastille et l'Arse
Le duc de Guise fut déclaré généralissiı
avec une autorité absolue sur les armées;
ligueurs s'emparèrent des places de sûreté
leur étoient abandonnées. Le roi retira
plusieurs provinces ses commandans les ı
fidèles, pour y substituer les créatures
duc de Guise. Les principaux favoris fur
renvoyés de la cour, mais le fier Eperı
n'attendit pas qu'on l'exilât; il se retira de lı
même, en laissant éclater hautement son
dignation. Il alla s'enfermer dans la ville d'A
goulême, dont peu de temps après les l
bitans, excités par ses ennemis, voulur
le chasser. Epernon, sans provisions, sa
poudre, retiré dans le château, place o
verte de tous côtés, et n'ayant avec lui qu'u
vingtaine d'hommes, soutint pendant treı

Edit d'Union.

heures les attaques de toute la ville, qui, constamment repoussée, vaincue et découragée, renonça à son entreprise. 1588.

Cependant le duc de Guise, livré tout entier à ses vastes projets, s'occupoit, avec un plein succès, du soin de composer les états de Blois de tous ses partisans. Les ménagemens, les égards artificieux, le respect hypocrite pour le souverain, n'étoient plus de saison; l'autorité royale n'existoit plus, le roi ne pouvoit désormais s'avilir davantage. Le duc de Guise étoit parvenu à ce terme fatal où l'ambition la plus franche, la plus audacieuse, est la seule qui puisse réussir. La souplesse et la dissimulation inutiles, non-seulement ne sont plus de la prudence, mais elles deviennent dans ce cas de grandes fautes politiques. Quand on n'a plus qu'un pas à faire pour parvenir à son but, on ne doit plus montrer que de la confiance et de la hardiesse. Toute la conduite du duc de Guise prouve jusqu'à l'évidence qu'il vouloit détrôner Henri III, le confiner dans un cloître, placer sur le trône un fantôme de roi, le cardinal de Bourbon, et se faire déclarer l'héritier présomptif de la couronne.

Le roi, ne pouvant plus s'abuser sur ces coupables projets et sur le péril extrême de

1588. sa situation, n'eut pas assez de courage et de grandeur d'âme pour récourir à des moyens légitimes de défense; mais, en signant l'ignominieux édit d'union, il jura en secret de se venger, et dès lors la perte de Guise fut résolue : de-là cette facilité à tout accorder, qui auroit dû rappeler au duc tout ce que la cour avoit fait autrefois pour l'amiral et pour les autres chefs de son parti. Mais la Providence mit sur les yeux du duc de Guise ce voile épais qui jadis abusa sa victime, en lui cachant tout ce qui devoit naturellement l'éclairer. La même présomption, la même sécurité, le même mépris pour tous les avis utiles, firent tomber le meurtrier de Coligny dans des embûches où il trouva le même genre de mort.

Ouverture des seconds états de Blois, 16 octobre 1588. *Mathieu.*

Le roi revit le duc de Guise et ne lui montra pas le moindre ressentiment; au contraire il le combla d'honneurs et de bienfaits.

Ce fut dans ces circonstances que les états s'ouvrirent à Blois, le 16 octobre 1588, dans la grande salle du château. On élut pour présidens du clergé les cardinaux de Bourbon et de Guise; le comte de Brissac et le baron de Magnac furent mis à la tête de la noblesse; la Chapelle Marteau, prévôt des marchands, fut mis à celle du tiers-état. On vit dès lors par ces choix que les ligueurs auroient dans ces

états une puissance souveraine. Le duc de Guise, comme grand maître de la maison du roi, fit les honneurs de la première séance. *Les députés*, dit l'historien Mathieu, *étant entrés et la porte fermée, le duc de Guise assis en sa chaire, habillé d'un habit de satin blanc, la cape retroussée, perçant de ses yeux toute l'épaisseur de l'assemblée pour reconnoître ses serviteurs, et d'un seul élancement de sa vue les fortifier en l'espérance de l'avancement de ses desseins, de sa fortune et de sa grandeur, et leur dire sans parler : Je vous vois, se leva, et, suivi de deux cents gentilshommes et capitaines des gardes, alla quérir le roi, lequel entra plein de majesté, portant son grand ordre au col.* Henri III, en effet, dans ces occasions représentoit avec la plus grande dignité. Il fit un discours noble et touchant; il parla en monarque et en père, mais avec trop de ménagement pour les ligueurs; cependant lorsqu'il fut question d'imprimer cette harangue, l'archevêque de Lyon, ami du duc de Guise, eut l'audace de demander au roi d'adoucir les expressions qui se rapportoient aux ligueurs, et le roi y consentit. 1588.

La situation du roi devenoit tous les jours plus critique. Il sut, à n'en pouvoir douter, que le duc machinoit quelque dessein de la *Journal de Henri III.*

1588. plus haute importance, et qu'il offroit des emplois, des places, des gouvernemens à ceux qu'il vouloit s'attacher, comme s'il eût été entièrement le maître. Sa nouvelle prétention étoit que les états le nommassent connétable.

Audace et imprudence du duc.

Il eut un long entretien avec le maréchal d'Aumont, homme vertueux, sincèrement attaché à son souverain; il le conjura de s'unir à lui *pour le bien de l'état*, lui promettant en récompense le gouvernement de Normandie: voyant que le maréchal l'écoutoit froidement, il tire un poignard, relève la manche de son habit, découvre son bras nu, et veut s'ouvrir la veine pour signer sa promesse de son sang; le maréchal l'arrête et se hâte de terminer cette conversation, dont il rendit un compte exact au roi.

Guise, ne gardant plus de mesure, demanda des gardes en qualité de généralissime, comme en avoit eu le roi lorsque, étant duc d'Anjou, il avoit été nommé, sous Charles IX, lieutenant général du royaume. Il fut refusé, et il osa se plaindre hautement et menacer. Le roi ne vouloit point conserver à la Ligue la ville d'Orléans pour place de sûreté: *Je saurai bien*, dit le duc, *la conserver malgré lui.* La duchesse de Montpensier sa sœur portoit à son côté une paire de ciseaux d'or: *C'étoit*, disoit-elle,

pour couper les cheveux de Henri quand on le confineroit dans un monastère. 1588.

Les amis du duc de Guise ne voyoient pas sans frayeur tant d'insolence; mais ils l'exhortoient en vain à la modération. Le roi, qui peut-être auroit pu renoncer à ses projets de vengeance, poussé à bout, s'y affermit, et il avança l'instant de la catastrophe qui devoit terminer les états de Blois.

Le duc fut averti de mille manières du malheur qui le menaçoit, par tous ses amis et par des lettres anonymes. Un jour, en se mettant à table, il trouva sous sa serviette un billet écrit par une main inconnue, dans lequel on lui donnoit avis des desseins du roi contre lui; il écrivit au bas de la page, avec un crayon, ces mots : *Il n'oseroit*, et jeta le billet sous la table. La marquise de Noirmoutiers, autrefois la dame de Sauve, si fameuse par ses intrigues de tout genre, vint exprès de Paris à Blois pour l'engager à se sauver, ou du moins à se tenir sur ses gardes, avec toutes les précautions que doit inspirer la plus juste défiance. Le duc fut insensible à ces avertissemens, à ces prières; il conserva toute sa sécurité.

Devins, chef de la Ligue en Provence, lui écrivit qu'il désapprouvoit sa téméraire con-

1588. fiance. Il lui répondit qu'il ne comptoit nullement sur la bonté du roi, dont il connoissoit la dissimulation; mais qu'il se reposoit sur la timidité de ce prince, qui n'ignoroit pas que, s'il attentoit sur sa personne, il se perdroit lui-même. C'est ainsi qu'un chef de parti, s'exagérant son importance, croit de bonne foi que sa mort exciteroit des vengeances implacables; mais, s'il tombe, chacun ne songe qu'à ses propres intérêts : ou sa faction se dissipe, ou l'on nomme un autre chef; on ne se rappelle celui qu'on a perdu que pour blâmer son imprudence. La puissance légitime, bien employée, peut seule laisser des regrets légitimes et durables. La flatterie, que l'on prodigue, surtout aux chefs de faction, en impose aux flatteurs même; on croit les adorer, ou du moins les admirer, tant qu'on espère tirer d'eux d'immenses avantages : lorsqu'ils n'existent plus, l'illusion s'évanouit; on les juge.

Henri III s'adressa d'abord à Crillon, en lui faisant jurer d'avance le plus profond secret. Il le chargea de le défaire du duc de Guise : Crillon répondit sans hésitation qu'il ne feroit jamais l'office de bourreau. Loignac, premier gentilhomme de la chambre du roi et capitaine de ses gardes, accepta cette horrible commission. Le 22 décembre,

Loignac, à la pointe du jour, se rendit dans le cabinet du roi avec neuf hommes des plus déterminés parmi les gardes du roi; ce prince avoit fait apporter autant de poignards que Loignac avoit choisi d'hommes, et leur dit en les leur remettant entre les mains: *C'est une exécution de justice que je vous demande sur l'homme le plus criminel de mon royaume, que les lois divines et humaines me permettent de punir, et, ne pouvant le faire par les voies ordinaires de la justice, je vous y autorise par le droit que me donne ma puissance royale.* 1588.

La puissance royale, qui a le droit de punir les meurtriers, n'a point celui d'ordonner des assassinats; mais ce discours, qui n'avoit pas séduit Crillon, étoit bon pour de vils spadassins qui venoient recevoir de tels ordres. On les plaça dans un cabinet qui étoit à côté de la chambre par où le duc devoit entrer, et le roi, suivi d'Ornano, de Bonivet, de la Grange, de Montigny et de d'Entragues, se retira dans une autre pièce. Henri, la veille, avoit fait avertir le duc que, voulant avoir la journée libre, il tiendroit le conseil de grand matin, le 22 décembre; dans la crainte qu'il y manquât, on le prévint qu'il y seroit traité deux affaires qui intéressoient des personnes qu'il protégeoit.

Le duc de Guise est assassiné.

Esprit de la Ligue.

1588. Le duc, en arrivant au château, se trouve investi par les gardes du roi, mais d'une manière qui ne lui causa point d'ombrage : ces gardes, le chapeau bas, le prièrent, en qualité de grand maître de la maison du roi, de les faire payer de leurs appointemens. A la vue de cette troupe suppliante, l'escorte du duc s'écarte et se disperse. Le duc entre au conseil : la porte se ferme sur lui ; les gardes reprennent leurs postes, bouchent toutes les issues et empêchent que de nouveaux avis qu'on envoyoit de toutes parts au duc, ne parviennent jusqu'à lui. Soit pressentiment, soit frayeur, fruit de la réflexion, le duc devint pâle et se plaignit d'un mal de cœur : tout ce qui étoit dans la salle fut frappé de l'altération de ses traits et de l'abattement de son maintien. Il s'approcha du feu et garda le silence !..... Sur les huit heures du matin, Revel, secrétaire d'état, vint lui dire que le roi le demandoit dans son cabinet : il se lève, salue l'assemblée, et sort de la salle pour se rendre au cabinet du roi. Il passa dans une chambre qui y conduisoit, et dont on ferma la porte aussitôt qu'il y fut entré. A l'extrémité de la chambre, se trouvoit une portière de tapisserie : comme il étoit embarrassé à la lever, un assassin saisit d'une main la garde

de son épée, et de l'autre lui plonge un large poignard dans la poitrine ; en même temps six autres se jetèrent à la fois sur lui en le frappant à la tête et au corps : il s'écrie : *Mon Dieu, ayez pitié de moi!*..... Par un reste de vigueur, il s'échappe des mains des assassins : sanglant, percé de coups, il court les bras tendus jusqu'au bout de la chambre ; un des complices ne fait que le toucher, il tombe, et il expire.... Le cardinal de Guise, son frère, et Pierre d'Espinat, archevêque de Lyon, qui étoient au conseil, entendant du bruit, veulent aller à son secours ; on les arrête de la part du roi. Le cardinal eut l'imprudence d'éclater en invectives et en menaces terribles contre le roi, ce qui décida ce prince à le sacrifier le jour suivant. Aussitôt après la mort du duc de Guise, le roi descendit chez la reine mère, retenue au lit par les infirmités qui la conduisirent peu de temps après au tombeau. *Madame*, lui dit Henri, *le roi de Paris n'est plus, et je suis désormais le seul roi de France. Quoi!* dit-elle, *vous avez fait mourir le duc de Guise? Avez-vous bien pris toutes vos mesures?* Le roi la quitta en l'assurant qu'elle devoit être tranquille.

1588.

Mort du cardinal de Guise.

Le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon, enfermés ensemble dans une chambre

1588. haute, avoient passé en prières tout le jour de cette sanglante catastrophe et la nuit qui la suivit; le matin du 23, on les sépara: ils pensèrent l'un et l'autre qu'on leur destinoit la mort, ils s'embrassèrent en se disant un éternel adieu: le cardinal seul fut immolé. Des soldats armés entrèrent dans la chambre: on lui déclara qu'il n'avoit plus qu'un instant à vivre; il se mit à genoux, recommanda son âme à Dieu, et, se couvrant la tête avec un pan de sa robe, il dit: *Je suis prêt*.... Aussitôt les soldats le tuèrent à coups de hallebardes; on mit les corps des deux frères avec leurs habits dans de la chaux vive, où ils furent entièrement consumés.

Telle fut la fin malheureuse du duc et du cardinal de Guise. Le duc, fameux conspirateur, ne fut point un grand homme. Comme militaire, il n'a fait aucun exploit éclatant; comme chef de parti, il montra plus de souplesse et d'artifice que de génie; il fut souvent entraîné par les factions et ne sut jamais les dominer en maître. L'élévation de ses desseins vint moins de son caractère que des circonstances dans lesquelles il se trouva placé; l'audace imprudente qu'il montra dans plusieurs occasions lui donna un faux air de grandeur, il ne la dut qu'à sa

présomption et à cette espèce de courage qu'un 1588.
simple soldat peut avoir, et qui n'est point le fruit de la combinaison hardie d'un esprit supérieur. Sa politique, formée à l'école de la cour de Catherine, eut quelque chose de subalterne ; elle fut en général timide, insidieuse, et sa conduite avec Henri III pleine de duplicité. Lorsqu'il crut, à la fin de sa vie, toucher au but, ce succès l'enivra ; l'arrogance, en lui, remplaça l'hypocrisie ; il brava publiquement son souverain, et il se perdit.

1588.

LIVRE III.

Mort de la reine mère. — Révolte ouverte contre Henri III. — Le parlement emprisonné. — Réunion de Henri III et du roi de Navarre. — Assassinat de Henri III, et sa mort. — Le cardinal de Bourbon proclamé roi sous le titre de Charles X. — Journée d'Arques. — Portrait du duc de Mayenne. — Diverses expéditions du roi. — Bataille d'Ivry. — Mort du cardinal de Bourbon. — Blocus de Paris. — Admirable bonté du roi. — L'arrivée du prince de Parme force Henri à lever le siége. — Retraite du prince de Parme. — Le roi sauve la vie au baron de Biron. — Évasion du jeune duc de Guise. — Combat d'Aumale, où le roi est blessé. — Belle combinaison militaire de Henri. — Retraite du prince de Parme. — Prise de la ville d'Épernay. — Mort du premier maréchal de Biron. — Courage du parlement de Paris. — Conférences de Surêne. — Abjuration du roi.

Esprit de la Ligue. HENRI III, après le massacre du duc et du cardinal, fit arrêter beaucoup de personnes; il rendit presque aussitôt la liberté à quelques-unes, presque toutes les autres s'évadèrent. Il ne resta que le jeune prince de Joinville, fils du dernier duc de Guise, et le vieux cardinal de Bourbon. Le duc de Mayenne fut manqué d'une heure par ceux qui avoient été envoyés à Lyon pour l'arrêter : il se sauva dans son gouvernement en Bourgogne.

La mort du duc de Guise répandit à Paris la plus profonde consternation. On avoit une

telle idée de l'indolence et de la foiblesse craintive de Henri III, que ce coup hardi excita d'abord beaucoup moins d'indignation que d'étonnement et de frayeur : cet attentat faisoit envisager le roi sous un autre aspect. Il auroit pu profiter de cette première impression, indécise encore entre la haine et une sorte d'estime que le vulgaire accorde toujours de premier mouvement aux actions d'éclat, de quelque genre qu'elles soient ; mais Henri, qui ne sut jamais tirer parti d'un avantage de situation, resta dans une irrésolution qui perdit tout. Les factieux voyant que le roi se reposoit comme après une victoire décisive, reprirent courage ; ils s'assemblèrent à l'hôtel de ville : là, ils éclatèrent en imprécations contre le roi ; ils prirent les résolutions les plus violentes et firent les actions les plus étranges : on vit une nombreuse procession entrer dans l'église de Sainte-Geneviève ; tous portoient des cierges, qu'ils éteignirent près de l'autel et qu'ils foulèrent aux pieds en criant, avec une rage impie et forcenée : *Dieu puisse éteindre ainsi la race des Valois !* Ils nommèrent pour gouverneur de Paris le duc d'Aumale, frère utérin du duc de Guise. Aussitôt le nouveau gouverneur lève une armée pour secourir 1588.

1588. Orléans que le roi pressoit, et la révolte fut consommée.

1589. Mort de la reine mère. *Davila.*

Pendant ce temps, Henri faisoit de longs discours pour la clôture des états de Blois, et de pompeuses funérailles à sa mère. Cette princesse, qui agita elle-même sa vie par tout ce que l'intrigue a de plus compliqué et de plus perfide, mourut obscurément à cette époque. Elle aima surtout à dominer, et elle vit son crédit s'évanouir : elle avoit perdu depuis long-temps la confiance de ce fils chéri, pour lequel elle avoit formé tant de complots et de cabales. Elle survécut à trois de ses fils, et elle laissa le quatrième sur un trône prêt à s'écrouler ; haïe et méprisée de tous les partis, elle dut connoître toute l'impuissance de son odieuse politique : elle fut assez punie (1).

Esprit de la Ligue. Révolte ouverte contre Henri III.

A Paris, la fureur des ligueurs sembloit s'accroître à chaque instant, et, pour y mettre le comble, ils imaginèrent de faire parler en leur faveur la Faculté de théologie. « Ce corps » respectable, dit judicieusement M. Anquetil, cet utile rempart de la foi, n'est

(1) Cette princesse, cause de tant de troubles, avoit pris pour devise un arc-en-ciel avec ces mots : *J'apporte la lumière et la tranquillité.*

» pas plus à l'abri que les autres compagnies 1589.
» des cabales que les intrigans forment pour
» dominer. Dans ces occasions, les sages,
» voyant leurs efforts inutiles, se retirent;
» il ne reste alors que les esprits brouillons:
» comme il est impossible qu'il ne s'en trouve
» pas toujours dans les compagnies nom-
» breuses, il n'est pas surprenant qu'il émane
» alors du tribunal le plus éclairé des dé-
» cisions qui feroient la honte d'une assem-
» blée entière et complète. »

Ainsi, ce ne fut pas la Sorbonne entière, ce ne fut point une assemblée légale, composée de tous ses membres, qui prononça le décret contre le roi; ce ne fut qu'une assemblée irrégulière, clandestine, privée de ses docteurs les plus éclairés et les plus savans.

Le décret déclaroit Henri III déchu de tous ses droits, comme monarque incapable de régner, et comme assassin de deux défenseurs de la foi et de l'état, dont l'un avoit le caractère sacré de prêtre et de cardinal. Par ce décret absurde, quelques prêtres ignorans et séditieux s'arrogeoient un pouvoir temporel que la saine raison a toujours contesté aux papes même, parce que la religion ne leur donne pas celui de déposer les rois, et de délier leurs sujets du serment de fidélité.

1589. Le parlement emprisonné.

Les ligueurs, se livrant à tous les excès et ayant à leur tête Bussy le Clerc, emprisonnèrent le parlement (1), et en créèrent un autre. Le peuple abattit les armes du roi, foula aux pieds ses écussons, ses portraits, et mutila ses statues. Le duc de Mayenne, arrivé à Paris, confirma l'autorité des Seize, et approuva tout ce qui s'étoit fait. Cet exemple, entraînant les provinces, presque toutes les grandes villes se soulevèrent. Le maréchal de Matignon, qui étoit à Bordeaux, apprit tout à coup que le peuple, rassemblé en tumulte, posoit des barricades. *Le maréchal*, dit Brantôme, *y courut avec ses gardes, tout en pourpoint, l'épée au poing et la tête baissée, et si résolument, qu'il les fit abandonner tout ce beau et nouveau dessein en fumée, et ainsi préserva la ville au roi.*

Brantôme.

L'embrasement de la révolte devint général. Rouen et plusieurs villes de Normandie suivirent l'exemple de Paris; Lyon et Toulouse en firent autant; le Mans, Poitiers,

(1) Dès le soir, on relâcha ceux qui n'étoient point sur la liste de Bussy; d'autres furent accordés au cautionnement de leurs amis. Les rebelles mirent aussi en prison plusieurs personnes d'une illustre naissance, entre lesquelles de Thou cite avec éloge Charles de Choiseul Praslin.

Bourges, Aix, Marseille, Arles, Laon, Riom, se laissèrent entraîner de même; Devins souleva presque toute la Provence; le duc de Mercœur fit révolter une partie de la Bretagne. Le roi, ne se croyant plus en sûreté à Blois, se retira à Tours. Les affaires étoient en si mauvais état, qu'il prit enfin le parti qu'il auroit dû prendre d'abord, celui de se réunir au roi de Navarre. Le duc d'Épernon, revenu à la cour, y contribua beaucoup; mais la personne qui y travailla le plus efficacement, fut Diane, légitimée de France, duchesse d'Angoulême, sœur naturelle de Henri III. Cette princesse avoit toujours eu pour le roi de Navarre une affection particulière; souvent même elle avertit ce prince des piéges qu'on lui tendoit. Dans cette occasion, elle se servit utilement de son ascendant sur son frère, et du crédit que lui donnoient auprès du roi de Navarre les services qu'elle lui avoit rendus jadis. Elle établit la confiance et dissipa les ombrages réciproques. Les conditions furent, de part et d'autre, l'ouvrage des ministres. Elles se réduisirent à quatre: qu'il y auroit trève entre les deux rois pour un an, à commencer du 3 avril; qu'ils feroient de concert la guerre au duc de Mayenne; que le roi de Navarre auroit pour sa sûreté la ville

1589.

Réunion de Henri III et du roi de Navarre.

Esprit de la Ligue.

1589. de Saumur, passage important sur la Loire, et le libre exercice de la religion protestante pour lui et les siens dans son armée et dans les villes où il auroit garnison.

Mémoires de Sully.

Ce traité étant arrêté et signé, le roi demanda encore quinze jours avant de rendre son accord public, dans l'espoir d'obtenir du duc de Mayenne, durant ce délai, quelques conditions supportables. Enfin lorsqu'il se vit prêt à être investi dans Tours par les troupes de la Ligue, il appela le roi de Navarre. Ce prince s'étoit saisi de la Garnache et avoit pris Niort par escalade, après un sanglant combat. Il tomba dangereusement malade au retour de cette expédition. Pendant la marche, en revenant, Duplessis Mornay conduisoit sa troupe, et le roi, descendu de cheval, s'amusoit à chasser; il s'échauffa et fut saisi d'un point de côté et d'une grosse fièvre, qui l'obligea de s'arrêter dans la première maison qui se rencontra, chez un gentilhomme, nommé la Mothe Frélon. Son mal augmenta jusqu'à faire craindre pour ses jours; Duplessis Mornay prit sur lui de le faire saigner, ce qui lui sauva la vie. Le roi fut promptement rétabli. Le premier fruit de sa convalescence fut la prise de Châtelleraut; ensuite, ayant appris que les ligueurs étoient entrés dans Argenton par

Vie de Duplessis Mornay.

Entrevue des deux rois.

intelligences, il y alla sans perdre un moment. 1589.
Il y arriva si à propos, qu'il en délogea les *Mémoires de Sully.*
troupes de la Ligue avant qu'elles eussent reçu le secours qui devoit les y maintenir. Il ne restoit plus rien à faire aux deux rois que de s'aboucher, afin de concerter leurs entreprises. Dans ce dessein, le roi de Navarre prit le chemin du Plessis-les-Tours; il s'arrêta près d'un moulin, à deux lieues de ce château; et là, se rappelant toutes les perfidies et tous les assassinats qui avoient souillé la cour à laquelle il alloit se livrer, il demanda aux officiers qui le suivoient ce qu'ils pensoient de la démarche qu'il faisoit. Les opinions furent diverses, mais celle de Rosny fut qu'il falloit poursuivre, en prenant toutes les précautions que la prudence peut suggérer. Il auroit pu ajouter que le roi de Navarre, par son nom, ses talens et sa réputation, étoit si nécessaire à Henri III, dans ce moment de crise, qu'il étoit impossible qu'il pût concevoir l'idée d'une trahison, qui, en le rendant un objet d'exécration aux yeux de toute l'Europe, lui ôteroit en même temps tout moyen de sortir de l'abîme où l'avoient plongé sa foiblesse et sa mauvaise politique.

Le roi de Navarre, après un moment de silence et de réflexion, se tournant vers ses

1589. officiers : « Allons, dit-il, la résolution en est » prise ; il n'y faut plus penser. »

Le roi s'étoit avancé dans la campagne au-devant du roi de Navarre, et la joie universelle, causée par une union si désirée, y avoit attiré un concours de peuple si prodigieux, que les deux rois furent plus d'un quart d'heure à cinquante pas l'un de l'autre sans pouvoir s'approcher. Enfin le roi de Navarre, perçant la foule, courut se jeter aux genoux du roi, qui le releva aussitôt en l'embrassant avec toutes les marques d'une vive affection; ils réitérèrent plusieurs fois leurs embrassemens, pendant que la multitude applaudissoit en criant avec transport : *Vivent les rois.* Henri III l'appela son frère. *Courage, sire,* lui dit le roi de Navarre, *deux Henris valent mieux qu'un Carolus* (1). Ils s'entretinrent cordialement à la vue des spectateurs attendris, qui les contemploient avec ravissement. La nuit approchant, le roi de Navarre se retira dans son quartier; mais, le lendemain matin, suivi seulement d'un page, il alla chez le roi avant son lever; confiance généreuse,

Mathieu.

(1) Monnoies de ce temps. Le duc de Mayenne s'appeloit *Charles.*

qui toucha vivement le roi et qui acheva de dissiper tous les ombrages. De ce moment, royalistes et calvinistes furent unis comme des frères : on les voyoit s'embrasser, renouveler connoissance avec effusion de cœur, détester le passé, rejeter tout le blâme des événemens funestes sur ceux qui n'existoient plus, et s'exhorter mutuellement à employer tout ce qu'ils avoient de force et de moyens contre leurs ennemis. A cette cordialité on reconnoissoit des François, on reconnoissoit le peuple le plus loyal et le moins vindicatif qui ait jamais existé. Ces sentimens patriotiques se réveillèrent dans les cœurs des courtisans : on remarqua que les trois premiers qui amenèrent des secours au roi, furent trois courtisans disgraciés, Souvré, d'O et Epernon. Ce dernier avoit eu de grands démêlés avec le maréchal d'Aumont, et Henri III craignoit que son retour ne les renouvelât ; mais le maréchal fut le premier à lui conseiller de rendre au duc ses bonnes grâces. *J'oublie*, dit-il, *tout ressentiment jusqu'à ce que votre majesté ait triomphé de tous ses ennemis ; après cela, si le duc le désire, nous viderons notre querelle*. Épernon, instruit de cette démarche par le roi lui-même, se présenta chez le maréchal, fit des excuses du passé, lui de-

1589. *Esprit de la Ligue.* *Pasquier.*

1589. manda son amitié et lui offrit la sienne. *Je suis pleinement satisfait*, répondit le maréchal; *vous m'offrez vos services, je les accepte, et vous pouvez aussi compter sur tous les miens. Courage*, continua-t-il en l'embrassant, *combattons de tout notre cœur pour la gloire de notre maître, pour le salut de la patrie dont les méchans ont juré la ruine. Quand nous aurons rendu la paix à la France, nous disputerons entre nous, mais ce sera à qui se surpassera en générosité* (1).

Mémoires de Sully. Le roi de Navarre quitta Henri pour aller hâter l'arrivée de son armée, qu'il avoit laissée en route afin de se rendre plus promptement auprès du roi. Pendant cette courte

(1) On oppose avec plaisir ces nobles traits à tant d'injustes satires sur les courtisans, faites par des gens qui n'ont jamais approché de la cour. Sans doute il s'est trouvé près des rois des hommes méprisables; et dans quelle classe n'en trouve-t-on pas? Mais aussi la vertu, sur ce brillant théâtre, est plus pure, plus délicate; elle s'y montre avec plus d'éclat et de grandeur. Enfin, Crillon, Lanoue, Vitry, de Vic, Montigny, le maréchal d'Aumont, le maréchal de Matignon, Charles d'Humières, le connétable de Montmorency, Choiseul Praslin, Duplessis Mornay, Sillery, le premier maréchal de Biron, Givry, Sancy, Sully, furent des hommes d'une haute vertu, et furent tous des courtisans.

absence, le duc de Mayenne marchant rapidement avec son armée, arriva devant Tours. Le roi, qui étoit allé se promener avec peu de suite, fut au moment d'être pris; il rentra précipitamment dans la ville, en donnant les meilleurs ordres avec une grande présence d'esprit: dans les combats, il chargea lui-même, et il envoya des courriers au roi de Navarre pour l'avertir de hâter la marche de ses troupes. Le duc de Mayenne attaqua et prit le faubourg, malgré la belle et longue défense de Crillon et de Rubempré. Le roi de Navarre, dont rien n'égaloit l'activité, arriva à propos pour sauver le roi et la ville. Aussitôt qu'on aperçut ses avant-gardes, le duc de Mayenne se retira. Le roi de Navarre loua hautement la conduite de Henri III, qui montra beaucoup de valeur dans cette occasion. Le service important que venoit de rendre le roi de Navarre, donna de grandes espérances de l'alliance des deux princes, et fit regarder le roi de Navarre comme le libérateur du roi et de la ville de Tours. Le roi exprima au roi de Navarre sa reconnoissance dans les termes les plus affectueux, et il lui en donna un témoignage éclatant. Il prit l'écharpe blanche comme le roi de Navarre, et ses officiers

1589.

Mémoires de Nevers.

Mémoires de Sully.

1589. la portoient : quelques catholiques en murmurèrent ; mais le maréchal d'Aumont, Crillon, Montigny, et plusieurs autres, l'approuvèrent, et dirent publiquement que le roi ne pouvoit faire trop de caresses et accorder trop d'honneurs au chef et aux troupes qui venoient de montrer une telle activité pour son service. Le duc de Mayenne se retira en Normandie : les deux princes résolurent, pour lui faire quitter cette province, de rassembler leurs troupes, et de marcher du côté de Paris, dans le dessein d'en faire le siége, espérant réussir en se rendant maîtres des villes qui fournissoient des vivres à cette capitale, toujours livrée à la même démence et à la même fureur contre le roi. Les ligueurs, dans des écrits extravagans, publioient que ce prince adoroit des Faunes, parce que ces figures se trouvoient gravées sur des chandeliers antiques pris dans sa chapelle ; dans tous ces libelles on ne l'appeloit que *le tyran*, et l'on faisoit l'anagramme de son nom de la manière la plus insultante (1) : mais ces excès n'étoient plus que les vains efforts d'une rage impuissante. Les affaires de Henri, depuis sa réconciliation avec le roi de Navarre, pre-

Davila, Mémoires de la Ligue.

(1) Henri de Valois, *vilain Hérode.*

noient le tour le plus avantageux. Plusieurs provinces venoient de rentrer dans le devoir, et l'esprit général de la France étoit favorable aux deux rois réunis. Le roi de Navarre donna l'ordre à Rosny d'aller à Chartres pour y contenir cette ville, que les ligueurs cherchoient à séduire et à détacher du parti du roi. Rosny partit avec quelques autres officiers et six cents chevaux; ils arrivèrent d'une traite à Bonneville, bourg sur les confins du Perche, sans avoir mangé de tout le jour. Ils apprirent qu'un escadron ennemi, de quatre cents chevaux, étoit en campagne; ils envoyèrent trois cents arquebusiers à Chartres, et avec le reste de leur troupe ils allèrent attaquer les ennemis, commandés par Saveuse. On se battit avec furie. Rosny, Châtillon, Mony, Montbazon, Avantigny, Pressaigny, montrèrent une égale intrépidité; ils revinrent cinq fois à la charge, les ennemis se ralliant aussitôt qu'on les avoit enfoncés. Rosny eut un cheval blessé, deux épées cassées; il eut recours à deux grands pistolets *chargés de carreaux d'acier*, qui ne trouvoient aucune arme qu'ils ne perçassent de part en part. Les ennemis abandonnèrent enfin le champ de bataille après avoir perdu deux cents des leurs, et laissant plusieurs pri-

1589.

Mémoires de Sully.

1589. sonniers, parmi lesquels se trouvoit Saveuse leur commandant. La vaillante troupe royaliste n'étoit guère en état de goûter le fruit de la victoire : les blessures, l'épuisement et le besoin de repos, la rendoient comme immobile. Elle n'avoit pas la force de se décider à marcher, lorsqu'il survint une grosse pluie, et qu'elle apprit en même temps qu'elle étoit suivie de près par le duc de Mayenne. On délibère à la hâte dans cette accablante situation, et il est résolu que, malgré l'état déplorable où l'on est, on marchera toute la nuit pour tâcher de regagner Baugency, où l'on arriva tellement excédé de lassitude, que Rosny et la plupart des officiers, tombant sur des lits, y restèrent plusieurs heures comme s'ils eussent été en léthargie ; il fut impossible de les réveiller pour leur faire prendre quelque nourriture. Le bruit du combat s'étant répandu, le roi de Navarre alla exprès à Baugency pour féliciter ces braves guerriers. On lui amena Saveuse, le prisonnier le plus considérable, que ce prince chercha à consoler par toutes sortes de louanges et de bons traitemens; mais, ayant su que quelques-uns de ses parens et tous ses amis avoient péri dans le combat, Saveuse tomba dans le plus violent déses-

poir ; il devint furieux, et il mourut dans l'ardeur d'une fièvre frénétique, sans vouloir souffrir que l'on mît le moindre appareil sur ses plaies. 1589.

On fit ensuite les siéges de Jargeau, Pluviers, Etampes, Poissy, Pontoise, l'Isle-d'Adam, Beaumont et Creil. Dans toutes ces occasions, dit Sully, *le roi de Navarre prodiguoit sa vie comme s'il en eût été las ; on étoit sûr de le voir à la tête des soldats partout où il y avoit un grand danger. Dans un de ces combats fréquens qu'il eut à soutenir, au moment que, pour se reposer un instant, il s'appuyoit sur le mestre de camp Charbonnière, un coup de feu ôta la vie à ce brave officier.* Toutes les villes qui capitulèrent ne voulurent pour sûreté que la parole du roi de Navarre, qu'ils savoient être inviolable, et qu'ils préféroient à tous les écrits de Henri III. Enfin, le roi de Navarre, par l'ascendant suprême de la valeur, de la générosité, de la prudence, de la bonne foi bien reconnue, et par le don heureux de gagner tous les cœurs, avoit ramené la fortune et la gloire à la cour et dans les camps de Henri III ; tout sembloit présager la prochaine réduction des rebelles, la fin des troubles et une paix honorable et solide. *Péréfixe.*

1589. Les Parisiens furent battus auprès de Senlis qu'ils assiégeoient avec des troupes bien supérieures en nombre à celles qui vinrent au secours. Ces derniers étoient commandés par le jeune duc de Longueville, qui donna à son armée l'exemple le plus rare et le plus touchant. Plein de courage, mais ne croyant pas que la bravoure puisse tenir lieu d'expérience, il appelle l'intrépide et sage Lanoue, et, à la tête des bataillons, il le salue général, lui remet le commandement, exhorte les officiers à le reconnoître. *Quant à moi*, ajouta-t-il, *je lui obéirai comme le plus simple soldat.* Lanoue déclara qu'il n'acceptoit cet honneur que pour quelques heures seulement : les ligueurs furent battus et abandonnèrent le siége. Les officiers, après la bataille, étant venus demander à Lanoue ce qu'ils avoient à faire : *Allons*, dit-il, *trouver M. de Longueville à Senlis et recevoir ses ordres.* Cette victoire jeta la consternation dans la ville de Paris. Dès le lendemain de la bataille, le duc de Longueville et Lanoue mirent des munitions dans Senlis, pourvurent à la sûreté de la place, et partirent pour aller au-devant des Suisses que le fidèle Sancy amenoit au roi. Sancy avoit jadis été ambassadeur en Suisse, où il s'étoit fait aimer

Belles actions du duc de Longueville et de Lanoue.

par son caractère liant, généreux, et par sa libéralité. Lorsqu'il vit l'extrémité où se trouvoit réduit le roi après la mort du duc et du cardinal de Guise, il offrit d'aller lever des troupes chez les Suisses : cette offre fut acceptée ; mais comme il étoit impossible de lui donner de l'argent, il vendit ses pierreries et la plus grande partie de son bien, et il se rendit à Genève. Après des peines infinies et avec un zèle et une persévérance admirables, il obtint dix mille Suisses ; il y joignit mille lansquenets et douze cents reitres qu'il leva à ses dépens, et il se mit à leur tête. Aussitôt il donna au roi avis du succès de sa négociation par un gentilhomme déguisé en charbonnier, qui passa dans cet équipage à travers tous les partis jusqu'à Châlons, où il trouva le roi. Sancy conduisit sa petite armée en prenant sa route par la Franche-Comté, et ce fut avec tant d'habileté, qu'il arriva sans perte d'un seul homme jusqu'à Conflans, près de Paris, où le roi le joignit (1). Par cette jonction, celle des troupes

1589.

Belle action de Sancy.

---

(1) Sancy avoit abjuré le calvinisme, ce qui le rendit odieux aux huguenots, qui firent beaucoup de satires contre lui. D'Aubigné, surtout, en a fait de très-calomnieuses ; d'Aubigné, cependant, étoit au fond un

1589. calvinistes et de la noblesse qui accouroit de toutes parts, Henri se trouvoit à la tête d'une armée de quarante mille hommes, composée de braves soldats, de chefs expérimentés, bien armés et munis de provisions suffisantes; Paris trembloit, et le roi, dans cette heureuse situation, se livroit aux justes espérances qu'un crime seul pouvoit anéantir. Sa joie fut troublée par un monitoire du pape, qui le menaçoit d'excommunication si, dans soixante jours, il ne relâchoit pas les prélats prisonniers, et s'il ne faisoit pénitence du meurtre du cardinal et du duc de Guise; mais l'infortuné prince ne vit pas le terme prescrit par le souverain pontife.

Le duc de Mayenne, renfermé dans Paris, faisoit toutes les dispositions de défense que pouvoient permettre peu de moyens et beaucoup de surprise et de trouble. Il avoit élevé des bastions, creusé des fossés, tiré des lignes derrière lesquelles il comptoit du moins vendre chèrement sa vie : car le petit nombre de ses troupes, incapables de border une si

---

homme de bien; mais, dans tous les temps, on a vu l'esprit de parti aigrir et dénaturer des caractères estimables.

grande enceinte, ne lui laissoit pas l'espoir de repousser les assaillans. 1589.

Henri III est assassiné par Jacques Clément.

Le dernier jour de juillet, le roi s'étant rendu maître du pont de Saint-Cloud, y établit son quartier, et se logea chez Jérôme Degondy. Le roi de Navarre s'établit à Meudon, et répandit ses troupes, qui faisoient l'avant-garde, dans les villages de Vanvres, Issy, Vaugirard, etc. Tout étant disposé pour assiéger Paris, quelques scélérats du parti de la Ligue, pour se délivrer du péril qui les menaçoit, conçurent l'exécrable projet de faire assassiner le roi (1). Ils subornèrent

Mémoires de Sully.

Esprit de la Ligue.

(1) Les ennemis de la religion ont prétendu que le christianisme a fait des régicides, tandis qu'au contraire on ne peut commettre un tel crime qu'avec le mépris ou l'ignorance absolue des préceptes de la religion. « N'a-t-on pas lu dans les livres saints, dit le plus » grand de nos orateurs, que nul prétexte, nulle » raison, ne peuvent autoriser les révoltes ; qu'il faut » révérer l'ordre du ciel et le caractère du Tout-Puis- » sant dans tous les princes, quels qu'ils soient ; que » les beaux temps de l'Église nous le font voir sacré » et inviolable, même dans les princes persécuteurs » de l'Evangile ; et que dès lors leur couronne est » hors d'atteinte, l'Eglise leur ayant érigé un trône » dans le lieu le plus sûr de tous et le plus inacces- » sible, dans la conscience même, où Dieu a le sien,

1589. un jeune homme, qui, par ses discours séditieux et sa réputation de libertinage, leur parut propre à exécuter ce dessein. Il étoit âgé de 22 ans; il se nommoit Jacques Clément; il avoit pris l'habit de Jacobin pour aller à des écoles gratuites où cet habit donnoit le droit

Journal de Henri III.

» ce qui est le fondement inébranlable de la tranquillité publique. » BOSSUET, *Sermon sur l'unité de l'Église.*

Et cette religion divine n'a-t-elle pas obvié à toute espèce d'abus, en ordonnant expressément de rendre le bien pour le mal, en ne permettant pas de faire un petit mal pour opérer un grand bien, en défendant même le mensonge officieux? Des écrivains peu réfléchis ont appelé les doctrines sacrées *les doctrines régicides de la Bible.* Ils n'ont pas apparemment prétendu que l'Évangile contînt *une doctrine régicide;* ils n'ont voulu parler que de l'Ancien Testament. 1°. C'est le *Nouveau* qui seul nous règle et doit nous régler; 2°, dans l'Ancien Testament, des ordres particuliers, donnés par la Divinité même dans un temps où elle se manifestoit visiblement à ses prophètes, ne sont point des lois générales, c'est-à-dire des préceptes. On ne doit pas confondre ces actes rigoureux et l'histoire des Juifs avec leur *doctrine.* La *doctrine* de l'Ancien Testament fut tracée sur les *Tables de la Loi:* elle subsiste et subsistera jusqu'à la fin des temps; elle est pure, sublime, immuable comme la Divinité, dont elle est la parole éternelle.

d'être admis, mais il n'avoit point encore 1589.
reçu l'ordre de prêtrise : la dépravation de ses mœurs ne lui permettoit vraisemblablement pas de songer à s'engager dans l'état ecclésiastique. Presque tous les historiens assurent que l'implacable duchesse de Montpensier vit plusieurs fois en particulier Jacques Clément, et que, pour achever de le décider à commettre ce parricide, elle mit en usage tous les moyens qu'une femme belle encore et sans aucun principe peut employer auprès d'un jeune homme corrompu, livré à la débauche : il paroît du moins certain que, la veille du crime, elle passa une partie de la journée enfermée avec lui (1). Ce scélérat, par la protection de la duchesse et par divers artifices, obtint tous les passe-ports nécessaires, sortit de Paris, se rendit à Saint-Cloud, trouva le moyen de se faire introduire dans le cabinet du roi, lui présenta une lettre, et, tandis qu'il la lisoit,

(1) M. de Voltaire, dans ses notes de *la Henriade*, dit que Jacques Clément avoit vingt-quatre ans et demi : il n'en avoit que vingt-deux. M. de Voltaire dit encore que ce scélérat étoit d'une extrême dévotion ; que, la veille du crime, *il jeûna, se confessa, communia*. Rien de tout cela n'est vrai. Jacques Clément étoit au contraire, suivant tous les historiens, un jeune homme livré à la plus horrible débauche,

1589. tira son couteau de sa manche et le plongea dans le ventre du roi. Ce prince se sentant frappé, s'écrie : *Ah! malheureux, tu m'as blessé!*..... Il retire le fer de sa plaie et en frappe l'assassin, qui fut aussitôt percé de coups par la Guerle, qui étoit dans le cabinet du roi. On jeta son corps par la fenêtre. Si l'on n'eût pas imprudemment tué ce régicide, peut-être auroit-on appris beaucoup de choses qui n'ont jamais été sues.

On jugea d'abord que la blessure n'étoit pas dangereuse, et on l'écrivit ainsi, par ordre du roi, à tous les gouverneurs de provinces. Le roi de Navarre, averti de cet événement funeste, accourut sur-le-champ. En entrant dans la chambre de Henri, il alla se jeter à genoux au chevet de son lit, *les yeux pleins de chaudes larmes, et le cœur gros de sanglots, et ayant pris ses mains les baisa sans pouvoir parler. Le roi l'ayant pris par la tête,*

Cayet, *Chronol. nov.*

Il ne *jeûna*, ni ne *se confessa*, ni ne *communia*. Tous les Mémoires du temps (comme on l'a déjà dit) affirment ou racontent qu'il passa toute la nuit qui précéda son crime avec la duchesse de Montpensier. M. de Voltaire a prodigué dans tous ses ouvrages les petits contes de ce genre. On connoît les motifs qui l'engageoient à les inventer.

l'embrassa, et, l'ayant baisé, lui donna sa bénédiction. Il l'appela son cher frère, son légitime successeur, et il exhorta tous les seigneurs qui l'environnoient à le reconnoître pour tel, après sa mort. Après cette scène touchante, le roi remplit tous les devoirs d'un chrétien, et avec tous les témoignages de la piété la plus sincère; il se confessa, reçut le viatique, déclara qu'il pardonnoit à tous ses ennemis, demanda qu'on ne vengeât point sa mort, et ensuite parut si calme, que toute la cour se livra à l'espérance. Le roi de Navarre se retira à son quartier; mais, à une heure après minuit, on vint lui dire que le roi se mouroit: il vola à Saint-Cloud; le roi n'existoit plus. Henri, ne le sachant point encore, traversoit rapidement les appartemens, lorsqu'il entendit plusieurs voix gémissantes s'écrier: *Le roi est mort!....* Il avance en tressaillant; la garde écossoise vient se jeter à ses pieds, en disant: *Ah! sire, vous êtes notre roi et notre maître!* Il les relève en pleurant, poursuit son chemin, et entre dans la chambre du roi, qui venoit d'expirer, environné des principaux seigneurs de sa cour, restés immobiles autour de son lit. Henri, inondé de pleurs, se jette sur son corps, qu'il embrasse, puis, se relevant: *Les larmes ne le feront pas*

1589.

Mort du roi, le second jour d'août 1589, à trois heures après minuit.

Mathieu

1589. *revivre*, dit-il : *les vraies preuves d'affection et de fidélité sont de le venger ; pour moi, s'il le faut, j'y sacrifierai ma vie. Nous sommes tous François ; il n'y a rien qui nous distingue quand il s'agit de ce que nous devons à notre roi et au service de notre patrie.* A ces paroles, Givry vint tomber à ses genoux en lui disant : *Sire, vous serez toujours le roi des braves, vous ne serez abandonné que des poltrons* (1). Après Givry, les deux premiers seigneurs catholiques qui le reconnurent furent le maréchal d'Aumont et Charles d'Humières ; les autres réfléchirent, délibérèrent ; plusieurs s'éloignèrent de la cour.

Henri III ne fut regretté que par son magnanime successeur et par ses favoris. Ce prince avoit de la bonté, et jamais il ne fut aimé de son peuple. Il étoit religieux ; néanmoins il n'obtint l'estime ni des ecclésiastiques ni des gens austères, et il encourut les censures de l'Eglise ; avec de la clémence et de la douceur, il souilla son caractère et sa vie par une vengeance atroce ; avec du courage, il se condui-

---

(1) Ce fut à ce même Givry que Henri écrivit depuis ce billet :

« Tes conquêtes m'empêchent de dormir. Adieu,
» Givry ; voilà toutes tes vanités payées. »

sit lâchement; il déshonora l'une des vertus royales, la patience, parce qu'il n'y joignit point la fermeté; il ignora toujours que ce qu'il y a de plus funeste pour les souverains, c'est de céder et de se rétracter, de faire quelques pas et de reculer. Telle est l'histoire entière de ce déplorable règne, telle fut constamment la conduite de Henri III: on en a vu les résultats. Ainsi donc les vertus aimables, attachantes, et même des qualités héroïques, ne suffisent pas pour faire les grands rois: il est des principes immuables auxquels ils ne peuvent jamais manquer impunément; enfin il y a un *art de régner*, de commander aux hommes, qu'ils doivent étudier et pratiquer, et sans cette connoissance approfondie, les dons les plus heureux de la nature ne sont pour eux que des bienfaits inutiles. 1589.

Avant de sortir de la chambre du feu roi, Henri IV dut connoître les dispositions des seigneurs catholiques à son égard. Tandis que Givry, d'Aumont et d'Humières, auxquels se joignirent le maréchal de Biron, Bellegarde (1), François d'O (2), Châteauvieux, Dampierre, lui juroient une inviolable fidé- Henri IV. *D'Aubigné.*

(1) Grand écuyer de France.

(2) Surintendant des finances.

1589. lité, tous les autres se tenoient éloignés de lui, les uns dans un sombre et morne silence; les autres, *comme gens forcenés*, enfonçoient leurs chapeaux, ou *les jetoient par terre, fermoient les poings, complotoient entre leurs dents, se touchant dans la main, formant des vœux et promesses, dont on oyoit pour conclusions, plutôt mourir que d'avoir un roi huguenot.* Pour quelques-uns d'entre eux, la véritable cause de cette opposition étoit le désir secret de profiter de l'occasion pour faire acheter au nouveau monarque leur soumission par des grâces. Le roi, avec un front calme, entendit et comprit tout; il ne fit ni plainte ni promesse: il se hâta de les quitter pour aller assembler son conseil, où furent admis les trois catholiques qui venoient de lui jurer fidélité.

« Ce n'étoit plus, dit le duc de Sully, ni » la réussite d'une petite négociation, ni le » succès d'un combat, ni un petit royaume » tel que la Navarre, dont il s'agissoit, c'étoit » la plus belle monarchie de l'Europe; mais » combien d'obstacles à surmonter! et par » quels travaux ne falloit-il pas l'acheter! » Comment abattre un parti si puissant et si » accrédité, qu'il avoit fait trembler un roi af- » fermi sur le trône, et l'avoit presque réduit » à en descendre? Cette difficulté, déjà si

» grande, se montroit comme insurmontable 1589.
» quand on y joignoit la réflexion, que la mort
» du roi alloit détacher de la personne de
» Henri la plus grande et la principale par-
» tie de ses forces. Il ne pouvoit compter ni
» sur les princes du sang ni sur les grands;
» et telle étoit sa situation, qu'ayant besoin
» du secours de tout le monde, il ne pouvoit
» se fier à personne. On frémissoit en pensant
» qu'une nouvelle si surprenante et si impré-
» vue, en se répandant, alloit peut-être pro-
» duire une révolution qui laisseroit le roi,
» avec une poignée de fidèles serviteurs, à la
» merci de ses anciens ennemis, et dans un pays
» où toutes les ressources lui manquoient. »

Ce tableau si bien tracé étoit fidèle; mais le génie, le courage, l'activité, la prudence de Henri triomphèrent de tous ces obstacles.

On agita divers avis dans le conseil. Les uns ne vouloient pas que le roi confiât sa fortune et sa vie à une armée dont les principaux chefs lui étoient suspects à tant de titres, et ils pensoient qu'il devoit se retirer avec ses troupes dans les provinces *outre Loire*, où se trouvoit le plus grand nombre de ses partisans. Chaumont de Guitri, un de ses capitaines, représenta que si le roi se reléguoit au-delà du grand fleuve qui partage

1589. le royaume, les ligueurs ne manqueroient pas de dire qu'il désespéroit lui-même de sa cause, et que ces bruits, répandus avec art, porteroient un coup mortel à son parti. Rosny ajouta que le roi devoit, en effet, rester au milieu de l'armée royale pour y faire valoir ses droits; que cette résolution n'étoit pas sans danger, mais qu'elle étoit seule digne du roi et du caractère qu'il avoit toujours montré. Cet avis prévalut; c'étoit celui du roi.

Henri est reconnu.

Les maréchaux de Biron, d'Aumont, Rosny, et quelques autres serviteurs dévonés de Henri, se chargèrent d'annoncer aux troupes la mort du roi, et de les engager à prêter serment de fidélité à son successeur. Sur ces entrefaites, Sancy amena au roi les Suisses, dont l'exemple entraîna le corps de l'armée. Quelques princes et seigneurs, honteux d'avoir hésité, revinrent d'eux-mêmes. La noblesse fit plusieurs assemblées : le résultat de la première fut de supplier Henri de retourner à la religion catholque; le roi répondit qu'on ne pouvoit pas faire une condition d'une chose qui demandoit une conviction parfaite; il leur parla d'ailleurs avec tant de douceur et de dignité, de vigueur et de ménagement, qu'en ne leur accordant rien, sans

Péréfixe.

les aigrir il leur fit entendre qu'il désiroit vivement les conserver; mais qu'après tout il ne craignoit point de les perdre. Ils firent une seconde assemblée, où ils se bornèrent enfin à demander que le roi fît le serment de conserver dans le royaume la religion catholique, apostolique et romaine, et qu'il promît de se faire instruire. Henri y consentit, en adhérant à quelques autres articles de moindre importance. Il fit dresser une déclaration de cette espèce de traité, et, après que les seigneurs et les gentilshommes l'eurent signée, il l'envoya à la partie du parlement séante à Tours, pour la vérifier (1). Plusieurs personnes signèrent à regret cette déclaration, quelques-uns refusèrent positivement, entre autres le duc d'Épernon (mais en déclarant qu'il n'entreroit point dans la Ligue), et Louis de l'Hôpital Vitry, qui se jeta pour quelque temps dans le parti du duc de Mayenne; mais auparavant il abandonna le gouvernement de Dourdan, que le feu roi lui avoit donné. Telle étoit alors la maxime des gens d'honneur, dans les guerres civiles, qu'en quittant un parti, quel qu'il fût, ils quittoient aussi 1589.

(1) Cette partie du parlement étoit les membres de ce corps qui avoient pu se sauver de Paris.

1589. les places qu'ils en tenoient, et les remettoient à ceux qui les leur avoient confiées. Quelques seigneurs imitèrent l'exemple du duc d'Épernon, et quittèrent l'armée sous des prétextes frivoles. Le roi, faisant bonne contenance, parut indifférent à cette défection. Il dit publiquement qu'il permettoit à tous les mécontens de se retirer, et qu'il aimoit mieux cent François bien intentionnés, que deux cents dont l'attachement pourroit être suspect. Il mit ensuite ordre aux affaires du royaume : les gouverneurs des provinces, les commandans des villes, les magistrats, tous ceux qui avoient besoin du consentement du nouveau roi pour continuer l'exercice de leurs fonctions, furent confirmés. Il écrivit des lettres circulaires aux parlemens et aux autres tribunaux ; il convoqua les états généraux à Tours pour le mois d'octobre, et en même temps il donna tous les ordres relatifs aux troupes, qu'il jugea nécessaires.

Mathieu.

Pendant que ce prince agissoit avec tant de sagesse et d'activité, les ligueurs se livroient à Paris à la joie barbare que leur causoit la mort de Henri III. Cet événement fut annoncé aux Parisiens d'une manière singulière, le matin même du jour où ce malheur arriva. L'armée du roi se trouvoit si proche

de Paris, que les braves des deux partis se présentoient souvent pour faire le coup de lance ou de pistolet. Pendant une trève faite avant l'assassinat du roi, Jean Marivaut, royaliste, s'avança pour demander si quelqu'un vouloit rompre une lance en l'honneur des dames : Claude de Marolles, du parti de la Ligue, accepta le défi pour le lendemain, dans la plaine derrière les Chartreux. Marivaut étôit un guerrier également redoutable par sa valeur, son expérience, et une force de corps extraordinaire; Marolles, beaucoup plus jeune, ne s'étoit encore signalé que dans les tournois et dans les courses de bagues. Le lendemain, Marivaut, désespéré de la mort de Henri III, dont il avoit reçu plusieurs bienfaits, et qu'il avoit vu expirer au point du jour, se rendit au lieu désigné pour le combat long-temps avant l'heure convenue; il brûloit du désir de venger la mort de son roi sur un de ses ennemis. Marolles lui envoya deux lances pour en choisir une; Marivaut les rejeta toutes deux, en disant : *Ce sont des quenouilles de femmes, et non des lances de gens d'armes;* il ajouta qu'il se serviroit de celle qu'il avoit gagnée quelques jours auparavant sur un Parisien qu'il avoit tué. Marivaut étoit accompagné de Châtillon, 1589.

1589. qu'il avoit choisi pour parrain; Marolles avoit pris la Châtre pour le sien : il vint avec une lance aussi légère que celles qui servoient à courir la bague. Les deux adversaires étoient à cheval, le combat s'engagea : Marivaut y mit de la fureur, et Marolles se défendit avec autant de sang froid que d'adresse; Marivaut brisa sa lourde lance, et dans cet instant Marolles lui porta un coup mortel, qui le fit tomber de cheval. Marivaut expirant s'écria : *Je suis malheureux d'être vaincu, mais heureux de ne pas survivre au roi mon* MAITRE. Ces paroles, qui apprirent la mort du roi, que l'on ignoroit encore, furent recueillies et répétées par Marolles et la Châtre. Le premier, rentrant triomphant à Paris au son des trompettes, annonça au peuple que Henri n'existoit plus. On dit que la duchesse de Montpensier embrassa avec transport celui qui lui en apporta la première nouvelle, et qu'elle s'écria : *Ah ! mon ami, soyez le bien venu : le tyran, le perfide est donc mort ! je ne suis marrie que d'une chose, c'est qu'il n'ait su, avant mourir, que c'est moi qui l'ai fait tuer.* Elle monta ensuite en carrosse avec sa mère, et se promena dans les rues de Paris en criant : *Bonne nouvelle !* et excitant le peuple à se réjouir. On

alluma des feux de joie dans toutes les places et dans tous les carrefours. 1589.

Le duc de Mayenne balança quelque temps sur le parti qu'il avoit à prendre; enfin il se décida à faire proclamer roi le vieux cardinal de Bourbon (1), alors détenu prisonnier par ordre de Henri, et il se réserva toujours la qualité de lieutenant général du royaume.

Le duc de Mayenne fait proclamer roi le cardinal de Bourbon.

Henri, constamment sage et modéré, fit faire secrètement des propositions d'accommodement au duc de Mayenne; celui-ci, ébloui par les promesses de l'Espagne, les rejeta toutes. Il semble d'abord que le caractère peu actif de Mayenne auroit dû le porter à écouter avec plaisir des paroles de paix; mais ce caractère est surtout ennemi de tout changement de situation; il tient à ses habitudes et à ses opinions par routine et par paresse. Henri auroit bien voulu entreprendre et continuer le siége de Paris; mais le voisinage de cette capitale avoit été funeste à son armée. On y envoyoit sans cesse des émissaires qui lui débauchoient des officiers; *presque tous résistoient à l'argent, mais aucun n'étoit à l'épreuve des intrigues des femmes de Paris, qui attiroient adroitement les gentilshommes et les officiers dans la*

Péréfixe.

Le roi est forcé de lever le siége de Paris.

(1) Sous le titre de Charles X.

1589. *ville, et n'épargnoient rien pour les engager et les retenir.* D'ailleurs, le roi sut que le duc de Nemours s'avançoit avec ses troupes pour joindre le duc de Mayenne, que le duc de Lorraine devoit aussi lui envoyer les siennes. Le roi pensa qu'il étoit à craindre que tous ensemble ne l'enveloppassent et ne lui coupassent le chemin de la retraite : d'après toutes ces réflexions, il se détermina à décamper de devant Paris. Il conduisit le corps de Henri III à Compiègne, *afin de le mettre à l'abri des outrages des serviteurs du duc de Guise;* il le déposa dans l'église de Saint-Corneille, où il lui fit rendre tous les honneurs funèbres. Ensuite il se retira en Normandie. Le duc de Montpensier, qui en étoit gouverneur, le vint joindre avec près de deux cents gentilshommes et quinze cents fantassins. Rolet, gouverneur du Pont de l'Arche, lui apporta les clefs de la place, ne demandant pour récompense que l'honneur de le servir. Emar de Chattes, commandeur de Malte, en fit autant de la ville de Dieppe. Le roi eut avis que Mayenne le cherchoit pour le combattre. L'armée du duc de Mayenne étoit de vingt-cinq mille hommes de pied et de huit mille chevaux; le roi n'avoit guère plus de trois mille hommes. Le duc ne songea qu'à le

Journée d'Arques.

Mémoires de Sully.

pousser à Dieppe et à l'investir. Il croyoit cette opération si sûre, qu'il avoit déjà fait courir le bruit et écrit à tous les princes étrangers *qu'il tenoit le roi de Navarre acculé dans un petit coin d'où il ne pouvoit sortir qu'en se rendant à lui, ou en sautant dans la mer*. Le péril paroissoit si pressant, même aux plus fidèles serviteurs du roi, qu'on lui conseilla de s'embarquer au plutôt, et de se rendre en Angleterre. *Quand je suis encore à la tête de quelques guerriers françois*, répondit ce héros, *me conseiller une fuite, c'est me donner un conseil impossible à suivre.* Il alla se poster à Arques, village à une lieue et demie de Dieppe (1). Il ne voulut ni s'enfermer dans Dieppe pour s'y laisser assiéger, ni aller au-devant de l'ennemi pour combattre en rase campagne avec si peu de monde : il prit le parti de se retrancher dans un camp avantageux par sa position, et que la lenteur accoutumée de Mayenne lui permit de fortifier. Le village est situé au bas d'une colline, sur laquelle est le château; la petite rivière de Béthune passe au milieu du village; à 1589.

---

(1) Ce fut à Arques que, pour la première fois, on fit usage de l'artillerie volante, inventée par un bombardier françois.

1589. droite, un ruisseau profond vient s'y jeter après avoir traversé le bourg de Martin-Église, à un quart de lieue d'Arques. Tournant encore à droite, on trouvoit un coteau dont le sommet étoit couvert d'un taillis si touffu, que la cavalerie et l'infanterie même ne pouvoient y passer sans se mettre en désordre. A une distance presque égale, entre Arques et Martin-Église, étoit une chapelle : le roi fit faire dans cet endroit un retranchement dont le fossé n'avoit que dix pas de largeur et huit pieds de profondeur. On y éleva une plate-forme pour y placer quelques pièces de canon. Entre la chapelle et Arques est une plaine d'environ six cents pieds, bordée par une chaussée qui commence au village et conduit jusqu'au chemin de Neuchâtel. Près de ce chemin est un grand marais. Le roi se campa dans cette plaine, de manière qu'il avoit à sa gauche le village d'Arques et la rivière de Béthune. Derrière lui étoit la chaussée; sa droite se trouvoit appuyée par la colline couverte de bois. Il fit faire au pied de la colline un autre retranchement; il le fortifia de deux demi-bastions et de huit pièces d'artillerie; le canon du château d'Arques défendoit encore le retranchement et les avenues du camp.

Le roi sentoit bien qu'on pouvoit le taxer

de témérité, d'entreprendre avec environ 1589.
trois mille six cents hommes de résister à une armée de trente-trois mille; mais, outre qu'il ne pouvoit trouver une position plus favorable à son petit nombre, il crut que la foiblesse même de son parti demandoit, dans ces commencemens et contre un nouvel adversaire, un coup éclatant; mais, avec une intelligence admirable, il n'omit rien de tout ce qui peut en quelque manière compenser le nombre. Il porta douze cents Suisses sur les côtés du grand chemin; il mit six cents lansquenets pour défendre les tranchées supérieures, et en plaça mille ou douze cents autres dans la chapelle : c'étoit tout ce qu'il avoit d'infanterie. Il partagea en deux parties égales sa cavalerie, qui ne montoit qu'à six cents hommes; il en prit une moitié, avec laquelle il se mit entre le bois et le chemin; fit descendre l'autre, séparée par pelotons, entre le chemin et le marais pour en remplir en quelque sorte l'intervalle. Il ne se coucha point toute cette nuit, pendant laquelle il craignoit que les ennemis ne se rendissent maîtres de la chaussée; il y monta la garde lui-même. Le matin, il se fit apporter à manger dans un grand fossé, où il appela ses principaux officiers pour déjeuner

1589. avec lui : à peine avoit-il fini ce léger repas, qu'on vint lui annoncer que l'armée de la Ligue s'approchoit en ordre de bataille. A cette nouvelle, il fit avancer dans le bois le vicomte de Chartres, Palcheux, Brasseuse, Avantigny et trois ou quatre autres, qui revinrent presque aussitôt ramenant le comte Belin (1) qu'ils avoient fait prisonnier. Le roi alla à sa rencontre, et l'embrassa en souriant. Le comte, qui cherchoit des yeux une armée, et qui ne voyoit presque personne, resta comme pétrifié d'étonnement ; enfin, il ne put s'empêcher d'exprimer l'excès de sa surprise, de voir si peu de soldats autour du roi. *Vous ne les voyez pas tous*, lui dit ce prince, *car vous n'y comptez pas Dieu et le bon droit qui m'assistent.*

Quoique toutes les personnes qui environnoient ce prince l'eussent vu tant de fois intrépide au milieu des plus grands dangers, elles ne pouvoient se lasser, dit le duc de Sully, d'admirer son visage serein et tranquille dans une situation d'autant plus accablante, qu'elle laissoit tout le temps de réfléchir : on voyoit à la fois sur la physionomie de Henri *un air de sang froid et d'une sage valeur, qui sembloit aux soldats avoir*

(1) Sous-gouverneur de Paris pour le duc de Mayenne.

quelque chose au-dessus de l'humanité, et qui leur inspiroit, à leur tour, toute l'intrépidité de leur chef. 1589.

Mayenne fit d'abord attaquer les tranchées supérieures par un escadron de lansquenets, qui employa un indigne artifice qui lui réussit. Ces soldats parurent refuser de se battre, parce qu'ils n'avoient en tête que des lansquenets comme eux; ils feignirent même de se rendre et baissèrent leurs piques: les royalistes furent si bien la dupe de cette trahison, qu'ils les laissèrent avancer et gagner la tranchée; l'ennemi ensuite chassa les soldats de Henri, et s'empara de ce poste avantageux. Les troupes du roi, dans le commencement de l'action, furent obligées de plier et de regagner la chapelle, qui fut attaquée et emportée; mais on se rallia promptement: on reprit le premier poste enlevé par les traîtres lansquenets, qui furent taillés en pièces. Un combat sanglant s'engagea, que les Suisses contribuèrent à soutenir avec avantage; on repoussa cinq cents chevaux dans le marais, où ils demeurèrent long-temps engagés. Les forces des royalistes commençoient à s'épuiser: c'étoient, de leur côté, toujours les mêmes personnes qui agissoient, au lieu que les ennemis se renouveloient et

1589. se multiplioient à chaque instant. Dans cette extrémité, Rosny fut député de toute la troupe pour aller demander un renfort au roi; ce prince n'étoit pas en meilleur état : *Mon ami,* dit-il, *vous voyez que je ne puis envoyer personne, mais je vais aller avec vous.* Il ordonna à Bellegarde de ramasser tout ce qu'il pourroit au-dessus du chemin, et il vola au milieu de la troupe en péril; sa présence valoit mieux qu'un renfort : à sa vue on se ranima, on reprit toutes ses forces, et l'on combattit avec une nouvelle ardeur. Il faisoit un brouillard si épais, qu'il étoit impossible de distinguer les objets à quatre pas. Tout à coup ce brouillard se dissipa, et les rayons du soleil, en montrant aux ennemis étonnés le petit nombre de royalistes qui osoit leur tenir tête, découvrit à ceux-ci le reste de l'armée qui s'avançoit pour l'accabler. Cette armée étoit si proche, que nul ne se flatta de pouvoir seulement gagner le bout de la chaussée, ce qui eût été un dernier retranchement; mais aucun de ces guerriers, sous les yeux de Henri, n'eut la pensée de se rendre ; on ne songea plus qu'à mourir en vendant chèrement sa vie. Le salut des royalistes vint de cette clarté subite, qui dissipa les nuages et les brouillards; le canon du

château d'Arques, qui pendant le combat 1589.
avoit été inutile, parce que l'épaisseur du brouillard l'avoit empêché de se diriger, fit une décharge si juste et d'un effet si terrible, que les ennemis en furent épouvantés : quatre volées se succédèrent rapidement. L'armée ennemie, percée tout entière par le canon, ne put supporter ce feu violent et inattendu ; elle se retira en désordre sur le flanc du vallon. Les chefs firent de vains efforts pour la retenir ou pour la rallier : il n'y avoit dans cette armée ni discipline, ni accord entre les chefs, ni enthousiasme pour eux ; cette multitude se débanda et se perdit derrière le vallon. Ce qui contribua beaucoup à la décourager, fut la résistance opiniâtre qu'elle trouva et le monde énorme qu'elle perdit, parce qu'on l'avoit assurée que le roi étoit absolument hors d'état de se défendre. La désunion des chefs fut aussi l'une des causes de ce succès miraculeux. Le roi, après cette action, qui le couvroit de gloire, se retira à Arques, d'où il alla à Dieppe, toujours harcelé par les ennemis; mais, dans dans toutes ces escarmouches, il eut constamment l'avantage. Comme le roi avoit vu les effets de toutes les attaques, il dit le soir en présence de ses principaux officiers :

1589. *Si M. de Mayenne n'y va pas d'autre façon, je m'assure de le battre toujours à la campagne.* Ce fut après ce mémorable combat que Henri écrivit à Crillon ce billet si connu : « Pends-toi, brave Crillon, nous avons vaincu » à Arques, et tu n'y étois pas! Adieu, brave » Crillon ; je vous aime à tort, à travers (1). » Henri, par sa valeur et son habileté à disputer le terrain, donna le temps à quatre mille Anglois et Ecossois que lui envoyoit Elisabeth, reine d'Angleterre, de passer la mer ; et ce renfort fut bientôt suivi d'un plus

(1) Louis Berton de Crillon, ou Grillon, est également connu par son caractère singulier et par son intrépidité, qui le fit surnommer l'*Homme sans peur*. On conte que le duc de Guise et quelques jeunes gens, étant avec lui à Marseille, voulurent connoître s'il seroit possible de lui causer un mouvement de frayeur. Le duc de Guise, à la pointe du jour, monte à la chambre de Crillon, lui dit que tout est perdu, qu'il n'y a plus de ressource que dans la fuite, et qu'il a fait amener deux chevaux qui les attendent à la porte. Crillon étoit encore au lit; il demande ses habits et ses armes, en disant qu'il valoit mieux mourir les armes à la main, que de survivre à la perte d'une telle place. Ils sortirent tous deux de la chambre. Lorsqu'ils furent au haut de l'escalier, le duc de Guise éclata de rire. Crillon alors prit le duc de Guise par le bras, le serra fortement, et lui dit : *Jeune homme, ne te joue jamais à sonder le cœur d'un homme de bien.*

grand que lui amenèrent le comte de Soissons, Henri d'Orléans, duc de Longueville, d'Aumont et Biron. Le roi avoit, à dessein, fait courir le bruit que tous ces renforts arrivoient. Mayenne n'osa attendre cette jonction; il disparut avec son armée, et laissa Henri maître de la campagne. 1589.

Le peuple de Paris ignora long-temps cet événement; la duchesse de Montpensier, par des courriers apostés, faisoit répandre le bruit que le roi étoit pris: on en fut si persuadé, *Péréfixe.* *Mémoires de Sully.*

Par la mort! si tu m'avois trouvé foible, je te donnerois de mon poignard dans le cœur. Vie du duc d'Epernon, *pag.* 176.

Ce même Crillon alla un jour dans le cabinet du roi pour s'excuser d'un tort qu'on lui imputoit. Plusieurs courtisans étoient avec le roi dans ce moment: Crillon passa des excuses aux contestations, et des contestations aux emportemens. Le roi lui ordonna de sortir; mais Crillon revenoit à tout moment de la porte, et l'on s'aperçut que le roi pâlissoit de colère, quoiqu'il ne dît pas une parole; enfin Crillon sortit, et comme on admiroit la patience de Henri: « La nature, » dit-il, m'a formé colère; mais, depuis que je me connois, je me suis toujours tenu en garde contre une » passion qu'il est si dangereux d'écouter. Je sais par » expérience que c'est une mauvaise conseillère, et » je suis bien aise d'avoir de bons témoins de ma modération. » *Vie de M. de Thou.*

1589. que toutes les fenêtres de la rue Saint-Denis furent louées par des femmes qui vouloient le voir passer. On ne fut désabusé que par Henri même, qui, ayant quitté la Normandie après avoir mis en sûreté les places qu'il y possédoit, s'approchoit de Paris avec son armée victorieuse et renforcée. Il passa la Seine à Melun, arriva, le 31 octobre, à Bagneux, village à une lieue de Paris, et répandit ses troupes à Issy, Vaugirard, Gentilly, et dans les autres villages des environs. Le roi avoit des intelligences dans Paris. Nicolas Potier de Blancmesnil, président à mortier, étoit à la tête des *politiques*, on nommoit ainsi ceux qui tenoient le parti du roi; il avoit promis d'ameuter les partisans secrets de Henri pendant qu'on assiégeroit les faubourgs, et de livrer une porte. Les historiens Mathieu et Cayet assurent que le roi attaqua les faubourgs le jour de la Toussaint, sur un avis que Jacques Corbinelli, gentilhomme florentin, lui donna par ces trois mots: *Venez, venez, venez*, écrits sur un petit rouleau de papier enfermé dans un tuyau de plume que le porteur tenoit dans sa bouche. Henri força les faubourgs: les Parisiens prirent les armes; mais ils furent repoussés jusque dans la ville, dont les royalistes au-

Le roi fait une tentative sur Paris.

roient pu s'emparer dès ce jour, si le canon 1589.
du roi fût arrivé pour briser une porte, à l'heure où le roi l'avoit demandé. Ce prince resta maître des faubourgs. Il usa de sa victoire avec la plus grande modération; il défendit toute espèce de violence et la profanation des églises, et il courut de tous côtés pour les prévenir ou pour les arrêter; il empêcha Châtillon de venger la mort de l'amiral son père sur les Parisiens qu'il rencontroit: deux heures après son arrivée, tout étoit aussi tranquille qu'en pleine paix; le service de la fête ne fut point interrompu dans les églises, les catholiques royalistes y assistèrent paisiblement avec les bourgeois. Le peuple montra bien dans cette occasion qu'il peut se soumettre aux opinions de ceux qui le gouvernent et même les soutenir avec fureur sans partager leurs sentimens, car non-seulement il ne manifesta point de haine contre Henri, mais il lui donna d'éclatans témoignages d'admiration et d'amour. Lorsque ce prince passoit dans les rues, toutes les fenêtres s'ouvroient; les bourgeois paroissoient pour l'applaudir; le peuple accouroit et se rangeoit contre les maisons pour le voir passer, et tous le saluoient avec les cris redoublés de *Vive le roi*, dont l'enthousiasme étoit pro-

1589. longé par la noble affabilité de ce grand prince, et par l'air de douceur et de majesté répandu sur toute sa personne. Le duc de Mayenne ayant appris, à son grand étonnement, que le roi s'acheminoit vers Paris, accourut en toute diligence avec son armée; il se fit précéder par un corps de cavalerie que commandoit le duc de Nemours, qui entra à Paris le soir du jour de la Toussaint, et il y arriva lui-même le lendemain matin.

Mayenne vient au secours de Paris.

Tandis que tout ce qui étoit dans les faubourgs crioit : *Vive le roi*, les Parisiens, renfermés dans la ville et contenus par la crainte, crioient : *Vive le duc de Mayenne*. Ils pouvoient s'entendre mutuellement, et sans doute la discordance de ces acclamations ne surprit nullement les chefs des deux partis, car ces contrastes n'étonneront que ceux qui n'ont pas étudié les hommes au milieu des orages des révolutions; mais les souverains ne seront jamais trompés par ces démonstrations éclatantes. Un tyran, en se jugeant lui-même, les méprise, un roi paternel en est attendri; il trouve dans sa conduite et dans son cœur des garans certains de leur sincérité. Les bourgeois de l'intérieur de Paris mirent dans les rues des tables chargées de vivres et de vin pour les soldats de

De Thou.

Mayenne, et ils les reçurent à bras ouverts dans leurs maisons. Mayenne n'auroit pu arriver aussitôt si le roi avoit été obéi. Ce prince avoit ordonné à Montmorency Thoré de faire rompre le pont de Saint-Maixant; Thoré tomba subitement malade, l'ordre ne fut pas exécuté, et Mayenne passa sans obstacle. 1589.

Le roi sort de Paris en proposant une bataille que Mayenne n'osa risquer.

Le roi n'étoit pas en état de faire le siége de Paris; mais, satisfait d'avoir détrompé les Parisiens sur sa prétendue défaite, et de forcer Mayenne d'abandonner la Picardie, il retira ses troupes des faubourgs, et il demeura le lendemain en bataille, à la vue de Paris, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, en faisant défier le duc de Mayenne de venir l'attaquer. Mayenne n'osa sortir de Paris. Henri se retira sans être inquiété dans sa retraite; il alla camper à Linas, près Montlhéri, où il attendit encore un jour entier; ensuite il continua sa route vers la Loire. Il prit plusieurs villes sur la Ligue, entre autres Etampes et Janville, dans la Beauce: celle-ci étoit importante, parce qu'elle avoit un bon château, et qu'elle coupoit la communication entre Paris et Orléans. Après ces exploits, il fit attaquer la ville et le château de Vendôme: on commença par le château; le canon y fit une

Péréfixe, Mémoires de Sully, Mathieu.

De Thou, d'Aubigné.

1589. brèche : alors Châtillon et le baron de Biron, fils du maréchal, à la tête de quelques soldats, le forcèrent l'épée à la main. La prise du château entraîna celle de la ville, qui fut abandonnée au pillage, parce qu'elle avoit opposé une résistance opiniâtre à un prince qu'elle auroit dû reconnoître la première, comme étant du patrimoine de ses ancêtres. Le roi accorda la vie aux habitans et aux gens de guerre, à la reserve du gouverneur Bénéchard, qui avoit livré à la Ligue cette ville, dont Henri, n'étant encore que roi de Navarre, lui avoit confié le gouvernement, infidélité dont l'histoire de ce temps offre bien peu d'exemples. De là, le roi assiégea la ville du Château-du-Loir, et pendant que l'armée y étoit occupée, il monta à cheval avec cinquante gentilshommes, se rendit en poste dans la ville de Tours, où il arriva aux flambeaux et aux acclamations du peuple, qui le suivit en foule jusqu'à son logement. Le lendemain, les cardinaux de Vendôme et de Lénoncourt vinrent lui rendre leurs hommages et le féliciter sur ses victoires, ainsi que le parlement en corps, la chambre des comptes, la cour des aides et les autres compagnies ecclésiastiques et civiles. Ce fut dans cette ville que Jean Mocenigo, ambassadeur de Venise, vint lui annoncer que

sa république l'avoit reconnu pour roi de France ; qu'elle lui avoit ordonné de complimenter sa majesté sur son avénement à la couronne, et de continuer auprès d'elle ses fonctions d'ambassadeur. Ce ministre fut traité par Henri avec la distinction que méritoit le représentant de la première puissance qui eût solennellement reconnu ses droits. Henri resta peu de jours à Tours ; il alla rejoindre son armée qu'il avoit laissée à Château-du-Loir : cette place se rendit à son arrivée. Le reste de l'année ne fut qu'une suite de conquêtes, qu'il dut à son courage, à sa prudence, à sa modération. Il prit successivement en fort peu de temps Alençon, le Mans, Château-Briant, Sablé, Château-Gontier, Mayenne, Laval, Argentan, Falaise, Lisieux, Bayeux, Pont-Audemer, Pont-l'Evêque, Honfleur, le Havre-de-Grâce, Domfront. Quelques-unes de ces villes rentrèrent de bonne volonté sous son obéissance, les autres ne purent résister à la vigueur avec laquelle elles furent attaquées. 1589.

Au milieu de l'étonnement que causoit son infatigable activité, et de la terreur qu'inspiroit la force invincible de ses armes, la sagesse de sa conduite lui acquéroit tous les jours de nouveaux partisans : ses troupes observoient une exacte discipline; même alors

1589. qu'il étoit forcé de permettre le pillage, celui des églises étoit sévèrement défendu, et jamais cet ordre ne fut enfreint, jamais les choses saintes ne furent profanées; il traitoit honorablement les ecclésiastiques, il conservoit leurs priviléges, et ne se permettoit pas la plus légère innovation sur l'article de la religion.

Si le roi n'eût pas manqué d'argent, il auroit conquis en quelques mois tout son royaume; mais les contributions toujours modérées qu'il imposoit aux villes réduites par force, les emprunts et ce qu'il pouvoit tirer des tailles ne suffisoient pas pour entretenir ses troupes en corps d'armée; ce qui le contraignoit de faire la guerre d'une manière extraordinaire, qui ne pouvoit réussir qu'à lui seul. Quand ses troupes avoient erré quelques mois et consumé, outre leur paye, ce qu'elles avoient pu prendre pour leur subsistance dans le lieu qu'elles occupoient, le roi les renvoyoit dans leur pays, tant pour s'y refaire que pour y préserver ces pays des invasions de la Ligue. Le roi en agissoit de même avec les gentilshommes qui servoient dans ses armées : ceux-ci, de plus, en retournant dans leurs terres, ne s'y occupoient que du soin d'y amasser de l'argent de leurs propres fonds, pour le rap-

porter au roi et l'employer à son service; presque tous, dans les nécessités pressantes, engageoient leurs domaines, vendoient leurs bois, afin de pourvoir aux besoins de l'armée. Tous ces guerriers, en recevant du roi des congés de quelques mois, ne manquoient jamais de revenir au terme prescrit, et, si le roi les rappeloit avant le terme convenu, ils accouroient avec un empressement et un zèle qui ne se sont jamais démentis. Lorsqu'ils étoient assemblés autour de lui, ils imitoient leur auguste chef, en se refusant toute espèce de superfluités en habits, en équipages : l'exemple du souverain, la sobriété, le désintéressement, le mépris du luxe, formoient la principale force de cette cour guerrière. Mais cette fidélité, ce respect, cet amour pour le roi n'empêchoient pas des divisions intérieures, causées par les jalousies et l'inimitié naturelle qui régnoient entre les catholiques et les calvinistes du parti royaliste; jamais Henri n'auroit pu les apaiser et remédier aux inconvéniens qui en résultoient sans cesse, s'il n'y avoit pas eu dans son caractère et dans son esprit un mélange admirable d'équité, de patience, de fermeté, d'adresse et de bonté. 1589.

Henri est forcé de licencier ses troupes.

Henri, après toutes ces conquêtes, fut obligé de congédier la plus grande partie de

1589. *Mémoires de Sully.*

ses troupes : chacun retourna chez soi, et le roi employa utilement ce repos forcé. Il régla toutes les affaires civiles et politiques, ce qui ne l'empêcha pas de donner beaucoup de temps à la lecture et même à d'autres soins étrangers aux affaires. Sachant que Rosny faisoit des notes sur tous les événemens dont il étoit témoin, il lui ordonna d'étendre et de mettre en ordre ce travail ; et comme Rosny s'en défendoit, en représentant qu'il n'avoit pas l'habitude d'écrire, le roi promit de lire ce manuscrit, *et d'en corriger le style de sa main.* C'est ainsi que furent commencés les *Mémoires de Sully*, anecdote intéressante qui les rend plus précieux encore.

Tandis que les braves guerriers de Henri vont chercher dans leurs foyers quelques instans de repos, nous allons saisir ce moment d'inaction pour rendre compte de l'état et des dispositions politiques des provinces et des puissances étrangères.

Le pape Sixte V, l'un des plus grands pontifes qui aient existé, étoit trop éclairé pour n'avo irpas découvert l'ambition et les vrais motifs des chefs de la Ligue ; mais l'intérêt de la religion étoit certainement qu'un prince catholique fût roi de France : il devoit le soutenir. Comme souverain, il avoit, ainsi que les

autres puissances, le droit de choisir, entre les prétendans à la couronne de France, celui que les seules vues politiques pouvoient l'engager à reconnoître. Ainsi, en donnant sa voix au vieux cardinal de Bourbon, il n'auroit fait que ce que faisoient plusieurs souverains, le roi d'Espagne, le duc de Savoie, le duc de Lorraine, etc. Cependant il ne le reconnut point formellement; il se conduisit sans passion et sans animosité. Il n'estimoit pas la Ligue, dirigée par un grand nombre d'intrigans ambitieux et par quelques fanatiques imbécilles, car le *fanatisme* religieux ne peut être produit que par l'ignorance la plus stupide. Sixte admiroit Henri et ne s'en cachoit pas. Après la mort de Henri III, les faux rapports des envoyés de la Ligue lui persuadèrent que le parti du roi de Navarre étoit abattu sans retour, et que la France entière vouloit pour souverain le cardinal de Bourbon : Sixte alors parut se décider pour le cardinal; mais bientôt mieux instruit il envoya en France le cardinal Gaetan, auquel il donna le titre de légat. Sixte le fit accompagner « de plusieurs personnages distin- » gués par leur conduite et leur prudence : de » ce nombre étoit le jésuite Bellarmin, cé- » lèbre controversiste. Le bref que Sixte

1589.

Esprit de la Ligue.

1589. » donna, portoit expressément qu'il n'en» voyoit le légat que pour réunir tous les » François dans la religion romaine, et con» tribuer à l'élection d'un roi catholique, sans » faire mention du cardinal de Bourbon. Il » recommanda à Gaetan de ne se point dé» clarer ennemi du roi de Navarre tant qu'il » y auroit quelque espérance de le ramener à » la foi; de rester neutre dans toutes les pré» tentions temporelles des princes; de ne » songer qu'aux intérêts de la religion; de » ne faire acception de personne et de con» sentir à tout, pourvu que le roi qu'on éli» roit fût François, obéissant à l'église et » agréable au royaume.» Ces ordres, bien exécutés, auroient pu rétablir la paix en France; au lieu que l'infidélité du légat à ses instructions perpétua le trouble et l'augmenta. Gaetan, loin de rester neutre, montra la plus odieuse partialité pour la Ligue et pour les Espagnols; il étoit chargé d'une mission pacifique, il ne joua que le rôle d'un intrigant et d'un brouillon.

Mémoires de Sully. Le roi d'Espagne n'étoit qu'un faux protecteur de Mayenne et de la Ligue; il ne vouloit que prolonger les troubles en France, afin *Péréfixe.* de pouvoir envahir quelques provinces. Aussi, *Mézeray, de Thou.* pendant les guerres civiles, ne donna-t-il

jamais au duc de Mayenne que de foibles secours, capables seulement d'entretenir la discorde et de l'empêcher de succomber. 1589. *Davila, Mémoires de Chiverny.*

Le duc de Savoie n'agissoit aussi que pour ses intérêts particuliers : il n'avoit qu'un dessein, celui de recueillir des débris de la France dévastée ; il s'étoit emparé déjà du marquisat de Saluces, il espéroit se saisir encore du Languedoc et de la Provence : Lesdiguieres arrêta le cours de ces brigandages ambitieux.

L'empereur prit peu de part à nos divisions ; mais dans plusieurs circonstances il montra que cette modération n'étoit due qu'à la distance qui séparoit ses états de la France, et qu'au fond il étoit fidèle au plan que sembloit suivre la maison d'Autriche, de saisir toutes les occasions de s'agrandir aux dépens des autres nations de l'Europe. Élisabeth, reine d'Angleterre, ennemie du roi d'Espagne, étoit unie à Henri IV par des intérêts communs à tous deux et par l'inclination. Le génie de cette grande reine prévoyoit les hautes destinées du héros dont elle savoit apprécier la conduite et le caractère. Elle secourut ce prince de troupes et d'argent ; elle se ligua avec lui pour soutenir les révoltés

1589. des Provinces-Unies, afin que Philippe II fût moins en état de secourir la Ligue.

Quant aux princes d'Italie, les ducs de Florence et de Mantoue, ils s'unirent avec les Vénitiens en faveur de Henri ; Venise lui avança des sommes considérables ; le duc de Florence eut aussi la gloire de prêter à Henri le Grand, dans le temps de sa détresse, trois cent mille francs.

Les dispositions des provinces de France étoient plus diverses encore à l'égard du roi que celles des puissances étrangères. Une partie du clergé soutenoit la Ligue ; presque toute la haute noblesse s'étoit déclarée pour le roi ; le peuple, ou tiers-état, suivoit, dans les villes et dans les campagnes, l'impulsion que lui donnoient ses magistrats et ses gouverneurs. Il n'y avoit pas un seul des huit parlemens qui fût entièrement déclaré pour le roi. La moitié de celui de Paris, fidèle au roi, s'étoit retirée à Tours : là, ces magistrats rendoient la justice, et cassoient les arrêts publiés par les rebelles restés à Paris ; cependant, parmi ceux-ci même, il se trouvoit quelques royalistes qui n'avoient pu s'évader, et qui servoient en secret le roi, qu'ils ne pouvoient encore reconnoître ouvertement.

D'autres qui, avec de la droiture et de la probité, s'étoient engagés dans la Ligue, s'en repentoient au fond de l'âme, et n'attendoient qu'une occasion favorable pour rentrer dans la route du devoir : on pouvoit compter dans ce nombre Brissac, Villeroy, et le sage président Jeanin; car, dans les temps de faction, une grande erreur peut s'allier avec un grand fonds de sagesse. 1589.

Le duc de Mercœur se trouvoit maître de la plus grande partie de la Bretagne (1); la Normandie et la Picardie étoient partagées entre le parti du roi et celui de la Ligue; les meilleures villes de Champagne, excepté Langres et Châlons, étoient au pouvoir des rebelles; la Bourgogne entière obéissoit au duc de Mayenne; on se battoit avec un égal avantage de part et d'autre dans le Maine et le Berri; l'Auvergne étoit gouvernée pour la Ligue par le comte de Randan.

Limoges et le Limousin étoient soumis au roi; Matignon maintenoit Bordeaux et la Guyenne, sinon dans le parti du roi, du moins dans une paisible neutralité.

La Provence étoit dans une grande agitation; la plus grande partie de la noblesse y

(1) Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, frère de la reine Louise, veuve de Henri III.

1589. avoit abandonné la bonne cause, qui cependant y conservoit beaucoup de partisans; on s'y battoit avec une extrême animosité.

Le Dauphiné n'étoit pas moins agité. On y comptoit trois partis, celui des huguenots, commandés par Lesdiguieres; celui des catholiques royalistes, sous les ordres d'Ornano, et celui des ligueurs, dont le chef étoit Obligny. Lesdiguieres et Ornano se réunirent pour le service du roi, et par la suite ils lui conservèrent cette province, en chassant les ligueurs, et en empêchant le duc de Savoie de la troubler.

Tel étoit, au commencement de 1590, l'état où se trouvoit la France. Ce tableau fidèle donne une plus haute idée des qualités héroïques et des talens de Henri, que tous les éloges que l'on pourroit faire de ce prince, qui sut triompher de tant d'obstacles, d'obstination, d'intrigues, d'inimitiés; ce prince qui, les armes à la main, jetoit partout, en combattant, des germes de bienveillance, de concorde et d'amour, et qui, en soumettant successivement toutes ces provinces, gagnoit en même temps tous les cœurs.

Le duc de Mayenne, qui suscitoit à son souverain tant de traverses et d'embarras, étoit lui-même dans une situation beaucoup

plus fâcheuse, parce que la gloire ne le dédommageoit pas des inquiétudes qui agitoient sa vie, et que les reproches de sa conscience devoient aggraver le chagrin de ses revers ou le troubler dans ses tristes succès. Il avoit des talens pour la guerre; sa paresse n'étoit que physique; son esprit ne manquoit ni d'activité ni d'étendue; moins brillant que celui du dernier duc de Guise, il étoit plus solide; il possédoit toute la prudence qui peut préserver des grandes catastrophes; il n'avoit ni l'audace ni l'enthousiasme qui subjuguent toujours le public et qui souvent décident la fortune. Avec le projet gigantesque de se placer sur le trône, il n'y eut point d'exaltation dans son ambition; il porta l'esprit de calcul et un sang froid inaltérable dans les entreprises les plus extraordinaires, qu'il ne poursuivoit que comme des chances possibles qu'il falloit tenter, en se préparant en même temps de grandes ressources dans le cas où ces brillantes espérances seroient déçues. Jamais on n'eut des desseins aussi vastes avec une tête moins ardente; jamais on ne conduisit des intrigues si compliquées avec tant de calme et de dextérité. Il avoit adroitement éludé la proposition des agens de l'Espagne de faire déclarer leur roi protecteur de la

1590.

Portrait du duc de Mayenne.

Sa conduite politique.

1590. France : il répondit que le pape seroit blessé qu'un autre que le vicaire de Jésus-Christ prît un titre qui, dans ce cas, ne seroit au fond que celui de protecteur de la religion catholique. L'Espagne n'osa insister. Il avoit trouvé le moyen, comme on l'a dit, d'unir aux Seize des gens dévoués à sa maison : on nomma cette association le conseil des Quarante; mais des hommes réunis en corps gardent rarement les principes qu'ils avoient séparément : Mayenne ne trouva pas dans les Quarante la docilité sur laquelle il avoit compté, et, voyant qu'il n'étoit pas le maître des délibérations, il osa casser ce conseil; il fit ce coup d'autorité avec sa prudence ordinaire. Il choisit le moment où, prêt à partir pour une expédition, Paris étoit rempli de ses troupes. Il assembla les Quarante; il leur dit que le cardinal de Bourbon étant roi, et lui lieutenant général du royaume, il se sentoit surchargé du poids des affaires; qu'en quittant Paris pour aller se mettre à la tête des armées, il vouloit emmener avec lui son conseil; que, par l'autorité royale qui lui étoit confiée, il en alloit former un plus nombreux et casser celui des Quarante, qui devenoit inutile. Cette déclaration fut un coup de foudre pour les Seize; mais le duc avoit

1590.

si bien pris ses mesures, qu'il fallut se soumettre : Mayenne forma un nouveau conseil. Il fit garde des sceaux l'archevêque de Lyon (1); il créa quatre secrétaires d'état; enfin il se rendit maître de toute l'autorité royale, et se mit en état de continuer la guerre. L'armée de la Ligue alla mettre le siége devant Meulan : le roi étoit occupé dans ce moment à reprendre quelques villes, entre autres Falaise. Il fit sommer le comte de Brissac, qui en étoit gouverneur, de rendre la ville; Brissac, se fiant sur la force des fortifications, répondit qu'il avoit fait serment de n'entendre de six mois à aucune capitulation. Le roi lui fit dire qu'il avoit fait un serment imprudent, qu'il se chargeoit de l'en absoudre, et qu'il convertiroit les six mois en six jours.

En effet, le canon ayant miné deux tours, les soldats montèrent à l'assaut; la ville fut forcée et saccagée, et Brissac, renfermé dans le donjon, se rendit prisonnier.

Mémoires de Sully.

Diverses expéditions du roi.

Après cet exploit, Henri courut au secours de Meulan, que sa position rendoit importante. Il entra dans la forêt, où, voulant observer

---

(1) Cet archevêque, moyennant une rançon de quinze mille écus, étoit sorti de la prison où Henri III l'avoit fait mettre.

1590. l'armée ennemie, il monta avec Rosny et quelques autres officiers dans le clocher de l'église Saint-Nicaise : comme il étoit près d'atteindre les dernières marches, un boulet passa entre ses jambes et dégrada tellement l'escalier, que le roi et ceux qui l'accompagnoient furent obligés de le descendre à l'aide d'une corde. Ce prince força les ennemis à lever le siége.

Mémoires de la Ligue.

La Ligue se consola par un grand succès, elle s'empara de la ville de Rouen. Le roi alla assiéger Dreux, dans l'évêché d'Evreux. A peine avoit-il commencé les attaques, qu'il apprit que le duc de Mayenne, renforcé par les troupes espagnoles, venoit au secours de la ville : il abandonna Dreux ; mais aussitôt faisant assembler les principaux officiers de son armée : *Mes compagnons*, dit-il, *nous devons effacer la honte de lever un siége par le gain d'une bataille : avec des hommes de votre courage, je ne doute pas que nous ne remportions une victoire signalée ; je n'ai pas besoin de vous en dire davantage, allons à l'ennemi.* Il se rendit sans délai à Nonancourt. Là, il dressa lui-même tout le plan de la bataille, il le montra à ses officiers, et ce plan étoit si parfait, que l'on jugea unanimement qu'il n'y avoit rien à y changer ; on

Mathieu, Pasquier. Mémoires de Sully.

Péréfixe.

Bataille d'Ivry.

lui fit seulement remarquer qu'entre ses dispositions il n'y avoit aucune précaution pour la retraite, en cas d'événement fâcheux. *Point de retraite*, répondit-il, *que le champ de bataille.* Il ordonna à ses officiers de ranger leurs troupes et de les faire marcher dans l'ordre qu'il venoit de prescrire, afin qu'elles fussent prêtes à combattre aussitôt que l'occasion s'en présenteroit; il donna copie de son plan au baron de Biron, qui devoit faire la fonction de maréchal de camp général, et à Dominique de Vic, dit le capitaine Sared, mestre de camp, chargé de faire celle de sergent de bataille. Ce dernier avoit une jambe de bois et n'en avoit pas moins d'activité; il étoit l'un des plus braves capitaines de l'armée. 1590.

Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine d'Ivry près de Dreux, celle du roi étoit de huit mille hommes de pied et de deux mille chevaux. Le duc d'Humieres la joignit vers le milieu du combat avec trois cents gentilshommes. L'armée avoit quatre pièces de canon et deux coulevrines.

L'armée de la Ligue étoit de treize mille hommes de pied et de quatre mille chevaux; elle avoit aussi quatre pièces d'artillerie.

Le duc de Mayenne, qui connoissoit la bravoure des troupes royales et toutes les res-

1590. sources du génie de Henri, n'avoit pas été d'avis de livrer bataille; mais les reproches de ses généraux et des Parisiens, les instances de la cabale espagnole, la honte d'avoir perdu plus de quatre-vingts places en six mois, le décidèrent enfin à combattre; en même temps il prit toutes les précautions nécessaires pour s'assurer une retraite. Il donna l'ordre de tout préparer pour faire rompre plusieurs ponts sur la Seine; ce qui en effet le sauva. Le comte d'Egmont, qui, dans l'armée de la Ligue, commandoit treize cents lances espagnoles, avoit beaucoup contribué à la décision de livrer bataille. Jeune, brave, présomptueux, il soutint son avis avec véhémence; il prévalut: c'étoit, pour lui, remporter la victoire, car il s'étoit vanté que son escadron seul suffiroit pour vaincre l'armée royale. En sortant du dernier conseil tenu à ce sujet, il s'écria avec transport: *Bataille, bataille*: une heure après, il passa la rivière d'Eure sur le pont d'Ivry à la tête des Espagnols et des François (1).

---

(1) Le comte d'Egmont étoit fils de Lamoral d'Egmont, décapité à Bruxelles avec le prince de Horn. On rapporte de lui que celui qui le harangua lorsqu'il vint à Paris, ayant mêlé dans son discours les

Les deux armées se trouvèrent en présence dès le 13 mars au soir; mais la nuit approchant, le combat, comme de concert de part et d'autre, fut remis au lendemain. Le roi, dès le point du jour, donna ses ordres pour le combat : il signala le commencement de cette grande journée par une action équitable et généreuse. Schomberg, général des Allemands, quelques jours auparavant demanda la paye de ses troupes : Henri, qui ne pouvoit le satisfaire, lui répondit brusquement : *Jamais homme de courage n'a demandé de l'argent la veille d'une bataille.* Ce mot si dur revint à la mémoire du roi au moment du combat, et, s'approchant du général allemand en présence de toute l'armée : *M. de Schomberg*, lui dit-il à haute voix, *je vous ai offensé ; cette journée peut être la dernière de ma vie, je ne veux point emporter l'honneur d'un gentilhomme ; je connois votre valeur et votre mérite, je vous prie de me pardonner, et embrassez-moi. Sire*, répondit Schomberg, *il est vrai que votre majesté me* 1590.

---

louanges de Lamoral son père, il l'interrompit en disant : « Ne parlez pas de lui, il méritoit la mort; » c'étoit un rebelle ; » réponse d'autant plus déplacée, que dans ce moment il servoit lui-même un parti rebelle.

1590. *blessa l'autre jour, et aujourd'hui elle me tue, car l'honneur qu'elle me fait m'oblige de mourir en cette occasion pour son service.* En effet il fut tué en combattant vaillamment à côté du roi.

Déjà les trompettes sonnoient, et l'on vit s'ébranler les armées. Henri, sur son cheval de bataille, s'avance à la tête de ses troupes; il joint les mains, et, levant les yeux au ciel, *Seigneur,* s'écria-t-il, *tu connois mes pensées, et tu pénètres au fond de mon cœur. S'il est avantageux à mon peuple que je possède la couronne, favorise ma cause et protége mes armes; mais si je dois être l'un de ces rois que tu donnes dans ta colère, ôte-moi la vie avec la couronne; fais que ma mort délivre la France des calamités de la guerre, et que mon sang soit le dernier qui soit versé dans cette querelle.* A ces paroles, il s'éleva dans l'armée un cri général de *Vive le roi*, et ce prince se retournant vers ses troupes : *Mes amis,* dit-il, *vous êtes François; je suis votre roi; voilà l'ennemi; plus de gens, plus de gloire : si vous courez aujourd'hui ma fortune, je cours aussi la vôtre. Je veux vaincre ou mourir avec vous; gardez-bien vos rangs: si la chaleur du combat vous emporte, pensez aussitôt au ralliement, c'est le gain de la ba-*

taille. Vous le ferez entre ces trois arbres que vous voyez là-haut (c'étoient trois poiriers); *et si vous perdez vos enseignes, ne perdez point de vue mon panache blanc, vous le verrez toujours au chemin de l'honneur.* Après ce discours, il prit son casque ombragé de plumes blanches, et il donna le signal du combat : il commandoit l'aile droite, le maréchal d'Aumont commandoit la gauche. Le choc principal fut de cavalerie à cavalerie : elle étoit de part et d'autre presque toute composée de gentilshommes. Elle resta long-temps mêlée sans qu'on pût prévoir de quel côté seroit l'avantage; on crut un instant le roi mort ou pris : déjà les ennemis crioient victoire. Les royalistes découragés chanceloient: tout à coup Henri reparoît, il court à ses gens ébranlés : *Tournez visage*, leur dit-il, *afin que si vous ne voulez combattre, vous me voyiez du moins mourir!* A cet aspect, à cette voix, tout se rallia, et se précipita avec ardeur sur ses pas; il s'enfonça dans le plus épais des escadrons ennemis, en disant : *Il faut jouer du pistolet.* Il tua de sa main l'écuyer du comte d'Egmont, qui fut tué lui-même après avoir montré beaucoup de courage. On perdit de vue le roi pendant quelque temps. Ce prince, s'élançant dans la mêlée

1590.

Henri gagne la bataille.

1590. composée d'environ dix-sept mille hommes, il ne s'en sauva pas le quart; le reste fut tué ou fait prisonnier. Le roi ne perdit que cinq cents hommes, du nombre desquels furent vingt gentilshommes. Parmi les principaux on comptoit Clermont d'Entrague, capitaine de ses gardes, qui fut tué à côté de lui; Longouray, gentilhomme de Normandie, âgé de soixante-douze ans; de Crenay, cornette du duc de Montpensier, et Feuquières. Tous les officiers montrèrent dans cette affaire leur valeur accoutumée. Les maréchaux de Biron et d'Aumont s'y signalèrent, et contribuèrent au gain de la bataille, le premier, non en se portant partout, comme le roi, mais en donnant à propos des ordres importans; aussi dit-il à Henri : *Sire, vous avez fait aujourd'hui le devoir du maréchal de Biron, et le maréchal de Biron a fait ce que devoit faire le roi*; car le seul reproche que l'on put faire au roi, fut d'avoir trop exposé sa personne: mais dans sa situation, cet exemple, qui faisoit des héros de tous ses soldats, étoit peut-être nécessaire. On demanda au roi quel nom il donneroit à cette bataille, il répondit: *C'est la journée du Tout-Puissant; à lui seul appartient la gloire.*

La nuit et l'impossibilité de trouver sur la

rivière, dont Mayenne avoit rompu le pont, un prompt passage, empêchèrent le roi de poursuivre le duc, et le forcèrent de s'arrêter au château de Rosny, à une lieue de Mantes. A mesure que ses capitaines arrivoient, il se levoit, alloit au-devant d'eux, les embrassoit, et les prenant par la main les faisoit asseoir à sa table. Il dit au maréchal d'Aumont, en l'invitant à souper : *Il est bien juste que vous soyez du festin, puisque vous avez si bien servi aux noces.* 1590.

Il avoit quitté son épée de combat en entrant dans la salle, lorsqu'il se leva de table on la lui présenta. Cette arme terrible, sous laquelle venoient de succomber tant de malheureux guerriers, étoit souillée de sang et couverte de hachures : Henri détourna les yeux avec horreur, et gémit des excès auxquels la guerre force les hommes les plus humains, et dès le lendemain il envoya offrir la paix à ses ennemis ; mais ils étoient loin encore d'en vouloir accepter les justes conditions.

Plusieurs officiers distingués furent blessés à cette affaire, le baron de Biron, fils du maréchal, le marquis de Presle, le comte de Choisy, les frères d'O, Monslouet, la Vergne, le comte du Lude et le baron de Rosny : ce dernier, qui, comme de coutume, combattoit

Aventures singulières de Rosny.

Mémoires de Sully.

1590. dans l'escadron du roi, eut deux chevaux tués sous lui. Après avoir reçu des blessures graves, il s'évanouit sans avoir vu l'issue du combat: en reprenant sa connoissance, il se trouva étendu à terre, sans casque et presque sans armure, la sienne avoit été mise en pièces; et, regardant de tous côtés, il ne vit près de lui ni domestiques, ni ennemis, ni troupes, n'aperçut que des cadavres étendus sur la terre; il crut la bataille perdue: le roi, dans ce moment, étoit avec l'armée à la poursuite des fuyards. Il se leva, pouvant à peine se soutenir; en cet état, il vit accourir vers lui un cavalier des ennemis: ce cavalier étoit blessé, mal monté, mais parut en vouloir à sa vie. Rosny heureusement se trouvoit à quelques pas d'un poirier dont les branches étoient extrêmement basses; il se traîna sous cet arbre, et en tournant autour et se faisant un rempart des branches, il évita les coups de ce soldat, qui, au bout de quelques minutes, entendant le bruit du galop d'un cheval, s'enfuit aussitôt. Celui qui survenoit étoit un domestique à la suite de l'armée royale; il montoit un mauvais petit cheval que Rosny, qui portoit toujours dans les combats de l'argent sur lui, acheta dix fois sa valeur. Cet homme ne put lui donner aucun détail sur la bataille: Rosny

croyant toujours qu'elle étoit perdue, monte à cheval; il se mit en marche sans savoir quel chemin il devoit prendre, et, errant ainsi au hasard, il vit venir droit à lui sept des ennemis, dont l'un portoit la cornette blanche du duc de Mayenne : il pensa pour cette fois qu'il étoit impossible d'échapper à ce nouveau danger. On cria : *Qui vive*, et il se nomma. Prêt à se rendre, quelle fut sa surprise lorsque, au lieu d'être attaqué, il vit quatre de ces personnes s'approcher humblement de lui, en le priant de les recevoir prisonniers. Il lui parut si étrange que quatre guerriers sains et bien armés, parfaitement montés, vinssent se rendre à un homme désarmé, tout couvert de sang et de blessures, qu'il resta immobile sans pouvoir répondre : mais il fut bientôt éclairci; ces prisonniers volontaires se firent connoître. C'étoient la Chataigneraye, Sigogne, Chanteloup et d'Aufreville, qui lui apprirent que le duc de Mayenne, avoit perdu la bataille et que le roi poursuivoit les débris de l'armée vaincue. Sigogne, après ce récit, lui présenta, en signe de reddition, la cornette blanche, que Rosny, dans l'état d'épuisement où il étoit, eut beaucoup de peine à porter. Les trois autres de cette troupe, le duc de la Trimouille, le chevalier d'Aumale et Tremont, ne parlèrent

1590. point de se rendre; ils recommandèrent à Rosny leurs quatre camarades et, voyant approcher un gros de victorieux, ils partirent à toute bride. Rosny s'avança vers le bataillon royaliste, et rencontrant un des pages du roi, il le chargea de la cornette, qui étoit pour lui un fardeau qu'il ne pouvoit plus soutenir. Après beaucoup d'autres aventures, il alla dans une maison, où l'on pansa ses blessures; ensuite il se fit transporter en litière et par eau dans son château de Rosny, où étoit le roi, qu'il avoit informé par un courrier de tout ce qui lui étoit arrivé. A peu de distance de Rosny, il aperçut la plaine toute couverte de chevaux et de chiens, et le roi lui-même qui terminoit une chasse: le roi aussitôt courut à son brancard, et, à la vue de toute sa suite, il embrassa Rosny avec tous les témoignages de la plus touchante affection. Sachant que Rosny avoit été non-seulement atteint grièvement de plusieurs coups, mais encore renversé et foulé aux pieds des chevaux, il lui montra une vive inquiétude, et *lorsqu'il sut qu'il ne seroit ni mutilé ni estropié, il se jeta à son cou*, et se tournant vers ceux qui le suivoient, il dit hautement *qu'il lui donnoit le titre de vrai et franc chevalier*, titre *qu'il regardoit*, disoit-il, *comme bien supérieur à*

celui de chevalier de ses ordres. Ne pouvant, dit Sully, *me jeter à ses pieds pour lui marquer ma reconnoissance, je l'assurai que je souffrirois mille fois davantage pour son service. Il craignit de m'exposer à parler trop, et finit cet entretien par sa protestation ordinaire, que je participerois à tous les biens que le ciel lui enverroit, et, sans me laisser le temps de lui répondre, il s'éloigna en me disant : Adieu mon ami; soignez-vous bien, et soyez sûr que vous avez un bon maître.* 1590.

Suites de la bataille d'Ivry.

Le fruit de la victoire d'Ivry fut la prompte reddition de Mantes et de Vernon, qui rendit le roi maître de tous les ponts sur la Seine, entre Paris et Rouen.

Le jour que le roi gagna la bataille d'Ivry, son parti remporta aussi une victoire en Auvergne, à Issoire, où Jean-Louis de la Rochefoucauld, comte de Randan, commandoit les troupes de la Ligue. Mais il semble que la fortune, en donnant à ce prince des succès qui eussent naturellement suffi pour le mettre en possession de plusieurs couronnes, se soit plue en même temps à faire naître des embarras et des obstacles qui ne lui laissoient, de ses victoires, que la gloire d'avoir vaincu.

Le roi, en proposant la paix, agissoit en ceci comme en toutes choses, avec sincérité.

1590. Il y eut, à ce sujet, des conférences à Noisy, mais dans lesquelles Mayenne ne songea qu'à gagner du temps, afin de retarder les progrès du roi. Ce prince, qui ne trompa jamais, avoit une pénétration admirable pour découvrir la mauvaise foi : tandis qu'on cherchoit à l'amuser, il préparoit tout pour le blocus de Paris. Dans ce temps, au mois de mai, mourut le cardinal de Bourbon, événement qui embarrassa beaucoup les ligueurs. Jusqu'alors, dans ce parti, tout s'étoit fait au nom de Charles X, on avoit même frappé des monnoies à son coin (1). Il s'agissoit maintenant de savoir sous quel étendard on combattroit désormais. L'absence du duc de Mayenne et les embarras causés par le siége de Paris firent remettre les délibérations sur ce sujet à un autre temps. On prétend que, si le roi fût venu camper devant Paris aussitôt après la bataille d'Ivry, cette ville, consternée, lui auroit ouvert ses portes; et cela est vraisemblable. Mais lorsque l'on connoît

Mort du vieux cardinal de Bourbon.

---

(1) Avant la révolution, il y en avoit douze en or, argent et billon, dans le seul cabinet de Sainte-Geneviève. Il s'en trouve encore dans le cabinet des curieux. Ces pièces portent en légende : *Carolus X, D. G. Francorum rex.*

bien la situation où se trouvoit alors ce prince, on ne peut lui faire de reproches à cet égard. Il y eut, après cette dernière victoire, une mutinerie générale dans son armée : ces guerriers, enorgueillis de leurs exploits, devenoient forts contre lui des triomphes même qu'ils devoient à ses talens et à son intrépidité. D'ailleurs, les troupes manquoient d'argent, ce qui excitoit un murmure universel; les Suisses surtout refusèrent nettement de faire un seul pas en avant, qu'ils n'eussent été payés d'abord des sommes que le roi leur devoit. Ce prince, alors sans argent et sans moyens d'en recouvrer, alla à Mantes pour en demander au surintendant des finances. Il ne trouva là que mauvaise volonté. Dans ce temps de confusion, où les deniers royaux devenoient la proie du premier occupant, il étoit presque impossible d'en faire rendre un compte régulier; les revenus du roi suffisoient à peine à l'avidité des financiers, qui ne s'occupoient guère que d'une seule étude, celle d'embrouiller leurs comptes de manière à en ôter absolument toute clarté sur tous les points et toute responsabilité de leur part. Cependant Henri découvrit des friponneries si grossières, qu'il parvint à se faire restituer plusieurs sommes, qui le tirèrent de ses embarras les plus 1590.

1590. pressans. Ce fut dans cette occasion qu'en parlant à Rosny de sa situation, il lui dit que jusqu'alors il avoit été si mal servi en affaires, qu'il n'avoit pu suivre un plan fixe; il ajouta ce mot d'un si grand sens : *J'ai eu souvent des désirs, mais je n'ai pas encore trouvé la saison de former des desseins.* En effet, chacun de ses succès devenoit le sujet d'une nouvelle division dans son armée entre les catholiques et les calvinistes. Prenoit-on une place, les principaux des deux partis en demandoient le gouvernement; un seul pouvoit l'obtenir, et tous les autres éclatoient en murmures. Presque toujours, si le parti catholique ne l'emportoit pas, plusieurs d'entre eux désertoient, et par dépit alloient se ranger du côté de la Ligue. Cette considération forçoit Henri à favoriser en général un peu plus les prétentions des catholiques; mais dans ce cas les calvinistes, outrés, accusoient ce prince d'injustice, d'ingratitude, et quelquefois ils quittoient brusquement le roi pour aller s'enfermer dans leurs châteaux, et s'y livrer à une humeur qui faisoit manquer sans cesse les opérations les plus importantes. Il est vrai que, toujours rappelés par l'honneur et par l'attachement qu'il étoit impossible de ne pas avoir pour le meilleur et le plus grand des princes, ils revenoient;

mais leur mécontentement avoit toujours 1590.
été nuisible à des affaires et à des opérations militaires qui eussent demandé la plus grande activité. Rosny même, le fidèle Rosny, s'accuse avec repentir, dans ses *Mémoires*, de n'avoir pas été exempt de cette foiblesse, si préjudiciable au service du maître qu'il adoroit. Après la bataille d'Ivry, il demanda au roi le gouvernement de la ville de Mantes : le roi voulut le donner à un catholique, et il choisit le propre frère de Rosny. Malgré ce ménagement délicat, Rosny avoua qu'il fut si profondément irrité du refus personnel, que, sous le prétexte de ses blessures, qui le mettoient en effet hors d'état de servir dans le moment, il demanda au roi la permission de se retirer dans ses terres, et qu'il partit avec la résolution de ne jamais revenir : mais il est vrai qu'au premier bruit du siége de Paris, ramené, dit-il, par son *invincible inclination pour le roi*, il revint précipitamment avec deux béquilles et un bras en écharpe, ce qui, ajouta-t-il, ne l'empêchoit pas de monter à cheval et de suivre le roi. C'est au milieu de ces orages sans cesse renaissans que ce prince, avec une habileté, un courage, une constance que l'on ne sauroit trop admirer, s'avançoit lentement, en multipliant ses vic-

1590. toires, vers un trône qu'il eût facilement conquis en quelques mois, s'il eût toujours été parfaitement secondé par ceux de son parti.

Le roi, décidé à assiéger Paris, partit avec ses troupes. Il s'empara de Dreux, et ensuite s'avança vers Lens, dont il comptoit se rendre maître par intelligence; mais, trompé dans cette attente, il marcha sur Paris en prenant toutes les petites villes qui se trouvèrent sur sa route. Arrivé à Paris, il commença par s'emparer de tous les faubourgs. Il est certain que s'il eût voulu brusquer les attaques, il auroit emporté la ville de force. Mais la bonté de son cœur lui fit préférer le blocus, craignant que, dans un assaut, ses calvinistes ne renouvelassent toutes les horreurs de la Saint-Barthelemi. Mayenne, qui étoit allé chercher le prince de Parme, n'étoit point à Paris, dont le duc de Nemours, dans ce moment, étoit gouverneur. Le roi lui écrivit pour le sommer de se rendre : sa lettre, pleine de modération et de douceur, finissoit ainsi : « Je vous prie de vous souvenir du passé, » de jeter les yeux sur ce qui peut advenir, » et de me reconnoître pour tel que devez. » Votre roi et bon ami. » HENRI.

Blocus de Paris.

Cette lettre ne produisit aucun effet. Mais le cardinal de Gondi, évêque de Paris, et

qui désiroit sincèrement la paix, proposa de négocier. Les chefs des ligueurs y consentirent, seulement dans l'espoir de ralentir les opérations du roi; car, attendant le duc de Parme, ils étoient décidés à persister dans la rébellion. Le roi se trouva lui-même à l'une de ces conférences. Il y parut affable, plein de bonté; montrant, non le ressentiment redoutable d'un monarque tant de fois vainqueur, et justement irrité, mais toute la tendresse d'un père. Il étoit environné de toute sa noblesse : quelqu'un disant que cette foule pourroit l'incommoder, il répondit : *J'en suis bien autrement pressé un jour de bataille.* 1590.

La mauvaise foi des chefs de la Ligue rendit inutiles toutes ces conférences : le cardinal de Gondi découvrit cette duplicité; il en fut si indigné, que sur-le-champ il en donna avis au roi, en lui mandant qu'il quittoit Paris pour n'y rentrer qu'avec lui, et, sans perdre de temps, il se retira à sa maison de Noisy. Un grand nombre d'évêques *Mézeray.* de France, et tous les religieux éclairés par une véritable piété, montrèrent les mêmes sentimens et se conduisirent ainsi; les hypocrites et les imbécilles furent dans cette classe là seuls rebelles. On auroit pu démasquer les

1590. uns et ramener les autres par la seule lecture de l'Evangile. Roze, évêque de Senlis, surpassa tous les ligueurs par ses fureurs et ses extravagances. Il marcha à la tête des processions les plus ridicules, tenant une croix d'une main et de l'autre une hallebarde; il fit des écrits séditieux, qu'il répandit avec profusion, et dans lesquels il parloit du roi de la manière la plus outrageante; cependant, lorsque ce prince monta sur le trône, il défendit toute espèce de recherche contre lui, et le laissa jouir d'une parfaite tranquillité.

Cependant le roi ayant coupé toutes les communications qui pouvoient entretenir la subsistance de Paris, la ville, au bout d'un mois, commença à sentir les inquiétudes d'une prochaine famine : cette ville ne contenoit alors que trois cent mille âmes; il ne s'y en trouva, lorsqu'elle fut bloquée, que deux cent trente mille seulement.

Bientôt le pain devint rare; enfin il manqua tout-à-fait. Le peuple commença à murmurer, on l'apaisa par des harangues et de l'argent qu'on lui distribua : mais les greniers étant épuisés, le peuple, rejetant un métal inutile, s'écrioit, en gémissant : *Point d'argent, mais du pain.* Les duchesses de Montpensier, de Nemours et d'Aumale, intrépides ligueu-

ses, se promenoient dans Paris pour y distribuer elles-mêmes quelques vivres aux plus turbulens et pour les exhorter à la patience. Les indignes docteurs de la Sorbonne restés à Paris firent un nouveau décret, qui portoit défense à tous les François *de reconnoître pour roi Henri de Bourbon, hérétique et fauteur d'hérétiques, et relaps* (1), *quand même il obtiendroit son absolution.* 1590.

L'absurdité de ce décret en égale l'infamie; car, par cette phrase, *quand même il obtiendroit son absolution*, ces factieux se plaçoient eux-mêmes dans la classe des hérétiques, puisqu'ils déclaroient d'avance qu'ils ne se soumettroient point à la décision du souverain pontife, et qu'ils lui ôtoient le plus sacré, le plus beau de tous ses droits, celui de délier et d'absoudre le pécheur.

La disette augmentant toujours à Paris,

(1) Il est à remarquer que la chose qui a le plus nui à Henri IV, fut son abjuration forcée, la seule action contre sa conscience qu'il ait jamais faite. Si n'étant, à l'époque de la Saint-Barthelemi, ni convaincu ni instruit, il eût résisté aux menaces de Charles IX, la cour de Rome auroit été pour lui infiniment mieux disposée; sa véritable abjuration n'auroit point éprouvé de difficulté, et ses ennemis eussent eu de moins le plus puissant moyen de lui nuire.

1590. on fut réduit à manger les chevaux, les ânes, les chats, les rats, tous les animaux qu'on put trouver et l'herbe qui croissoit dans des rues devenues désertes. Cette capitale d'un grand royaume, qui naguères étoit le séjour magnifique et brillant des arts et des plaisirs, n'offroit plus que l'effrayant tableau de la misère, de l'horrible famine et du désespoir. La mort, non rapide, imprévue, mais terrible et menaçante, y marquoit à chaque heure de nouvelles victimes qu'elle conduisoit à pas lents vers une tombe immense, qui sembloit entr'ouverte pour engloutir tous les habitans de cette malheureuse cité. Le peuple, exténué, n'avoit plus ni la force de se révolter, ni même celle d'enterrer les morts; les malheureux Parisiens erroient comme des ombres et se traînoient dans les rues, où les guidoit un dernier instinct! Ils imploroient sans espoir, par de tristes regards, quelques légers secours; ils étoient si foibles, dit un historien (1), qu'ils ne pouvoient faire qu'à demi le geste suppliant qui demande l'aumône. Les couleuvres et les serpens, engendrés dans les décombres des maisons abandonnées, rongeoient les ca-

(1) Mézeray.

davres restés sans sépulture. Dans cette enceinte inaccessible à tout secours humain, à toute consolation, l'épuisement physique ôtoit à la douleur l'énergie de la plainte et l'audace de l'impatience; on ne voyoit partout que l'expression et l'image de la consternation, de l'abattement; on n'entendoit point de cris aigus et d'éclatans murmures; dans toutes les parties de cette ville désolée, prête à s'anéantir, le silence de la mort n'étoit interrompu que par de sourds gémissemens, et la vie n'étoit plus qu'une agonie sans espérance! Il périt d'inanition, pendant deux mois que dura ce blocus, plus de treize mille personnes! Ce spectacle affreux ne put vaincre la criminelle obstination des chefs de la Ligue, mais déchira le cœur paternel de Henri, et ce prince magnanime renonce à une victoire certaine pour sauver ce peuple rebelle. Ne pouvant plus supporter la détresse de ses ennemis, il permit que ses officiers envoyassent des rafraîchissemens à leurs parens, *et aux dames*; il laissa même passer des charrettes chargées de vivres, et reçut dans son camp de malheureux affamés qui vinrent s'y réfugier. En les voyant son émotion fut extrême; il versa des larmes: *O Seigneur*, dit-il, *tu sais qui en est la cause, mais donne-*

1590.

Henri laisse entrer des vivres dans Paris.

Mémoires de Sully.

1590. *moi le moyen de sauver ceux que la malice de mes ennemis s'opiniâtre si fort à faire*
Péréfixe. *périr.* On avoit fait d'inutiles efforts pour l'empêcher de les recevoir. En vain les politiques endurcis de son conseil, et surtout les huguenots, lui avoient représenté que ces rebelles ne méritoient point de grâce : *Je ne m'étonne pas*, dit-il, *si les chefs de la Ligue et les Espagnols ont si peu de compassion de ces pauvres gens, ils n'en sont que les tyrans ; mais pour moi qui suis leur père et leur roi, je ne puis pas entendre le récit de ces calamités sans en être touché jusqu'au fond des entrailles ; je ne saurois empêcher que ceux que la fureur de la Ligue possède ne périssent avec elle ; mais quant à ceux qui implorent ma clémence, je leur veux tendre les bras.* Cela dit, il commanda que l'on laissât sortir de Paris ces infortunés. Il y en eut un grand nombre qui, ne pouvant marcher, se traînoient ; quelques-uns se faisoient porter, et tous employèrent le reste de leurs forces à crier *Vive le roi.* Il est certain que si ce prince eût été inflexible, la ville, sous très-peu de jours, étoit à lui : il perdit cette conquête par son humanité. Les Parisiens jouirent de ses bienfaits sans cesser de le regarder, dans ces premiers momens, comme

l'auteur de la misère publique, et, lorsque 1590.
le prince de Parme arriva, on insulta celui qui ne levoit le siége que pour avoir été trop sensible aux malheurs des assiégés. Seroit-il donc possible qu'une telle bonté ne produisît d'autre fruit que de satisfaire l'âme et la conscience ? Non ; sans doute : elle est plus utile que tous les calculs de la politique ; elle est plus glorieuse que le gain de vingt batailles. Les Parisiens, revenus de leur délire, se rappellèrent avec admiration cette touchante magnanimité, et d'âge en âge ils conteront à leurs enfans cette action, qui seule eût suffi pour immortaliser Henri le Grand. Dans l'histoire, l'héroïsme du courage est vulgaire, on le trouve partout et même chez les nations les plus barbares; mais, parmi les souverains, l'héroïsme de la bonté, aussi rare qu'il est sublime, est le seul qui soit digne des hommages de tous les hommes, le seul qui puisse inspirer un enthousiasme à la fois raisonnable, pur et durable.

Le duc de Mayenne, qui avoit été au-devant du prince de Parme (1), en fut reçu avec

(1) Alexandre Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, fils d'Octavie Farnèse et de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint.

1590. cette froideur dédaigneuse que les rebelles à l'autorité légitime de leur souverain éprouveront toujours de la part des princes étrangers, alors même qu'ils s'allient à eux ; tout homme qui s'unit par un pacte coupable aux ennemis naturels de son pays doit s'attendre à subir toutes les humiliations. Après beaucoup de difficultés insultantes, Farnèse promit enfin un secours de quinze mille hommes; mais il déclara au duc, avec hauteur, qu'il ne lui confieroit point ses troupes et qu'il les conduiroit lui-même. Mayenne, qui s'étoit flatté de les commander seul, fut obligé de dévorer en silence cet affront. Le prince se mit effectivement en marche avec l'élite de son armée des Pays-Bas. Il emmena des munitions, et un équipage d'artillerie qui auroit pu suffire à une armée beaucoup plus considérable, et il unit ce secours aux troupes du duc de Mayenne.

L'arrivée du prince de Parme force Henri à lever le siége de Paris.

Ainsi le roi, pour ne pas se trouver enfermé entre Paris et une armée supérieure en nombre à la sienne, fut contraint de lever le siége ; mais comme les soldats avoient conservé l'espérance du pillage de Paris, il fut obligé de faire courir le bruit qu'il ne quittoit Paris que pour aller à la rencontre du prince de Parme, et pour terminer la

guerre par une action décisive. En parlant à 1590.
ces troupes de gloire et de combats, on étoit sûr d'être obéi; on partit sans murmurer.

Du moins, cette entreprise échouée produisit un bien : elle ramena beaucoup de François dans le parti du roi. Comme on ne prévoyoit pas que la magnanimité du roi iroit jusqu'à sacrifier à la pitié cette importante conquête, on regarda pendant long-temps la réduction de Paris comme une chose certaine. Alors, ceux qui jusqu'à ce moment étoient restés neutres ou dans l'irrésolution, prirent le parti pour lequel la fortune paroissoit prête à se déclarer, les uns par ambition, les autres par une admiration sincère pour le roi. De ce nombre fut Louis de Gonzagues, duc de Nevers, qui, ne pouvant plus s'abuser sur l'ambition des chefs de la Ligue, vint trouver le roi, et non-seulement refusa les récompenses que vouloit lui donner ce prince, mais lui offrit toute sa fortune, qui étoit immense, et dont il employa en effet la plus grande partie à son service. Chiverny, homme d'une grande capacité, qui, après la mort de Birague, avoit été nommé chancelier par Henri III, quitta aussi la Ligue pour entrer dans le parti du roi, qui lui dit : *Aimez-moi comme je vous aime, et croyez que je veux*

1590. *que nous vivions comme si vous étiez mon père et mon tuteur.*

Quelle puissance ont de telles paroles dans la bouche d'un souverain pour effacer jusqu'aux plus légères traces de cette défiance qu'inspire naturellement à ceux qui se sont égarés le souvenir de leurs propres erreurs !

Mémoires de Sully. Cependant, le roi sachant que le prince de Parme étoit aux environs de Meaux, se porta entre cette ville et Paris, et fit avancer la cavalerie légère jusqu'à Claye, où les deux camps se trouvèrent si près l'un de l'autre qu'il y eut une infinité d'escarmouches. Ce poste, choisi par le roi, étoit excellent ; mais, sur les représentations du maréchal de Biron, Henri, quoique ce ne fût pas son avis, le quitta pour aller prendre celui de Chelles, parce que presque tout le monde jugea ce poste plus propre à fermer au général ennemi le chemin de Paris, sur lequel on avoit encore quelques vues, et où l'on continuoit à ménager des intelligences, que le prince de Parme auroit fait échouer s'il y fût entré, et qui manquèrent sans qu'il s'en mêlât : le roi alla donc occuper une hauteur qui, ne présentant d'un côté qu'un vallon profond et un marais, ne laissoit aucune possibilité d'agir par cette partie. Aussi le prince, en apercevant

ce mouvement, alla sur-le-champ se camper 1590.
sur la hauteur à l'opposite. Son dessein et son intérêt n'étoient pas de hasarder une bataille, mais de tenir le roi en échec, et sa position secondoit parfaitement cette intention; il étoit à couvert de toute insulte, et hors de la portée du canon. Le roi reconnut promptement la faute que lui avoit fait commettre sa trop grande déférence à l'avis des autres, surtout, lorsqu'au bout de trois ou quatre jours qu'il demeura dans cette mauvaise position, il vit prendre Lagny sous ses yeux sans pouvoir l'empêcher.

Cet événement, joint à la levée du siége de Paris, lui causa un sensible chagrin, parce qu'il sentit que l'on pourroit en conclure que son ennemi lui étoit supérieur en capacité, ce que ce prince regardoit comme une chose d'une extrême importance à la guerre. S'il eût laissé prendre cet avantage à Mayenne, qu'il avoit vaincu tant de fois, ce n'eût été pour lui qu'un léger contre-temps; mais c'étoit un véritable revers contre un prince qu'il n'avoit jamais combattu, et dont les ligueurs vantoient les talens avec toute l'exagération de l'esprit de parti, en l'annonçant d'avance comme le plus grand capitaine qui eût existé. Aussi les ligueurs élevèrent aux

1590. nues ce début du prince de Parme, comme s'il eût remporté la plus éclatante victoire. Oubliant tous les exploits de Henri, ils répétèrent que ce prince étoit sans génie, sans talent; ils prédirent qu'il seroit bientôt coupé, cerné, enveloppé, forcé de se rendre. C'est ainsi que la haine et la présomption vont toujours trop loin, et qu'elles ne songent pas que le premier événement qui dément ces prophéties, relève entièrement le héros qu'on vouloit rabaisser dans l'opinion publique, et qu'en même temps il ravit à son adversaire, qu'on a si follement exalté, la moitié de sa réputation réelle (1). Henri, dont la fermeté ne dégénéroit jamais en opiniâtreté, se décida au seul parti qu'il eût à prendre : il renonça au siége de Paris, et il quitta son camp de Chelles. Il se retira vers la rivière d'Oise, et s'établit à Creil, où, sans cesser de tenir Farnèse en haleine, il le laissa se consumer lentement lui-même.

Le prince de Parme mit le siége devant Corbeil : Rigaut, qui y commandoit pour le roi, fit une vigoureuse résistance; sa valeur

(1) *Voyez* les libelles faits contre Henri IV par *Boucher*, par l'auteur du *Catholique anglois*, de l'*Anti-Franco-Galliæ*, etc., et par tant d'autres.

arrêta pendant plus de trois semaines l'armée espagnole devant cette petite ville; mais il fut tué d'un coup de canon et la ville emportée d'assaut. Farnèse se conduisit avec barbarie. Pour venger la perte d'un nombre prodigieux d'officiers et de soldats, parmi lesquels on comptoit le marquis de Renty, l'un des plus habiles généraux espagnols, ce prince tailla en pièces la brave garnison; et les habitans, qui, soumis à regret par les armes de Henri, étoient tous ligueurs, furent traités avec la dernière inhumanité. Ce fut à ce sanglant exploit, qui lui coûtoit si cher, que Farnèse borna ses conquêtes. Il reprit, au mois de novembre, la route des Pays-Bas, et il eut le chagrin d'apprendre, quatre jours après, que les François, plus expéditifs que lui dans leurs entreprises guerrières, avoient repris Corbeil. Givri, Marivaut et Parabere, qui étoient à Melun avec un petit corps de troupes royales, s'étoient emparés de cette ville, et ils avoient fait main-basse sur la garnison espagnole qu'on y avoit laissée. 1590.

Retraite du prince de Parme.

Farnèse jugea bien qu'avec un adversaire tel que Henri, sa retraite ne se passeroit pas tranquillement; il prit en conséquence toutes les précautions que la prudence peut suggérer. Il ne put néanmoins empêcher que

1590. le roi, par une infinité d'attaques et de petits combats, ne lui enlevât des quartiers quelquefois tout entiers, et le mît souvent à deux doigts de sa ruine. La plus considérable de ces actions fut au passage de la rivière d'Aisne. Ce fut dans cette occasion que Biron s'engagea si avant au milieu des bataillons ennemis, qu'il auroit infailliblement péri, si le roi, qui le vit dans ce pressant danger, n'eût volé à son secours en emmenant tous les officiers qui étoient autour de lui. Ce prince fit un si puissant effort, qu'il parvint à le retirer au moment où il alloit succomber sous le nombre. Cette marche ajouta encore à la réputation militaire de Henri. « La manière dont le roi sut rendre » inutile une armée qui s'étoit promis la con» quête de toute la France; sa hardiesse à » attaquer un ennemi puissant; son habileté » à saisir tous ses avantages, furent un sujet » d'admiration pour toutes les personnes » consommées dans l'art, et frappèrent éga» lement les yeux même des ignorans. »

Le roi sauve la vie au baron de Biron, fils du maréchal.

Mémoires de Sully.

Aussi cette conduite, qui achevoit de prouver que ce prince avoit au plus haut degré, pour la guerre, tous les talens réunis, fit-elle reprendre courage à tous ses partisans. Plusieurs villes se soumirent volontairement,

et les ligueurs durent prévoir alors qu'ils ne pouvoient que retarder la ruine de leur parti, mais qu'il n'étoit plus possible de l'empêcher. 1590.

Lorsque le roi eut harcelé et conduit Farnèse jusque sur les frontières de la Picardie, il cessa de le poursuivre, et vint faire son entrée dans la ville de Saint-Quentin, qui, de son plein gré, s'étoit remise sous son obéissance.

Avant d'entrer dans le détail des événemens de l'année 1591, on doit rendre un compte rapide de l'état des provinces vers la fin de l'année précédente. Le duc de Nevers, auquel le roi venoit de donner le gouvernement de la Champagne, maintenoit cette province dans le devoir, et il en chassa le duc de Lorraine.

Par la sage conduite du maréchal d'Aumont, le Poitou étoit presque entièrement soumis.

Le duc de Mercœur étoit toujours cantonné en Bretagne à la tête de la Ligue, mais avec le projet, qu'il ne cachoit presque plus, de s'en rendre souverain tout-à-fait indépendant.

Le duc de Savoie vouloit joindre à l'usurpation du marquisat de Saluces la Pro-

1590. vence et le Dauphiné. Il s'étoit emparé de la Provence; mais il trouva dans le Dauphiné une résistance invincible; Lesdiguieres y commandoit. En habile et brave général, il battit les troupes du duc dans toutes les rencontres, l'expulsa de la province, lui prit plusieurs places, chassa ou assujétit tous les ligueurs, et, s'étant emparé de la ville de Grenoble, l'obligea de reconnoître Henri pour son souverain. Lorsqu'il fut paisible possesseur d'une province si importante, il envoya Saint-Julien, son secrétaire, au roi pour lui rappeler qu'il lui avoit promis, un an auparavant, le gouvernement du Dauphiné, s'il pouvoit parvenir à se rendre maître de cette province. Le roi ne demandoit pas mieux que de tenir sa parole; mais comme Lesdiguieres étoit protestant, il entrevoyoit de grandes difficultés: il étoit certain de trouver dans les catholiques l'opposition la plus animée. Il dit à Saint-Julien de prendre patience, qu'il alloit assembler son conseil, et il l'instruisit de ce qu'il devoit répondre, dans le cas où le conseil prononceroit un refus. L'affaire étant ainsi concertée entre le roi et Saint-Julien, ce dernier porta au conseil les lettres de Lesdiguieres, mais en cachant celle qui rappeloit au roi sa pro-

messe conditionnelle, qui eût irrité tous les catholiques, et d'autant plus, que le roi, si fidèle à sa parole, n'auroit pu mettre en délibération s'il devoit accorder une grâce promise d'avance. Ainsi on parla simplement de cette affaire comme d'une prétention de Lesdiguieres, fondée seulement sur les derniers services qu'il venoit de rendre. Tous les catholiques, à l'exception du maréchal de Biron, s'élevèrent avec la plus grande énergie contre la demande de Lesdiguieres, alléguant avec véhémence que, dans le traité fait entre le roi et les seigneurs catholiques qui l'avoient reconnu après la mort de Henri III, il étoit expressément porté que les gouvernemens qu'on prendroit ne seroient donnés qu'à des catholiques. Henri répliqua qu'il tiendroit toujours cet engagement lorsqu'il prendroit lui-même des provinces; mais que d'ailleurs celui qui en feroit seul la conquête avec tant de peines et de difficultés, mériteroit toujours la préférence, quelle que fût sa religion : les clameurs continuèrent. Le roi qui, presque toujours se rendoit à l'avis unanime du conseil, garda le silence, et Lesdiguieres fut refusé. Saint-Julien, présent à ces débats, fit une profonde révérence et se retira; mais, étant revenu un moment

1590.

1590. après : « Messieurs, dit-il, votre réponse » inattendue m'a fait oublier un mot, c'est » que puisque vous ne trouvez pas à pro- » pos de donner à mon maître le gouver- » nement de Grenoble, vous pensiez aux » moyens de le lui ôter. » Et, sans rien ajouter à ces paroles, dictées par le roi, il sortit. Le conseil fut atterré. Le roi et le maréchal de Biron saisirent ce moment pour parler avec une nouvelle force des services de Lesdiguieres. La noble impartialité du maréchal, en soutenant cette cause, réduisit au silence les catholiques les plus attachés à leurs intérêts, et sur-le-champ on fit expédier le brevet de gouverneur, que l'on envoya à Lesdiguieres.

Les principaux faits militaires de cette année furent tous glorieux pour le roi et favorables à sa cause, car les démembremens de provinces opérés par les ducs de Lorraine et de Savoie n'y furent point nuisibles, parce qu'ils le furent extrêmement au parti de la Ligue. Les ligueurs qui se trouvoient dépossédés par ces entreprises, formèrent un *tiers parti*, qui, n'osant encore se déclarer pour le roi, se détacha cependant de la Ligue, en n'attendant au fond qu'une occasion sûre et favorable pour reconnoître hautement son légi-

time souverain. On peut prévoir la fin des guerres civiles lorsque l'un des deux partis seulement se subdivise. Les forces divisées ne sont plus rien ; il n'y a plus d'enthousiasme dans ceux qui s'éloignent des premiers chefs qui les ont séduits, aussi prétendent-ils moins former un parti nouveau que se mettre à l'abri ; c'est une espèce de *neutralité armée* qui se termine facilement par une véritable paix. 1590.

A tous les événemens de l'année 1590 se joignit celui de la mort de Sixte-Quint. L'astuce et l'artifice qu'on a reprochés à ce grand pontife étoient beaucoup plus dans son esprit que dans son caractère. Il ne dissimula point son admiration pour Élisabeth, reine d'Angleterre (1), et pour Henri IV ; et l'on sait qu'il étoit décidé à s'unir à l'un et à l'autre pour renverser les projets de la Ligue et pour réprimer l'ambition de Philippe II. Sa mort fut un malheur pour Henri, qui le sentit et s'en affligea : Grégoire XIV succéda à Sixte-Quint.

On peut remarquer, dans l'histoire, que les grands événemens publics et surtout les guerres

---

(1) Il disoit de cette princesse : *Che era un gran cervello di principessa.*

1590. civiles donnent en général à tous les esprits un élan surnaturel, qui, dans chaque faction, efface toutes les nuances de caractères, toutes les idées de convenances sociales. Le courage de soutenir à tout prix une seule opinion devient alors la seule vertu véritable; quiconque parvient à ce degré d'exaltation est un être parfait aux yeux de son parti, quel que soit son âge ou son sexe: aussi, à toutes les époques désastreuses, on a vu dans les divers partis des femmes étonnantes ou par leur audace et leur férocité, ou par l'héroïsme de leur courage. La duchesse de Montpensier, dans le parti de la Ligue, devint fameuse par ses fureurs; le parti de Henri eut des héroïnes: l'enthousiasme pour une telle cause ne pouvoit qu'élever l'âme.

Une femme, sur la fin de cette même année, fit une action qui mérite d'être rapportée. Saland, marquis de Bouron, gouverneur de Montargis pour la Ligue, assiégea, dans son château de Châtillon-sur-l'Ain, Marguerite d'Ailly, femme de François de Coligny, qui étoit alors dans l'armée du roi. Saland s'étoit déjà saisi du bourg, et de la basse-cour du château; mais la courageuse épouse de Châtillon, se mettant à la tête de quelques soldats qu'elle avoit pour sa défense, fit une sortie

sur les assaillans, en tua une partie, chassa 1590.
les autres, recouvra le butin, déjà chargé sur des charrettes, et fit prisonnier Saland, dont elle exigea une forte rançon. Au commencement de l'année suivante, une autre héroïne montra le même courage. La Châtre, dans le parti de la Ligue, assiégea avec deux mille hommes, la petite ville d'Aubigny près de Sancerre : il y fit une brèche et tenta l'assaut le troisième jour; mais la garnison, composée seulement de huit cents soldats, animée par les exhortations de Catherine de Balzac, veuve du duc de Lenox, *dame aussi généreuse que belle*, renversa les rebelles et tomba sur l'ennemi avec tant de vigueur, qu'elle les repoussa jusque dans leurs logemens; ce qui sauva cette place, car la Châtre, ayant eu l'avis qu'un corps considérable de noblesse royaliste accouroit au secours de la ville, ne jugea pas à propos de l'attendre, et décampa.

1591. *Mézeray.*

L'année 1591 commença par une action de vigueur, qui fut avantageuse au parti du roi, et très-honorable pour Dominique de Vic, surnommé le capitaine Sared, ce même guerrier qui, malgré sa jambe de bois, montra tant de courage et d'activité à la bataille d'Ivry.

1591.

Belles actions du capitaine de Vic.

Mézeray, De Thou, Mémoires de Sully, Péréfixe.

Le chevalier d'Aumale étoit l'un des plus intrépides guerriers de la Ligue, qui lui avoit donné un surnom peu flatteur; elle l'appeloit son *lion rampant*, pour exprimer le mélange de courage, de bassesse et de férocité qui formoit son caractère. Il résolut de reprendre Saint-Denis, dont le gouverneur, de Vic, étoit continuellement à cheval et enlevoit tous les convois que les Parisiens faisoient venir. D'Aumale, avoit, quelques mois auparavant, pillé l'abbaye de Saint-Antoine, où il commit de si abominables excès, que Mézeray dit que *nulle plume* ne peut en tracer le détail. Après s'être livré dans ce lieu à tout ce que la dépravation en tout genre et la cruauté peuvent imaginer de plus atroce, il avoit enlevé les vases sacrés et les ornemens d'église, que Henri IV et les huguenots avoient respectés et conservés pendant le siége de Paris. Le chevalier d'Aumale, et le comte de Belin gouverneur de Paris, sortirent de cette ville, à deux heures du matin, avec deux cents chevaux et huit cents hommes de pied; ils marchèrent dans le plus grand silence; ils s'emparèrent d'une porte de Saint-Denis, la brisèrent, et introduisirent dans la ville leurs gens, qui se répandirent dans les rues en criant: *Tue, tue; vive d'Aumale.* De Vic

fut réveillé par le bruit ; il couchoit toujours avec ses habits et sa jambe de bois : il se jette à bas de son lit et monte à cheval, car il avoit, jour et nuit, deux chevaux sellés dans son écurie. Suivi seulement de douze gendarmes, de ses domestiques armés et d'un trompette, il va se poster devant l'abbaye, certain que d'Aumale y viendra pour la piller ; il ordonna aux troupes de la garnison de se glisser le long des murailles pour aller reprendre la porte dont s'étoit emparé l'ennemie. D'Aumale, en effet, vint pour attaquer l'abbaye ; il y trouva la juste punition de ses crimes : sa troupe y fut culbutée, et il y perdit la vie (1). De Vic tailla en pièces 1591.

(1) Dans les écrits satiriques de ce temps en faveur de Henri, on ne manqua pas de se moquer de cette expédition des ligueurs. Voici un fragment d'une de ces plaisanteries, qui ont été si utiles à la bonne cause : « Ce brave cher d'Aumale croyoit trouver aussi peu » de résistance à Saint-Denis qu'à l'abbaye de Saint- » Antoine, et s'emparer facilement du trésor ; mais il y » a trouvé pour le défendre un véritable dragon.... Le » capitaine Sared est un drôle qui ne se mouche pas » de la main d'un poltron ; on a vu à côté de lui, » pendant le combat, Saint Denis qui lui frottoit sa » jambe de bois pour la fortifier, et on a vu Saint » Antoine mettre le feu aux poudres pour venger le

1591. ou mit en fuite le reste des soldats de la Ligue : il y en eut plus de quatre cents de tués, et de Vic ne perdit que trois hommes. Le roi promit pour récompense au fils de de Vic l'abbaye du Bec que possédoit le chevalier d'Aumale (1).

Journée des farines.

Dans le même mois, le roi essaya à son tour de surprendre Paris. Cette entreprise fut nommée *la Journée des Farines*, parce qu'elle se fit par des officiers déguisés en paysans, qui, menant des ânes, des charrettes et des chevaux, demandèrent à être reçus dans la ville. Leur dessein étoit d'embarrasser la porte, de se rendre maîtres des corps-de-garde, et d'y

---

» pillage de son église et les violences faites à ses » filles. »

On fit aussi beaucoup de vers et de chansons sur cet événement.

(1) On rapporte qu'un seigneur catholique prit la poste pour aller annoncer cette nouvelle au roi ; qu'il arriva quelques minutes avant le courrier, et qu'après avoir fait le récit de l'événement, il demanda sur-le-champ l'abbaye du Bec pour lui ; mais que le roi l'interrompant, lui dit : *Elle est donnée.* Comment, sire ! reprit le solliciteur ; personne encore n'a pu vous la demander. Comment ! ne savez-vous pas, répondit le roi, que de Vic, en tuant le chevalier d'Aumale, me l'a demandée le premier ?

tenir ferme jusqu'à l'arrivée des troupes cachées dans les faubourgs; mais leur trop grand nombre paroissant suspect, on ne voulut pas les recevoir. Ils insistèrent en vain. Pendant cette contestation, les Parisiens coururent aux armes. Henri, qui n'avoit pris ses mesures que pour une surprise, ne voulut pas hasarder une attaque; il retira ses troupes. Le moindre échec éprouvé par le parti royaliste étoit célébré dans le parti contraire comme pourroit l'être une victoire décisive. *La Journée des Farines* donna lieu à une infinité de jeux de mots, de calembourgs, inventés et répandus par les beaux esprits de la Ligue; mais une suite plus fâcheuse de cette entreprise manquée, c'est qu'elle fournit aux factieux un prétexte plausible d'introduire dans Paris une forte garnison espagnole, précaution dangereuse, que les plus sages du parti avoient toujours empêché de prendre : pour cette fois les factieux l'obtinrent; ce qui retarda beaucoup la réduction de Paris. 1591.

Le roi se consola de cette disgrâce par la prise de Chartres. Cette ville se défendit avec tant de vigueur, que le roi fut au moment d'en lever le siége après deux assauts. Le chancelier de Chiverny lui conseillant d'en livrer un troisième : *Allez-y donc vous-même*, lui

1591. dit le roi; *je n'ai pas accoutumé à faire si bon marché du sang de ma noblesse et de celui de mes soldats*. En effet, ce prince, qui trop souvent exposa sa propre personne avec une inconcevable témérité, ménagea toujours le sang de ses troupes autant que le peut un général d'armée. On l'a vu mille fois, par cet unique motif, renoncer à des avantages certains. Il étoit le père de ses soldats comme il le fut de ses autres sujets, et il pensoit que savoir épargner le sang des troupes étoit l'une des plus essentielles qualités d'un grand capitaine.

Le comte de Châtillon, fils de l'amiral de Coligny, arriva au camp avec un corps de cavalerie: Châtillon étoit l'homme le plus instruit dans la partie des mathématiques appliquées à l'art militaire. Il inventa un pont pour descendre à couvert dans le fossé, et monter à l'assaut; cette ingénieuse machine fut faite en peu de jours : aussitôt qu'elle fut posée, les assiégés ne pouvant s'opposer à l'assaut, capitulèrent (1). Le roi, en entrant dans la

Prise de Chartres.

(1) Ce comte de Châtillon, fils de l'amiral, mourut, cette même année 1591, dans son château; il n'étoit âgé que de trente ans. Ce fut une grande perte pour le parti royaliste, car, s'il eût véeu, il eût par ses talens surpassé son père.

ville, qui avoit opposé tant de résistance, 1591.
fut arrêté par une députation des habitans : le magistrat qui portoit la parole fit une harangue aussi longue que déplacée après le violent esprit de révolte que les habitans avoient manifesté ; il assura que la ville étoit assujettie au roi par le droit divin et par le droit humain : ce prince l'interrompit et dit en souriant : *Ajoutez-y, et par le droit canon.*

Henri, qui, pour épargner l'effusion du sang humain, aima toujours mieux reprendre ses places par la voie des négociations que par la force des armes, s'étoit flatté, mais vainement, d'avoir la Fère de cette manière. Il fut obligé de la prendre moitié par surprise et moitié de vive force ; il y arriva à toute bride, en criant : *Bonne composition aux braves gens.* Il défendit le pillage, mais il ne put l'empêcher entièrement, l'officier et le soldat voulant se payer de ce qui leur étoit dû, par une partie du butin de cette ville, l'une des plus opulentes de France.

La ville de Noyon, investie par Biron, fut aussi prise par le roi. Le duc de Mayenne, et le duc d'Aumale, connétable de la Ligue (1),

(1) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, fils de Claude, tué devant la Rochelle en 1573, lequel étoit le troisième des fils de Claude de Lorraine, d'où sont

1591. Prise de Noyon.

qui s'étoient avancés pour secourir cette ville, *la laissèrent*, dit Sully, *prendre à leur barbe.* Les troupes de Mayenne et de d'Aumale furent attaquées, battues en plusieurs combats; le vicomte de Tavannes, qui commandoit pour la Ligue un corps de troupes, fut fait prisonnier, et le duc d'Aumale forcé de fuir. Le duc de Mayenne recueillit les débris de ces troupes vaincues. Il n'osa pas s'avancer pour secourir Noyon, dans la crainte d'être forcé de livrer une bataille. Le lendemain, le roi, à la tête de sa cavalerie et suivi de son armée, dit gaîment à ses capitaines : *M. de Mayenne est si proche de nous qu'il nous regarderoit comme des impolis, si nous n'allions pas lui rendre visite pour savoir des nouvelles de sa santé.* Il marcha droit à Ham; mais le duc s'y tint renfermé, et le roi, qui n'avoit pas assez de troupes pour l'assiéger, se retira, satisfait d'avoir prouvé que son ennemi, quoique avec des forces suffisantes, ne vouloit plus risquer une bataille.

Cette honteuse campagne des troupes rebelles fournit *aux politiques* et aux partisans

---

sorties toutes les branches de Lorraine en France. Celle d'Aumale fut éteinte bientôt après.

du roi un sujet inépuisable d'épigrammes et de chansons piquantes (1). 1591.

Évasion du jeune duc de Guise.

Peu de temps après la prise de Noyon, le duc de Guise, fils de celui qui avoit été assassiné à Blois, se sauva du château de Tours, où le roi le tenoit renfermé. Le grand nom de Guise avoit rendu nécessaire cette mesure de rigueur. Le roi fut d'abord fâché de cette évasion; mais, en y réfléchissant, il vit que ce jeune prince jetteroit peut-être de nouveaux germes de division parmi les

---

(1) La meilleure de toutes est celle qu'on va lire; mais, pour la bien comprendre, il faut savoir que *Trémont* étoit capitaine des gardes du duc de Mayenne, que *Balagny* avoit fui à la bataille de Senlis, que *Congi* passoit pour être un poltron, et que *Chamois* et *Meneville* furent tués.

A chacun nature donne
Des pieds pour le secourir,
Les pieds sauvent la personne,
Il n'est que de bien courir.

Ce vaillant prince d'Aumale,
Pour avoir trop bien couru,
Quoiqu'il ait perdu sa malle,
N'a pas la mort encouru.

Quand ouverte est la barrière,
De peur de blâme encourir
Ne demeurez point derrière;
Il n'est que de bien courir.

1591. ligueurs, parce que le duc de Mayenne, qui avoit été si jaloux de son frère, le seroit vraisemblablement de son neveu : l'événement fit connoître combien cette pensée étoit judicieuse.

Péréfixe. Le nouveau pape Grégoire XIV, né sujet du roi d'Espagne, montra bientôt l'influence que cette cour avoit sur lui. Il lança des monitoires contre Henri; il protégea ouver-

---

Courir vaut un diadême :
Les coureurs sont gens de bien,
Trémont et *Balagny* même,
Et *Congi*, le savent bien.

Bien courir n'est pas un vice.
On court pour gagner le prix;
C'est un honnête exercice
Bon coureur n'est jamais pris.

Qui bien court est homme habile;
C'est un puissant réconfort!
Mais *Chamois* et *Meneville*
Ne coururent assez fort.

Souvent celui qui demeure
Est cause de son meschef;
Celui qui fuit de bonne heure
Peut combattre de rechef.

Il vaut mieux des pieds combattre
Et fendre l'air et le vent,
Que se faire occire ou battre
Pour n'avoir pris le devant.

tement la Ligue, à laquelle il envoya de l'argent par son nonce Landriano, et en outre des troupes. Le parlement séant à Tours, se référant au futur concile, cassa tous ces actes, qu'il déclara *nuls*, *abusifs*, *scandaleux*, *séditieux*, *faits contre les saintes lois des conciles approuvés*, *et contre les libertés de l'église gallicane*. Il ordonna qu'ils fussent *brûlés par la main du bourreau*, et décréta de prise de corps Landriano, *soi-disant* nonce du pape, avec promesse d'une récompense de mille livres à quiconque le livreroit à la justice. La partie corrompue du parlement restée à Paris cassa cet arrêt; mais toutes ces procédures, dit Péréfixe, ne produisirent pas grand effet. Le jeune *cardinal de Bourbon* (1) se tourmenta en vain pour faire soulever l'assemblée du clergé, qui se tenoit à Chartres, contre l'arrêt de Tours, contre ce rigoureux et violent arrêt!..... et quoiqu'il y eût peine expresse d'excommunication *contre tous ceux ecclésiastiques et autres qui n'adhéreroient pas aux ordres du pape*, il est remarquable que les censures de Rome, qui nuisirent beaucoup aux affaires de Henri III, un roi ca- 1591.

(1) Neveu du vieux cardinal, élu roi, et mort l'année précédente.

1591. tholique et religieux, ne produisirent *pas grand effet* contre un roi hérétique. Mais Henri III n'avoit su gagner ni l'affection ni l'estime de ses sujets. Henri IV étoit universellement admiré, et tout le monde espéroit sa conversion. L'armée du pape, composée de douze mille hommes, ne fit aucun exploit, et elle se dissipa presque toute sans avoir servi la Ligue.

Les Huguenots s'apercevant que Henri prêtoit l'oreille aux docteurs catholiques, et qu'il avoit avec eux de fréquens entretiens particuliers, en conçurent beaucoup d'inquiétude. Ils imaginèrent, comme un moyen de le retenir dans leur secte, de solliciter tous les princes protestans de lui envoyer de grandes forces, afin de le mettre en état d'abattre et de détruire la Ligue, non par des voies conciliatrices, mais par les armes. Les Huguenots obtinrent aussi de Henri un édit qui leur accordoit le libre exercice de leur culte. Le roi envoya cet édit au parlement de Tours pour le faire enregistrer avec les formes usitées : ce parlement s'y refusa avec fermeté, se montrant aussi contraire aux prétentions des hérétiques qu'aux projets de la Ligue et de tous les factieux.

Henri assembla son conseil à Mantes pour

y fixer le plan des opérations militaires de la prochaine campagne. Cette délibération le jeta dans de nouveaux embarras; car, chacun ne pensant qu'à son intérêt particulier et ne pouvant l'avouer, employoit tout son esprit à soutenir des avis sans but et sans motif d'utilité pour la cause commune. Les gouverneurs de provinces, avec la seule intention d'étendre leur domination, pressoient le roi de conduire son armée dans leurs gouvernemens, afin d'y reprendre à la Ligue les villes qui leur manquoient. Les simples gouverneurs de villes, craignant d'être attaqués et de perdre leurs places, se plaignoient d'être abandonnés; ils demandoient des secours, ou refusoient ceux qu'ils étoient en état de fournir au roi. Ces conseils intéressés étoient toujours suivis de discussions pleines d'aigreur et de reproches insultans entre les catholiques et les calvinistes. Il falloit que Henri eût assez d'adresse et de bonté pour apaiser ces querelles, sans avoir l'air de juger les torts, assez de pénétration et de prudence pour discerner toutes les intentions en feignant de n'en deviner aucune, et enfin une tête assez forte pour suffire seul à tout. Aussi vers ce temps écrivoit-il dans une de ses lettres : *Je suis si surchargé d'embarras et d'af-*

1591.

1591. *faires, qu'il faut nécessairement que je devienne fou ou très-habile homme* (1).

Henri avoit une grande vénération et des égards particuliers pour le maréchal de Biron, qu'il appeloit son père, et qui lui avoit rendu d'importans services; le maréchal joignoit les talens d'un grand homme d'état à ceux d'un habile capitaine: incapable d'envie, il n'avoit point pour les calvinistes cette haine envenimée que leur montroient trop souvent les autres catholiques; mais il étoit violent, opiniâtre, et son amour-propre souffroit difficilement la contradiction; il aimoit sincèrement le roi; il attachoit un prix immense à sa confiance et à son approbation, et si le roi n'eût pas ménagé ses sentimens et sa vanité avec les soins les plus délicats, il n'auroit jamais pu retenir à son service cet homme, qui lui étoit si nécessaire. Un jour, dans son conseil, le jeune Châtillon ouvrit un excellent avis, mais contraire à celui du maréchal: ce dernier persista dans le sien avec une obstination qui devint de l'emportement lorsqu'il vit que le roi, au lieu de le soutenir, gardoit le silence. Hors de lui, il menaçoit déjà de se

Mathieu.

(1) Lettres manuscrites de Henri IV à Gabrielle d'Estrées. (*Bibliothèque de l'Arsenal.*)

retirer; le roi prit enfin la parole, et s'adressant à Châtillon avec un ton sévère : *Quand vous aurez la barbe blanche*, lui dit-il, *peut-être saurez-vous quelque chose; mais à cette heure je ne trouve pas bon que vous parliez si hardiment. Cela ne convient qu'à mon père, que voici*, continua-t-il en montrant Biron; *il faut que tous, tant que nous sommes, nous allions long-temps à son école.* En disant ces paroles il lui tend les bras, et Biron tombe à ses genoux!.... C'est ainsi que ce prince savoit ménager les caractères les plus impérieux et les plus difficiles, et qu'avec un art admirable il dissipoit les orages qui se formoient sans cesse autour de lui, et rétablissoit la concorde (1). 1591.

Henri, au milieu de tant de traverses et d'obstacles, avoit néanmoins dans son parti l'ascendant que doivent donner des droits lé-

(1) Quel art en effet dans ces paroles si flatteuses pour Biron : *Il faut que tous, tant que nous sommes, nous allions long-temps à son école!* Comment le jeune Châtillon auroit-il pu être blessé de la sévérité de la remontrance, quand le roi lui-même se mettoit au nombre de ceux qui devoient déférer aux avis du maréchal ? Jamais prince, jamais homme peut-être, n'a mieux connu le cœur humain et n'a exercé sur tous les esprits un empire à la fois plus noble, plus généreux et plus doux.

1591. gitimes, un grand caractère, l'estime universelle, et une éclatante renommée. Tous ceux qui s'étoient attachés à sa fortune pouvoient, avec raison, s'en enorgueillir. Il n'y avoit pour sa cause ni blâme réel parmi ses ennemis, ni véritable neutralité au fond de l'âme de ceux même qui s'étoient retirés de toutes les affaires. Cette noble cause, illustrée par tant d'exploits, remplissoit de hauts faits l'histoire nationale; la gloire des royalistes, en ajoutant à l'éclat du nom françois, rejaillissoit jusque sur les ligueurs. Mayenne, au contraire, usurpateur timide et circonspect, se trouvoit dans une situation équivoque et chancelante, qui devenoit chaque jour plus épineuse. Il ne jouissoit que d'un pouvoir odieux et disputé, toujours prêt à lui échapper, et qu'il ne retenoit qu'à force d'intriguer, de complots, et de travaux pénibles sans gloire. Toutes ses entreprises étoient des attentats, ses revers de profondes humiliations, ses succès des malheurs pour sa patrie. L'enivrement n'existoit plus dans son parti; les ligueurs commençoient à se juger eux-mêmes; la cause étoit déjà perdue. On luttoit encore, mais sans énergie comme sans illusion.

Journal de Henri IV, Depuis la suppression du conseil d'union,

Mayenne traitoit les Seize avec un juste mépris ; ils étoient exclus de toutes les places : néanmoins ce petit nombre de scélérats, capables de tout, étoit toujours redoutable ; Mayenne attendoit un prétexte pour s'en débarrasser, ils ne lui en fournirent qu'un trop juste sujet. Ces misérables, pour satisfaire leur haine contre ceux qu'ils appeloient les politiques (1), demandèrent au duc de Mayenne de créer un tribunal pour juger ceux qui seroient convaincus de tenir le parti de Henri, ou d'entretenir des correspondances avec les royalistes. Mayenne refusa postivement d'établir une inquisition qui eût donné lieu à tant de calomnies et de persécutions. Mayenne, dans ces entrefaites, partit pour Laon ; les Seize profitèrent de son absence pour dénoncer au parlement un nommé Brigard, à l'occasion d'une lettre interceptée, que Brigard avoit écrite à un royaliste, son oncle. Le parlement examina l'affaire, ne trouva rien de criminel dans la lettre, et Brigard fut absous. Les Seize, outrés de ce jugement, soutinrent avec fureur que le premier président étoit vendu au parti royaliste, et jurèrent de venger *la bonne*

1591.
Cayet, Pasquier.

(1) Ceux qui détestoient les brigandages, et qui ne restoient à Paris que pour y servir la cause royale.

1591. *cause*, dont ils étoient, disoient-ils, les seuls défenseurs incorruptibles. Après plusieurs assemblées secrètes, Bussy, Louchard, Lenormand, Anroux, Aimonet et Hameline, les plus furieux et les plus décriés des Seize, firent enlever et conduire au petit Châtelet le premier président Brisson, Larcher, conseiller au parlement, et Tardif, conseiller au Châtelet, et, sans aucune forme de procès, ils les firent pendre tous trois à une fenêtre. Le lendemain, dès le point du jour, leurs corps parurent attachés, avec des écriteaux diffamatoires, à des potences, dans la place de Grève (1). Quelques autres magistrats, ayant aussi été arrêtés, n'échappèrent à la mort qu'en se rachetant avec de l'argent.

Les scélérats qui avoient commis ces meurtres s'étoient flattés que ce crime exciteroit une sédition en leur faveur : le peuple alla voir à la Grève les cadavres des victimes,

(1) Mézeray, en plaignant le sort du premier président Brisson, dit : « Catastrophe indigne d'un si docte » et si excellent homme, mais ordinaire à ceux qui pen- » sent nager entre deux partis. »

Le parlement ayant été transféré à Tours par le roi, Brisson fut le seul des six présidens qui voulut rester à Paris. La Ligue lui fit exercer les fonctions de premier président : c'est lui qui aida à dégrader Henri III, qui l'avoit comblé de bienfaits. Aussi le duc

mais il ne donna aucun signe de joie ; les conjurés s'attendoient à des applaudissemens féroces : pour les provoquer ils avoient aposté des émissaires, qui rôdoient dans la place de Grève, se mêloient aux pelotons des curieux, et tâchoient de les échauffer en calomniant la mémoire des proscrits. On avoit vu ces moyens réussir, mais le peuple aussi se les rappeloit : il n'est ému que par les artifices qu'il ne connoît pas ou qu'il a pu oublier. On vit sur la place des gens armés, tant Espagnols que François, prêts à seconder les révoltés ; et, si ce complot eût réussi, ces factieux se seroient rendus maîtres de la ville, malgré la noblesse et la bonne bourgeoisie. Le peuple resta immobile et consterné ; la conjuration échoua. Mayenne, averti par des courriers, arriva inopinément, n'annonça ni pardon ni vengeance, prit en secret, pendant trois jours, toutes les précautions que 1591.

de Nevers dit dans ses *Mémoires* qu'il regarde sa mort comme une punition de son ingratitude. Au reste, Brisson étoit le magistrat de son temps le plus savant et le plus éloquent. Avant de mourir, il demanda à ses assassins de faire venir son secrétaire, on le refusa. *Je vous prie donc*, reprit-il, *de lui dire que mon livre que j'ai commencé ne soit point brûlé, qui est une tant belle œuvre.*

1591. prescrivoit la prudence, ensuite il fit arrêter au milieu de la nuit les assassins de Brisson; on les pendit et on exposa leurs corps le lendemain dans la place où l'on avoit vu, peu de jours auparavant, les gibets des magistrats immolés par eux. Cet exemple épouvanta les autres chefs de la faction des Seize; presque tous s'expatrièrent, le fameux Bussy fut de ce nombre. Il avoit acquis, par ses brigandages, des richesses immenses qu'il ne put emporter et qui furent pillées par ce même peuple dont il avoit été l'idole; il alla porter à Bruxelles sa rage et son ignominie; il y mourut de misère.

Pendant que le duc de Mayenne punissoit des criminels et rétablissoit la tranquillité dans Paris, le roi rassembloit ses troupes: on étoit au mois de novembre: l'hiver ne suspendoit jamais les opérations militaires de Henri; on peut, à toutes les époques de l'année, acquérir de la gloire; Henri ne mettoit point de différence entre les saisons. Il ne s'étoit point encore vu à la tête d'une armée aussi considérable depuis le commencement de son règne: le vicomte de Turenne et les autres calvinistes lui avoient procuré de puissans secours de la reine d'Angleterre et des princes protestans d'Allemagne, et il venoit

de les recevoir ; ce secours étoit de seize mille hommes, quatre pièces de gros canon et quelques pièces de campagne. Ces troupes, jointes à celles des catholiques, des calvinistes, et aux six mille Suisses à la solde du roi, lui composèrent une armée de quarante mille hommes. Le roi rejoignit les renforts allemands et (1) anglois à Mézières, d'où il se rendit à Sedan. Ce fut dans cette ville que le roi fit dresser les articles du contrat de mariage du vicomte de Turenne avec Charlotte de la Marck, dame de Sedan et de Bouillon : c'étoit une magnifique et juste récompense des services que Turenne avoit rendus au roi. Ce prince alla visiter quelques places et prit en passant la forteresse de Haumont, place très-forte que le duc de Nevers assiégeoit. Le roi voulut pointer lui-même un canon ; il tira si juste, que, du même coup, le capitaine qui commandoit dans la place, son lieutenant et un enseigne, furent emportés. La mort de ces trois officiers effraya tellement la garnison, qu'elle demanda à capituler. Le roi retourna à Sedan pour assister au mariage du vicomte 1591.

(1) Commandés par le comte d'Essex, favori d'Elisabeth. Les troupes allemandes étoient commandées par le prince d'Anhalt.

1591. Prise de Stenay.

de Turenne. Henri passa la journée entière avec les nouveaux époux ; il ne se retira qu'après avoir vu coucher la mariée. Turenne le conduisit dans son appartement et lui dit : « Sire, je veux marquer ma reconnoissance » à votre majesté. Je la prie de m'excuser » si je ne couche pas cette nuit sous le même » toit pour veiller à la sûreté de sa personne ; » qu'elle n'en soit pas inquiète, j'y ai mis » bon ordre. » Le roi lui demandant de quoi il s'agissoit, « Sire, répondit-il, vous le saurez demain, je n'ai pas le temps d'en dire » davantage. » Il partit aussitôt avec un corps de troupes qu'il avoit préparé ; il se rendit maître de la ville de Stenay et vint en apporter la nouvelle au roi, à son lever : ce prince l'embrassa. « En faisant souvent de semblables » mariages, dit-il, je serois bientôt maître » de mon royaume, si les nouveaux mariés » me faisoient de pareils présens de noces. »

Mémoires de Sully.

Le roi alla mettre le siége devant la ville de Rouen, défendue par Villars, général aussi distingué par sa capacité que par sa bravoure (1). Quoique l'intrépide courage du roi fût bien connu, il fut tel à ce siége, qu'il étonna Villars. « Pardieu, dit-il, ce prince

(1) André de Brancas Villars.

» par sa valeur, mérite mille couronnes. 1591.
» Je suis fâché que, par une meilleure » croyance, il ne nous donne autant d'envie » de lui en acquérir de nouvelles, que, par » celle qu'il a, il nous oblige à lui disputer » la sienne. »

Rosny faisant des représentations au roi sur les dangers auxquels il s'exposoit : « Mon » ami, répondit Henri, je ne puis faire au» trement; car, puisque c'est pour ma gloire » et pour ma couronne que je combats, ma » vie et toute autre chose ne me doit sembler » rien au prix. »

Les Anglois et le vaillant comte d'Essex secondèrent Henri à ce siége avec une valeur et des marques d'affection pour sa personne, dont ce prince ne perdit jamais le souvenir (1). Les troupes allemandes s'y conduisirent aussi avec beaucoup de zèle et de courage. Villars fit une sortie mémorable, dans laquelle, à la tête de cent chevaux, il passa à travers la garde, qu'il mit dans le plus grand désordre, et qui, cédant à cette impétuosité, n'auroit pu se railler, si le roi ne fût

(1) Le comte d'Essex fit proposer à Villars de se battre en duel avec lui, et Villars répondit que sa qualité de gouverneur de la place le lui défendoit.

1591. accouru avec le baron de Biron, un Anglois (1) et Crillon. Le roi, dit Sully, et ces trois guerriers se couvrirent de gloire *par des actions d'une présence d'esprit et d'une intrépidité, qu'on les prendroit pour des fables, si elles n'eussent eu pour témoins deux armées entières.* Le roi repoussa Villars et regagna une tranchée qu'il avoit prise. Les Anglois contribuèrent beaucoup au succès de cette action : ils furent chargés de garder la tranchée reconquise, et ils s'y maintinrent si valeureusement, qu'ils ôtèrent aux assiégés l'envie de s'en approcher.

1592. *D'Aubigné.* Ce siége dura six mois, et si le roi fit en vain tant de prodiges de valeur et ne prit pas la ville, ce furent uniquement les divisions et les animosités des catholiques et des huguenots qui en furent cause. Le prince de Parme, rappelé en France par la Ligue, s'avança au secours de Rouen, et le roi fut obligé de lever le siége. Cependant il y laissa des troupes sous le commandement du maréchal de Biron, et il alla avec neuf mille hommes à la rencontre de l'ennemi, pour reconnoître ses forces et l'inquiéter dans sa

(1) Dont le duc de Sully n'a pu, dit-il, se rappeler le nom.

marche. Ayant appris que le duc de Guise, 1592.
qui commandoit l'avant-garde du prince de Parme, étoit à la tête d'un corps de cavalerie, Henri résolut de l'attaquer, ce qu'il exécuta avec douze cents chevaux et mille arquebusiers à cheval. Il détruisit presque toute cette avant-garde. Tout le bagage de l'ennemi fut pillé, et l'on prit la cornette verte du duc de Guise, qui fut trop heureux de pouvoir se sauver, grâce à la vitesse extraordinaire de son cheval. Le comte de Chaligny, prince de la maison de Lorraine, et frère utérin de la reine de France, veuve de Henri III, fut fait prisonnier par un gentilhomme gascôn nommé Chicot, que l'on appeloit le bouffon du roi, parce qu'il avoit un langage et des manières bizarres, et qu'il tutoyoit le roi. Mais ce bouffon étoit riche, brave, et passionné pour la cause royale. Après avoir pris le comte de Chaligny, sans lui apprendre son nom il le mena sur-le-champ au roi, et dit, en le lui présentant : *Tiens, je te donne ce prisonnier qui est à moi.* Le comte de Chaligny, outré de s'être rendu à un tel homme, et du mépris qu'il lui montroit, lui donna un coup sur la tête, dont Chicot mourut quinze jours après. Comme le comte de Chaligny étoit en état de payer une forte rançon, le roi le donna à

1592. la duchesse de Longueville, pour la dédommager d'une contribution de trente mille écus que les ligueurs lui avoient fait payer en l'arrêtant en Picardie, au commencement de la guerre.

Mémoires de Sully.

Journée d'Aumale.

Le roi, qui avoit toujours devant Rouen une grande partie de ses troupes, s'avança avec six mille chevaux vers Aumale. Givry, qu'il avoit envoyé en avant, revint lui dire que l'armée ennemie s'avançoit droit à lui dans la plaine. Henri, voyant qu'il avoit trop peu de monde pour en venir à une action générale, et qu'il en avoit trop pour une simple escarmouche, renvoya toute sa cavalerie du côté de Neuchâtel, et ne garda avec lui que quatre cents gentilshommes et cinq cents arquebusiers à cheval. Ce prince conçut l'idée de faire un coup d'une telle hardiesse, qu'il pût à la fois tromper l'ennemi et mettre le comble à sa réputation, en lui fournissant l'occasion de montrer une intrépidité sans exemple, et de faire une retraite plus difficile que celle du prince de Parme, qu'on avoit tant louée.

Henri monta le coteau d'Aumale avec ses neuf cents chevaux et fit deux lieues sans rien apercevoir; mais tout à coup un brouillard épais se dissipant, il vit revenir une

seconde fois Givry, qui lui dit que l'armée 1592.
étoit si proche, qu'en écoutant attentivement on pourroit entendre les tambours et les trompettes. Mais Henri, voulant voir par lui-même, monta sur une colline et fit rapidement de l'œil une revue exacte de l'armée ennemie. Il trouva qu'elle étoit de dix-sept ou dix-huit mille hommes d'infanterie, avec une cavalerie de sept à huit mille hommes, la cavalerie au milieu des bataillons et le tout flanqué de chariots et de bagages qui en rendoient l'approche impossible. Après cet examen, le roi ne retint en tout que cent cavaliers avec lui; il ordonna que les trois cents chevaux de son escadron s'arrêtassent sur le penchant de la montagne, pour être à portée de le secourir en cas de besoin; il chargea Lavardin de conduire les cinq cents arquebusiers, reste de sa troupe, et de se poster sur les fossés et sur les haies qui bordoient l'entrée du bourg, d'où ils pourroient incommoder ceux des ennemis qui s'avanceroient trop : et, pour lui, il ne prit pas seulement la résolution d'attendre l'armée ennemie avec ses cent chevaux; mais il déclara qu'il vouloit aller au-devant d'elle. Pendant qu'il donnoit ces ordres, tous ses officiers écoutoient en silence le détail de ces dispo-

1592. sitions, qui sembloient livrer la personne du roi à une mort assurée; on se regardoit avec un profond étonnement, on n'osoit parler, on ne pouvoit se taire; enfin, Rosny fut député au roi pour lui faire des représentations sur le péril inouí auquel il alloit s'exposer. *Voilà un discours de gens qui ont peur*, dit le roi; *je n'eusse jamais attendu cela de vous autres.* « Sire, reprit Rosny, votre majesté » ne nous fait pas l'injustice d'avoir cette » pensée. Donnez-nous quelque ordre que » ce puisse être, il sera exécuté, pourvu » que votre majesté se retire. » Ces paroles touchèrent sensiblement le roi. Il répondit qu'on ne pouvoit rien lui dire sur le courage et la fidélité de ses officiers, qu'il n'en crût davantage encore : *Mais*, ajouta-t-il froidement avec un air qui fit comprendre qu'il étoit inutile d'insister, *croyez aussi que je ne suis pas aussi étourdi que vous l'imaginez; que je crains, autant qu'un autre, pour ma peau, et que je me retirerai si à propos, qu'il n'arrivera aucun inconvénient.* On se tut, et l'on obéit. Henri s'avance avec sa petite troupe. Le prince de Parme ne regarda cette manœuvre si téméraire que comme un piége qu'on lui tendoit pour attirer sa cavalerie en rase campagne, où il supposa qu'il

Combat d'Aumale.

trouveroit celle du roi cachée et supérieure à la sienne. Farnèse, ne voulant point compromettre son armée, fit halte en restant à son poste au centre de l'armée, où, sans armes ni bottes, et monté sur un chariot découvert, il étoit occupé à donner des ordres pour réprimer l'ardeur des soldats, qui souffroient impatiemment de voir cent hommes braver leur armée, composée de trente mille. Cependant, quand il fut assuré, par le rapport de ses chevau-légers et de ses carabins, qu'il n'avoit en effet dans le moment que cent chevaux en tête, et que la cavalerie ennemie, si elle y étoit, ne pouvoit être qu'au-delà du vallon, il fit attaquer si brusquement et par tant d'endroits, que les royalistes furent poussés jusqu'au vallon. Henri, en se retirant, leur donnoit à dessein cette direction, car c'étoit là qu'il devoit retrouver ses arquebusiers. En arrivant le roi leur cria: *Charge*, afin que les ennemis, soupçonnant une embuscade, s'arrêtassent, ce qu'ils firent au même instant; mais le cri n'étant suivi que de cinquante ou soixante coups tirés par la troupe du roi, l'ennemi revint aussitôt à la charge. Les arquebusiers, croyant saisir un terrain beaucoup plus avantageux que celui que le roi avoit désigné, s'étoient portés beaucoup

1592.

1592. plus loin, et ne furent d'aucun secours. Les ennemis poussèrent leur pointe et se mêlèrent parmi les royalistes, réduits à se battre au pistolet et à l'épée, et, se trouvant dans un danger qu'il est facile d'imaginer, soixante y périrent, et leur nombre se trouva réduit à quarante. Si dans ce moment l'ennemi les eût enveloppés, Henri et la France étoient perdus! Mais l'ennemi ignoroit même encore que le roi fût dans ce petit peloton, et étonné de l'incroyable audace de cette poignée d'hommes, il ne la combattoit qu'avec inquiétude, craignant toujours une surprise. Le roi vit qu'il ne falloit plus songer qu'à tenter une retraite d'autant plus difficile, qu'il y avoit à passer un pont très-éloigné: il se tira de la mêlée avec ceux qui lui restoient, en culbutant avec une force et une rapidité inconcevables tout qui ce s'opposoit à son passage; il se fit jour, se mit avec un sang froid admirable à la queue de sa petite troupe, et la fit défiler vers le pont d'Aumale, qu'elle passa sans confusion par l'ordre qu'il établit. Il ne passa que le dernier, poursuivi seulement par un détachement contre lequel il tint ferme, car l'armée ennemie, soupçonnant toujours une embûche, n'osa s'aventurer. Lorsque Henri vit ses quarante hommes au-delà du

pont, il passa : il reçut dans ce moment un coup d'arquebuse dans les reins, et c'est un insigne bonheur que, dans cette journée, il n'ait reçu que celui-là. Ce coup ne l'empêcha pas de combattre au-delà du pont en gagnant toujours le coteau, où les quatre cents chevaux qu'il y avoit envoyés firent si bonne contenance, que le prince de Parme, plus persuadé que jamais qu'on cherchoit à l'attirer au combat, défendit aux siens d'avancer et les fit tous revenir à Aumale. Henri, dans ce combat, tua de sa main plus d'ennemis qu'il ne perdit d'hommes. Après cette action chevaleresque, il put se vanter, comme il l'avoit désiré, d'avoir attaqué avec cent hommes une armée de trente mille, de l'avoir combattue, et d'être parvenu, étant réduit à quarante hommes, à faire sa retraite sous les yeux de l'ennemi, et enfin de l'avoir obligé à se retirer ; mais ces prodiges, il faut l'avouer, ne justifient pas dans le chef d'une armée la témérité d'une telle entreprise. Ce prince, en y réfléchissant, le sentit lui-même, il en convint, et, loin de s'en glorifier, depuis il n'appela jamais ce combat que *l'erreur d'Aumale*. « *Erreur héroïque*, ajoute Sully, » qui néanmoins peut être excusée par l'opi- » nion très-fondée qu'il avoit de l'excès de

1592. Le roi est blessé.

1592. » circonspection du prince de Parme, auquel » sa trop grande prudence fut très-nuisible, » puisqu'elle l'empêcha de passer au fil de » l'épée tout cet escadron, c'est-à-dire de » finir la guerre ce jour là par la mort ou » par la prise du roi : l'un ou l'autre, s'il » l'eût voulu, étoit inévitable. » Henri, sans doute, voulut faire voir que l'excessive prudence dont on le louoit tant avoit aussi ses inconvéniens.

Le roi gagna Neuchâtel, où sa blessure l'obligea de se mettre au lit. A l'inquiétude mortelle qu'éprouvoient tous ceux qui l'entouroient, succéda la joie la plus vive lorsque les chirurgiens eurent assuré que la blessure n'étoit ni dangereuse ni considérable. Le roi fit approcher ses officiers de son lit, et s'entretint familièrement avec eux des dangers de cette journée, et Sully remarque, à ce sujet, que parmi tous les militaires rassemblés dans la chambre du roi, il ne s'en trouva pas deux qui fussent d'accord sur les circonstances particulières du combat d'Aumale (1);

---

(1) Quand on a lu tous les Mémoires de l'histoire de France, surtout de ce temps, on voit qu'il n'y a point de bataille dont on ne puisse en dire autant. D'Aubigné, dans le récit de l'action d'Aumale, rapporte différem-

mais Sully assure qu'il a supprimé tout ce qui lui a paru douteux, que *l'action se passa en gros*, comme il l'a rapportée; et il ajoute : *Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y aura fort peu de vies de roi qui en offrent autant* (1). 1592.

Lorsque le bruit du combat d'Aumale fut répandu dans l'Europe, il mit le comble à l'admiration qu'on avoit universellement pour le roi : la reine d'Angleterre lui écrivit pour le féliciter et pour le conjurer d'exposer moins sa personne. Ce fut à cette occasion qu'il reçut de Duplessis Mornay cette belle lettre : « Sire, vous avez assez fait l'Alexandre, » il est temps que vous soyez Auguste. C'est » à nous de mourir pour vous, et c'est là » notre gloire; à vous, sire, de vivre pour » la France, et j'ose dire que ce vous est un » devoir. »

Lettres de Duplessis.

Le roi *mit à un autre temps la guérison de sa blessure*, et, remontant à cheval, il

Mémoires de Sully.

ment quelques circonstances, et ne parle même pas de la blessure du roi, la seule que ce prince ait jamais reçue.

(1) On dit que Henri ayant envoyé demander au prince de Parme ce qu'il pensoit de cette action, Farnèse répondit qu'elle étoit fort belle; mais que pour lui il ne se mettroit jamais en situation d'en faire une pareille.

1592. poursuivit Farnèse, et ne cessa de le harceler; mais le prince de Parme se conduisit avec tant de sagesse, qu'il ne put être entamé. Le roi le quitta enfin à Pondormi, revint à Neuchâtel, et alla se faire guérir de sa blessure à Claye. Peu de temps après, le roi apprit dans ce lieu que Villars, à Rouen, avoit fait, à la tête de six cents hommes, une sortie du côté de Darnetal; qu'il avoit taillé en pièces les lansquenets; qu'il avoit pénétré jusqu'au quartier du roi, où il s'étoit emparé de six pièces de canon et de toutes les poudres; qu'ensuite s'étant rabattu sur la tranchée, en l'attaquant par-derrière, il avoit tué trois ou quatre cents hommes, et mis le reste en fuite; enfin, qu'il ne s'étoit retiré qu'après avoir nettoyé et comblé presque tous les ouvrages des assiégeans. Ces tristes nouvelles décidèrent le roi à partir sur-le-champ pour Rouen. Là, il connut que ce malheur n'étoit arrivé que par des négligences inexcusables du maréchal de Biron; il trouva tous les officiers soulevés contre lui, les huguenots, parce que le maréchal étoit catholique, et ces derniers, parce que l'impartialité du maréchal pour les calvinistes étoit un si grand tort à leurs yeux, qu'ils l'accusoient tous de favoriser en secret l'hérésie. Henri, loin de se plaindre du maré-

chal, excusa ses fautes, ne blâma personne, 1592.
parut calme, serein, et plein de confiance dans l'avenir; il releva le courage des uns, apaisa la colère des autres. Il ne parvint pas à tout pacifier; mais du moins il modéra une animosité et une effervescence, qui, sans son arrivée et sa prudence, eussent produit les plus funestes effets. Il sentit qu'il falloit lever le siége de Rouen, quoiqu'il eût pu le continuer, sans les divisions qui agitoient tous les esprits. Cependant, il ne précipita rien, et fit achever de réparer les travaux : il attendit un prétexte plausible pour emmener son armée, que par ses sages dispositions il mit à l'abri de toute insulte de la part des ennemis. Dans cette situation, il apprit avec joie que le prince de Parme, renforcé des troupes du duc de Mayenne et de Sfondrate, revenoit sur ses pas à grandes journées pour lui livrer bataille. Cette occasion lui parut favorable pour lever le siége : mais, afin de se donner le temps d'abandonner ses lignes sans confusion, et de régler l'ordre de sa marche, il envoya Givry se jeter dans Neuchâtel, que l'ennemi étoit obligé d'emporter avant d'approcher de Rouen. Le roi retira toutes ses troupes de devant Rouen sans recevoir le moindre échec, et, sans perdre de temps, se

1592. mettant à leur tête, il alla chercher le prince de Parme. Étant arrivé dans une plaine où devoit passer l'armée ennemie, le roi s'arrêta et l'attendit, et dès qu'elle parut il envoya offrir le combat au prince de Parme, qui répondit qu'il l'acceptoit, quoiqu'il fût bien décidé à l'éviter, malgré la supériorité du nombre. Afin de n'être point forcé à combattre, il imagina une manœuvre très-adroite. Il fit avancer ses meilleures troupes, il en composa un front de bataille, derrière lequel il plaça toute sa cavalerie. A la faveur de ce front d'infanterie, ordonné comme il a coutume de l'être pour une action et qui sembloit n'en attendre que le signal, toute cette cavalerie, le reste des gens de pied et le bagage entrèrent dans les défilés qui servoient d'issue au camp des ennemis; et, couverts par des collines dont Farnèse sut tirer le plus grand parti, ils se virent bientôt hors de la portée de l'armée, où l'on ignoroit tout ce qui se passoit à la queue de ce camp. Le front d'infanterie n'ayant que de la surface et point de profondeur, prit la même route après tous les autres, et au bout de vingt-quatre heures tout se trouva éclipsé comme par enchantement, sans qu'il fût possible, à cause du terrain coupé de détroits et de gorges

de montagnes, de troubler l'ennemi dans sa retraite, ni d'entamer son arrière-garde. Cette manœuvre étoit ingénieuse, mais du moins elle montroit la crainte de compromettre une grande réputation en hasardant une bataille, même avec l'avantage du nombre, contre le héros qui avoit remporté de si éclatantes victoires à Coutras, à Ivry, à Arques. 1592.

Le prince de Parme se rendit à Rouen, où il étoit impossible d'aller l'attaquer. Son dessein étoit d'y séjourner six semaines pour faire rafraîchir son armée, ensuite de regagner les Pays-Bas, et de borner toutes les expéditions de la campagne à l'avantage d'avoir mis en sûreté Rouen et les villes qui tenoient le parti de la Ligue. Henri ne s'opiniâtra point à faire tête à une armée si bien postée; il laissa Farnèse jouir de son triomphe, et lui tendit un piége qui eut un plein succès. Il licencia toute son armée comme si elle lui fût devenue inutile, il la dispersa en différens lieux, mais par la disposition des quartiers qu'il lui assigna, et moyennant la promesse qu'il avoit reçue des officiers de se rendre à Pont-de-l'Arche au premier ordre, il lui étoit facile de la réunir tout entière en peu de temps, et il comptoit que la sécurité que son éloignement donneroit au prince de Parme, lui fourniroit l'occasion

1592. de la surprendre du moins dans sa retraite. Farnèse, craignant que Rouen, environné de gens de guerre, ne fût bientôt affamé, et à qui Mayenne représentoit qu'il n'y avoit aucun danger à se mettre au large, fit avancer une partie de ses troupes vers Pont-Audemer, dont il s'empara : le roi ne fit aucun mouvement, et il feignit même d'ignorer que l'ennemi eût le même dessein sur Caudebec; loin d'y jeter du secours, comme il l'auroit pu, il fit dire secrètement au gouverneur de cette ville de la rendre, s'il étoit attaqué. Le roi voyoit avec une satisfaction infinie l'ennemi, attiré par la commodité des vivres et des logemens, s'avancer dans le pays de Caux, car toutes les précautions étoient prises pour l'y enfermer. Farnèse fit sans doute une grande faute, en s'engageant ainsi dans cette province; mais il comptoit sur les assurances que lui donnoit le duc de Mayenne, qu'il supposoit mieux informé que lui de l'état intérieur du pays. Cependant l'inaction de Henri, si peu d'accord avec le caractère de ce prince, causoit toujours au prince de Parme quelques inquiétudes, et il prit, avec le plus grand mystère, des mesures d'une prudence admirable pour se tirer d'un mauvais pas, s'il arrivoit qu'il s'y trouvât engagé. Sachant qu'il n'y avoit point de pont sur les bords de la

Belle combinaison militaire de Henri.

Seine, au-dessus de Rouen, il fit secrètement amasser aux environs de Caudebec tout ce qu'il put trouver de bateaux et de planches. C'est à cette précaution d'une profonde sagesse et dont si peu de généraux eussent été capables, que Farnèse dut le salut de ses troupes, la conservation de sa gloire, de sa réputation, et peut-être de sa vie. 1592.

Par l'habileté du roi, l'armée de Farnèse se trouve dans le plus grand danger.

Le roi, voyant que Farnèse venoit de lui-même se livrer entre ses mains, rassembla en moins de huit jours vingt-huit mille hommes, avec lesquels s'avançant rapidement, il boucha tous les passages entre Rouen et Caudebec; ensuite il alla avec dix mille fantassins et trois mille cavaliers attaquer l'avant-garde des ennemis, commandée par le duc de Guise, qu'il avoit déjà vaincu une fois dans une semblable occasion. L'étonnement où une arrivée si inopinée jeta cette troupe, en rendit la défaite facile. Le duc de Guise, forcé dès le premier choc, regagna précipitamment le le gros des bataillons, laissant avec une grande quantité de morts un bagage très-considérable au pouvoir du vainqueur.

Le prince de Parme, frappé, à cette nouvelle, comme d'un coup de foudre, donna tous ses soins à assurer ses autres quartiers, ce qu'il fit en logeant le duc de Guise à Yvetot, et

1592. Farnèse se fortifie dans son camp.

en rapprochant du camp retranché qu'il occupoit, ses troupes dispersées. Comme ce camp étoit trop petit pour les contenir tous, il ordonna à ceux qui n'y pouvoient entrer, de ne point s'en écarter; de garder exactement leurs postes et de s'y tenir fort serrés, et, pour épauler tous ces logemens répandus autour du camp, il posta trois mille hommes dans un bois qui les bordoit. Il fit fortifier et entourer de retranchemens ce bois, avec une ligne de communication qui le joignoit au camp. Les fortifications furent faites avec une extrême promptitude.

Henri l'attaque, défait le duc Guise, et de combat Farnèse avec avantage.

A peine étoient-elles achevées, que le roi donna ordre au maréchal de Biron d'attaquer le bois avec huit mille hommes d'infanterie, composés d'Anglois, de Hollandois et d'Allemands, en nombre égal, afin de les animer par l'émulation. L'attaque dura trois heures, au bout desquelles le bois fut emporté. Les vaincus gagnèrent en désordre le camp fortifié, ayant perdu plus de huit cents des leurs. Cette fuite des ennemis mit à découvert la plupart de leurs logemens, entre autres celui d'Yvetot, où se tenoit le duc de Guise avec cette même avant-garde qui avoit déjà été si maltraitée. Henri, après avoir reconnu ce quartier d'Yvetot, l'attaqua avec

quatorze cents hommes et avec une impétuosité qui bientôt y mit tout en désordre. Le prince de Parme, voyant le moment où toute son avant-garde alloit être passée au fil de l'épée, accourut lui-même, et soutint avec vigueur l'attaque des royalistes, jusqu'à ce que les troupes de ce quartier eussent gagné le camp retranché. Il perdit sept ou huit cents hommes dans cette attaque, où il prouva qu'il savoit aussi bien se battre que commander; mais il reçut une blessure dangereuse, dont il mourut quelques mois après. La nuit survint pendant cette action. Le roi, au lieu de songer à se reposer, l'employa tout entière à se préparer de plus grands avantages. Jugeant que l'armée ennemie, déjà épouvantée et à demi vaincue, étoit si serrée dans son camp, que le nombre lui nuisoit plus qu'il ne pouvoit lui servir, il ne balança pas à entreprendre de l'y forcer. Il fit avancer, toute la nuit, six pièces de canon qu'il pointa sur le retranchement du camp. Il visita son armée, traça ses dispositions, donna ses ordres, qui furent ponctuellement exécutés : les succès précédens donnoient à toutes ses paroles une autorité qui rendoit dociles les plus mutins. Alors il attendit avec impatience le point du jour,

1592.

Henri se prépare à forcer le camp ennemi.

1592. croyant fermement que sa proie ne pouvoit lui échapper. Mais quel fut l'excès de sa surprise et de son chagrin lorsque les premiers rayons de l'aurore lui firent découvrir toute l'armée ennemie transportée au-delà de la rivière ! *Est-ce une fable ?* s'écrie Sully, *est-ce une illusion ?* A peine le roi et toute son armée pouvoient-ils en croire leurs yeux (1).

Retraite du prince de Parme.

Le prince de Parme avoit pressenti la résolution du roi de l'attaquer le lendemain dans son camp; il sentit que, s'il ne pouvoit se retirer, il étoit perdu. Dans cette extrémité, il recueillit le fruit de sa rare prudence; il fit remonter, toute la nuit, la rivière à ces bateaux qu'il avoit eu la précaution de rassembler à peu de distance, et, malgré sa blessure et la confusion qui régnoit dans son camp, il donna de si bons ordres, que, la nuit même, il fut construit un pont sur lequel il fit passer, avant le jour, toute son armée et son bagage; ensuite il fit mettre le feu au pont et à la plus grande partie des bateaux, qui fut brûlée ou emportée par le courant de la rivière. C'est ainsi que

(1) Ce fait étonnant prouve combien le roi étoit mal servi par ses espions, car, quelle que soit sa sécurité, un général d'armée doit toujours en avoir.

se termina cette lutte intéressante d'activité, de talens militaires et de courage, entre ces deux princes, les plus grands capitaines de l'Europe. 1592.

Farnèse envoya, à son tour, un trompette au roi pour lui demander ce qu'il pensoit de cette retraite. Le roi répondit « qu'il ne » se connoissoit point en retraite, et que » la plus belle retraite du monde, il l'ap- » peloit une fuite. »

Cependant le roi, que rien n'étoit capable de décourager, proposa, dans son conseil, de passer la rivière à Pont-de-l'Arche, et de poursuivre sans délai une armée très-affoiblie par ses pertes, effrayée encore de tout ce qu'elle venoit d'éprouver, et qui jusqu'alors avoit toujours paru craindre de livrer une bataille. Cette proposition, que le duc de Sully trouva la seule qu'il y eût à faire, et que le roi appuya par les plus solides raisonnemens, n'excita dans le conseil qu'une éclatante désapprobation : *Il se fit un cri dans le conseil, et une espèce de soulèvement général, comme si le roi eût proposé la chose du monde la plus extravagante.* Le roi n'avoit jamais été parfaitement obéi que les jours de combat; il le fut constamment dans ces glorieuses journées, mais ses plans furent

Mémoires de Sully.

1592. plus ou moins contrariés, et plus il rassembla d'hommes sous ses drapeaux, plus ces contrariétés se multiplièrent. « *Sur quoi*, dit le duc » de Sully, *il vient naturellement à l'esprit* » *deux réflexions* : la première, comme il a » pu arriver qu'un prince qui ne se ser- » voit pour toutes ses expéditions que de » troupes ramassées çà et là, de pays, de » mœurs, de religion et d'intérêts différens, » souvent en très-petit nombre, et toujours » prêts à se mutiner, ait pu exécuter tout » ce qu'on voit dans son histoire; la seconde, » jusqu'où ce même prince seroit allé, si, au » lieu de ces troupes, il avoit eu à ses or- » dres un nombre considérable de soldats » dociles, unis, disciplinés, constamment » attachés à sa personne, tels en un mot » que les avoient ces conquérans qu'on a si » fort exaltés. Si l'on ne fait pas cette ré- » flexion toutes les fois qu'elle se présente, » c'est qu'il faudroit la faire à chaque page. »

L'esprit de révolte de l'armée de Henri le force à en licencier la plus grande partie.

Henri n'eut à se louer que d'un petit nombre de catholiques et de calvinistes, et des troupes angloises, dont le zèle pour lui ne se démentoit point; mais il trouva d'ailleurs tant de mauvaise volonté, un désir si ardent du repos, et un esprit de révolte si marqué dans son conseil et dans son armée, qu'il

fut obligé de renoncer à son dessein. Henri sentit que, pour s'épargner l'humiliation de céder, il falloit prendre le parti de consentir de bonne grâce. Il renferma au fond de son âme sa profonde douleur, ne montra ni dépit ni colère; il parla avec bonté aux étrangers qui vouloient retourner chez eux, il leur en accorda la permission; il les remercia en termes affectueux, et leur donna tout ce qu'il avoit d'argent, quoiqu'il en manquât lui-même pour ses besoins les plus essentiels; il loua les services et la valeur de tous; il donna à tous ses officiers catholiques et protestans la permission de se retirer avec leurs troupes, ne se réservant qu'un corps de six mille hommes de pied et trois mille chevaux: c'en étoit assez pour résister au duc de Mayenne, fort affoibli par la retraite du prince de Parme. Quoique l'armée de la Ligue eût abandonné la Normandie, elle y avoit laissé quelques troupes, et la guerre s'y continuoit toujours, mais foiblement. Le roi, après avoir repris Caudebec, passa en Picardie. Mayenne, voulant profiter de son absence pour faire quelques progrès en Normandie, donna à Villars un corps de cinq mille hommes, avec ordre de faire le siége de Quillebeuf. Bellegarde, grand écuyer de France, se trouvant à Quillebeuf 1592.

1592. lorsqu'il fut investi, dit qu'il feroit voir que *Villars ne savoit pas aussi bien prendre les places que les défendre.* En effet, Bellegarde, avec cent soldats, trente-cinq gentilshommes volontaires, un très-petit nombre d'habitans et un seul canon, entreprit de défendre cette place : le brave Crillon y arriva lui-même le septième jour. Ces valeureux guerriers, avec si peu de forces, soutinrent des assauts, repoussèrent l'ennemi et résistèrent pendant dix-sept jours à tous les efforts d'une armée de cinq mille hommes commandés par un général d'une grande réputation. Cette courageuse résistance donna le temps à Fervaques, au comte de Saint-Pol et à d'O, d'arriver au secours de Bellegarde avec douze cents chevaux et quelque infanterie. Villars leva le siége. Bellegarde partit aussitôt pour aller joindre le roi en Champagne, afin de se trouver au siége d'Epernay, que le maréchal de Biron venoit d'investir. De Rosne, au nom de la Ligue, y commandoit. Il avoit fait sortir quatre cents hommes pour faire des courses: le roi l'ayant appris en arrivant devant la place, résolut de les couper; il les rencontra dans un chemin creux et fort étroit comme ils revenoient pour rentrer. Le roi, qui avoit pris les devans n'ayant avec lui que

Siége d'Epernay.

quatorze personnes, se trouvant ainsi engagé dans ce chemin, y tint ferme, et, faisant tête à ces quatre cents hommes, donna à ses troupes le temps d'arriver : les ennemis furent taillés en pièces et la ville fut prise ; mais le maréchal de Biron y perdit la vie, il y eut la tête emportée d'un boulet de canon. Sa mort causa une vive douleur au roi, qui honora sa mémoire par des regrets sincères et l'éloge de ses éminentes qualités.

1592.

Le roi, lui quinzième, tient tête et arrête quatre cents hommes.

La ville est prise ; mort du maréchal de Biron.

La prise d'Epernay fut la dernière expédition militaire de cette année. Les fonds manquant absolument au roi, il fut obligé de licencier son armée.

Mayenne dès lors, par les conseils de Villeroy et de Jeanin, parut disposé à entrer en accommodement ; d'ailleurs il étoit rebuté par le mauvais succès de ses armes et par les hauteurs des Espagnols : le roi d'Espagne vouloit que sa fille Isabelle-Claire-Eugénie épousât celui qui, au préjudice de Henri, seroit élu roi de France. Mayenne étoit marié, et par cette raison ne pouvoit goûter ce projet. Le roi d'Espagne paroissoit avoir des vues sur le jeune duc de Guise, et disposé à lui donner l'infante ; ces espérances et ces desseins, qui bientôt éclatèrent ouvertement, établirent entre Mayenne et le duc de Guise,

Péréfixe.

1592. son neveu, une division et des inimitiés très-utiles au parti du roi.

Il y eut quelques négociations entre le roi et Mayenne ; mais Villeroy et Jeanin demandoient pour Mayenne des conditions si avantageuses, dit Péréfixe, *qu'elles faisoient mal au cœur*. Les conférences furent promptement rompues. D'un autre côté, l'Espagne, mécontente de Mayenne, et comptant peu sur les moyens du duc de Guise, fit proposer au roi de l'aider à conquérir sa couronne, s'il vouloit lui céder les duchés de Bourgogne et de Bretagne. Le roi rejeta ces offres avec mépris, et, pour augmenter la division entre ses ennemis, il les fit connoître à Mayenne.

Le 5 décembre de cette année, le prince de Parme se préparant à une nouvelle expédition contre la France, fut obligé, par l'état de sa santé, de s'arrêter à Arras, où il mourut, âgé de quarante-six ans. Ce prince fut sans doute un habile général, mais il ne donna jamais de bataille ; on n'a connu de ses talens qu'une seule partie de ceux que doit avoir un grand capitaine ; on pourroit même dire que le génie de la prudence l'abandonna dans la plus importante occasion, lorsqu'il s'engagea dans le pays de Caux ; et que la sage précaution d'assembler des bateaux eût été inutile,

si Henri avoit eu des espions vigilans ; cependant Farnèse a laissé la réputation du plus grand général de ce temps, c'est qu'il fut loué avec excès par un parti nombreux et par les Espagnols : ainsi que des calomnies, il reste toujours quelque chose de l'exagération des louanges. 1592.

La mort de Farnèse fut une grande perte pour le roi d'Espagne et pour la Ligue ; cet événement suspendit la guerre, et laissa jouir le roi d'une tranquillité momentanée, dont il avoit grand besoin pour l'arrangement de ses affaires.

Le premier événement de l'année 1593 fut l'assemblée des états généraux que Mayenne, contre ses intérêts, fut forcé par l'Espagne de convoquer. Comme le cardinal de Bourbon étoit mort et Henri déclaré déchu de tous ses droits, il s'agissoit d'élire un roi. Aux papes Grégoire XIV et Innocent IX avoit succédé Clément VIII, qui venoit de publier une bulle, par laquelle il ordonnoit à tous les François catholiques de choisir au plutôt un roi attaché à la religion. 1593. *Péréfixe.*

Henri, loin de s'inquiéter de cette assemblée qui paroissoit si alarmante pour lui, sentoit qu'elle devoit lui être favorable, et que le besoin de la paix, la diversité d'opinions, les jalousies secrètes, les prétentions exagérées,

1593. jeteroient nécessairement la mésintelligence et la confusion dans ces prétendus états, rassemblés à la hâte, délibérant sans plan fixe, et ne pouvant s'accorder ni par les opinions ni pour l'intérêt public.

États généraux de Paris.

Dès l'ouverture des états, le roi d'Espagne fit proposer ouvertement *de nommer un prince françois, qui épouseroit l'infante Isabelle, et qui régneroit solidairement et par indivis avec elle.* Les états ne rejetèrent point cette proposition, mais le parlement en fut indigné. Ce grand corps, dit Péréfixe, *quoique captif et estropié,* se souvenant de son ancienne vigueur, ordonna que remontrances seroient faites au duc de Mayenne, à ce qu'il maintînt les lois fondamentales de l'état, et qu'il empêchât que la couronne, dont on lui avoit commis la lieutenance, ne fût transférée aux étrangers; de plus, il déclaroit nuls tous les traités faits et à faire, qui seroient contraires aux lois de l'état.

Le parlement de Paris soutient avec courage la loi salique.

Il est vraisemblable qu'en ceci le parlement agissoit de concert avec Mayenne. Quoi qu'il en soit, cet arrêt produisit un très-bon effet; il ranima le zèle et le patriotisme de tous les bons François, et la prise de Dreux par le roi acheva de disposer tous les esprits en faveur du souverain légitime.

Le jeudi 28 janvier, on vit arriver à la porte Saint-Honoré un des trompettes du roi, qui demanda qu'on le laissât entrer pour parler au duc de Mayenne. Le trompette, interrogé, répondit qu'il apportoit de bonnes propositions de la part des princes et des seigneurs catholiques, et il dit en gros le contenu de ses dépêches, ce qui se répandit bientôt dans la ville par un peuple immense accouru pour le voir, et qui l'écoutoit avec autant d'intérêt que de curiosité. Le trompette, escorté de tout le peuple qui se précipitoit en foule sur ses pas, fut conduit chez le duc de Mayenne, auquel il rendit un paquet, que le duc n'ouvrit qu'en présence de son conseil. On y trouva un écrit dont voici la substance : « Les princes, prélats et » officiers de la couronne et principaux sei- » gneurs catholiques qui sont auprès de sa ma- » jesté, mus des malheurs de la guerre, et sa- » chant très-bien la bonne et sainte intention » du roi, et après avoir reçu de sa majesté la » promesse de se faire instruire de la religion, » offrent d'entrer en conférence et commu- » nication par députés particuliers avec ceux » des états, en tel lieu qu'ils aviseront plus » commode, entre Paris et Saint-Denis : se » promettant qu'avec l'aide de Dieu, toujours » auteur de paix et conservateur de la monar-

1593.
Journal de l'Étoile.

1593. » chie françoise, ils trouveront dans cette » conférence le remède aux maux du royaume » et le repos pour tous les gens de bien.

» Fait à Chartres, le 27 janvier 1593. » *Signé* RÉVAL.

Cet écrit fut porté par Mayenne aux états et soumis à leurs délibérations, et, malgré toutes les intrigues et les oppositions des partisans de l'Espagne, la proposition des conférences fut acceptée, à condition qu'elle n'auroit lieu qu'entre catholiques. Les Espagnols, dans ce moment, déclarèrent que leur roi nommoit pour souverain de la France le duc de Guise, auquel il donnoit l'infante en mariage et toutes les forces nécessaires pour lui assurer la couronne, s'il obtenoit les suffrages de la nation.

Cette déclaration, qui n'excita dans l'âme de Mayenne qu'une violente jalousie contre son neveu, acheva de le détacher des Espagnols. Mais dissimulant ses sentimens, il retarda les conférences, afin de se donner le temps de réfléchir au parti qu'il devoit prendre; il annonça le dessein d'aller joindre le comte de Mansfeld, qui amenoit un foible secours d'Espagne, et il fit promettre aux députés des états d'attendre son retour pour procéder à l'élection d'un roi. Mayenne et

Mansfeld réunis ne firent rien d'important, et se séparèrent brouillés. Mansfeld retourna dans les Pays-Bas, le duc de Mayenne fit une trève avec le roi. Les conférences entre les seigneurs catholiques du parti du roi et les ligueurs se tinrent à Surêne. Ces conférences ne produisirent que des disputes. La satire *Ménippée* avança beaucoup plus les affaires du roi. Le but de cet écrit, plein de sel et de gaîté, est de tourner en ridicule les ligueurs et les états assemblés par Mayenne, ouvrage ingénieux et le premier modèle dans notre langue d'une satire vive, spirituelle, et de cette ironie piquante dont les *Lettres Provinciales* ont depuis offert le chef-d'œuvre (1). Cette satire eut une si heureuse influence sur les affaires de ce temps, que, si l'on n'en donnoit pas quelque idée, l'histoire

1593.

Péréfixe, Mathieu, Mémoires de Sully.

Conférences de Surêne.

---

(1) Plusieurs auteurs travaillèrent à la satire *Ménippée*, ou *Catholicon d'Espagne*, entre autres, Pithou, Florent Chrétien, Passerat, Rapin, etc. Cette satire fut nommée *Ménippée*, du nom de *Menippus*, philosophe cynique, qui se rendit fameux par le sel et l'énergie de ses satires. Varron, chez les Romains, publia une collection d'écrits du même genre, à laquelle il donna le titre de *Satiræ Menippææ*.

(Note de l'auteur de l'*Amour de Henri IV pour les lettres.*)

1593. de Henri IV ne seroit pas complète. Les auteurs, supposant l'ouverture des états, font parler à leur manière les principaux personnages. Voici la harangue qu'ils mettent dans la bouche du duc de Mayenne.

« Messieurs, vous ne me conseilleriez pas » que, pour une messe que le roi de Navarre » pourroit faire chanter, ce qu'à Dieu ne » plaise ! je me démisse de mon pouvoir, et » que de demi-roi je devinsse valet. Bien est » vrai que, si ladite conversion venoit à bon » escient, je serois en grande peine; toutefois » l'archevêque de Lyon et nos bons prédi- » cateurs m'ont appris qu'il n'est pas en la » puissance de Dieu de pardonner à un hé- » rétique. Il faut retrancher des prières de » l'église ces fâcheux mots : *Da pacem, Do- » mine*, et bien d'autres. Au surplus, il faut » bien regarder à nos affaires, car nous avons » un ennemi qui ne dort pas, qui use plus » de bottes que nous de souliers. Mais vous » y donnerez ordre, etc. »

Le cardinal de Pellevé, qui passoit pour avoir fait de mauvaises études, récite d'abord un discours ridicule en mauvais latin, ensuite il dit :

« J'avois quelque chose de bon à vous dire » sur la conversion de Saint Paul, dont la

» fête se célébroit hier; mais j'ai été arrêté 1593.
» par le long discours de M. le lieutenant (1),
» qui m'oblige de mettre dans le fourreau
» le glaive de mon éloquence, que j'avois tiré
» contre la conversion du roi de Navarre,
» que je ne crois ni ne souhaite, et que les
» politiques comparent mal à propos à celle
» de cet apôtre. C'est un miracle qui a con-
» verti Saint Paul, et il n'y en a point dans
» la vie du Béarnais, à moins que vous ne
» regardiez comme un miracle d'avoir, avec
» six mille hommes, assiégé pendant six mois
» et réduit à l'extrémité cette ville, dans la-
» quelle il y avoit cent mille combattans;
» de s'être emparé de nos places et de nos
» châteaux plutôt par douceur et par clé-
» mence, que par la destruction de nos rem-
» parts. Paul a été terrassé par la crainte
» du tonnerre et des éclairs; mais ce Béarnais
» imperturbable ne craint rien, ni les éclairs,
» ni les foudres, ni les orages, ni les glaces
» de l'hiver, ni les chaleurs de l'été, ni même
» nos armées et nos troupes si habiles et si
» bien aguerries : au contraire il a l'audace et
» la témérité de les attendre avec des forces
» inégales, de les harceler, de les attaquer,

(1) Le duc de Mayenne.

1593. » de les battre et de les mettre en fuite !
» Périsse pour jamais ce démon prompt et
» léger, toujours courant, toujours veillant,
» qui nous tourmente avec tant de violence,
» sans respecter notre sommeil, etc.

L'évêque de Senlis parle ainsi :

« Avisez si nous ferons un roi ou non.
» Je sais que M. le lieutenant voudroit bien
» l'être ; aussi feroit son neveu, et encore
» son frère le duc de Nemours ; je ne doute
» pas que les ducs de Savoie et de Lorraine
» n'en aient autant d'envie, car, à la vérité,
» ils y ont autant de droits les uns que les
» autres ; mais que cela ne vous embarrasse
» pas. Pour le duc de Savoie, si vous voulez
» lui bailler le Dauphiné et la Provence
» avec une partie du Lyonnois et une partie
» du Languedoc, je gagerois ma vie qu'il
» ne demandera plus rien que la confiscation
» de Lesdiguieres (1). Quant au duc de Lor-
» raine, baillez-lui Sedan, Metz, toute la
» Champagne et une partie de la Bourgogne,
» vous l'apaiserez par après pour un mor-
» ceau de pain, et nous aurons encore un
» assez joli royaume. Je viens à vous, M. de
» Guise ; regardez à ne pas vous laisser

(1) Qui l'avoit battu et chassé.

» tromper, car messieurs d'Espagne, encore 1593.
» qu'ils soient nos bons amis, ne sont pas
» marchands à dire leur dernier mot... Et vous
» M. le lieutenant, que pensez-vous faire?
» Vous êtes gros et replet, vous êtes pesant
» et maléficié; vous avez la tête assez grosse
» pour porter une couronne. Mais quoi! vous
» dites que vous n'en voulez point? Les poli-
» tiques disent qu'ainsi faisoit le renard
» des mûres. Il nous faut cependant un roi.
» Vous faites croire au roi d'Espagne que vous
» gardez le royaume de France pour lui et
» sa fille, cette divine infante, et, dans cette
» espérance, vous tirez du bonhomme les
» trésors des Indes et du Pérou. Tout le
» monde connoît vos finesses, car les poli-
» tiques ont des dragons dans les champs,
» qui prennent vos paquets, et devinent par
» art diabolique tous vos chiffres, aussi bien
» que ceux d'Espagne (1). Quant à être roi

---

(1) Des hommes chargés de dépêches pour la Ligue furent poursuivis par Rosny : l'un d'eux jeta ses paquets dans le creux d'un arbre; un de ses compagnons, pris par Rosny, et séduit par de l'argent, découvrit ce mystère, et Rosny alla tirer du creux de cet arbre un gros paquet, qu'il porta au roi. On y trouva des papiers écrits en chiffres et qui furent déchiffrés par François Viette, maître des requêtes, secrétaire de la reine Marguerite,

1593. » de votre chef, ne vous y attendez pas, votre » part en est gelée. Si nous vous avions élu » roi, vous auriez affaire à ce Béarnais, qui » fait mille tours de Basque, qui ne dort » qu'autant qu'il veut et quand il veut, le- » quel, se rendant catholique, comme il vous » en menace, tirera, malgré vos dents, de son » côté le cœur de tous les gentilshommes » françois, etc. »

La dernière harangue est celle de Claude d'Aubray, que les ligueurs détestoient, parce qu'ils le regardoient comme le chef des *politiques* de Paris. Dans cette harangue, très-

---

personnage, dit M. de Thou, le plus savant de son temps, qui s'appliqua aux mathématiques, perfectionna cette science, et surtout l'algèbre, qu'il enrichit de ses méthodes. Les Espagnols furent si étonnés qu'on eût deviné leurs chiffres, ce qu'ils croyoient impossible, qu'ils imaginèrent et publièrent qu'on n'avoit pu en venir à bout que par le secours de la magie; et c'est à quoi la satire *Ménippée* fait allusion. La lecture de ces papiers, dit Sully, découvrit au roi les trames les plus criminelles contre lui du comte de Soissons et de plusieurs catholiques qui étoient auprès de sa personne. Il dissimula sagement, feignit d'ignorer ces complots, et par la suite il les pardonna généreusement et n'en fit jamais le plus léger reproche. C'est ainsi qu'un prince ennoblit l'art de dissimuler, et qu'il en fait une prudence royale et divine. De Thou, tome 5, et *Mémoires de Sully*.

longue et très-belle, on quitte le ton de l'ironie, et l'on dépeint avec énergie tous les maux produits par la guerre civile, l'anarchie et l'ambition des mauvais citoyens. Voici quelques fragmens de ce beau discours : 1593.

« .... Où sont les princes du sang, qui ont
» toujours été personnes sacrées, les appuis
» de la couronne et de la monarchie françoise?
» Où sont les pairs de France, qui devroient
» être ici les premiers pour ouvrir et honorer
» les états? Où est la gravité et majesté du
» parlement, jadis médiateur entre le prince
» et le peuple? Vous l'avez mené en triomphe
» à la Bastille, et traîné la justice captive
» plus insolemment et plus honteusement que
» n'eussent fait les Turcs, et néanmoins
» vous voulez qu'on croie que vous n'agissez
» que pour la conservation de la religion et
» de l'état!.... Oui, si je voyois ici des princes
» du sang, des pairs de la couronne, un
» chancelier, des maréchaux de France; si
» j'y voyois les présidens des cours souve-
» raines, les procureurs généraux et nombre
» d'hommes de qualité et de réputation,
» connus depuis long-temps pour aimer le
» bien du peuple et leur honneur, j'espé-

1593. » rerois que cette congrégation nous apporteroit beaucoup de fruits. Mais je n'y vois que des étrangers passionnés, aboyeurs après nous, altérés de notre sang et de notre substance; je n'y vois que des femmes ambitieuses et vindicatives; je n'y vois noblesse qui vaille, que trois ou quatre qui nous échappent, et qui vont nous abandonner. Le reste n'est que racaille nécessiteuse, qui aime la guerre et le trouble, parce qu'elle vit des biens de l'Espagne......
» Ce qui me reste à dire, c'est que notre bon roi nous traite trop doucement et nous choie trop. La clémence en laquelle il est superlatif et excessif est une vertu qui porte enfin de grands fruits et de longue durée; il n'appartient qu'aux victorieux d'en user, et à ceux qui n'ont plus personne qui leur résiste. Puisqu'il a plu à Dieu de lui former ainsi le naturel doux, gracieux et benin, espérons encore mieux de lui quand il nous verra, prosternés à ses pieds, lui offrir nos vies et nos biens, et lui demander pardon de nos fautes passées; allons donc, mes amis, tout d'une voix lui demander la paix, etc. »

Après avoir épuisé les sarcasmes et les plai-

santeries, il y a beaucoup d'art et de talent à terminer ainsi par un discours raisonné, véhément et pathétique. Cet ouvrage fit une vive impression, et le ridicule extrême qu'il répandit sur la Ligue, porta aux factieux un coup plus funeste que toutes les conquêtes de Henri IV. 1593.

Le roi alla à Mantes pour se faire instruire. Il y trouva rassemblés par ses ordres plusieurs évêques et théologiens, non-seulement de ceux qui suivoient depuis long-temps son parti, mais aussi des ligueurs, invités à contribuer de leurs lumières à l'instruction du roi, malgré les oppositions et les menaces des intrigans et des factieux. L'abbé de Sainte-Geneviève, plus persécuté que les autres, parce que l'on connoissoit depuis long-temps ses sentimens pour le roi, fut mis en prison; il en sortit avec beaucoup de peine; il se sauva secrètement, et alla joindre le roi à Mantes. Ce prince fit tenir devant lui plusieurs conférences entre des docteurs de l'une et l'autre église. Un ministre tombant d'accord qu'il étoit possible de se sauver dans la religion catholique, le roi prenant la parole: *La prudence veut donc*, dit-il, *que je sois de leur religion et non pas de la vôtre, parce qu'étant de la vôtre, je me sauve bien selon vous, mais non pas selon*

Mathieu, Mézeray, Mémoires de la Ligue, Mémoires de Sully, Péréfixe.

1593. *eux. Or la raison veut que je suive le plus assuré* (1).

Ainsi, après de longues instructions, dans lesquelles il voulut être amplement éclairci de tous ses doutes, il abjura son erreur. Les prélats, docteurs et théologiens assemblés

---

(1) Sully, zélé calviniste, et qui malgré les instances du roi, n'a jamais voulu changer de religion, dit dans ses *Mémoires*, tome 2, page 228, que les plus savans ministres protestans *sont convenus avec lui que Dieu n'est pas moins honoré dans l'église catholique que dans la protestante.* Tout a dû prouver par la suite la sincérité de la croyance de Henri: son zèle pour la conversion du prince de Condé et de Sully; le mariage de sa sœur avec le duc de Bar; les bâtimens de l'Hôpital de la santé, et d'autres édifices pieux qu'il fit élever; sa dévotion particulière pour le sépulcre de notre Seigneur et pour les saints lieux; la joie qu'il témoigna de la victoire remportée par l'évêque d'Evreux sur les calvinistes, etc. Ce prince étoit naturellement religieux, comme on peut le voir dans toutes ses lettres, et même dans celles qu'il écrivoit à ses maîtresses. Son âme étoit trop grande et trop sensible pour n'être pas religieuse. Aussi, regardant le moment de son baptême comme le commencement de sa vie, il vouloit que l'on célébrât ce jour et non celui de sa naissance; et, dans sa première jeunesse, il avoit institué une espèce d'ordre à cette occasion, qu'il donnoit à ses amis: la marque étoit une étoile d'or, *en mémoire de celle qui conduisit les mages.*

par le roi n'hésitèrent point à recevoir son abjuration ; ils exigèrent seulement que ce prince envoyât ensuite une ambassade solennelle au souverain pontife pour demander l'absolution, et Henri s'y engagea. Sa conversion fut sincère, et tous les mémoires du temps l'attestent. Ecoutons sur ce point le plus honnête homme et celui qui a le mieux connu ses opinions et ses sentimens : « Comme » la droiture et la sincérité faisoient le fond » de son cœur, de même qu'elles étoient dans » toutes ses paroles, je suis persuadé que » rien n'auroit été capable de lui faire embrasser une religion qu'il eût méprisée intérieurement, ou dont il eût seulement » douté. Un prince qui n'avoit jamais trompé » les hommes étoit bien éloigné de vouloir » tromper Dieu. » 1593.

Mémoires de Sully, t. 2, p. 170.

Le roi ordonna les préparatifs nécessaires pour la cérémonie de son abjuration, et fit écrire à plusieurs curés de Paris pour les inviter à s'y trouver ; il fit en même temps répandre dans Paris et dans tous les lieux circonvoisins des écrits par lesquels il promettoit toute sûreté à ceux qui viendroient, le dimanche 25 juillet 1593, à Saint-Denis pour être présens à son abjuration. Le curé

1593. de Saint-Eustache et neuf ou dix de ses confrères, ayant reçu les lettres du roi, se rendirent, le 21 juillet, chez le duc de Mayenne pour lui demander la permission d'aller à Saint-Denis; Mayenne les renvoya au légat, celui-ci le leur défendit sous peine d'excommunication. Le curé de Saint-Eustache, prenant la parole au nom de ses confrères : « Monsieur, lui-dit, votre carac-
» tère, votre dignité et la doctrine évangé-
» lique devroient vous engager à vous mettre
» à notre tête; puisque vous ne voulez pas
» que nous recevions de vous cet exemple
» édifiant, nous allons vous le donner. »

Le curé se retira et partit sur-le-champ pour Saint-Denis avec ses confrères. Le légat publia des défenses à tous les catholiques de se rendre à Saint-Denis, on n'en tint compte. Mayenne, le 25 juillet, ordonna de fermer les portes de Paris, afin d'empêcher les habitans de sortir; mais l'affluence du peuple et de personnes de tous les états se trouva si grande à toutes les portes, que la crainte d'une sédition les fit ouvrir. Pendant ce temps, le roi s'étoit rendu à Saint-Denis, où il avoit trouvé l'archevêque de Bourges, le cardinal de Bourbon, les évêques

de Nantes, de Chartres, de Séez, de Digne, de Maillezais, d'Angers, de Bayeux, du Mans; le savant du Perron, nommé à l'évêché d'Evreux; Séguier, doyen de Notre-Dame de Paris; les curés de Saint-Eustache, de Saint-Sulpice, de Saint-Gervais, de Saint-Merri, et beaucoup d'autres. Ils furent tous appelés, le 24, dans la chambre du roi, où, depuis six heures du matin jusqu'à une heure après midi, ce prince eut une conférence avec eux, dans laquelle il leur rendit compte des instructions qu'il avoit reçues. Toute l'assemblée fut parfaitement satisfaite des réponses, des discours, des sentimens du roi, et elle se retira charmée de sa franchise et de son affabilité. Après cet entretien, le roi fit appeler son premier maître d'hôtel, et lui défendit de lui faire servir à l'avenir, les jours d'abstinence, les mets prohibés par l'église catholique. Le dimanche, 25 juillet, jour fixé pour la cérémonie de l'abjuration, on vit sortir de Paris une si grande quantité de personnes, que la ville resta presque entièrement déserte. On voyoit en outre accourir de tous côtés à Saint-Denis, de tous les villages voisins, de nombreuses troupes d'habitans, dont l'empressement, le maintien, les discours, annon-

1593.

Mémoires de Sully.

1593. çoient la joie franche et naïve, et une curiosité mêlée d'émotion et d'attendrissement.

Abjuration du roi.

Sur les huit heures du matin, le roi, vêtu d'un pourpoint de satin blanc, et couvert d'un manteau noir, parut dans les rues; il étoit suivi des princes, des officiers de la couronne, d'un grand nombre de gentilshommes, et précédé des Suisses de sa garde, tambours battans, de ses gardes-du-corps françois et écossois, et de douze trompettes. Il se rendit avec ce cortége à l'abbaye de Saint-Denis. Les rues étoient ornées de tapisseries, jonchées de fleurs, et remplies d'une foule innombrable, avide de le voir et se précipitant sur ses pas. On ne pouvoit se lasser de regarder ce héros si fameux par ses exploits, ce guerrier si redoutable dans les combats, et dont la physionomie, calme et majestueuse, n'annonçoit que la douceur et la bonté! Le peuple, enivré à sa vue, faisoit retentir l'air de ses acclamations et des cris redoublés de *Vive le roi.* Les femmes, en versant des larmes de joie, s'écrioient avec transport: *Dieu le bénisse et le veuille bientôt amener dans notre église de Notre-Dame.* Plusieurs d'entre elles tenoient dans leurs

bras de petits enfans qu'elles élevoient en l'air pour leur faire voir ce bon roi, certaines, par leurs pressentimens et leurs vœux, qu'il alloit devenir bientôt leur souverain et le père de tous ses sujets. 1593.

Le roi, continuant lentement sa marche, arriva enfin à l'église. Il y fut reçu par l'archevêque de Bourges, le cardinal de Bourbon, tout le clergé et les religieux de l'abbaye, qui l'attendoient avec la croix, le livre des Évangiles et l'eau bénite. Henri s'étant approché, l'archevêque de Bourges lui demanda : Qui êtes-vous? Je suis le roi, répondit Henri. Que demandez-vous? Je demande, reprit-il, à être reçu au giron de la sainte église catholique, apostolique et romaine. Le voulez-vous sincèrement? dit l'archevêque. Oui, répliqua le roi, je le veux et le désire. Et à l'instant s'étant mis à genoux et joignant les mains, il fit avec ferveur et à haute voix sa profession de foi en ces termes : « Je proteste » et jure, à la face du Tout-Puissant, de » vivre et mourir dans la religion catho- » lique, apostolique et romaine, de la sou- » tenir et défendre envers tous au péril, » s'il le faut, de mon sang et de ma vie, re-

1593. » nonçant à toutes hérésies contraires à » icelle. »

Ensuite il remit à l'archevêque un papier sur lequel cette profession étoit écrite et signée de sa main. Le prélat, en le relevant, lui fit baiser son anneau, prononça son absolution, lui donna la bénédiction et l'embrassa. Pendant cette cérémonie, un silence profond régnoit dans toute l'église, quoiqu'elle fût remplie de monde; chacun écoutoit avec joie et saisissement les paroles sacrées qui réconcilioient Henri avec le ciel et avec son peuple ! Il se mit à genoux devant l'autel, réitéra sur les Évangiles sa profession de foi et son serment; puis, ayant été relevé par le cardinal et l'archevêque, ce dernier le conduisit à un confessionnal posé sous un pavillon derrière le grand autel, tandis que, par un *Te Deum* chanté par toute la musique, l'église exprimoit sa joie de retrouver cet enfant égaré, cette brebis chérie, si nécessaire au reste du troupeau. Sa confession terminée, le roi vint se placer sur un prie-dieu de velours bleu, couvert de fleurs de lis d'or, où il entendit la messe. A l'évangile, le cardinal de Bourbon apporta le livre à baiser, et ensuite le roi alla à l'offrande. Après la messe, il fut reconduit

par le clergé jusqu'aux portes de l'église, et 1593.
ensuite, par le peuple et toutes les personnes venues de Paris, jusqu'à son logement, au milieu des acclamations répétées avec enthousiasme, au son des cloches et des trompettes, et au bruit de plusieurs salves de canon et d'artillerie. Le roi fit jeter au peuple une grande quantité de pièces d'argent qui avoient été fabriquées à l'occasion de cette cérémonie. En allant à l'église, son recueillement religieux ne lui avoit pas permis de montrer toute son affabilité: en revenant, on vit l'allégresse et une douce gaîté animer tous ses traits et les embellir par la plus aimable expression. Il acheva de gagner tous les cœurs par ses manières et par une popularité qui s'allioit toujours en lui avec la dignité. L'après-midi le roi alla à la même église, où il entendit le sermon, prêché par l'archevêque de Bourges, et ensuite les vêpres. Le service étant fini, il monta à cheval, et se rendit à Montmartre pour y visiter les tombeaux des saints martyrs, apôtres de la France. A l'entrée de la nuit, tous les habitans de Saint-Denis et tous ceux des villages voisins, inspirés par un même sentiment, illuminèrent leurs maisons; ils firent des feux de joie dans toutes

1593. les rues, et par des réjouissances de toute espèce ils célébrèrent avec une vive allégresse ce jour mémorable, qui ranimoit au fond de toutes les âmes de si douces espérances.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES SOMMAIRES DE CE VOLUME.

LIVRE II.

LIVRE III.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

